



Macédoine : guerre ou paix

■ Les protagonistes paraphent un accord

■ La guérilla de l'UCK mène une opération meurtrière

■ François Léotard, émissaire européen, au « Monde » : « Il faut gagner la bataille contre le temps et la haine »

■ Nuit de violences à Skopje

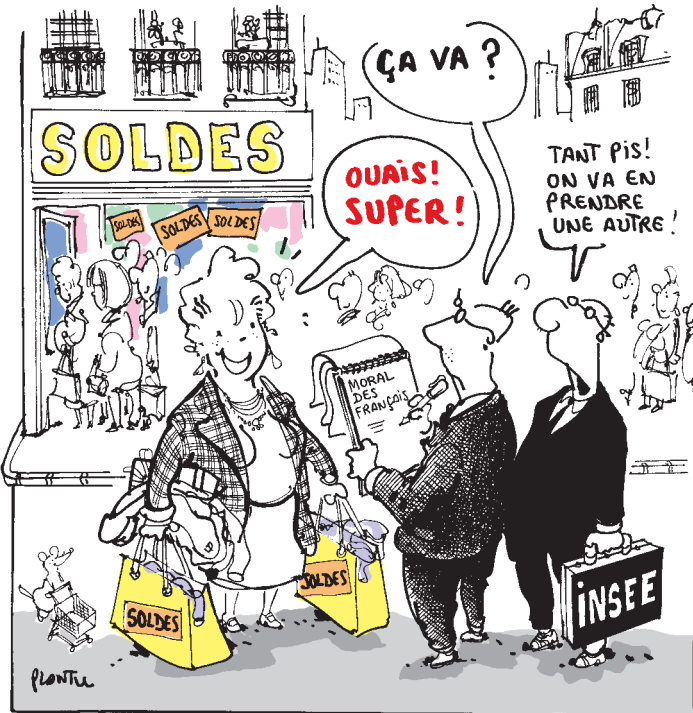
Lire page 3 et notre éditorial page 10

www.lemonde.fr/macedoine

Europe : coup de froid sur la croissance

- En Allemagne, pour la première fois, le chancelier Schröder revoit ses prévisions à la baisse
- Cette détérioration a pour cause directe le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis
- Toutefois, les soldes d'été témoignent d'une bonne tenue de la consommation en France

LES LOIS de l'économie sont capricieuses. Alors qu'un peu partout en Europe les experts alignent à la baisse les estimations de croissance pour 2001, la consommation paraît bien se tenir. Le phénomène a déjà été observé ces derniers mois aux Etats-Unis : semaine après semaine, les Américains continuent de consommer allégrement au moment même où les sondages assurent qu'ils ont le moral en berne... Notre enquête sur les soldes en Europe met au jour le même phénomène, plus particulièrement en France : une contradiction entre le comportement des consommateurs et le moral que leur prêtent les sondages. Se défiant des effets d'annonce catastrophistes, Robert Rochefort, le patron du Credoc (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie), explique au Monde que le moral des consommateurs, s'il a baissé, reste encore très bon : « L'indice Insee est encore supérieur actuellement à la période de juillet 1998 où nous parlions de l'effet Coupe du monde... »



Il reste que, contrairement à ce qu'avançaient les responsables politiques européens, le ralentissement américain - confirmé par les chiffres de juin et juillet - se fait bel et bien sentir sur le Vieux Continent. Mardi 7 août, le chancelier Gerhard Schröder révisait à la baisse les prévisions de croissance 2001 pour l'Allemagne : plutôt 1,5 % que 2 %. Le lendemain, mercredi, c'était au tour de la Banque d'Angleterre de reconnaître que le pays, jusque-là épargné, allait lui aussi subir le contrecoup de l'aterrissage de la croissance outre-Atlantique. Dès la fin juin, la France avait que la croissance, loin des 3,3 % précédemment claironnés, pourrait être inférieure à 2,5 %. L'ensemble est confirmé par le FMI, qui juge que la progression de l'activité économique dans la zone euro sera en 2001 à peine supérieure à 2 %.

Lire page 2 et notre enquête page 12

www.lemonde.fr/economie



ENQUÊTE

La mort de Karine

La compagne de Stéphane Krauth, mis en examen pour enlèvement et séquestration suivie de mort après la disparition de Karine, près de Bitche, accuse aujourd'hui le jeune homme d'avoir étranglé et peut-être violé la lycéenne après l'avoir heurtée avec sa voiture. La jeune femme, qui devait être entendue en urgence, jeudi 9 août, par le juge d'instruction Vincent Raffray, a raconté aux gendarmes, mercredi, que son ami lui aurait « tout raconté » avant d'être arrêté. Ce témoignage est pris au sérieux par les enquêteurs.

p. 28

L'ONU face au clonage humain

LA FRANCE et l'Allemagne ont saisi le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour que débute la négociation à New York « d'une convention universelle interdisant le clonage humain aux fins de reproduction », a-t-on annoncé mercredi 8 août à Paris et à Berlin. Dans un entretien au Monde, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, affirme qu'« il faut interdire ces pratiques au nom d'un droit d'ingérence éthique à construire ». Cette initiative est rendue publique au lendemain de la conférence de Washington, au cours de laquelle le docteur Severino Antinori a annoncé un programme de clonage humain

Lire page 5

www.lemonde.fr/genome

A Bournemouth, comment protéger les étudiants étrangers contre les voyous ?

BOURNEMOUTH de notre envoyé spécial

Comment protéger les étudiants étrangers en séjour linguistique à Bournemouth des attaques de voyous du cru ? La police du Dorset veut imposer la ségrégation des jeunes visiteurs sur une section de plage spécifique surveillée par des caméras et des bobbies. « Ils sont aujourd'hui dispersés sur 10 kilomètres de plage, ce qui rend impossible leur protection ; pour les délinquants locaux, ces jeunes, aisément reconnaissables, constituent une cible facile dans la mesure où ils ne se défendent pas contre les agresseurs », déclare un porte-parole du commissariat central.

Une jeune Danoise gravement blessée à coups de couteau, un groupe d'Allemands violemment pris à partie, un Espagnol pourchassé par une meute de « loulous » et une Belge qui s'est fait arracher son sac et son blouson... la multiplication des agressions contre des étudiants étrangers venus apprendre la langue de Shakespeare menace bien des intérêts commerciaux dans cette station balnéaire qui vit des séjours linguistiques. En haute saison, la cité du Dorset voit sa population augmenter de 15 000 étudiants

venus s'initier à l'art de la diphtongue palatisée et aux vicissitudes de la british way of life. Une cinquantaine d'écoles de langues et plusieurs milliers de professeurs et de familles offrant l'hébergement font leurs vaches grasses de cette activité, qui rapporterait 100 millions de livres chaque année à l'économie.

« Ce type d'incidents est inévitable, car en été beaucoup de jeunes à Bournemouth n'ont rien à faire, explique Dan Ferris, directeur d'Eurocentres, une école de langue renommée blottie au milieu des maisons coquettes aux jardins bien entretenus. Mais la ville est sûre. Nous recommandons à nos élèves seulement de se déplacer en groupe, de ne pas avoir trop d'argent de poche et d'éviter certains endroits sensibles comme le parc ou la plage la nuit ». A l'écouter, le problème vient surtout du manque de supervision des enfants dans les écoles « sauvages » qui sortent de terre comme des champignons en juillet-août. Le florissant secteur des cours de langues, en effet, n'est soumis à aucun contrôle en grande-Bretagne.

« Une honte », proclame la manchette du Daily Echo, dont le courrier des lecteurs regorge

de lettres incendiaires menaçant la municipalité de mille malédictions au cas où elle mettrait à exécution son projet de plage réservée. La population proteste contre une politique délibérée consistant à saucissonner la plage de ce lieu de villégiature au style méditerranéen qui possède déjà des endroits réservés aux non-fumeurs, aux enfants, aux naturalistes et aux gays.

La suggestion de la police, en tout cas, enchante les étudiants étrangers qui se retrouvent tous les soirs au pub Richmond Arms, le point d'ancrage des teen-agers. « Je ne pense pas que les Britanniques nous apprécient, indique Nathalie, 19 ans, originaire de Lille. Nous ne sommes pas vraiment les bienvenus. Depuis le début de mon séjour, je n'ai pas adressé la parole à un seul jeune Anglais. Les types de mon âge me font peur. Ils sont constamment ivres. » Dans la salle adjacente, les rejetons d'Albion ne sont pas hostiles, juste indifférents : « Les étudiants ne font que passer. » Les deux groupes se côtoient sans se mélanger. Le brassage est réservé à la bière...

Marc Roche

Les Verts et la Corse



DOMINIQUE VOYNET

« L'AMNISTIE n'est pas d'actualité » : Mme Voynet a tenté de fixer « la position de tous les Verts » après les divergences exprimées dans leurs rangs. « C'est un sujet qui sera peut-être débattu dans quelques années », dit-elle.

Lire page 7

www.lemonde.fr/corse

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc. ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 810 - 7.50 F - 1,14 €



214

Une chance historique pour le Marché de l'Art en France

18 juillet 2001, le décret d'application de la loi du 10/07/00 est enfin examiné par le Conseil des Ministres. Les Commissaires-Priseurs français se libèrent des contraintes que leur imposait leur statut d'officier ministériel et possèdent enfin les mêmes armes que les maisons de ventes internationales.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Partenaire institutionnel des Biennales d'Art Contemporain de Lyon 2001 & 2003

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)

Groupe Serveur S.A.S. capital 698 639 000 FFF

Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

Au bout du voyage, la solidarité des territoires

QUEL BONHEUR pour un Parisien de pouvoir aller passer une journée à la mer sur une plage de Marseille ! Quel progrès, pour le commerce et la finance, si demain Lyon et Francfort ne sont plus séparés que par deux heures de TGV ! Quel profond renouvellement géopolitique si dans dix ans, grâce au train superstar, la métropole milanaise ou la florissante Catalogne se greffent sur le croissant dynamique qui va de Londres à Francfort en passant par le Benelux ! Les très véloces trains aérodynamiques, ajoutés aux déplacements par avion de plus en plus fréquents à partir d'aéroports souvent et intelligemment connectés aux gares nouvelles, et les réseaux d'autoroutes qui s'étoifent, facilitent les voyages, rapprochent les hommes, bouleversent les comportements et redéfinissent la géographie physique et ses traditionnelles contraintes.

Pour l'économie ou les loisirs, l'Europe fluide et rétrécie est une bonne chose. Mais si les voyages (l'été étant la saison idéale pour réfléchir aux transhumances humaines et jeter un « autre » regard sur les « autres ») « forment la jeunesse », ils devraient aussi pouvoir être l'occasion, sans

que cela exige un effort excessif, de s'éveiller à la solidarité. Un mot qui, tout au long de l'année, est, comme celui de « concitoyens », décliné dans les lois, discours, rapports, mais qui peine à prendre une tournure concrète. Si la coupure de juillet-août marque pour chacun le temps de la détente, du retour aux racines, de l'évasion, de la plongée dans l'insolite, c'est le moment aussi, grâce à ces brassages plus aisés, ces sauts dans l'« ailleurs », de donner une résonance à l'échange, la comparaison, l'écoute, la réciprocité, la mixité, l'intégration.

Il s'agit de s'interroger sur la solidarité des territoires, des gens et des cultures. Les innombrables festivals culturels qui font vivre villes et villages à l'heure de la solidarité sans frontière - qu'elle soit théâtrale, musicale de l'époque baroque, celtique, qu'elle s'exprime par la danse, la chorale ou les arts de rue - permettent de changer de temps ou de lieu, de se rassembler, de sortir du cercle étroit de l'habitat ou de l'occupation professionnelle habituels.

François Grosrichard

Lire la suite page 10



ATHLÉTISME

Bidouane en or, « Gebre » battu

Aux championnats du monde d'Edmonton (Canada), mercredi 8 août, l'Éthiopien Haile Gebreselassie (photo) n'a terminé que troisième du 10 000 mètres, une course gagnée par le Kenyan Charles Kamathi. Blessé, le quadruple champion du monde et double champion olympique n'avait pas couru depuis dix mois. La Marocaine Nezha Bidouane a remporté le 400 m haies.

p. 16 et 17



FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Picasso, taureau furieux

Dans la ville suisse de Martigny, la Fondation Pierre Gianadda présente, jusqu'au 4 novembre, « Picasso sous le soleil de Mithra ». Le thème du taureau, animal qui fascinait Picasso, rassemble pièces antiques consacrées au culte de Mithra et œuvres de l'Espagnol, dans une leçon d'iconographie.

www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Tableau de bord.....	13
France-Société.....	5	Aujourd'hui.....	16
Régions.....	8	Météorologie.....	19
Horizons.....	9	Jeux.....	19
Carnet.....	11	Culture.....	20
Abonnements.....	11	Guide culturel.....	22
Entreprises.....	12	Radio-Télévision.....	27

ÉCONOMIE Le ralentissement de la croissance économique se confirme en Europe, dans la foulée de l'aterrissage brutal de l'économie américaine. ● LA PRODUCTION industrielle

s'est contractée tout au long de l'année dans la zone euro. ● SA CROISSANCE serait d'environ 2 % en 2001 contre 3,4 % en 2000, selon le Fonds monétaire international. ● EN ALLE-

MAGNE, le chômage a connu une progression pour le septième mois consécutif. A un an des législatives de l'automne 2002, le chancelier Schröder a dû revoir d'un demi-point

à la baisse le taux de croissance du PIB. ● EN GRANDE-BRETAGNE, la banque centrale a ramené à 2 % sa prévision de croissance pour 2001, en faisant part de ses inquiétudes sur l'im-

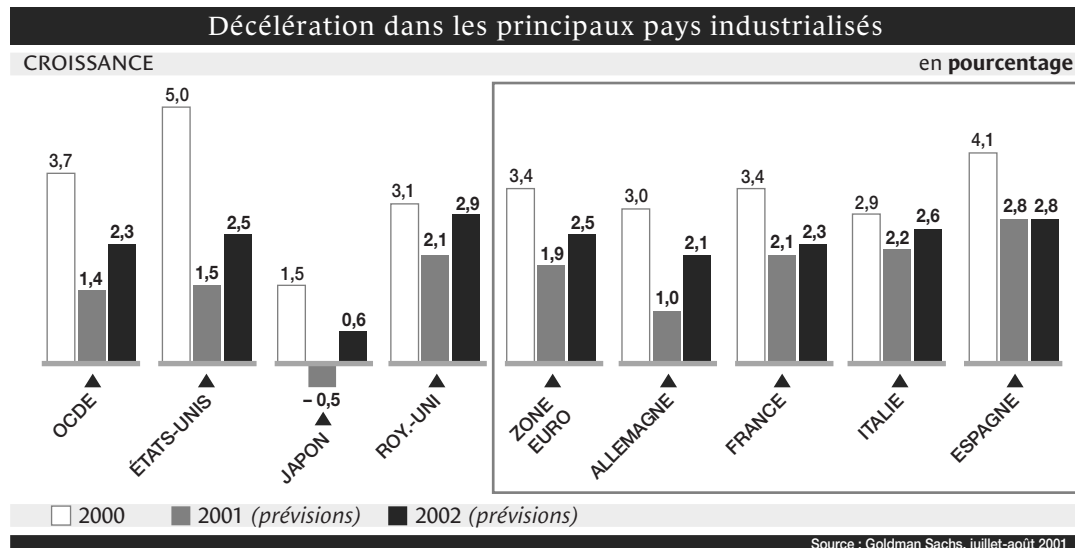
pect « plus important que prévu » du ralentissement de la demande dans la zone euro. Mais elle juge « très faible » l'hypothèse d'une récession au cours des douze prochains mois.

Le ralentissement américain pèse sur l'Europe

Les experts sont de plus en plus moroses. Contrairement à leurs espérances, les Quinze ne sont pas épargnés par la forte diminution de l'activité économique aux Etats-Unis. En Allemagne, le chancelier Schröder est confronté à une nouvelle hausse du chômage, à un an d'échéances électorales importantes

QUELS QUE SOIENT les indicateurs vers lesquels on se tourne, les mauvaises nouvelles sont générales dans la zone euro. Dans le sillage du ralentissement de l'économie américaine, la morosité, voire l'inquiétude, s'installent chez les particuliers européens comme chez les industriels. L'indice de confiance des consommateurs qui détermine leur appétit à acheter et donc à soutenir la croissance s'est considérablement dégradé depuis décembre 2000 chez les Quatorze (le Danemark fait exception et connaît une progression); celui du climat des affaires continue de se détériorer et est à son plus bas niveau depuis juin 1999.

Sur une base annuelle, la production industrielle s'est régulièrement contractée tout au long de l'année, étant même négative en mai pour la première fois en deux ans, selon Eurostat. L'indicateur PMI (Purchasing Managers' Index) a encore fortement chuté en juillet, présageant une contraction supplémentaire de la production manufacturière au cours du troisième trimestre et donc une récession technique pour ce secteur. Bien que largement anticipé après les premiers signes d'affaiblissement de l'activité outre-atlantique, le ralentissement de la croissance en zone euro est bien plus important que ne le suggèrent les chiffres du commerce international, souligne BNP-Par-



bas dans sa note de conjoncture juillet-août 2001.

D'autres facteurs spécifiques à la zone ont contribué à la situation actuelle, comme l'évolution particulièrement défavorable des termes de l'échange, due au renchérissement de l'énergie et à l'affaiblissement de l'euro. La croissance de la consommation a fortement ralenti, passant de 2,9 % en glissement annuel au premier semestre 2000 à 1,6 % seulement au premier semestre 2001.

De surcroît, notent les experts de la banque, les marges bénéficiaires des entreprises se sont contractées, les conduisant à revoir leurs projets d'investissement en baisse, ce que confirment les récentes enquêtes nationales de conjoncture. L'enquête d'avril de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) indique que les entreprises ont ramené leurs anticipations de progression de l'investissement à 6 % contre 9 % au début de l'année.

Désormais, plus personne n'ose encore prétendre que les Quinze sortiront indemnes de l'aterrissage brutal de l'économie américaine. Les prévisions sont révisées à la baisse : pour le Fonds monétaire international (FMI), la croissance de la zone euro serait en 2001 à peine supérieure à 2 % (contre 3,4 % en 2000). Certains experts, comme ceux de BNP-Paribas, sont plutôt moins optimistes et

avancent un modeste 1,8 %. Quant à la remarque de l'économiste en chef de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, dimanche dans le *Corriere della Sera*, selon laquelle « l'Europe enregistre une croissance économique supérieure à celle des Etats-Unis, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps », elle risque d'être rapidement démentie.

« UN RESSORT ENROULÉ »

Car un à un, chacun des Quinze affronte des chiffres plus mauvais que prévu et met à jour ses fragilités. Mardi 7 août, et pour le septième mois consécutif, le chômage a progressé en Allemagne (lire ci-dessous). En Italie, le gouvernement de Silvio Berlusconi vient de don-

ner un premier coup de canif dans ses promesses électorales en différant les réductions d'impôts afin d'éviter un dérapage supplémentaire des comptes publics et combler le « trou » (compris entre 23 milliards et 32 milliards d'euros, dont la coalition actuelle de droite aurait hérité de la gauche).

Selon la mission du FMI qui a passé quinze jours à Rome pour examiner les comptes italiens, la croissance de la péninsule augmentera de moins de 2,3 % en 2001. Et il faudra tout le talent du gouvernement pour donner raison au ministre de l'économie, Giulio Tremonti, pour lequel « l'économie italienne est un ressort enroulé qui ne demande qu'à se détendre ».

En France, le climat des affaires

La Fed souligne la faiblesse de la consommation américaine

Le constat est pessimiste. La dernière parution du Livre beige de la Réserve fédérale américaine (Fed), publié mercredi 8 août, qui fait l'état des lieux de l'économie toutes les six semaines, relève la faiblesse de la croissance aux Etats-Unis en juin et juillet. Principale raison évoquée : « Les ventes de détail ont été généralement molles dans l'ensemble des grandes régions aux Etats-Unis et très souvent au-dessous des attentes. » La contraction continue de l'activité manufacturière s'explique par le fait que les industries réajustent leur production et leurs stocks en fonction de la faiblesse de la demande intérieure et extérieure, poursuit le rapport de la Fed, qui relève « de nombreux licenciements ». Par conséquent, les banques outre-atlantique ont fait part en juin et juillet d'une diminution de la demande de crédits.

La prochaine réunion du comité monétaire de la Fed aura lieu le 21 août. Les analystes tablent sur une nouvelle réduction des taux directeurs, qui serait la septième baisse depuis janvier.

gouvernement tablait encore ces dernières semaines sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 2 %. Le chancelier Schröder, en tardant à modifier son appréciation, apparaissait de plus en plus isolé depuis quelque temps : la plupart des économistes du pays ont en effet revu à la baisse leurs pronostics (entre 1 % et 1,8 % pour 2001). Même les cinq sages qui conseillent le gouvernement s'attendraient, selon la presse allemande, à une progression modeste de la croissance en 2001 (à 1,4 %). Pour mémoire, l'an dernier, l'Allemagne avait engrangé une croissance de 3 %, soit le record de la décennie.

LÉGISLATIVES EN 2002

Tout laisse penser, dans ces conditions, que la politique économique du gouvernement risque de devenir l'un des principaux thèmes de la campagne électorale qui se profile pour les législatives de l'automne 2002. Les responsables de l'opposition chrétienne-démocrate, toujours en quête d'un second souffle après le scandale Kohl, tentent en effet de monter au créneau sur ce dossier sensible. Laurenz Meyer, le secrétaire général de la CDU, a demandé à M. Schröder de « quitter son transit » pour réagir à la dégradation du climat. Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber (Union chrétienne-sociale, CSU), à qui l'on prête des ambitions électorales, a rendu le gouvernement responsable de la montée du chôma-

ge, sa politique conduisant à alourdir la charge pour les milieux économiques. Pour sa défense, le gouvernement met les difficultés actuelles sur le compte du ralentissement américain : puissance exportatrice, l'Allemagne souffre davantage que ses voisins européens de l'érosion de la demande mondiale. Et la consommation intérieure, timide malgré les baisses d'impôts, n'est pas là pour prendre la relève.

RISQUES D'INFLATION

Enfin, selon plusieurs économistes, un dérapage des dépenses publiques est à craindre. Pour Patrick Mange, de Merryll Lynch, le déficit dépendra de la révision à la baisse de la croissance. Or, nous sommes déjà à 2,1 % pour 2001, au-dessous des 2,3 % de l'Insee. Fin juin, Laurent Fabius admettait que la croissance pourrait « être inférieure à 2,5 % » contre une prévision officielle de 3,3 % dans le budget. « La France fera mieux que beaucoup mais moins bien que prévu », avait affirmé le ministre de l'économie. Là encore, le pari n'est pas encore gagné.

Et il ne faut pas s'attendre à un coup de pouce monétaire de la Banque centrale européenne avant la fin août au plus tôt. La Banque centrale a laissé ses taux inchangés à 4,50 %, lors de sa dernière réunion de jeudi 2 août, considérant qu'il existe toujours des risques d'accélération de l'inflation, notamment par les salaires. Ces risques semblent bien réels, en particulier en Espagne où les deux tiers des salaires sont indexés a posteriori sur le différentiel d'inflation observé par rapport à l'objectif gouvernemental. L'inflation espagnole est actuellement de 4 % environ contre un objectif officiel de 2 %.

En Italie, les tensions sont vives dans la métallurgie. En Allemagne, les principaux accords devraient être renégociés fin 2001 et début

2002. En France, l'inflation a accéléré à partir d'avril, passant de 1,3 % à 2,1 % en moyenne du premier au deuxième trimestre suite à la montée spectaculaire des prix alimentaires et de la hausse des prix énergétiques.

La météorologie économique européenne est plus que jamais incertaine. Pour le groupe de recherche Economist Intelligence

La Banque d'Angleterre est soucieuse

La Banque d'Angleterre a laissé percevoir son inquiétude sur l'économie britannique, mercredi 8 août, dans son rapport trimestriel sur l'inflation. « Les perspectives économiques continuent de dépendre fortement de l'évolution aux Etats-Unis », relève le rapport. Mais, « fait important pour le Royaume-Uni, la demande intérieure dans la zone euro, particulièrement en Allemagne, s'est ralentie », poursuit la Banque. « Il est probable que la croissance européenne reste molle à court terme avant de redémarrer l'an prochain. »

La croissance en Grande-Bretagne s'est ralentie au deuxième trimestre, avec une hausse du produit intérieur brut de 0,3 % par rapport au premier trimestre (et de 2,1 % sur l'année), contre 0,5 % au trimestre précédent. Le chômage y est au plus bas depuis vingt-cinq ans. La Banque ne se veut pas alarmiste. Le vice-gouverneur a qualifié de « très faibles » les chances d'une récession au cours des douze prochains mois. - (AFP.)

Unit (EIU) de Londres, la croissance de la zone euro serait de 1,9 % en 2001 et de 1,5 % aux Etats-Unis. Dans un rapport publié mi-juillet, le centre de recherche britannique Centre for Economics and Business Research estime que la zone euro est « dangereusement proche d'une entrée en récession » en 2001.

Babette Stern

La Banque centrale européenne prend acte

FRANCFORT

de notre correspondant

Jusqu'ici, la Banque centrale européenne était restée relativement optimiste, mais elle semble à son tour dresser un constat moins favorable de la conjoncture dans la zone euro. « Les incertitudes entourant l'évolution de la croissance économique au second semestre 2001 se sont accrues », indique son bulletin mensuel, publié jeudi 9 août. Désormais, l'institut d'émission parle de « décelération ». « Le ralentissement économique international a (...) pesé fortement sur les exportations de la zone euro », note la BCE, qui relève par ailleurs « une croissance de la consommation plus faible que prévu ».

Ces commentaires devraient alimenter les spéculations sur une éventuelle baisse des taux dans la zone euro, qui demeurent à 4,50 % depuis le 10 mai. Cette année, la BCE, critiquée pour son immobilisme, n'a assoupli qu'une fois sa politique, alors que son homologue américaine, la Réserve fédérale, a baissé ses taux à six reprises afin de protéger l'économie américaine d'une récession.

« DANS LE DOUTE »

Baissera ? Baissera pas ? Pour un grand nombre d'experts, la BCE pourrait assouplir sa position lors d'une de ses prochaines réunions, le 30 août ou le 13 septembre. Nombre d'économistes estiment cependant que l'institut monétaire devrait attendre la confirmation du recul des récentes tensions inflationnistes pour assouplir sa position. Dans le bulletin publié jeudi, la BCE souligne que le rythme de progression des prix à la consommation « devrait continuer à ralentir ». L'indice s'est établi à 3 % en juin, après un pic le mois précédent, mais reste supérieur aux 2 % de référence fixés par la BCE.

Le chef économiste de la Banque centrale, Otmar Issing, a jugé, mercredi, dans le quotidien économique allemand *Börsen-Zeitung*, que l'inflation « reste trop élevée » : « Dans le doute, une banque centrale doit toujours privilégier la stabilité des prix », a-t-il souligné.

Ph. Ri

Croissance atone et chômage élevé compliquent la tâche du chancelier Schröder

FRANCFORT

de notre correspondant

Rentrée chargée pour Gerhard Schröder : après trois semaines de vacances, le chancelier allemand est de retour à Berlin en pleine polémique sur la montée du chômage et sur l'ampleur du ralentissement économique. Les derniers chiffres sur le nombre de sans-emploi, en hausse en juillet pour le septième mois consécutif, à 3,86 millions de personnes, alourdissent le climat, au moment où les performances économiques de l'Allemagne en font l'une des lanternes rouges d'une Europe où les nuages s'accroissent.

A peine de retour, M. Schröder a d'ailleurs cherché, dans un entretien publié jeudi 9 août par l'hebdomadaire *Stern*, à désamorcer les critiques qui pleuvent sur son bilan économique. Certes, le chancelier semble revenir pour la première fois sur une de ses principales promesses électorales, le fameux seuil de 3,5 millions de chômeurs à l'automne 2002, qui apparaîtrait de plus en plus hors de portée, mais il se montre combatif : « Dans tous les cas, le chômage sera plus faible qu'au moment de l'entrée en fonctions du gouvernement », assure M. Schröder, estimant qu'« il n'y a aucune raison de peindre tout en noir la situation de l'Allemagne ».

Pour la première fois aussi néanmoins, le chancelier social-démocrate revoit à la baisse les prévisions de croissance cette année, entre 1,5 % et 2 %, tandis que le



gouvernement tablait encore ces dernières semaines sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 2 %. Le chancelier Schröder, en tardant à modifier son appréciation, apparaissait de plus en plus isolé depuis quelque temps : la plupart des économistes du pays ont en effet revu à la baisse leurs pronostics (entre 1 % et 1,8 % pour 2001). Même les cinq sages qui conseillent le gouvernement s'attendraient, selon la presse allemande, à une progression modeste de la croissance en 2001 (à 1,4 %). Pour mémoire, l'an dernier, l'Allemagne avait engrangé une croissance de 3 %, soit le record de la décennie.

Le débat s'intensifie pour savoir comment sortir au plus vite de la mauvaise passe actuelle, alors que la production industrielle a enregis-

tré une récession (-0,4 % entre mai et juin), selon les chiffres publiés, mardi, par le ministère des finances. Pour certains, dans les rangs de la CDU et chez les libéraux du FDP (Parti libéral-démocrate) en particulier, l'urgence ordonne d'accélérer et d'amplifier la réforme fiscale initiée voilà un an par le ministre des finances, Hans Eichel (SPD), et qui doit permettre d'alléger par paliers les impôts des particuliers et des entreprises.

D'autres, au sein du patronat, suggèrent de procéder aux réformes structurelles qui s'imposent.

Temps partiels, horaires d'ouverture des magasins, assouplissement des procédures de licenciement, il s'agirait d'augmenter la flexibilité de l'économie allemande. Les syndicats demandent au contraire aux chefs d'entreprise de limiter le recours aux heures supplémentaires.

SOUPLESSE DANS LA RIGUEUR

Dieter Schulte, le président de la puissante Fédération des syndicats DGB, propose de réduire de 20 % à 30 % le nombre d'heures supplémentaires afin de créer entre 200 000 à 300 000 emplois. En cas de refus, la DGB promet au patronat d'être combatif lors des négociations salariales de l'an prochain. Ce qui ne devrait pas non plus arranger les affaires de M. Schröder.

D'ores et déjà, Hans Eichel semble se faire à l'idée d'introduire un peu de souplesse dans la rigueur budgétaire imposée depuis deux ans. Sans oublier son objectif initial : atteindre l'équilibre en 2006. Les rentrées fiscales ont tendance à se détériorer, mais le gouvernement pourrait renoncer à certaines économies, afin de relancer quelque peu la machine. Rien n'est encore décidé, mais les marges de manœuvre de M. Schröder sont limitées. Lui-même, a-t-il dit au *Stern*, n'entend pas modifier sensiblement le cours de sa politique. Si la situation économique continue de se détériorer, l'année électorale pourrait donc être agitée.

Philippe Ricard

François Léotard, émissaire de l'Union européenne pour la Macédoine

« Nous sommes engagés dans une bataille contre la haine et la violence »

Dix soldats macédoniens ont été tués, mercredi 8 août, lors d'une embuscade tendue par les rebelles albanais près de Skopje. Un accord politique

entre formations albanaises et slaves macédoniennes a toutefois été paraphé à Ohrid. Interrogé par *Le Monde*, François Léotard reconnaît qu'il

s'agit d'une « première étape » et exprime sa profonde inquiétude face au risque d'engrenage de la violence. (*Lire aussi notre éditorial page 10.*)

« Les partis macédoniens signent un accord de paix alors que le bilan des morts de la journée est le pire depuis le début de la crise. Quel est votre sentiment ?

– La signature de l'accord politique me procure une satisfaction teintée de tristesse après les événements de Tetovo (*lire ci-dessous*). C'est donc un sentiment très nuancé. Mais je pense que nous avons abouti à quelque chose de très convenable. Aujourd'hui, les quatre représentants des partis gouvernementaux [albanais et macédoniens] ont paraphé le document. Malheureusement, la cérémonie officielle ne pourra se tenir vendredi comme nous l'espérons – en raison des obsèques des soldats tués aujourd'hui – mais lundi, en présence vraisemblablement de George Robertson [secrétaire général de l'OTAN] et de Javier Solana [chef de la diplomatie européenne]. C'est positif. Les accords sur la langue et la police montrent ainsi qu'il existe une volonté d'éviter le pire. Mais je reste très préoccupé par la situation militaire sur le terrain.

– L'embuscade de mercredi ne signifie-t-elle pas que l'UCK n'acceptera pas l'accord signé par les partis politiques ?

– Cette hypothèse ne saurait être écartée. Il existe dans l'opinion publique le sentiment que l'issue à la crise peut être trouvée mili-



FRANÇOIS LÉOTARD

tairement. C'est illusoire, mais certains le pensent et souhaitent la confrontation.

– Nous savons tous ce que coûterait en termes humains et moraux une généralisation du conflit en Macédoine. L'histoire des autres crises dans les Balkans (Bosnie, Kosovo...) est certes différente, mais on peut tout de même espérer qu'elle inspire réflexion et modération. Cela dit, nous nous trouvons au seuil d'un enchaînement que je qualifierais de type « proche-oriental ». Il faut enrayer ce cycle, cette séquence implacable dans laquelle les actes de vengeance répondent aux opérations militaires.

– Ne craignez-vous pas que l'accord politique soit ultérieurement bloqué au Parlement ?

– Nous avons fait et nous ferons le maximum pour garantir l'application du contrat passé entre les diffé-

rentes parties. Nous pouvons donc espérer qu'ils ne reviennent pas sur ce qu'ils ont signé. Nous ne pouvons toutefois pas exclure les provocations. D'où la nécessité d'avancer le plus vite possible. Des experts de l'OSCE sont déjà à pied d'œuvre en Macédoine. Les Américains accéléreront sans doute leur programme de formation des policiers. De plus, nous discuterons des conditions d'accompagnement financier via la conférence des pays donateurs.

– Nous sommes conscients d'être engagés dans une course contre la montre avec la violence. Nous pouvons, nous devons gagner cette bataille contre le temps et la haine. Cela demande de la volonté et de l'obstination. Ce qui a été accompli aujourd'hui n'est qu'une étape.

– Ne pensez-vous pas que les parties en présence ne se soient résolues à signer l'accord que sous la pression de la communauté internationale et qu'elles n'attendent qu'une occasion pour rompre le contrat ?

– C'est un fait que la pression internationale a été très forte, mais rappelons que nous agissons à la demande du président Boris Trajkovski. C'est lui qui a demandé une intervention de l'OTAN. C'est lui qui a appelé Robert Badinter [à se pencher sur la réforme de la Constitution]. Il s'agit, de sa part,

d'actes responsables, librement décidés et légaux.

– Nous nous sommes d'ailleurs efforcés de ne pas imposer nos solutions aux négociateurs mais de faire en sorte qu'ils les trouvent eux-mêmes. C'est ce qui s'est passé. La plupart des propositions contenues dans l'accord ont été formulées par les partis politiques y compris albanais alors que, jusqu'à présent, ils avaient plutôt du mal à se faire entendre. Une fois encore, nous ne sommes pas à l'abri d'une déception. Mais nous sommes tenaces et patients.

– Quel calendrier peut-on maintenant envisager pour le déploiement de forces de l'OTAN chargées de superviser le désarmement de l'UCK ?

– L'Alliance atlantique a établi un calendrier très serré. A partir de la signature officielle de l'accord, lundi, il faudra que l'OTAN donne un ordre d'activation. Il faudra ensuite compter une vingtaine de jours pour que le dispositif soit totalement opérationnel. Mais l'OTAN est une « grande maison » qui exige de solides garanties, notamment l'établissement et le respect total d'un cessez-le-feu. Or, à l'heure actuelle, la sécurisation du terrain est loin d'être assurée. »

Propos recueillis par Christophe Châtelot

Ariel Sharon reçoit un accueil mitigé à Ankara

Le premier ministre turc juge « irréalistes » les exigences de son homologue israélien pour la reprise du dialogue avec les Palestiniens

ISTANBUL

de notre correspondant

En visite à Ankara, où il espérait obtenir l'appui des autorités turques, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'est fait rabrouer par ses hôtes qui ont jugé « irréalistes » ses exigences pour la reprise des négociations avec les Palestiniens. M. Sharon a maintenu qu'il était prêt à des « compromis douloureux pour la paix », mais il exige « un arrêt absolu de la violence, du terrorisme et des provocations » comme condition préalable aux pourparlers. « Yasser Arafat doit décider s'il aspire à être le dirigeant d'un état

Nouvelle mission américaine au Proche-Orient

Les Etats-Unis vont envoyer une nouvelle délégation pour rencontrer des responsables israéliens et palestiniens, afin de discuter sur la façon de faire cesser les violences, a indiqué le département d'Etat, mercredi 8 août.

Le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient, David Satterfield, est actuellement au Liban et se rendra en Syrie puis en Israël, a précisé le porte-parole, Richard Boucher. « Sa mission sera de demander aux deux camps de prendre les mesures nécessaires pour appliquer les recommandations du Plan Mitchell le plus vite possible », a ajouté M. Boucher. M. Satterfield devrait être rejoint dans sa mission par d'autres responsables américains, a indiqué le porte-parole sans autre précision.

M. Boucher a par ailleurs dit qu'une proposition comprenant l'envoi d'observateurs serait discutée dans le cadre des étapes conduisant à l'application du plan Mitchell. – (AFP.)

indépendant ou le chef d'un gang de meurtriers », a déclaré le premier ministre israélien, qui était accompagné, au cours de son bref arrêt à Ankara, par deux de ses ministres, responsables du commerce extérieur et de la coopération régionale.

Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a estimé que cette position inflexible ferait le jeu de « ceux qui sont opposés à la paix et qui poursuivent leurs actes de violence pour empêcher la conclusion d'un accord de paix durable. Il faut, d'une part, déployer des efforts pour mettre fin à la violence et, d'autre part, prendre des mesures pour relancer le processus de paix ». Les autorités turques

sont particulièrement opposées à la politique israélienne de « *meurtres ciblés* » contre ceux que les Israéliens accusent de terrorisme. M. Sharon, ferme sur sa décision de ne faire aucune concession sur la sécurité d'Israël, a rappelé « l'indivisibilité de Jérusalem, capitale éternelle d'Israël », qui avait été sous la domination des Ottomans pendant plusieurs siècles.

Avec les encouragements de Washington, qui voit d'un bon œil ce que M. Sharon décrit comme une « alliance de démocraties » dans la région, la coopération militaire entre la Turquie et Israël continue de fleurir. Des manœuvres aériennes tripartites avec les Etats-Unis ont eu lieu en juin, des manœuvres terrestres sont attendues dans les mois à venir et le ministre de la défense et le chef de l'état-major israéliens ont récemment rencontré leurs homologues turcs à Ankara pour discuter divers projets de coopération dans le domaine de la défense. Au sommaire figurait également le développement par l'Iran du missile Shahab III, qu'Israël perçoit comme une menace pour la région.

Les deux pays ont également développé leurs échanges culturels et économiques. La Turquie négocie depuis de longs mois la vente d'eau potable à Israël, qui serait exportée du sud du pays, mais le prix en reste à fixer.

OPPOSITION POPULAIRE

Contrairement aux autorités militaires, qui mènent une lutte sans relâche contre l'islam politique et affichent peu de sympathie pour les Etats musulmans du Moyen-Orient, la diplomatie turque prône une approche régionale plus équilibrée. Pour cette raison, les relations diplomatiques entre Ankara et Tel-Aviv se sont quelque peu refroidies depuis la reprise des affrontements meurtriers avec les Palestiniens, en septembre dernier. Les autorités turques défendent le principe d'un Etat palestinien indépendant. Le processus d'Oslo avait permis aux relations entre Ankara et Tel-Aviv de prendre leur essor, avec la signature en 1996 d'un accord de coopération et, depuis la reprise de la violence, la Turquie tente, sans grand succès, de rapprocher les deux camps.

Un important dispositif de sécurité avait été déployé avant l'arrivée d'Ariel Sharon pour répondre à une opposition populaire croissante aux relations turco-israéliennes en Turquie, de la part non seulement des islamistes mais également des groupes de gauche et des syndicats. Plusieurs dizaines de manifestants ont été interpellés alors qu'ils protestaient contre la visite. Bülent Ecevit a averti son collègue israélien que l'absence d'espoir pour la paix pourrait affecter les liens entre les deux pays.

Nicole Pope

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

La Macédoine oscille entre la guerre civile et la paix

JOURNÉE PARADOXALE en Macédoine, durant laquelle les pourparlers politiques aboutissent à un accord inespéré après dix jours de négociations chaotiques, quelques heures seulement après les affrontements les plus sanglants que la Macédoine ait connus depuis le début de la crise armée au début de l'année. Mercredi 8 août fut un jour d'espoir pour la paix, mais jamais le pays n'a semblé aussi près de la guerre civile.

Tenue à l'écart des négociations politiques d'Ohrid (sud-ouest du pays), l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine a en effet tendu, mercredi matin, la plus meurtrière et la plus organisée de ses embuscades. Dix soldats sont morts, pris sous le feu des rebelles embusqués alors qu'une colonne d'une quarantaine de véhicules militaires était engagée dans un canyon entre les villages de Bojane et Grupcin, sur la grande route menant de Skopje à Tetovo, la principale ville albanaise de Macédoine. Les hélicoptères et avions d'attaque au sol de l'armée ont ensuite bombardé les positions présumées des Albanais jusqu'en milieu d'après-midi. Des affrontements ont également eu lieu dans les rues de Tetovo. L'UCK contrôlerait une partie de la ville, qui abrite une garnison de l'armée macédonienne mais dont les villages des environs montagneux sont tenus par les rebelles.

En représaille de l'attaque de mercredi, des émeutes ont éclaté à Prilep (sud), d'où étaient ori-

ginaires huit des dix victimes. Une mosquée a été brûlée et des magasins incendiés malgré le couvre-feu décrété par les autorités. A Skopje, plusieurs centaines de personnes en colère, rassemblées devant le Parlement macédonien, ont mis à sac des échoppes d'Albanais avant que la police anti-émeute ne les disperse au milieu de la nuit.

Réuni d'urgence dans la soirée, le conseil national de sécurité a lancé à la population un appel au calme et accusé l'OTAN de perdre toute crédibilité en raison des violations du cessez-le-feu obtenu début juillet sous son égide. « Le Conseil de sécurité est favorable à des mesures offensives les plus énergiques pour anéantir la menace pesant sur ses forces de sécurité et les citoyens de la république de Madédoine », indiquent les services du président Boris Trajkovski.

UNE « QUESTION DE CONFIANCE »

Dans ce contexte d'escalade de la violence, la signature à Ohrid, entre les deux partis Albanais et les deux formations slavophones membres du gouvernement d'union nationale, d'un accord politique en discussion depuis une dizaine de jours était inespérée. D'autant que, quelques instants seulement avant d'apposer son paraphe au bas du document, le parti VMRO-DPMNE du président Trajkovski et de son premier ministre Ljubco Georgievski s'étaient retirés, momentanément, des discussions.

L'accord cadre finalement paraphé répond en partie aux revendications de la minorité albanaise. Il accorde notamment un statut de langue officielle à l'albanais. Il prévoit d'augmenter la participation des Albanais dans la police ainsi que des réformes du processus législatif augmentant le poids des Albanais au Parlement. Cet accord doit être adopté dans les 45 jours par l'assemblée.

La signature ouvre la voie à un éventuel déploiement des forces de l'OTAN. De source alliée, on considérerait toutefois, mercredi, le désarmement de l'UCK comme une « question de confiance », démentant ainsi des informations selon lesquelles l'OTAN aurait offert de nouvelles garanties à la majorité slave à ce sujet. Le Conseil de l'Atlantique Nord pourrait toutefois donner son feu vert à un déploiement, dès la semaine prochaine, d'un contingent de 3 500 hommes chargés de collecter et détruire les armes des rebelles. A condition qu'un cessez-le-feu soit respecté et que le projet reçoive le soutien des deux parties.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a estimé en substance qu'il est donc encore trop tôt pour crier victoire, traduisant ainsi la fragilité de l'avancée politique et diplomatique de mercredi.

Ch. Ct

Michael Bloomberg, l'homme qui voulait être le roi de New York

NEW YORK

de notre correspondant

« Vous avez tout, la richesse, le succès, la reconnaissance. Pourquoi voulez-vous donc devenir maire de New York ? » A cette question, posée des dizaines de fois à Michael Bloomberg depuis qu'il a quitté, en mars, la direction de sa société pour se découvrir à 59 ans une passion soudaine pour la politique, le milliardaire répond invariablement : « Parce que tout le monde me dit que je n'y arriverai pas. »

La tâche semble en effet difficile. Après avoir déjà englouti près de 10 millions de dollars de sa fortune personnelle en six semaines d'un début de campagne sans grand relief, le républicain a du mal à décoller dans les sondages. S'il devrait gagner aisément, dans un mois, le 11 septembre, les primaires dans son parti, il n'est jamais crédité ensuite de plus de 30 % des voix contre l'un des quatre démocrates en lice pour l'investiture.

New York est une ville génétiquement démocrate. L'élection à la mairie du républicain Rudolph (Rudy) W. Giuliani en 1993 était un « accident », et surtout la conséquence de la gestion calamiteuse de son prédécesseur démocrate, David Dinkins. L'insécurité atteignait alors des niveaux records, et les services municipaux se trouvaient presque à

l'abandon. Profitant d'une conjoncture économique très favorable et de rentrées fiscales abondantes et misant tout sur la lutte contre la délinquance avec sa stratégie dite de tolérance zéro, « Rudy » Giuliani a rétabli la sécurité de façon spectaculaire, assaini les finances de la ville et amélioré les services publics. New York est, selon le FBI, devenu la grande ville la plus sûre des Etats-Unis. Et M. Giuliani, héros des golden boys de Wall Street – beaucoup moins des habitants de Harlem –, a été réélu haut la main en 1997 pour son second et dernier mandat.

Le camp républicain ne se fait aujourd'hui guère d'illusions. Sans les frasques de Rudy, ses gaffes, son autoritarisme et le regard amusé des New-Yorkais sur ses démêlés conjugaux, ils n'ont plus beaucoup de chances. Du coup, Michael Bloomberg, opposé lors des primaires à Herman Badillo, un apparatchik bien terne, semble à leurs yeux le moins mal placé pour tenter de conserver la ville.

D'abord et paradoxalement parce qu'il est républicain de fraîche date. Il a abandonné les démocrates l'an dernier, convaincu de n'avoir aucune chance d'obtenir leur investiture pour la mairie, et se présente presque comme apolitique. « Le travail de maire est fondamentalement non partisan », répète M. Bloom-

berg. « Je suis à la fois progressiste en matière sociale et conservateur en matière fiscale », ajoute-t-il. Atout non négligeable auprès d'une partie des électeurs – même à New York –, sa vie privée ne s'étale pas dans les journaux à scandale. Il est divorcé, mais reste proche de son ancienne femme et s'affiche dans les soirées avec des compagnes de son âge comme Diana Ross, au grand éton-

Pourquoi donc vouloir devenir maire ? « Parce que tout le monde me dit que je n'y arriverai pas »

nement des observateurs de la vie mondaine de Manhattan.

Mais Michael Bloomberg a surtout pour lui d'incarner le « big business » et le succès dans les affaires. « Regardez, je suis le rêve américain », s'exclame-t-il. Son histoire a les ingrédients nécessaires pour en faire une des séries télévisées dont raffolent les ménagères américaines. Fils d'un modeste comptable

de la banlieue de Boston, il fait de brillantes études qu'il termine à la Harvard Business School. Il entre ensuite dans la société de Bourse new-yorkaise Salomon Brothers, dont il dirige au bout de quelques années les activités de courtage. Il est licencié brutalement en 1981 et part avec une confortable indemnité de 10 millions de dollars, qu'il investit en totalité et immédiatement pour fonder une société de diffusion d'informations financières. En deux décennies, Bloomberg LP est devenu un géant de l'information économique, présent dans toutes les salles de marchés de la planète. Ses terminaux sont installés dans 126 pays et sont alimentés en permanence par 1 100 journalistes. Le groupe a entre autres une dizaine de chaînes de télévision, des radios et des magazines. La fortune de Michael Bloomberg est estimée aujourd'hui à plus de 4 milliards de dollars.

Fort de cette « success story », M. Bloomberg promet de gérer la mairie comme son entreprise et d'obtenir des employés municipaux la même adhésion que des salariés de son groupe. Il est convaincu que la prospérité de New York dépend de sa capacité à attirer les grandes entreprises, et donc à leur offrir d'abord et avant tout la sécurité. Dans ce domaine, M. Bloomberg revendique haut et fort l'héritage de

Rudy Giuliani. Mais « Mike », comme il aime se faire appeler, a deux autres priorités, l'éducation – pour attirer les cadres, il faut de bonnes écoles pour leurs enfants – et la fiscalité, qu'il souhaiterait voir baisser sans trop dire comment.

Sa réussite professionnelle est à la fois son principal atout et son principal handicap. Elle lui confère une certaine dose de suffisance un peu lassante. « Même s'il fait beaucoup d'efforts dans ses contacts avec la population, les gens l'admirent mais n'ont pas beaucoup de sympathie pour lui », souligne un ancien membre de l'équipe de communication de Rudy Giuliani. M. Bloomberg reconnaît une certaine maladresse et revendique le fait d'être novice en politique. « Je sais que dans le passé les trois quarts des candidats qui ont financé eux-mêmes leurs campagnes ont perdu », avoue-t-il.

Mais la partie n'est pas encore jouée. Les élections ont lieu le 6 novembre, il lui reste trois mois pour convaincre d'autres électeurs que les financiers de Wall Street. Jon Corzine, ancien patron de la banque Goldman Sachs, a peut-être montré la voie. Il a dépensé l'an dernier 65 millions de dollars de sa fortune personnelle pour réussir à se faire élire au Sénat.

Eric Leser

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS P&S G&H

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou rélevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA
Stelner - Coulin - Dina - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Le pouvoir algérien cherche à circonscrire la contestation populaire à la seule Kabylie

La manifestation de mercredi s'est muée en un vaste sit-in aux portes d'Alger

Les forces de l'ordre sont à nouveau parvenues, mercredi, à contenir aux portes d'Alger les dizaines de milliers de manifestants kabyles appelés

à manifester contre le pouvoir. Le président Abdelaziz Bouteflika a pu ouvrir le XV^e Festival mondial de la jeunesse, organisé dans la capi-

tales, quasiment sans anicroche. Cependant, des affrontements hors de la ville, sur les axes routiers y menant, ont fait des blessés.

ALGER
correspondance

Rien ne devait gêner la grand-messe du Festival mondial de la jeunesse « anti-impérialiste », ouverte mercredi soir au Stade du 5-Juillet en présence du président Abdelaziz Bouteflika. Les dizaines de milliers de manifestants qui ont tenté d'entrer dans une capitale quadrillée par les forces de l'ordre ont pris, une nouvelle fois, la mesure de la détermination du pouvoir algérien.

Le quartier, habituellement grouillant de monde, avait été vidé de ses passants, les traditionnels vendeurs à la sauvette étaient absents, les commerces fermés et les bus détournés. Les quelques dizaines de personnes qui ont atteint le quartier de Chevalley, jouxtant le stade, point de ralliement de la manifestation convoquée par la coordination des tribus et villages de Kabylie pour dénoncer l'organisation du Festival mondial de la jeunesse, se sont retrouvés bien seuls face à des policiers zélés.

ATMOSPHÈRE ANACHRONIQUE

Les interpellations musclées se sont multipliées tandis que le petit groupe de manifestants refluit pour se regrouper à nouveau en criant les slogans « *Pouvoir assassin* » et « *Ulac Smah !* » (« *Pas de pardon* »). Sans ménagement, les forces de l'ordre et des policiers en civils les ont refoulés loin de la zone « festive ». Les personnes arrêtées ont été libérées dans l'après-midi.

Le gros des manifestants est resté bloqué aux différentes entrées de la ville. La cérémonie d'ouverture du festival s'est déroulée sans encombre en début de soirée dans

un stade comble, dans une atmosphère « anti-impérialiste » anachronique qui rappelait l'Algérie « militante » des années 1970. Le pouvoir algérien voulait apporter la preuve que le pays est dans une situation « normale » et peut se permettre d'organiser de grandes rencontres internationales.

Depuis la marche du 14 juin organisée par la même coordination et qui avait dérapé dans

la manifestation en sit-in et en évitant l'affrontement avec les forces de l'ordre.

Cependant, en divers endroits, des incidents ont eu lieu. A Naciria, à 80 km d'Alger, le blocage de la marche par les forces de l'ordre a dégénéré en bataille avec celles-ci. Plusieurs blessés sont à déplorer. Le journal *Le Jeune Indépendant* fait même état, sans confirmation officielle, de la mort

de deux personnes. L'un d'entre eux, un jeune homme de 25 ans, est décédé d'une hémorragie interne. Le chef de la police italienne, Gianni De Gennaro, a fait son mea culpa, mercredi 8 août, reconnaissant des abus devant une commission d'information parlementaire, convoquée après l'avalanche de témoignages, de plaintes et d'enquêtes dénonçant les bavures durant le G 8 à Gênes. « *Il est vraisemblable que les conditions de guérilla créées par des criminels violents ont entraîné, dans certains cas, un excès dans l'usage de la force de la part des détachements [de police]* », a déclaré M. De Gennaro.

Devant les trente-huit membres de la commission, le chef de la police a reconnu « *dans d'autres cas, épisodiques et individuels, des comportements illégaux* », ajoutant que des « *mesures disciplinaires* » sont envisageables. Des élus d'Alliance nationale (AN) ont réclamé sa démission à la suite de l'audition. - (AFP.)

Le chef de la police italienne reconnaît des abus à Gênes

ROME. Le chef de la police italienne, Gianni De Gennaro, a fait son mea culpa, mercredi 8 août, reconnaissant des abus devant une commission d'information parlementaire, convoquée après l'avalanche de témoignages, de plaintes et d'enquêtes dénonçant les bavures durant le G 8 à Gênes. « *Il est vraisemblable que les conditions de guérilla créées par des criminels violents ont entraîné, dans certains cas, un excès dans l'usage de la force de la part des détachements [de police]* », a déclaré M. De Gennaro.

Devant les trente-huit membres de la commission, le chef de la police a reconnu « *dans d'autres cas, épisodiques et individuels, des comportements illégaux* », ajoutant que des « *mesures disciplinaires* » sont envisageables. Des élus d'Alliance nationale (AN) ont réclamé sa démission à la suite de l'audition. - (AFP.)

L'IRA confirme son intention de désarmer, mais ne dit pas quand

BELFAST. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a confirmé, jeudi 9 août, son engagement à se débarrasser « *complètement et de manière vérifiable* » de son arsenal pour sauver le processus de paix en Irlande du Nord. Dans un texte publié dans l'hebdomadaire républicain de Belfast *An Phoblacht*, l'IRA confirme que ses représentants ont rencontré l'organisme international chargé de son désarmement, une commission présidée par le général canadien John de Chastelain, à huit reprises depuis mars 2001. L'IRA continuera à rencontrer la commission et suit l'évolution de la situation en Ulster, conclut le texte.

Cet engagement de l'IRA à désarmer, annoncé dès lundi par le général de Chastelain, qui préside la commission internationale, n'a toutefois pas été assorti de date. - (AFP.)

RSF s'inquiète de l'état de santé de deux journalistes iraniens

PARIS. Dans une lettre au chef de la magistrature, l'ayatollah Mahmoud Hachémi Chahroudi, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) a exprimé, mercredi 8 août, son inquiétude sur l'état de santé de deux journalistes emprisonnés, Reza Raïss-Toussi et Hassan Youssefi Echkevari. Le premier est emprisonné depuis le 11 mars et M. Echkevari depuis un an. RSF a également protesté contre la suspension, le même jour, de l'hebdomadaire *Hambasteghi* et le retrait de licence de deux autres publications, l'hebdomadaire *Farday-é-Rochan* et le quotidien *Fath*.

Le directeur du quotidien, qui fait l'objet de seize plaintes au moins, selon un membre de la rédaction, souligne RSF, a été suspendu par « *mesure préventive* » et pour avoir publié des « *articles mensongers, diffamatoires et hostiles au régime* ». *Farday-é-Rochan* est accusé de « *propagation d'articles mensongers, diffamatoires et contraires à la morale publique* » et son directeur a été condamné à une amende de 4,5 millions de rials (2 916 euros). Quant à *Fath*, il avait déjà été condamné en avril 2000 à six mois de suspension, indique RSF.

Confrontation entre agents secrets mis en cause dans l'affaire Ben Barka

AHMED BOUKHARI, l'ex-agent des services spéciaux marocains dont le témoignage sur l'affaire Ben Barka a été révélé, fin juin, dans *Le Monde* et dans l'hebdomadaire casablancais *Le Journal*, a été confronté, mercredi 8 août, à ses anciens collègues du département de la contre-subversion qu'il avait mis en cause dans l'assassinat, en 1965 sur le sol français, puis le rapatriement au Maroc du cadavre de la figure historique de la gauche marocaine. Pendant trois heures, à la préfecture de police de Casablanca, Boukhari et son ancien chef au « cab-1 », Mohamed Achaachi, ainsi que les deux ex-agents Abdelkader Saka et Mohamed Mesnaoui ont été interrogés par des officiers de la police judiciaire, en présence d'un commissaire des renseignements généraux et d'un représentant de l'actuel service secret marocain de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

Les quatre hommes ont livré leurs versions contradictoires, qui sont désormais connues. Ahmed Boukhari a répété son récit de l'enlèvement à Paris de Mehdi Ben Barka, selon lui torturé à mort par l'ancien ministre marocain de l'intérieur, le général Oufkir, et l'adjoint de celui-ci, Ahmed Dlimi, avant que le cadavre de l'opposant ne soit ramené au Maroc à bord d'un avion militaire, pour y être dissous dans

une « *cuve d'acide* ». Comme ils l'avaient déjà fait dans un droit de réponse (*Le Monde* du 17 juillet) et dans plusieurs entretiens avec la presse marocaine, ses trois anciens collègues du « cab-1 » ont formellement nié toute implication et mis en cause la crédibilité du témoin à charge. Ils n'avaient cependant pas répondu, le 1^{er} août, à une précédente convocation pour être confronté avec Ahmed Boukhari.

EN ATTENDANT LE PASSEPORT

Ce dernier, depuis fin juillet, leur a damé le pion sur le plan médiatique en accordant une série d'entretiens fracassants aux principaux quotidiens... gouvernementaux. *Al-Itihad al-Ichtraki*, l'organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le parti du premier ministre Abderrahmane Youssoufi, ainsi qu'un autre quotidien proche de la famille politique qui revendique l'héritage de Mehdi Ben Barka, *Al-Ahdath al-Maghribiya*, ont ainsi fait leurs manchettes, plusieurs jours de suite, sur l'affaire Ben Barka, l'organisation interne « cab-1 », qui aurait disposé d'un vaste réseau de délation impliquant des « *personnalités du monde politique et syndical* », dont des membres de l'actuel gouvernement, des hauts fonctionnaires et des diplomates. Par ailleurs,

Ahmed Boukhari a imputé aux services spéciaux l'assassinat, en 1975, d'un dirigeant de l'USFP de premier plan, Omar Benjelloun, et des attentats aux colis piégés dont l'un avait grièvement blessé l'actuel premier secrétaire adjoint de l'USFP, Mohamed El Yazghri.

Cependant, il est loin d'être assuré que le transvasement des services secrets puisse se rendre, comme il le souhaite, le 7 septembre à Paris pour s'y présenter au juge d'instruction Jean-Baptiste Parlos, qui enquête toujours sur le rapt suivi de disparition de Mehdi Ben Barka. Bien qu'il ait déposé, le 17 juillet, une demande de renouvellement de son passeport pour répondre à une première convocation par le juge d'instruction parisien, l'ex-agent continue à errer entre la mairie de son arrondissement et la wilaya de Casablanca, sans nouvelles de la pièce d'identité qui lui permettrait de se rendre en France. Son domicile est surveillé jour et nuit par des agents de la DST qui, lors d'une filature sans faille, l'aborderaient parfois pour lui glisser des menaces telles que : « *Tu ferais mieux de la fermer. On t'aura.* »

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

Les talibans pourraient expulser les étrangers membres de SNI retenus à Kaboul

NEW DELHI

de notre correspondante

Des diplomates américains, australiens et allemands devaient se rendre, jeudi 9 août, à Kaboul pour tenter de voir leurs huit ressortissants arrêtés et emprisonnés depuis dimanche pour « *propagation du christianisme* ». Membres de l'organisation non gouvernementale allemande Shelter Now International (SNI), ces huit humanitaires – deux Américaines, quatre Allemands et deux Australiens – sont détenus avec seize de leurs employés afghans. Alors qu'il apparaît de plus en plus clairement que les expatriés ne seront au maximum qu'expulsés après quelques jours de prison, le sort des seize Afghans est beaucoup plus incertain. Ceux-ci ont déjà été séparés des expatriés et sont détenus dans un endroit inconnu.

Un nouveau décret du chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, signé du 31 juillet, prévoit en effet pour les étrangers qui font du prosélytisme un emprisonnement de 3 à 30 jours et l'expulsion du pays. En janvier, un décret

avait annoncé que la peine de mort était applicable à tout musulman qui se convertit et à toute personne qui essaye de persuader un musulman afghan de se convertir. Ce décret semble donc avoir été aboli pour les étrangers, mais il demeure en vigueur pour les Afghans.

L'inquiétude quant au sort des employés afghans est d'autant plus légitime que, depuis plusieurs mois, les employés locaux des ONG sont soumis à des tracasseries diverses. Privilégiés par rapport à leurs concitoyens dans la mesure où ils ont un travail et un salaire décent quoique faible, ils font beaucoup de jaloux et certains d'entre eux ont déjà été victimes de racket. Leur situation est précaire, car les moyens de leur venir en aide sont extrêmement limités.

Les talibans, qui affirment poursuivre leur enquête sur le rôle des membres de SNI, ont montré mercredi à Kaboul au cours d'une conférence de presse des vidéos cassettes en d'Alger, la langue la plus communément parlée en Afghanistan, sur l'histoire du christianisme, et des Bibles également traduites en dari.

Selon le vice-ministre de la promotion de la vertu et de la prévention du vice (police religieuse), Mohammad Salim Haqqani, ses services auraient trouvé environ 7 000 disquettes de nature religieuse dans les bureaux de Shelter Now. Répondant au porte-parole de SNI, qui avait affirmé que les Bibles étaient pour l'usage personnel de ses membres, M. Haqqani a précisé : « *Les expatriés ne peuvent pas dire cela puisqu'ils ne parlent qu'anglais ou d'autres langues étrangères.* » « *Pourquoi SNI avait-il besoin d'imprimer toutes ces Bibles et d'avoir tout ses films et cassettes en langues locales ?* », s'est-il interrogé.

RADICALISATION

Les Etats-Unis ont affirmé, mercredi, avoir reçu l'assurance des talibans que les expatriés détenus se portaient bien. Selon l'agence Associated Press, trois des six femmes détenues ont fait une brève visite à leur domicile mercredi soir sous escorte. La coordinatrice régionale des Nations unies à Kaboul, Eliane Duthoit, qui a rencontré mardi des

responsables talibans, a affirmé que ceux-ci avaient indiqué que le cas serait clair dans les quelques jours. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lui aussi demandé à visiter les prisonniers.

Dans le même registre de radicalisation du régime, illustrée avec la destruction de toutes les statues du pays, quatre hommes accusés d'avoir posé des bombes à Kaboul ont été pendus publiquement mercredi. Arrêtés en compagnie de neuf autres personnes, ces hommes étaient accusés d'être à l'origine d'une série d'explosions qui ont secoué Kaboul en novembre 2000, faisant un mort et des dizaines de blessés. La police a éloigné les curieux au moment des pendaisons, qui ont eu lieu à l'un des principaux carrefours de Kaboul. Les talibans accusent traditionnellement l'opposition dirigée par le commandant Ahmad Shah Massoud d'être responsable des bombes à Kaboul.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

La présidente indonésienne désigne son gouvernement

DJAKARTA. La présidente indonésienne Megawati Sukarnoputri a dévoilé, jeudi 9 août, la composition de son nouveau gouvernement. Elle a désigné l'économiste Dorojatun Kuncoro-Jacti, jusqu'ici ambassadeur indonésien à Washington, ministre de l'économie, tandis que M. Budiono, ancien directeur de la banque centrale, détiendra le portefeuille des finances. Le général à la retraite Susilo Bambang Yudhoyono a été nommé à l'intérieur et la sécurité.

Au pouvoir depuis la destitution du président Wahid, le 23 juillet, M^{me} Megawati a souligné la fragilité de l'économie indonésienne, confrontée à l'instabilité de la roupie et à la lenteur de la réforme du secteur bancaire. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ESPAGNE** : deux bombes ont explosé à un quart d'heure d'intervalle, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 août, dans un quartier très fréquenté du centre de Barcelone, blessant légèrement une passante. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les enquêteurs y voient l'œuvre de jeunes militants antimondialistes, bien implantés à Barcelone. - (AFP.)

■ **BELGIQUE** : la cérémonie d'hommage aux 262 mineurs décédés dans la catastrophe du Bois-du-Cazier, à Marcinelle (Wallonie), a été troublée, mercredi 8 août, par la venue du ministre en charge des Italiens de l'étranger dans le gouvernement de Silvio Berlusconi, qui n'avait pas été invité. Mirko Tremaglia, membre de l'Alliance nationale, post-fasciste, n'a pas été reçu par le ministre-président du gouvernement wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe, socialiste. « *J'ai agi avec lui comme avec la vice-chancelière d'Autriche. Je lui ai tendu la main, sans mot de bienvenue* », a expliqué M. Van Cauwenberghe. - (Corresp.)

■ **AFRIQUE DU SUD** : la violence est la première cause non naturelle de décès dans l'ex-pays de l'apartheid, a déclaré, mercredi 8 août, le ministre sud-africain de la santé. Révélant une récente étude, il a indiqué que les homicides représentaient 46 % des décès non naturels, loin devant les accidents de la circulation (34 %) et les suicides (8 %). - (AFP.)

■ **ARGENTINE** : des milliers de chômeurs, enseignants et fonctionnaires ont formé, pour la seconde journée consécutive, mercredi 8 août, des barrages routiers sur différentes routes du pays pour protester contre le plan d'ajustement économique gouvernemental, qui prévoit une baisse de 13 % des salaires. - (AFP.)

Suspension des pourparlers entre Bogota et la guérilla de l'ELN

BOGOTA. Le président Pastrana a annoncé, mardi 7 août, la suspension des pourparlers avec l'ELN (Armée de libération nationale), la deuxième guérilla du pays, forte de quelque 4 500 hommes. Aux dires du président, « *l'obstination* » des responsables de l'ELN serait à l'origine de la rupture, les guérilleros ayant refusé de renégocier les modalités – accordées en décembre – de la démilitarisation d'une zone de 4 200 km² pour la tenue de négociations de paix. La décision constitue un nouveau revers pour la politique de paix engagée par le chef de l'Etat dès sa prise de fonction, il y a exactement trois ans. Avec les FARC, la principale guérilla du pays (17 000 hommes en armes), le dialogue se poursuit, tant bien que mal, depuis trois ans, mais, si ce n'est un échange de prisonniers en juin, les résultats sont minces. - (Corresp.)

BIOÉTHIQUE Paris et Berlin proposent à l'Assemblée générale des Nations unies d'organiser une « Convention internationale contre le clonage des êtres humains à des fins de

reproduction ». L'objectif est d'établir le premier instrument juridique contraignant en la matière, à l'horizon 2003. ● CETTE INITIATIVE intervient au lendemain de l'annon-

ce par les professeurs Severino Antinori et Panayiotis Zavos, à Washington, du lancement du premier programme de clonage reproductif humain. ● DANS UN ENTRETIEN au

Monde, Bernard Kouchner estime que le clonage reproductif est « moralement inacceptable ». Le ministre délégué à la santé dénonce l'action du « Dr Foléthique » italien.

● IL RÉCLAME l'application par tous les pays d'un « droit d'ingérence éthique ». Il se dit en revanche favorable à la pratique du clonage thérapeutique, encadrée « très fermement » par la loi.

La France et l'Allemagne demandent à l'ONU d'interdire le clonage humain

Paris et Berlin ont transmis une requête à Kofi Annan afin que l'Assemblée générale des Nations unies organise une « Convention internationale contre le clonage des êtres humains à des fins de reproduction ». Le calendrier prévu ne permettrait pas à la négociation internationale de s'ouvrir avant 2003

NEW YORK (Nations unies)
correspondance

La requête franco-allemande ne pouvait guère tomber plus à propos. Elle a été transmise à Kofi Annan le jour même où, à Washington, le médecin italien Severino Antinori et deux de ses collègues se disaient prêts à cloner, pour la première fois, un être humain à des fins de reproduction, avant la fin de l'année. Ces praticiens font valoir qu'ils sont prêts à tenter l'expérimentation dans des laboratoires tenus secrets, abrités par des pays qui n'interdisent pas le clonage humain – quitte à utiliser pour ce faire des bateaux « voguant sur les eaux internationales ».

En saisissant conjointement l'ONU, Paris et Berlin entendent précisément mettre cette pratique hors-la-loi, quel que soit le lieu qui l'abrite. Dans une lettre adressée à Kofi Annan, les deux pays demandent à ce que la question d'une « Convention internationale contre le clonage des êtres humains à des fins de reproduction » soit ajoutée à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre à la mi-septembre. L'organisation d'une telle convention vise, selon le projet, à « engager, dans le cadre universel des Nations unies, la négociation d'un instru-

ment juridique international interdisant le clonage des êtres humains à des fins de reproduction ».

La procédure proposée risque pourtant de n'aboutir que longtemps après la naissance du premier bébé conçu par clonage, à en croire le docteur Antinori. Si l'Assemblée générale de l'ONU accepte la demande franco-allemande, elle instituera avant la fin de l'année un comité ad hoc chargé de définir le mandat de la convention. Selon le calendrier suggéré, l'Assemblée générale validerait ce mandat à l'automne 2002, ce qui permettrait à la négociation proprement dite de débuter en 2003, dans le meilleur des cas. La Convention internationale contre le clonage des êtres humains à des fins de reproduction qui serait alors adoptée par les pays de l'ONU deviendrait le premier instrument universel et juridiquement contraignant en la matière.

« INSTRUMENT DE PROHIBITION »

Après le choc provoqué par l'annonce, en 1996, de la création de la brebis clonée « Dolly », des organisations aussi variées que le Parlement européen, le Conseil de l'Europe ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont adopté des documents condamnant le clonage humain à des fins de repro-

duction. Le 9 décembre 1998, l'Assemblée générale de l'ONU a même endossé, à l'initiative de la France, la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme de l'Unesco, affirmant que « des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine, telles le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains, ne doivent pas être permises ». Mais aucun de ces textes n'a force de loi. « Cette fois, nous voudrions entrer dans le détail en instituant un instrument juridique de prohibition, explique Yves Doutriaux, représentant adjoint de la France à l'ONU. Ce sera un processus long et compliqué, qui posera sans doute des problèmes juridiques et techniques complexes. » Quoique plus prompt à agir, le Conseil de sécurité de l'ONU ne peut se saisir de la question qui ne relève pas du mandat, limité à la paix et à la sécurité, que lui confère la charte des Nations unies.

Le projet franco-allemand mûrit de son côté depuis plusieurs mois. Les ministres des affaires étrangères Hubert Védrine et Joscha Fischer s'étaient entendus pour engager une initiative dans ce sens lors d'une rencontre à Berlin, le 21 juin. « Ce sont des sujets de civilisation qui nous interpellent », souligne Yves Doutriaux. Si jeudi matin, l'annonce de l'initiative

franco-allemande ne suscitait que peu de réactions outre-Rhin, la bioéthique, et plus particulièrement l'utilisation des embryons, y avait donné lieu, au printemps, à un débat très vif. La production d'embryons à des fins de recherche est en effet interdite par une

un développement encadré des travaux dans le secteur, sans y inclure le clonage, le président de la République, Johannes Rau (SPD lui aussi), d'ordinaire fort discret, a prononcé en mai un discours remarqué pour s'y opposer. Pour l'instant, la classe politique alle-

tion défendue par les deux pays, l'Assemblée générale de l'ONU se déclarerait consciente des « immenses perspectives d'amélioration de la santé » offertes par les nouvelles technologies, tout en rappelant que « certaines pratiques peuvent faire courir des dangers à l'intégrité et à la dignité des individus ». L'organe onusien se dirait « particulièrement préoccupé par les annonces rendues publiques dans la période récente, relatives à des recherches en cours en vue de pratiquer des clonages d'êtres humains à des fins de reproduction » et ferait montre de sa détermination « à empêcher une telle atteinte à la dignité des individus ». L'Unesco, l'OMS et la Commission des droits de l'homme seraient associés aux travaux préparatoires à la convention internationale. « Nous présentons un large consensus sur cette question, poursuit le représentant français à l'ONU. Elle dépasse les différentes approches religieuses ou culturelles. » Si tel est le cas, l'Assemblée générale des Nations unies devrait accepter par consensus l'ajout du projet franco-allemand à son agenda dès le 14 septembre, et ouvrir la voie à l'organisation de la convention.

Philippe Bolopion avec
Philippe Ricard à Francfort

La « position de principe » de la Commission européenne

La Commission européenne « se prononce contre le clonage des êtres humains » car « cette technologie va à l'encontre des sentiments éthiques des citoyens européens », a indiqué, mercredi 8 août, une de ses porte-parole, Andrea Dahmen. Elle a ajouté que « cette technologie est à un stade très précoce et entraîne de graves risques, notamment de cancer ou de vieillissement précoce, pour les embryons qui pourraient en résulter ». Cette « position de principe », sans valeur contraignante, se fonde sur la Charte des droits fondamentaux, qui interdit le clonage reproductif des êtres humains. M^{me} Dahmen a ajouté que la Commission se refusait à financer toute recherche « sur le clonage humain ou animal, ou sur les cellules souches embryonnaires ». Le programme-cadre de recherche des cinq prochaines années, « prévoit de ne financer que la recherche sur les cellules souches adultes ». Le Parlement européen s'était prononcé, le 7 septembre 2000, à une courte majorité, contre les clonages reproductif et thérapeutique. – (Corresp.)

loi très stricte datant de 1990. Le débat a néanmoins été ravivé par le projet de deux scientifiques désireux de mener des recherches sur des cellules souches issues d'embryons importés.

Tandis que le chancelier Schroeder est sur le principe favorable à

mande, après un débat de haut niveau au Parlement fin mai, n'est pas prête à assouplir la loi. Dans un pays encore marqué par le souvenir des expérimentations nazies, le sujet est particulièrement sensible.

Dans la proposition de résolu-

Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé

« Il faut prohiber ces pratiques au nom d'un droit d'ingérence éthique à construire »

« Comment analysez-vous l'annonce faite par le docteur Severino Antinori concernant le lancement d'un programme de clonage reproductif dans l'espèce humaine ?

– Cette annonce ne m'a nullement surpris. Mais je suis en revanche stupéfait de la faiblesse des réactions que cette déclaration a pu susciter, tout comme de la lâcheté des scientifiques présents à Washington. Aucun d'entre eux n'a eu le courage de se lever et de condamner solennellement ce qui venait d'être dit. J'estime que le Conseil de l'ordre des médecins italiens s'honoreraient en interdisant immédiatement à M. Antinori d'exercer la médecine dans son pays. Il faut le dire simplement : quand bien même on pourrait techniquement y parvenir, il faut aujourd'hui interdire la photocopie d'êtres humains. Et je ne parviens pas à comprendre que les scientifiques distingués présents à la conférence de Washington n'aient pas trouvé autre chose à faire valoir que la complexité ou le caractère risqué, dangereux, d'une telle entreprise. Si l'on devait rester au niveau de la sécurité sanitaire et de la santé publique, une tentative de clonage reproductif serait certes, en l'état actuel des connaissances, honteuse. Mais au-delà des considérations techni-



BERNARD KOUCHNER

ques, elle est, tout simplement, moralement inacceptable. Donner la vie en détournant son sens : il a manqué parmi ces universitaires un Miguel de Unamuno [philosophe qui s'était frontalement opposé au « Viva la muerte » franquiste].

– Est-ce dire que tout doit être mis en œuvre pour contrecarrer de telles entreprises ?

– Ne nous berçons pas d'illusions. Je pense que nous irons toujours plus loin dans ce domaine, que nous n'arrêterons ni la quête de la connaissance ni les recherches dans le champ des sciences du vivant. Pour autant, j'estime que nous nous devons d'arrêter, d'interdire, certaines des applications qui en résultent dès lors qu'elles constituent une atteinte à la dignité humaine. Nous pouvons agir en amont, mais

aussi en aval. Il me semble impossible et vain de stopper la pratique de cette espèce de sport, à la fois intellectuel et économique, qui se caractérise par la transgression – ou plus précisément par la tentative de transgression – de tous les interdits. Mais la communauté internationale doit en interdire certaines applications.

– N'existe-t-il pas un risque à jeter définitivement l'opprobre sur une pratique comme le clonage reproductif ?

– Je connais les arguments de ceux qui estiment que l'on ne peut condamner *ad vitam aeternam* telle ou telle pratique, *a fortiori* quand elle est présentée comme une thérapie. Je sais qu'en de telles matières, rien n'est jamais définitif. Pour autant, aujourd'hui, il me semble que c'est la seule conduite qui moralement peut être tenue ; la seule qui soit acceptable. N'oublions quand même pas qu'au nom de la science, il y a eu, certains ont voulu créer une race humaine pure. N'oublions pas que « L'Homme cet inconnu », du docteur Alexis Carrel, était, il y a un peu plus d'un demi-siècle, l'une des lectures favorites des Français et que René Barjavel écrivait sur la production industrielle d'humains préformés en soldat. A travers le monde, certains tali-

bans de la pensée y réfléchissent sans doute.

– A la veille de la révision des lois de bioéthique, le débat en France tarde à s'ouvrir. Alors que le président de la République s'exprime clairement contre le clonage reproductif, le premier ministre donne l'impression de ne pas avoir de certitudes personnelles.

– Grâce au gynécologue-obstétricien romain qui vient de s'exprimer à Washington, ce docteur « Foléthique », le débat va peut-être enfin s'ouvrir à l'échelon national et international. Il faut bien reconnaître que ces questions ne sont pas simples pour moi. Il est d'ailleurs hautement symptomatique que la question du clonage thérapeutique se soit jouée à une seule voix devant le Conseil d'Etat. Lionel Jospin souhaite que ce débat s'ouvre, s'enrichisse et que l'on puisse parvenir à un consensus national. Quel beau sujet de société ! Voilà de la nouvelle politique. En ce qui me concerne, je le dis simplement : je suis pour que la loi autorise, tout en l'encadrant très fortement, la pratique du clonage thérapeutique. Il nous faut aussi, dans le même temps, faciliter au plus vite les recherches sur les cellules souches adultes. Je pense d'autre part qu'il existe au sein du gouverne-

ment une majorité en faveur de la légalisation du clonage thérapeutique et que l'on n'échappera sans doute pas, en France comme ailleurs, à une forme de politisation de ce débat, j'espère au bon sens du terme.

– Que répondez-vous à ceux qui dénoncent les risques de réification de l'embryon humain induits par ces travaux ?

– Pour moi, il n'y aurait là aucune réification de l'embryon. Je comprends bien ces craintes mais il ne s'agit ici que d'un matériel humain qui serait utilisé à des fins thérapeutiques. Nos anciens et nous-mêmes vivront plus longtemps. Alzheimer, Parkinson, procurons-leur une belle vie. Je redis que l'on ne parviendra pas à arrêter ce type de recherches. Nous pourrions seulement interdire certaines des applications de ces recherches. Et il nous faut nous donner les moyens de cette interdiction tout comme nous devrions pouvoir interdire au médecin romain de mettre en œuvre son programme de clonage reproductif.

– Comment une telle interdiction pourrait, en pratique, être effective ?

– En passant au plus vite à des actions internationales, qui seront conduites au nom d'un droit d'ingérence éthique à construire. Comme

viennent de le demander l'Allemagne et la France, il faut obtenir que Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, organise au plus vite une assemblée générale extraordinaire et solennelle de l'ONU. Il faut mettre en chantier la rédaction d'une convention internationale qui interdirait la pratique du clonage reproductif humain et qui, surtout, comporterait des sanctions économiques contre les pays qui transgresseraient cet interdit. Si l'on apprend qu'en Afghanistan, en Irak, ou ailleurs, de tels travaux sont menés, la communauté internationale doit pouvoir agir et obtenir que cela cesse. On peut aussi imaginer que des sanctions pénales puissent être prononcées. Il existe aujourd'hui un Tribunal pénal international. Rien ne nous interdit de penser qu'il puisse agir également dans le champ de l'éthique, dès lors que certains oseraient mettre en œuvre des gestes qui porteraient atteinte à la dignité humaine. Il existe une Organisation mondiale du commerce, pourquoi ne pas créer une Organisation mondiale de l'éthique ? Dans un monde sans idéologie, il faut que la conscience mondiale se situe face à ce type d'interdits. »

Propos recueillis par
Jean-Yves Nau

Les diverses techniques

● **Clonage.** La fusion des gamètes, spermatozoïde et ovule, permet la création naturelle des embryons de mammifères. Les gamètes ne possèdent chacun qu'un seul jeu de chromosomes et c'est l'union des 2 gamètes qui permet la constitution de cellules diploïdes, à savoir comportant 2 jeux de chromosomes. La technique de création d'embryon par clonage consiste à substituer au génome d'un ovocyte le génome d'une cellule diploïde contenu dans son noyau. Cette manipulation est aussi nommée transfert nucléaire. L'ADN transféré dans l'ovule retrouve un état embryonnaire sous l'influence de facteurs contenus dans le cytoplasme de l'ovule et la première division de cet ovule « fécondé » survient quelques heures après le transfert nucléaire.

● **Clonage reproductif.** Après création in vitro d'un embryon par

transfert nucléaire et culture de cet embryon pendant quelques jours, celui-ci est implanté dans l'utérus d'une femme. Si tout se passe bien, il suit toutes les étapes du développement embryonnaire jusqu'à la naissance. L'individu ainsi créé possède tout, et seulement, le patrimoine génétique du donneur de cellule adulte qui a servi à féconder l'ovule.

● **Clonage thérapeutique.** Les étapes initiales sont rigoureusement identiques. C'est sur le malade à traiter que serait prélevée la cellule diploïde donneuse de noyau. Mais, au lieu de réimplanter l'embryon dans un utérus, on prélèverait les cellules internes de l'embryon après quelques jours de culture et des cultures cellulaires seraient alors établies. A l'aide de molécules inductrices de différenciation, il serait possible de transformer ces cellules en cellules spécialisées pour les greffer dans l'organe défaillant.

POURRA-T-ON créer des cellules souches embryonnaires sans avoir à créer un embryon ? C'est le but d'une recherche très active conduite par PPL Therapeutics PLC, la compagnie écossaise qui avait participé au clonage de l'agnelle Dolly en 1996. Selon le *Wall Street Journal* daté 3-4 août, cette société aurait mis au point un système moins controversé que la création d'embryons pour obtenir des cellules souches ayant des caractéristiques embryonnaires. Alan Colman, directeur des recherches de PPL, se propose de faire remonter le temps à des cellules humaines adultes pour les ramener au stade embryonnaire. Il a déclaré au *Wall Street Journal* qu'il a déjà réussi à obtenir cette inversion du temps biologique, ou dédifférenciation, sur des cellules de bovin. Plusieurs compagnies pharmaceutiques sont aussi engagées dans cette recherche mais aucun article scientifique sur le sujet n'a encore paru.

Vers une nouvelle voie de création de cellules souches

Cette annonce de PPL prend tout son sens au moment où les débats concernant le caractère éthique de la création de cellules embryonnaires par clonage ont lieu dans nombre de pays, et notamment aux Etats-Unis. La Chambre des représentants a voté, le 31 juillet, un texte interdisant et criminalisant tout clonage humain, et le Sénat est appelé à se prononcer sur le sujet. Enfin, le président Bush a fait part de sa réticence à laisser faire cette recherche.

L'intérêt thérapeutique des cellules souches est connu depuis longtemps. Il en existe dans l'organisme adulte, dont le rôle est de pourvoir au remplacement, à l'intérieur d'un tissu, des cellules vieillies ou endommagées. Elles sont le plus souvent capables de donner naissance à des cellules de plusieurs lignées et sont très utilisées depuis de nombreuses années. Les greffes de moelle, par exemple, sont la transfusion de cellules sou-

ches hématopoïétiques, à savoir les cellules capables de renouveler toutes les lignées cellulaires du sang.

Les cellules souches adultes auraient, cependant, un moindre potentiel de multiplication que les cellules souches embryonnaires. Ce qui a décuplé l'intérêt pour ces dernières, qui sont susceptibles de se diviser et de donner naissance à tous les tissus et organes différenciés qui constituent un être humain, mais ont aussi un potentiel prolifératif quasi sans limite. Cependant, des cellules dérivées d'un embryon « étranger » susciteraient chez le receveur une réaction de rejet immunitaire et obligeraient à lui proposer un traitement immunosuppresseur. Ce qui ne serait pas le cas si l'embryon était créé par transfert du noyau d'une cellule du receveur dans un ovule – ce qu'on appelle le clonage thérapeutique. Le clonage embryonnaire, reproductif ou thérapeutique, repose sur le fait que le noyau de la cellu-

le qui se substitue à celui de l'ovule et porte tout le patrimoine génétique de l'embryon est reprogrammé par des facteurs contenus dans l'ovule et revient ainsi au même stade initial que celui des gamètes (*Le Monde* du 9 août). Il perd tous les éléments qu'il avait acquis au cours de la différenciation et qui avaient réduit au silence la plupart de ses gènes.

La mise au jour des mécanismes de la reprogrammation permettant de rendre à toute cellule les capacités de son ancêtre, la cellule embryonnaire, rendrait inutile le passage par le clonage embryonnaire et serait le vrai point de départ de la recherche concernant la thérapie cellulaire à partir des cellules souches. Elle n'est encore aujourd'hui qu'à l'état de promesse car les chercheurs ne savent pas encore dériver les diverses lignées cellulaires des cellules embryonnaires.

Elisabeth Bursaux

Bataille entre les exploitants du casino Carlton, à Cannes, et le ministère de l'intérieur

Un « règlement de comptes politique », selon la mairie

L'UNIVERS FEUTRÉ des établissements de jeux est en ébullition depuis le début de l'été et l'annonce, par le groupe Partouche, de la fermeture du casino qu'il exploitait, depuis 1998, à Cannes (Alpes-Maritimes), au sein de l'hôtel Carlton. Effective depuis le week-end des 4 et 5 août, cette décision fait peser de lourdes menaces sur les 160 salariés du casino. Le groupe, qui souhaitait transférer les activités du Carlton Casino-Club vers le Palm Beach, un autre établissement réputé de la Croisette, s'est en effet heurté au refus du ministère de l'intérieur, provoquant la colère de la famille Partouche.

Lundi 6 août, Isidore Partouche, président et fondateur du groupe éponyme, avait demandé à être reçu par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, dans l'espoir de le faire revenir sur sa décision. « S'il le faut, j'irai m'asseoir devant le ministère et j'amènerai 2 000 personnes avec moi », avait même menacé M. Partouche. A défaut d'obtenir une audience avec M. Vaillant lui-même, il a rencontré, place Beauvau, jeudi 9 août dans la matinée, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPA) du ministère de l'intérieur, Stéphane Fratacci.

L'origine du conflit remonte à l'année 2000. « Nous avons alors essayé un premier refus des services de M. Vaillant de transférer nos jeux au Palm Beach, à l'échéance du bail qui nous liait à l'hôtel Carlton jusqu'en août 2001 », explique Patrick Partouche, directeur général du groupe, numéro un du monde des jeux. « Cette opération, précise-t-il, avait été autorisée par le conseil municipal de la ville de Cannes. » Selon M. Partouche, le groupe qu'il dirige avait précisément acquis le Palm Beach dans cette optique, en 1998. « Le casino du Carlton, qui nous fait perdre entre 9 et 15 millions de francs par an, est structurellement déficitaire, explique-t-il, notamment du fait de l'exiguïté des locaux qui nous empêche d'étendre le restaurant, de créer des salles de réception ou d'augmenter le parc de machines à sous, toutes choses que l'on pourra faire au Palm Beach, dans lequel nous avons investi à cette fin 50 millions de francs de travaux. » Pour le groupe Partouche, ce transfert permettrait également d'économiser les quelque 8,2 millions de francs de la location annuelle versée aux propriétaires de l'hôtel Carlton.

Après une première décision de rejet, rendue le 19 juillet 2000, Daniel Vaillant a opposé un nouveau refus à l'exploitant, le 2 juillet 2001. Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur a longuement justifié, lundi 6 août, sa position, invoquant principalement « des raisons liées à la contestation de la propriété du site du Palm Beach qu'il appartient à la justice – qui en est saisie – de trancher ».

De fait, l'établissement mythique de la Croisette se trouve au cœur d'un imbroglio juridique qui oppose la municipalité cannoise au syndicat de copropriétaires de la Pointe Croisette, qui se disputent, devant le tribunal administratif, la propriété de la parcelle sur laquelle se situe le Palm Beach. Or, si les premiers se disent hostiles au projet des Partouche, la mairie y est en revanche tout à fait favorable. « Les services du ministère de l'intérieur ne peuvent légalement apprécier ces problèmes de propriété et a fortiori les trancher en lieu et place de la justice », indique-t-on Place Beauvau. Le ministère propose donc au groupe Partouche de renouveler, pour un an, l'autorisation de jeux – qui venait à échéance ce mois-ci – dans les locaux du Carlton. « Cette solution est inacceptable, tonne Isidore Partouche. Notre décision de fermer le casino du Carlton est irrévocable. Le ministre devra assumer les licenciements qui découleront de son opposition au transfert. » « Si nous devons attendre dix ans pour aller au Palm Beach, nous attendrons ! », ajoute M. Partouche.

ACCUSATIONS « ABSURDES »

A la mairie de Cannes, David Lisnard, le deuxième adjoint du député-maire (RPR) Bernard Brochand, estime que « l'intérêt de la ville, c'est le transfert, afin de relancer le Palm Beach ». « Cependant, si cela se révélait impossible, nous exigeons la réouverture du casino Carlton, en mettant si besoin est les propriétaires en demeure de le faire », prévient M. Lisnard. L'adjoint chargé du tourisme et des casinos rappelle que si le Carlton Casino-Club rapporte 80 millions de francs par an à l'Etat, il génère également 35 millions de recettes pour la Ville de Cannes.

M. Lisnard, qui se dit « perplexe » devant les motivations avancées par le ministère de l'intérieur pour justifier son opposition au projet du groupe Partouche, avance l'hypothèse d'un « règlement de comptes politique ». « Depuis toujours, les ministres de l'intérieur, de droite comme de gauche, ont été tentés d'accorder l'implantation de casinos en fonction de la couleur politique des municipalités, affirme-t-il. Ainsi, après les dernières municipales, qui ont vu Lyon basculer à gauche, M. Vaillant a autorisé le groupe Partouche à exploiter deux cents machines à sous dans son nouvel établissement lyonnais, Le Pharaon, et ce alors que la commission supérieure des jeux n'avait donné son avis favorable que pour cent machines ! » Dans l'entourage du ministre de l'intérieur, on qualifie ces accusations d'« absurdes » : « Les décisions d'autorisations sont prises sur des critères uniquement techniques », fait-on valoir.

Fabrice Lhomme

Trois ans de prison assortis de sursis requis contre le policier toulousain responsable de la mort d'Habib

Le décès de l'adolescent, fin 1998, lors d'une interpellation, avait été suivi d'émeutes dans le quartier du Mirail

Le brigadier Henri Bois comparait, mercredi 8 août, devant le tribunal correctionnel de Toulouse pour homicide involontaire après le décès,

fin 1998, du jeune Habib, lors d'une tentative d'interpellation mouvementée pour vol de voiture. Alors que l'avocat de la famille a estimé que l'affai-

re relevait d'une cour d'assises, le procureur de la République a requis trois ans de prison « éventuellement assortis de sursis » à l'encontre du policier.

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Le coup de feu qui a tué le jeune Habib Ould Mohamed dans la nuit du 12 au 13 décembre 1998 et qui a provoqué, les jours suivants, dans le quartier de la Reynerie les affrontements les plus violents que Toulouse a jamais connus, a-t-il été tiré « involontairement » lors d'une interpellation mouvementée, comme le prétend son auteur, le brigadier Henri Bois, et comme l'instruction l'a établi après vingt-sept mois d'enquête et d'expertise ? C'est la question posée au tribunal correctionnel de Toulouse, réuni mercredi 8 août sous la présidence d'Alain Birgy, devant lequel le policier comparait pour homicide involontaire. Pour l'avocat de la famille d'Habib, M^e Simon Cohen, et pour la plupart des jeunes de ce quartier sensible du Grand Mirail, dont plusieurs dizaines assistaient calmement à l'audience, les circonstances de la mort de cet adolescent de dix-sept ans ne sont pas claires. Aussi M^e Cohen a-t-il demandé la requalification des charges contre le brigadier Bois en « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », estimant que le tribunal correctionnel devait se déclarer incompétent et que l'affaire relevait de la cour d'assises.



PROCÈS

« Je ne suis pas fautif », a déclaré le brigadier, qui, à quarante-quatre ans, bénéficie d'états de service exemplaires pour les seize années qu'il a passées dans la police, et qui est décrit par les psychiatres comme « peu agressif ». « Le coup de feu a échappé quelque part, je ne sais pas comment ça s'est passé », plaide-t-il, en insistant, avec ses défenseurs, sur les difficultés de plus en plus grandes des policiers, confrontés à de jeunes délinquants qui refusent d'obtempérer.

Les faits, réexaminés avec précision par le tribunal, ne sont contestés par personne. Habib et un de ses amis, Amine, sont surpris en flagrant délit de vol d'une voiture, à 3 h 30 du matin, sur un boulevard de Toulouse. Une patrouille de quatre policiers en uniforme, dirigée par Henri Bois, les bloque en voiture. Le brigadier et un auxiliaire, Jean-Luc Barrière, descendent de leur véhicule. Le jeune Amine réussit à s'enfuir en courant tandis qu'Habib, resté au volant, essaie de forcer le passage. Le brigadier Bois sort alors son arme et, avec sa main gauche, tente d'immobiliser le conducteur. Une « échauffourée » s'ensuit à l'intérieur de la voiture des jeunes gens. Habib se dégage et prend à son tour la fuite. Les policiers le cherchent mais ne le trouvent pas. A 4 h 50 du matin cependant, une passante le découvre mort sous une voiture, à moins de cent mètres de là, la poitrine perforée d'une balle de revolver, celui d'Henri Bois.

Deux coups de feu ont été tirés pendant la tentative d'interpellation. Un « en l'air » par accident, sans conséquence, par le policier auxiliaire. L'autre, « à bout touchant », mortel pour Habib, par Henri Bois, précise le brigadier. Il dit n'avoir pas eu conscience de tirer, reconnaît juste avoir entendu un « claquement » au moment de « l'échauffourée ». Il ne vérifiera son arme qu'après, au moment de la découverte du corps d'Habib.

CONFUSION ET PRÉCIPITATION

« Comment se peut-il qu'un policier aussi expérimenté que vous, qui tient son arme à la main et qui entend un claquement, ne vérifie pas son arme immédiatement ? », demande le président du tribunal. Le brigadier proteste de sa bonne foi, attribuant son erreur à la confusion et à la précipitation de l'action. Il n'aurait eu connaissance que du tir de son auxiliaire, que celui-ci lui a immédiatement avoué. Pour le protéger, il n'en fait pas état par radio. « Je lui ai dit : "Ne t'en fais pas, il n'y a pas de blessés, on n'en parle pas" », explique le brigadier.

« Escamotage », proteste la partie civile, qui estime que cette dissimulation peut en cacher d'autres. M^e Cohen relève dans sa plaidoirie un certain nombre d'« ambiguïtés » et s'interroge : « N'a-t-on pas laissé Habib mourir dans son sang ? » En conséquence, il demande une « qualification criminelle des faits » pour que la cour d'assises puisse « en toute compétence faire la lumière ».

Jean-Paul Besset

Retards, inconfort, les pèlerins de Lourdes reprochent à la SNCF des négligences

À L'APPROCHE du 15 août et des nombreuses manifestations organisées à Lourdes (Hautes-Pyrénées) pour la fête de l'Assomption, la direction du sanctuaire marial ne cache pas son inquiétude : l'acheminement par train des pèlerins risque une nouvelle fois de poser de sérieuses difficultés. Les responsables diocésains semblent unanimes : la SNCF ne respecte pas ses engagements.

En 2000, 359 863 personnes se sont rendues à Lourdes par train spécial, dont 22 863 malades. De tels chiffres impliquent une organisation sans faille. Or les problèmes logistiques sont nombreux : multiples retards des trains, à l'aller comme au retour, heure du départ communiquée quelques jours à l'avance et état sanitaire des rames souvent déplorable. Une situation que dénonce sans réserve Jean-François Monnory, secrétaire général des sanctuaires de Lourdes : « Les diocèses communiquent à la SNCF les dates de pèlerinage un an à l'avance. Les organisateurs, eux, peuvent recevoir les horaires du train trois à quatre jours avant le départ, s'indigne-t-il. Et une fois l'heure connue, il est inutile de se dépêcher : les trains ont fréquemment deux ou trois heures de retard, parfois même cinq ou six. »

Les responsables de pèlerinage diocésain, qui ne disposent souvent que de quelques jours pour annoncer les horaires de train à plusieurs centaines de personnes, voient leur tâche lourdement compliquée. Guy Lemasle, directeur

des pèlerinages pour le diocèse d'Evreux (Eure), est rentré de Lourdes mardi 7 août. Il ne cache pas sa colère : « Nous sommes partis à 690, dont 130 malades. J'ai connu l'heure du départ très tard, ce qui m'a contraint à organiser le service de car de ramassage, pour les pèlerins qui habitent les environs d'Evreux, au dernier moment. J'ai été cheminant pendant trente-sept ans mais j'ai réellement l'impression qu'aujourd'hui la SNCF a quelque peu perdu la notion de service public. »

UN MATÉRIEL ADAPTÉ POUR LES MALADES

Le problème est encore plus épineux pour les malades, dont le transport nécessite un matériel ferroviaire adapté. La SNCF dispose de vingt-sept voitures-ambulances, dans lesquelles sont installés des équipements médicaux lourds, comme des appareils respiratoires. Lorsqu'ils sont installés dans une rame de TGV, les malades ont rarement à se plaindre. Mais il en va autrement pour les trains Corail : « Le matériel est totalement désuet et les conditions sanitaires laissent à désirer. Par ailleurs, nous avons besoin d'eau chaude pour les malades. Or, à l'aller, nous n'avons pas eu accès à la voiture-bar, et personne, à la SNCF, n'a accepté de se déplacer pour remédier à ce problème. Quant à la climatisation, elle est tout simplement inexistante », se plaint M. Lemasle.

Certes, entre la SNCF et la direction du sanctuaire, le divorce n'est pas encore consommé, mais les tensions s'affichent de plus en plus net-

tement. Dans un communiqué, M. Monnory et Dominique Aucremanne, président de la commission ferroviaire, déclarent : « A l'heure actuelle, les engagements [de la SNCF] sont loin d'être respectés. Mais [nous continuons] à travailler dans un partenariat loyal, efficace et constructif. Un devoir de vigilance nationale continue à s'imposer dans la gestion quotidienne du transport des pèlerins à Lourdes. »

Quant à l'entreprise publique, elle affirme prendre en compte ces reproches et tente de ménager les responsables des pèlerinages, qui leur apportent chaque année 350 000 clients. Elle a fait quelques propositions pour l'avenir : « La SNCF réfléchit sur une nouvelle organisation du service des pèlerinages (...). Un "guide du pèlerin" sera par ailleurs disponible dès l'année 2002 pour présenter l'offre spécifique proposée pour ce type de déplacement », promet la direction.

Pour l'heure, l'entreprise ferroviaire tente de mettre fin à la rumeur, très répandue à Lourdes, selon laquelle une partie des TGV jusqu'ici affectés pour les pèlerinages dans la cité mariale aurait servi à combler le manque de rames sur la nouvelle liaison Paris-Marseille. Une thèse formellement démentie par la SNCF : le TGV Atlantique, qui achemine les pèlerins vers Lourdes, ne peut circuler sur les voies empruntées par le TGV Méditerranée, dont les pentes atteignent jusqu'à 3 %.

T. M.

La Confédération paysanne durcit ses actions contre les OGM

À QUELQUES JOURS de l'ultimatum fixé au gouvernement, le 12 août, pour qu'il procède à l'arrachage des essais de cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en plein champ, la Confédération paysanne hausse nettement le ton. Le syndicat a annoncé son intention de boycotter une réunion de travail prévue jeudi 9 août à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) dans le but d'élaborer un « projet de la charte sur la transparence des essais OGM », la qualifiant de « mascarade de concertation ». Ce projet avait été lancé par le gouvernement le 25 juillet, deux jours après la révélation, par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), de la présence de faibles traces d'OGM dans 41 % des échantillons de maïs conventionnels testés (Le Monde du 26 juillet). L'Afssa s'interrogeait alors sur la lente dissémination des OGM, malgré l'instauration d'un moratoire en 1997. Une première réunion a eu lieu le 2 août, en présence d'une quarantaine de représentants d'associations de défense de l'environnement, de consommateurs, d'instituts de recher-

che, de semenciers, de syndicats agricoles et d'administrations.

Selon la Confédération paysanne, la réunion du 9 août est une « manœuvre des deux ministères pour faire croire (mais un peu tard) les essais de cultures transgéniques s'effectuent avec l'accord des organisations de paysans, d'environnementalistes et de consommateurs ». « Cette concertation tombe du ciel, au moment où nous avons lancé un ultimatum. Nous avons le sentiment qu'on veut nous couper l'herbe sous le pied », explique Bernard Moser, l'un des porte-paroles du syndicat. La Coordination rurale a également annoncé qu'elle boycotterait cette réunion.

« DE LA POUDRE AUX YEUX »

Du côté des associations, Greenpeace ne se rendra pas non plus à la réunion à la DGAL. « Cette charte est une façon de faire accepter les OGM », affirme Dominique Papon, chargé du dossier dans cette organisation. D'autres associations, absentes pour des raisons techniques, expriment les mêmes craintes. Selon Jacques Caplat, de la

Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FNAB), « la transparence n'a de sens que si elle permet d'apporter des garanties. Sinon, c'est de la poudre aux yeux. Nous souhaitons que les OGM, s'ils sont acceptés, laissent la place au choix et à la réversibilité des choix ». Chez France Nature Environnement (FNE), à l'origine des recours en justice qui ont conduit le ministère de l'Agriculture à rendre publique la liste des sites des essais OGM, Christian Hosy s'interroge : « Ce projet de charte est une bonne chose, mais nous craignons que le ministère, en focalisant sur cette question de l'accès à l'information, ne passe les problèmes de fond sous silence. » La Confédération paysanne entend utiliser la manière forte. « Après le 12 août, nous tiendrons nos promesses », prévient M. Moser. Alors que des essais de cultures d'OGM ont lieu dans une cinquantaine de départements, le syndicat affirme avoir mobilisé ses troupes et espère mener au moins une action dans chaque département concerné.

Gaëlle Dupont

Pour la première fois, un médecin prescripteur mis en examen dans l'affaire de l'hormone de croissance

LA JUGE Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui instruit au Palais de justice de Paris les principaux dossiers de santé publique, a mis en examen, mercredi 8 août, pour « homicide involontaire », le docteur Michèle Gourmelen, dans le cadre de l'affaire de l'hormone de croissance, indique Le Figaro dans son édition du 9 août. Ancien interne des hôpitaux de Paris, praticien hospitalier et maître de conférence des universités, M^{me} Gourmelen a été mise en cause dans un rapport remis par deux experts à la juge d'instruction, le 26 juin. Ces derniers critiquent le diagnostic et les choix thérapeutiques de ce médecin vis-à-vis d'un de ses anciens patients, Sébastien Birolo, décédé en mars 1997 à l'âge de dix-neuf ans de la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Sébastien Birolo, dont les parents, défendus par M^e Bernard Fau, avaient déposé plainte contre X en 1998, fait partie des 80 victimes qui ont été traitées avec des hormones de croissance contami-

nées dans les années 1980. Les hormones incriminées avaient été produites à partir de poudre d'hypophysaires extraites de cadavres, en France et dans les pays de l'Est.

« OBSTINATION DANS L'ERREUR »

Dans leur rapport, dont Le Figaro publie des extraits, Marc Girard et Serge Kernbaum, experts près la cour d'appel de Versailles, affirment notamment que Stéphane Birolo n'aurait jamais dû être traité aux hormones de croissance. « La croissance de Sébastien [était] normale, au sens clinique et statistique du terme », expliquent-ils. Les deux experts s'étonnent que le D^r Gourmelen ait « décidé de son seul chef » de prescrire au jeune garçon des hormones afin de combler des troubles hypoglycémiques. Le traitement pour hypoglycémie sévère, observent-ils, est réservé aux nouveaux-nés sur une courte période. Or, Sébastien a été traité de 4 à 17 ans. « Pareille initiative individuelle est scientifiquement, réglementairement et éthique-

ment inacceptable », tranchent les experts. Ils reprochent également au médecin d'avoir persisté dans un traitement qui, pourtant, semblait au fil de mois de moins en moins adapté au jeune patient. « L'erreur d'indication était tellement évidente qu'elle aurait dû conduire à l'interruption du traitement dès les premiers mois », affirment les experts, qui concluent que « cette obstination dans l'erreur n'est en rien imputable à la science médicale de l'époque et tient à un facteur personnel, l'aveuglement de M^{me} Gourmelen. »

Ouverte en 1990, l'instruction sur l'affaire de l'hormone de croissance, qui comporte plusieurs volets, a déjà donné lieu à une dizaine de mises en examen. Jean-Claude Job, l'ancien président de France-Hypophyse, l'association chargée de la collecte et du contrôle d'attribution des hormones de croissance, fait partie des personnes poursuivies. Le docteur Gourmelen est le premier médecin prescripteur à être mis en examen dans ce dossier.

Dominique Voynet estime qu'une amnistie en Corse « n'est pas d'actualité »

La secrétaire nationale des Verts tente de mettre un terme aux divergences exprimées dans son parti

L'ancienne ministre de l'environnement a improvisé une conférence de presse, mercredi 8 août, pour « fixer la position de tous les Verts » sur la

question d'une amnistie en Corse. Cette initiative intervient après que plusieurs dirigeants écologiques ont polémique sur la nécessité d'une

amnistie. Le débat n'est pas pour autant clos chez les Verts, puisqu'ils devraient en reparler lors de leur université d'été, fin août.

POUR sa première déclaration publique en tant que secrétaire nationale des Verts, l'ancienne ministre de l'environnement, Dominique Voynet, rêvait sans doute d'une passe moins délicate. C'est pour remettre de l'ordre dans son parti qu'elle a dû, au débotté, convoquer, mercredi 8 août, en fin de journée, une conférence de presse. Objectif : tenter de fixer une ligne – « la position de tous les Verts », a-t-elle précisé –, après les remous suscités par les déclarations favorables à une amnistie en Corse de deux responsables des Verts, et non des moindres : Jean-Luc Bennahmias, son prédécesseur à la tête du parti, et Alain Lipietz, leur candidat à l'élection présidentielle.

Présent aux Journées internationales de Corte, le premier avait affirmé, le 5 août, que l'amnistie, réclamée par les nationalistes, serait « évi-

demment (...) l'aboutissement du processus de Matignon ». « Y compris, avait-il ajouté, pour les membres du commando Erignac ». Mardi 7 août, M. Lipietz avait abondé dans ce sens en estimant que la question de l'amnistie « ne se discutait même pas ». « Dans l'histoire, quand on termine une guerre civile, il y a une amnistie » (Le Monde du 9 août).

Devant l'émotion suscitée par ces déclarations, dont se sont immédiatement réjouis les nationalistes, et face aux rappels à l'ordre de responsables socialistes, M^{me} Voynet s'est donc résolue à s'exprimer à son tour. « L'amnistie n'est pas d'actualité, a-t-elle tranché. C'est un sujet qui sera peut-être débattu dans quelques années, par les parlementaires auxquels il revient d'examiner une éventuelle loi d'amnistie afin de parachever et consolider un processus de paix ».

Pour les crimes de sang, M^{me} Voynet n'a pas exclu formellement qu'une telle mesure puisse les concerner. S'agissant du sort des assassins du préfet Claude Erignac, elle a indiqué qu'« ils doivent être arrêtés, puis jugés », et que c'est « à la justice » de dire ce qui relève « du politique » et du crime ou du délit « de droit commun ». « Poser, aujourd'hui, la question de l'amnistie à propos des assassins du préfet Erignac a quelque chose de scandaleux », a poursuivi l'ancienne ministre, qui « comprend la colère de M^{me} Erignac ».

Les Verts « ont fait partie des plus fidèles soutiens au processus de Matignon », a encore déclaré M^{me} Voynet, qui note que la Corse reste un « sujet sensible sur lequel il est facile de parler trop vite ». Son fidèle, M. Bennahmias, auquel elle a succédé, en juin, après avoir été élue de justesse au poste de secrétaire nationale, et M. Lipietz, dont elle a soutenu en sous-main la candidature à l'investiture, sont discrètement rappelés à l'ordre. « Ce n'est pas la

guerre en Corse », glisse-t-elle par exemple, en faisant ainsi allusion à la référence algérienne de M. Lipietz.

L'exercice est, il est vrai, difficile pour M^{me} Voynet, obligée de contredire ses proches et de se rapprocher, sur le fond, de la position de Noël Mamère, candidat malheureux à l'investiture. Un Noël Mamère qui refusait, hier, dans le Figaro, « l'amnistie en ce qui concerne les crimes de sang ». Cette position est partagée

Daniel Cohn-Bendit. « L'amnistie ne doit pas être un préalable, estime-t-il, mais l'un des bénéfices d'un règlement stable du dossier corse. Elle ne doit venir que si il y a arrêt définitif de la violence. Elle symbolisera alors un résultat politique où tout le monde est content. » Et M. Cohn-Bendit ajoute : « Après la guerre d'Algérie, on a bien été jusqu'à amnistier les projets d'assassinat du président de la République ou les tentatives d'insurrection contre l'Etat. »

Un débat qui provoque l'embarras des élus de l'île

En Corse, tout le monde se tait. Le débat sur l'éventualité d'une amnistie des prisonniers nationalistes provoque la gêne silencieuse des élus locaux et renforce l'expectative prudente de la population. Les parlementaires et les élus territoriaux préfèrent ne pas prendre l'initiative de s'exprimer sur le sujet. Ils attendent de connaître la tendance de la rue. Il en fut ainsi après l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998.

Mardi 7 août, Paul-Antoine Luciani, président du groupe communiste de l'Assemblée de Corse, avait cependant critiqué la « surenchère » des nationalistes. « Les nationalistes savent très bien que ni le rapprochement des détenus ni l'amnistie n'ont fait partie des discussions qui, durant douze semaines, ont permis aux élus insulaires de dialoguer avec le gouvernement », avait estimé M. Luciani dans un entretien à l'Humanité. Favorable aux accords de Matignon, l'adjoint au maire d'Ajaccio a ajouté qu'à ses yeux les nationalistes « ne sont donc pas fondés à exercer les pressions qu'ils exercent aujourd'hui pour tenter d'accréditer l'idée d'une prétendue "délégation" du gouvernement à leur égard ». – (Corresp.)

par Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. « Je souhaite qu'en qualité de secrétaire nationale, Dominique Voynet, qui est probablement en vacances, affirme sur cette question la position des Verts », avait déclaré le député de la Gironde. M^{me} Voynet, qui n'était plus en vacances, s'est exécutée.

La patronne des Verts n'en a pas, pour autant, forcément terminé avec un sujet qui devrait alimenter, fin août, les débats de l'université des Verts de Lamoura (Jura). « Pour moi, il serait malhonnête de dire qu'il n'y aura pas débat après le règlement du dossier », a ainsi déclaré au Monde, mercredi, le député européen

Jeudi, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, ainsi que le premier secrétaire du PS, François Hollande, ont réaffirmé que « l'amnistie n'est pas à l'ordre du jour ». « Elle n'a pas été traitée dans les discussions de Matignon et ne figure donc pas dans le relevé de conclusions du 20 juillet 2000 », a rappelé M. Vaillant dans un entretien au Parisien, tandis que M. Hollande déclarait, sur RTL, que « la question de l'amnistie ne peut pas être évoquée comme un préalable ou comme un chantage ».

Christine Garin

► www.lemonde.fr/corse

Voie sur berge à Paris : Bertrand Delanoë assigné pour « voie de fait »

Le substitut du parquet parle de « poisson d'avril »

« UN AMUSANT poisson d'avril. » C'est avec ce commentaire que le premier substitut du parquet de Paris, Pierre Dillange, a demandé au juge des référés de se déclarer incompétent dans une affaire concernant la fermeture des voies sur berge à Paris. Exaspéré par les embouteillages entraînés par l'interdiction de la circulation automobile de la voie Georges-Pompidou, sur la rive droite de la Seine, un avocat de la capitale a en effet assigné en référé le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, et le préfet de police, Jean-Paul Proust. M^{me} Michel Fleury estime que la mesure de fermeture de quatre kilomètres de voie sur berge, du 15 juillet au 15 août, est illégale et a pour but de créer volontairement des bouchons, afin de décourager les Parisiens de prendre leur voiture. « Cette mesure portant atteinte à la liberté de circuler, constitue une voie de fait, alors que le ralentissement éventuel d'ambulances ou de véhicules de pompiers est susceptible de causer mort d'homme », affirme M^{me} Fleury. Il cite à l'appui de sa démarche une déclaration d'Yves Contassot, adjoint Vert au maire de Paris, parue dans l'hebdomadaire Marianne. L'élue y affirmait : « Ce n'est qu'en leur faisant

vivre l'enfer que nous obtiendrons des automobilistes qu'ils renoncent à leur bagnole. » M^{me} Fleury, qui a déposé l'assignation en référé en son nom propre, a reçu l'appui de la Fédération française des automobiles clubs. La voie Georges-Pompidou a été réservée aux piétons et aux cyclistes du 15 juillet au 15 août, par un arrêté préfectoral du 13 juillet, fondé sur une délibération municipale de la nouvelle majorité de gauche, élue en mars.

« CONCEPTION FANTASISTE »

Le substitut Pierre Dillange a indiqué, mercredi 8 août, qu'il n'avait « jamais entendu développer une conception aussi fantaisiste de la voie de fait », avant de parler d'une « plaisanterie ». Il a souhaité, de même que M^{me} Alexandre Martin-Connèze, avocat du préfet de police, et M^{me} Stéphane Desforges, avocat du maire de Paris, que le juge des référés condamne M^{me} Fleury au franc symbolique et à la publication de l'ordonnance dans trois journaux différents, en raison du caractère selon lui « abusif » de la procédure. Pour M^{me} Fleury, les réquisitions du procureur sont « politiques ». L'ordonnance devait être rendue jeudi 9 août à 14 heures.

Bretagne : l'UDB est contre l'amnistie des crimes de sang

L'Union démocratique bretonne (UDB, gauche autonomiste) a estimé, mercredi 8 août, dans un communiqué, que « l'amnistie des crimes de sang perpétrés en Corse serait un encouragement aux pratiques terroristes ». « Si le recours au terrorisme devait s'avérer le chemin le plus court pour satisfaire des revendications politiques, comment dissuader des stratégies comparables dans d'autres territoires ? », s'interroge le porte-parole de l'UDB, Christian Guyonvarc'h. Sept militants indépendantistes bretons sont en détention provisoire depuis 15 à 22 mois dans le cadre des enquêtes sur l'attentat meurtrier du McDonald's de Quévert, dans les Côtes-d'Armor, en avril 2000, et sur le vol d'explosifs de Plévin, en septembre 1999.

Une nouvelle action du commando « anti-platanes » relance la polémique

DES PLATANES le long d'une route : voilà bien une image typique de nos campagnes. Et depuis plusieurs années, le fracas de tôle d'une voiture ou d'une moto qui vient terminer sa course en s'écrasant contre des troncs immobiles met mal à l'aise les consciences. Car si abattre un arbre est perçu comme un « scandale », ne rien faire contre un fléau meurtrier l'est tout autant.

La polémique a été relancée mercredi 8 août lorsqu'on a découvert les 66 platanes entaillés à la tronçonneuse sur les bords de la route entre Vic-en-Bigorre et Rabastens-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Un « commando anti-platanes » a revendiqué l'action dans une lettre adressée à France 3. Le commando estime « que les choses n'ont pas avancé depuis juin », faisant le rapport direct avec 96 arbres endommagés de la même façon sur la même route dans la nuit du 26 au 27 juin. Un groupe d'inconnus entendait alors protester contre la mort d'un jeune motard venu s'encaster sur un arbre après avoir perdu le contrôle de son engin la semaine précédant la pre-

mière opération. « Marre, c'est notre sentiment après qu'un jeune de 21 ans a perdu la vie encore une fois contre un platane (...) », affirmait alors une lettre déposée auprès de La Dépêche du Midi.

Dans leur nouvelle revendication, les membres du commando disent qu'il faut continuer à faire pression sur Jean Glavany, ministre de l'agriculture et vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées. Au lendemain de la première action, le ministre s'était pourtant refusé à toute condamnation, assurant que les platanes des bords de routes étaient « des dangers publics ». Ces propos avaient suscité une levée de boucliers de la part d'associations de défense de l'environnement, notamment Arbres-routes. « Les propos de M. Glavany, avait estimé sa présidente Chantal Fauché, encouragent indirectement les comportements dangereux sur la route. »

Le ministre jugea bon d'expliquer sa position dans Le Figaro, le 14 juillet : « Je confirme qu'une sortie de route dans un champ, dans des haies ou des arbustes n'a pas les conséquences aussi drama-

tiquement inéluctables qu'une sortie de route qui s'achève contre un platane. » M. Glavany réaffirmait sa position pour un abattage sélectif des arbres. Selon lui la forêt française a doublé depuis le XIX^e siècle et croît au rythme de 50 000 hectares environ par an. « Toucher à un arbre, jeune ou vénérable, est un sacrilège. Autant notre société accepte tacitement les chiffres de 7 000 morts sur les routes chaque année, autant le remplacement de quelques dizaines d'arbres est perçu comme un sacrifice et leur cause mobilise souvent plus d'énergie que le respect des limitations de vitesse et du Code de la route », écrivait-il.

Au lendemain du nouveau « massacre » de Vic-en-Bigorre, l'association Arbres-routes, a réitéré sa condamnation des propos de M. Glavany et des « irresponsables » qui veulent s'en prendre « aux effets sans jamais vouloir en rechercher les causes, qui relèvent généralement d'un taux d'alcoolémie élevé, de la fatigue et de l'excès de vitesse ».

Ch. C.



Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 11 DATÉ 12-13 AOÛT 2001

FAITES VOS JEUX ! par José-Alain Fralon

De 7 à 77 ans, qui n'a jamais joué à un jeu de société ? Jeu de l'oie, Scrabble, Cluedo, Trivial Pursuit, Monopoly..., les jeux qui remportent le plus gros succès sont le reflet de la société et d'une époque. Pendant une semaine, à travers leur histoire, leur évolution et le portrait de quelques « mordus », Le Monde vous dévoilera les clés de la réussite de ces jeux de société.

Le Monde

En Bigorre, chaque vallée est une petite patrie

Dans les Pyrénées centrales, un pays rude, surtout l'hiver, les montagnards savent aussi faire la fête. Les visiteurs y sont toujours bien accueillis pourvu qu'ils se montrent respectueux des beautés du pays et des gens qui y vivent

TARBES

de notre envoyée spéciale

Il faut s'obstiner, pour faire parler un Bigourdan de la Bigorre. Ici, dans les Pyrénées, et comme dans toutes les montagnes du monde, ce qui compte, c'est la vallée, le village, le coin de terre où l'on a pris racine. Sur une carte, les vallées parallèles qui découpent la Bigorre semblent proches. Mais une fois parcourues les longues routes en lacets, on comprend qu'elles se connaissent mal. Val d'Azun, vallée de Cauterets, de Barèges, de Campan, d'Aure, du Louron ou de la Barousse... Leurs habitants prennent plaisir à répéter les syllabes familières et aimées. Chacun pense que sa vallée est la plus belle. « Ce n'est pas qu'on le pense, c'est que c'est vrai ! », affirment les montagnards.

Ils se retrouvent dans le piémont, à Argelès-Gazost, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre ou Tarbes, pour se ravitailler. Les anciens quittent rarement leur village. Les gendarmes à cheval de la vallée de Luz-Saint-Sauveur ou le facteur leur remontent souvent des médicaments. « Le pays est dur. L'hiver, on peut rester bloqué dix jours par la neige », raconte Alain, l'un des gendarmes. Le voisin est donc sacré, la solidarité une évidence, parfois une question de survie. En revanche, on rivalise entre villages et entre vallées. « Le rugby, vraie institution, a fortifié et pris en compte l'esprit de clocher. Les matches sont des joutes réglementées entre

villages », avance Jean-François Soulet, historien des Pyrénées.

Bigorre est le nom de ce kaléidoscope de micro-pays. Le comté, créé en 819, était beaucoup plus petit que l'actuel département. Le comté des Quatre-Vallées (Aure, Neste, Barousse et Magnoac) a été ajouté à la Bigorre pour former le département des Hautes-Pyrénées à la Révolution, grâce au député tarbais Bertrand Barère, qui ne voulait pas voir son pays rattaché au Béarn voisin. Aujourd'hui, tous les habitants du département (un peu plus de 220 000 habitants) se disent Bigourdans. Et, en cherchant bien, se trouvent des points communs.

On n'échappe pas à l'ancestrale rivalité avec le Béarn, qui remontait aux guerres de religion. Béarn protestant contre Bigorre catholique, lutte contre les ambitions annexionnistes de leurs voisins... Les Bigourdans gardent du passé des dictons acides. « Faux, mais courtois », dit-on du Béarnais. Cependant, ils n'y croient plus. « Cette rivalité, c'est pour faire joli. On aime bien la mettre en avant, mais on a beaucoup de ressemblances », reconnaît le gendarme - bigourdan - Eric. Son collègue, béarnais, approuve. Selon M. Soulet, « l'esprit de résistance » bigourdan, dont le pays est si fier, s'exprime surtout contre l'Etat. La Bigorre n'a été rattachée au royaume de France qu'en 1607. Après la Révolution et la suppression des coutumes et privilèges locaux,

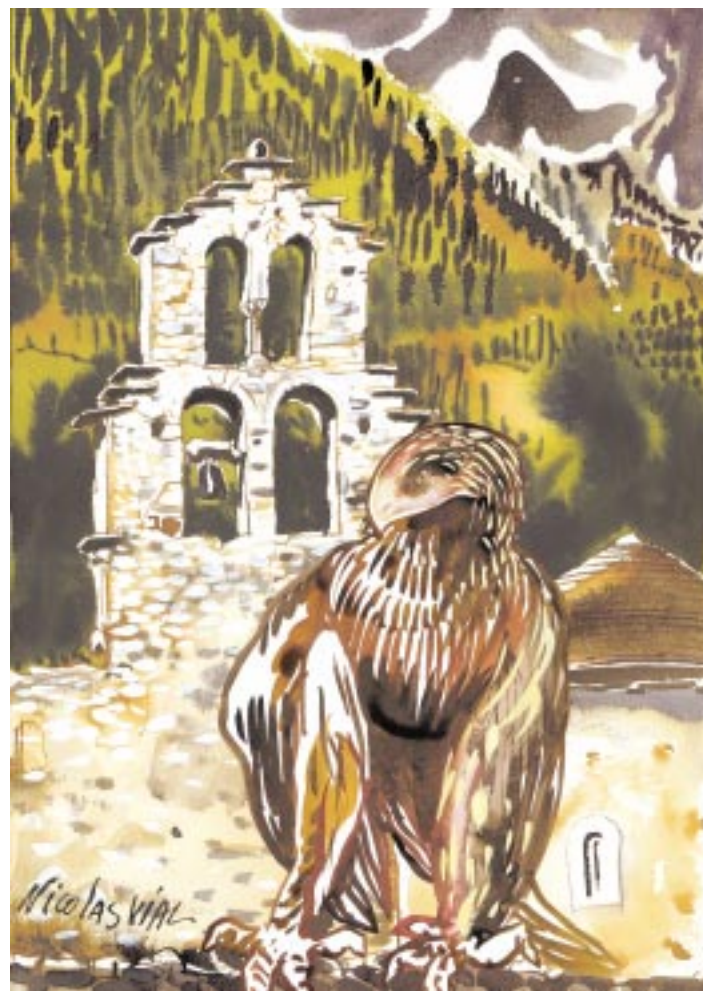
l'intégration a été difficile. « La résistance s'est organisée pour survivre, le nouvel ordre remettait en question l'équilibre des populations pyrénéennes », ajoute l'historien. Selon lui « la méfiance envers la nouveauté et l'Etat est toujours forte ».

Pour mieux parler du pays, Jean-Claude Viau a invité quelques amis autour d'une table bien garnie, manifestation parlante de ce que l'on appelle « la convivialité

« Ici, le milieu naturel est beau, intéressant, presque intelligent »

bigourdane ». Originaire des Baronnies, une petite région de collines, il est cheminot dans la plaine et chanteur montagnard. Portant le béret en pointe et parfois la chemisette hawaïenne, il sillonne le monde avec son groupe, les Bandolets (les bandits en occitan), en reprenant les chants polyphoniques séculaires des bergers. « 99 % de notre culture, c'est la montagne », dit Jean Joly, un ami agriculteur et guide. Et la fête. Et toute fête finit par des chants de bergers.

Un autre convive, Jean-Pierre Mourin, originaire de Mayenne et « marié à une fille des Baronnies », tient Le Métro, seul café bigourdan de Paris. Il y organise des soirées mémorables, « où l'on oublie les querelles de villages » autour d'un repas. C'est M. Viau qui lui monte les produits du pays. Parmi



eux, le porc noir de Bigorre, race élevée dans les Baronnies, devenue à la mode : la côte de porc noir est servie dans presque tous les restaurants bigourdans.

On entend souvent le patois dans les montagnes, surtout chez

les personnes âgées. Une autre langue est aussi parlée couramment, toutes générations confondues : l'espagnol. « Deux policiers de la Guardia civile sont en stage avec nous », raconte Alain, le gendarme. « Ils sont étonnés de l'accueil

s'établir, leur arrivée reste une opération délicate. « Beaucoup de gens qui ne sont pas d'ici sont séduits pas le site et voudraient s'installer, mais ils n'ont pas la porte ouverte. » On peut être accepté au pays toy, jamais intégré. « Dans d'autres vallées, c'est différent », affirme Sylvie.

Les Bretons Serge et Josée Thorez, eux, se sont installés dans le val d'Azun, il y a sept ans, après avoir acheté une grange qu'ils ont transformée en gîte. « Au début, on nous a sans doute pris pour des fous, même si l'on a été bien accueillis. Ils ont été étonnés du résultat », raconte Josée, émerveillée de la « gentillesse » des gens. Les Bretons font maintenant partie de la vallée. Les dames âgées du village leur ont même appris à tuer et à cuisiner le cochon.

Ga. D.



PROFIL

UNE VOYAGEUSE EN PAYS TOY

Sylvie Laporte, la jeune patronne de l'hôtel Compostelle à Gavarnie, aime faire la causette aux clients de passage. Comme les autres natifs de Gavarnie, elle est toy. Ou, plutôt, à moitié toy. Sa mère est niçoise. « Depuis cinquante ans qu'elle vit ici, on ne l'appelle toujours pas par son prénom, c'est toujours la Niçoise », raconte la jeune femme. Le pays toy, c'est le fin fond de la Bigorre, la vallée qui court de Barèges à Gavarnie, en passant par Luz-Saint-Sauveur. Dix-sept villages auxquels on ne pouvait accéder, avant le XIX^e siècle, que par le col du Tourmalet, avant la construction d'une route sous Napoléon III. Le pays toy a gardé de cette époque la méfiance à

l'égard des étrangers et une mauvaise réputation. « Attention quand vous serez en pays toy ! », prévient-on dans la vallée, sur le ton de la blague. L'enfant du pays confirme : « Ici, c'est presque un système communautaire, on se suffit à nous-mêmes. On peut très bien vivre sans se préoccuper du reste du monde. » Quant à l'étymologie de « toy » elle reste controversée, même si la plupart des gens disent que cela veut dire « petit ».

Sylvie Laporte ne se conforme pas aux coutumes locales. Elle a vécu dans d'autres vallées, et même en Angleterre, pendant ses études d'hôtellerie. C'est récemment, au cours d'un de ses voyages, qu'elle a redécouvert la beauté de l'endroit où elle est née. « A six ans, j'allais chercher les chevaux à 5 heures du matin. » Elle randonne toujours pour son plaisir et se lie avec les nouveaux venus. Même s'il est plus facile de

Bloc-notes

- *Hautes-Pyrénées, Bigorre plus vraie que nature*, ouvrage collectif. Ed. Bonneton, 1998, 319 pages, 195 F (29,7 €).
- *Petite histoire de la Bigorre et des Quatre Vallées*, de René Escoula. Ed. Princi Nèguer, 2001, 189 pages, 98 F (14,9 €).
- *Henri Fédadou raconte*, de Georges Buisan. Ed. Cairn, 2001, 192 pages, 120 F (18,3 €).
- *Le Pic du Midi de Bigorre et son observatoire*, de Jean-Christophe Sanchez. Ed. Cairn, 1999, 334 pages, 130 F (19,8 €).
- *Roches et paysages des Pyrénées faciles à reconnaître*, de Philippe Mayoux. Ed. Rando, 1997, 91 pages, 49 F (7,5 €).
- *Le Légendaire Pyrénéen*, d'Anne Lasserre-Vergne. Ed. Sud-Ouest, 1995, 192 pages, 88 F (13,4 €).
- *Viatje*, Eths Bandolets, CD autoproduit, 1999.
- *A hum !!!*, Sangria gratuite, CD autoproduit, distribué par Agorila, 2001.
- *Immortels souvenirs. Chanteurs montagnards*, Alfred Roland, Agorila, 2000.
- *En l'annou d'aqueras qui tan haute soun*, Chanteurs pyrénéens de Tarbes, Agorila, 1999.

Aujourd'hui, les curistes sont moins romantiques et plus stressés

TARBES

de notre envoyée spéciale

Depuis longtemps, la Bigorre attire des « étrangers ». Bien avant la réfection de l'observatoire du pic du Midi, symbole de la vocation touristique du département, les foules ont sillonné la région. Et pas n'importe quelle foule : des monarques, des poètes, des célébrités. Les pionniers sont des curistes. Les thermes de Bagnères-de-Bigorre fonctionnent dès l'Antiquité. Au XVI^e siècle, Jeanne d'Albret compte sur ses eaux sulfatées calciques pour accroître sa fertilité.

Dans la seconde moitié du XVII^e, Madame de Maintenon, future maîtresse de Louis XIV, accompagne le dauphin malade aux eaux. « Chaque siècle a eu sa mode », raconte Philippe Mayoux, naturaliste bagnérais d'adoption. Au XVI^e, les eaux de Bagnères permettaient de lutter contre la stérilité ; au XVII^e, elles soignent les os fracturés au combat. Depuis le XVIII^e, les cures combattent les maladies nerveuses ou psychosomatiques. D'autres stations se spécialisent dans la guérison des rhumatismes, des reins et des maladies ORL.

BALS ET SPECTACLES

Bagnères, l'« Athènes des Pyrénées » est la plus célèbre des huit stations thermales de Bigorre (parce que la plus accessible). Toutes - Capvern-les-Bains, Cauterets, Argelès-Gazost, Barèges - connaissent leur apogée à l'époque romantique. Elles deviennent des rendez-vous mondains. Des hôtels, des restaurants, des casinos, des musées, des bibliothèques sortent de terre. On y organise des spectacles et des bals. Au XIX^e siècle, la « découverte » des montagnes pousse les citadins vers les cimes. Les stations thermales fournissent le gîte et le couvert aux premiers « pyrénéistes ».

Chateaubriand ou George Sand découvrent les gouffres « hideux » et les « affreux » sommets de Bigorre. Gavarnie inspire des poèmes à Hugo et Bau-

delaire. Les récits de voyage se multiplient. Hippolyte Taine publie en 1855 un *Voyage aux eaux des Pyrénées*, illustré de gravures de Gustave Doré. Le comte Henry Russell Killough, l'un des premiers grands pyrénéistes, baptise les sommets qu'il conquiert, avant d'écrire ses *Souvenirs d'un montagnard*. « Les Pyrénées ont été découvertes par la Bigorre », explique Philippe Mayoux. Et ce n'est pas fini. Les visions de Bernadette Soubirous à Lourdes, en 1858, vont attirer des millions de pèlerins, qui, après avoir visité la ville mariale, vont marcher vers les cimes. Le train arrive à Tarbes en 1866. Pour la satisfaction des touristes, les Bigourdans sont devenus commerçants, guides, porteurs, petits marchands ambulants.

Les Hautes-Pyrénées, département aujourd'hui affaibli par la crise des industries et où l'agriculture a perdu sa place dominante, dépendent surtout du secteur des services. L'orientation touristique précède de la Bigorre est encore très marquée, avec 16,7 millions de nuitées touristiques par an. Et Lourdes est la deuxième ville hôtelière de France. Les thermes font cependant moins recette qu'à l'époque romantique. La clientèle stagne autour de 30 000 curistes annuels. « Les raisons en sont connues, estime le géographe Christian Crabot, progrès de la médecine, concurrence de l'attrayante thalassothérapie, moindre remboursement par la Sécurité sociale et cadres vieillots de certaines stations malgré d'incontestables modernisations. » La « mode » en ce début de XXI^e siècle est aux cures de remise en forme. Les fatigués, les stressés viennent toujours chercher l'apaisement en Bigorre.

Ga. D.

DEMAIN
Le Queyras

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE** : l'augmentation du prix des terres s'est poursuivie en 2000, selon le ministère de l'agriculture, à un rythme moins important que les années précédentes. La hausse se monte à 4 % au total, mais d'importants écarts existent entre catégories de terres et régions. Le prix moyen des terres labourables atteint 23 700 F (3 613 €) par hectare, contre 16 400 F (2 500 €) pour les prairies naturelles. Le prix des vignes d'appellation contrôlée, surtout en Champagne, croît de nouveau de 10 % en 2000. La valeur de l'hectare se monte à 383 000 F (58 388 €), soit + 50 % en francs courants sur cinq ans.

■ **Le nombre de producteurs français** qui se sont reconvertis dans l'agriculture biologique l'an dernier a progressé de 14 % par rapport à 1999, portant leur total à 9 260, selon l'Observatoire national de l'agriculture biologique. L'Aveyron, la Lozère, la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont les principaux départements producteurs.

■ **ALSACE** : le dernier abattoir du Haut-Rhin, à Colmar, va fermer ses portes pour cause de vétusté et manque d'activité. Les 23 salariés devraient bénéficier d'un reclassement. Les principales victimes de cette fermeture sont les « petits » clients : aubergistes, fermiers ou particuliers pratiquant l'abattage rituel. Une manifestation d'agriculteurs est prévue jeudi 9 août.

qu'ils reçoivent. Les trois quarts des familles parlent leur langue, connaissent leurs coutumes. » Liens entre bergers, immigration pendant la guerre civile espagnole, départ de résistants français vers l'Espagne pendant la seconde guerre mondiale : les liens ont toujours été nombreux de part et d'autre de la frontière. Plus qu'avec la plaine.

Ce qui met d'accord les Bigourdans, c'est la beauté du pays. « On y trouve la totalité de ce qu'il y a de bien à voir dans les Pyrénées », dit Philippe Mayoux, naturaliste, bigourdan d'adoption. « Ici, le milieu naturel est beau, intéressant, presque intelligent. » Cirques de Gavarnie et de Troumouse, brèche de Roland, cascades du pont d'Espagne, mont Vignemale, point culminant des Pyrénées françaises (3 298 mètres), pic du Midi de Bigorre, col du Tourmalet : autant de lieux qui attirent régulièrement des flots de touristes. Sans oublier les stations de ski et les cinq millions de pèlerins qui visitent Lourdes chaque année. Les habitants des montagnes vivent désormais au rythme des transhumances touristiques. Ils savent accueillir les visiteurs, pourvu que ceux-ci montrent un peu de respect pour les lieux.

Même si la foule l'exaspère, Christian Bruzaud, patron des Glaciers à Gavarnie, garde « le respect des gens qui nous font vivre ». Sans touristes, la montagne serait vide. Les agriculteurs de montagne survivent grâce aux chambres d'hôtes ou se font guides. Les commerçants sont moniteurs de ski ou taxis. Les Bigourdans sont sportifs par passion et par nécessité. « Le gamin qui ne fait pas de ski, ici, il s'ennuie. Pour la musique, il faut aller à Luz ; pour le cinéma, à Tarbes », commente M. Bruzaud.

Le Béarnais Joseph Thirant garde un refuge à Gavarnie. Il apprivoise le pays par la marche - à la recherche de pierres gravées par les bergers - et la cuisine. Il prépare la garbure, spécialité locale aux choux, carottes, pommes de terre et haricots cuits avec du porc, pour ses randonneurs. « J'essaie de la préparer dans ses fourneaux. » En tablier devant ses fourneaux, il commente : « Pour se faire une idée, il faut en manger partout, elle n'est jamais la même. Certains y mettent de l'oignon, d'autres trouvent cela sacrilège, d'autres mettent du jambon, d'autres du canard. Moi, ce que j'y mets, c'est un secret. » La soupe de M. Thirant est bien épaisse, à la béarnaise. Se sent-il en exil dans cette vallée qui n'est pas la sienne ? « Je sais qu'il me faudra revenir un jour. Ce n'est pas pressé, j'ai tout mon temps. Mais je sais que je reviendrai. C'est inévitable, presque une obligation. »

Gaëlle Dupont

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CRETEIL
EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 9^{ème} chambre, le 21 mai 2001 - **Roland CHAOUAT** né le 10 mars 1946 (Age : 47 ans au moment des faits) à TUNIS, TUNISIE de Georges CHAOUAT et de Yvonne HAGGIAG, de nationalité française demeurant 52 Quai du Parc 94100 ST MAUR DES FOSSES, libre, a été condamné à : Emprisonnement délictuel - 12 mois avec sursis. Publication de la décision dans le J.O, le Monde, le Figaro. Affichage de la décision - 3 mois à la mairie du domicile. Infractions : Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt. Dissimulation de sommes - Fraude fiscale - courant 1993 et 1994 - à St Maur des Fossés, faits prévus par ART. 1741 AL.1, AL.2 C.G.I. et réprimés par ART. 1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART. 1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel, Le Greffier en Chef.

LORSQUE Hironobu Sakaguchi se lança dans la réalisation de son premier long-métrage, *Final Fantasy*, les créatures de l'esprit, il n'imaginait pas que les équipes techniques de ses studios de Hawaï devraient consacrer près du cinquième de leur temps à implanter et animer, scène après scène, les 60 000 cheveux bruns de la belle Aki, l'héroïne virtuelle du film : « Le calcul de cette seule animation pouvait accaparer jusqu'à 80 % de la puissance de nos ordinateurs. Parfois, je me demandais si nous n'aurions pas mieux fait de la dessiner avec les cheveux courts. » C'est une boutade : depuis la sortie du film aux Etats-Unis, le 11 juillet dernier, la chevelure souple et naturelle d'Aki est devenue le nouveau symbole du talent et du perfectionnisme de son créateur. Le film *Final Fantasy*, une aventure de science-fiction guerrière teintée de métaphysique new age, est entièrement constitué d'images numériques d'une qualité sans précédent : le réalisme de ses décors et de ses personnages est tel que, par moments, le spectateur a l'illusion de voir des prises de vue réelles.

Hironobu Sakaguchi n'est pas encore connu en tant que cinéaste, mais il est célèbre depuis longtemps comme créateur du jeu vidéo *Final Fantasy*, dont les versions successives se sont vendues dans le monde entier à plus de 33 millions d'exemplaires. Pourtant, il n'a pas le sentiment d'avoir changé de métier : « J'aime relever les défis que nous lancent les technologies de pointe. Et surtout, j'ai toujours rêvé d'inventer une nouvelle forme de divertissement, qui réaliserait la fusion entre la qualité visuelle du cinéma et la magie technologique du jeu vidéo interactif. » Adolescent, Sakaguchi rêve de devenir musicien, mais, par prudence, il entre à l'université pour étudier l'électronique. Là, il découvre par hasard les premiers jeux de rôle conçus pour l'ordinateur Apple II. C'est la révélation, il sera concepteur de jeux vidéo. Dès 1983, à vingt et un ans, il rejoint une petite entreprise d'informatique, filiale d'une compagnie d'équipements électriques, et se lance dans le développement de jeux pour micro-ordinateurs. D'emblée, il affirme sa préférence pour les jeux de rôle, qui racontent une histoire et font appel à l'imagination du joueur autant qu'à son adresse. Or sa société, qui s'appelle désormais Square, décroche un contrat avec le fabricant de consoles Nintendo, pour le développement de jeux d'action et de combat.

Sakaguchi se met au travail, sans enthousiasme : « Je n'aimais pas ce que je faisais. A mon sens, cela ne méritait même pas le nom de jeu. » Les affaires marchent mal, Sakaguchi se lasse et s'apprête à quitter Square pour retourner à l'université. Mais, auparavant, il veut se faire plaisir, et décide de créer un jeu de rôle totalement original. Par bravade, il le baptise *Final Fantasy*, son dernier rêve...

Sur une planète plongée dans les ténèbres et dévastée par des cataclysmes, l'humanité attend son salut de la venue prophétique des Quatre Guerriers, que le joueur incarmera tour à tour dans des combats épiques et interminables. La qualité visuelle est rudimentaire, mais le succès est immédiat : Square vend plus de 600 000 exemplaires de son nouveau jeu uniquement sur le marché japonais. Il est clair que le « rêve final » ne fait que commencer.

Sakaguchi développe aussitôt une suite à son aventure, qui sort quelques mois plus tard. C'est le début d'une longue saga : entre 1987 et 2001, Square produira dix épisodes de *Final Fantasy*, qui seront tous des succès commerciaux. A chaque fois, l'histoire et les personnages se renouvellent, mais les joueurs savent qu'ils retrouveront un univers fantastico-héroïque à la fois tendre et brutal, pétri de métaphores et de références mythologiques. Sakaguchi n'hésite pas à mélanger toutes les époques et toutes les cultures, depuis la Bible jusqu'aux mangas de science-fiction. En s'interrogeant sur le sens exact du mot *anglais fantasy*, il dévoile ses ambitions : « Est-ce un genre artistique, une structure de récit, un état d'esprit, une technique ? Pour moi, *Fantasy* est une évocation du merveilleux : l'impossible devient familier, et le familier devient nouveau et étrange... C'est aussi une exploration de l'inconnu, qui donne une forme intelligible aux questions essentielles autour du bien et du mal, du mystérieux et du magique. »

Plus qu'un jeu, chaque épisode de



Final Fantasy, rien que pour les yeux

● ● ● **L'EMPIRE DES JEUX VIDÉO**

Parce qu'il s'ennuyait dans une entreprise d'informatique, Hironobu Sakaguchi inventa un jeu de rôle inédit qu'il baptisa Final Fantasy. Un « rêve final » qui l'a mené au succès mondial et aux portes de Hollywood avec un film entièrement numérique, sorti le 11 juillet

Final Fantasy est un récit interactif plein de rebondissements extravagants, ponctué d'épreuves qu'il faut remporter pour progresser dans l'intrigue : énigmes, jeux de cartes, courses, combats singuliers... Selon le cas, le joueur incarne un gentil héros occupé à délivrer une princesse captive, un officier implacable en lutte contre des empires maléfiques, un mercenaire-écologiste chargé de détruire une entreprise multinationale aux visées totalitaires... En chemin, il croise une multitude de personnages secondaires, attachants ou irritants, loyaux ou félons – sans oublier les fameux Chocobos, autruches géantes dressées pour faire la course, que l'on retrouve dans différents épisodes. Bien sûr, il y a aussi des histoires d'amour impossible, ce qui explique peut-être le succès du jeu auprès du public féminin...

Grâce à l'arrivée en 1995 de la nouvelle console PlayStation de Sony, plus performante que ses concurrentes, Sakaguchi va pouvoir renforcer la dimension esthétique de son œuvre. Square s'éloigne de Nintendo pour travailler avec Sony, et Sakaguchi s'engage dans une nouvelle forme de narration, en ayant recours largement aux scènes dites de cinématique : il s'agit de séquences d'animation qui font avancer l'intrigue, mais que le joueur se contente de regarder passivement, comme des courts-métrages insérés dans le jeu. Pour des raisons techniques, leur qualité visuelle est très supérieure à celle des séquences de jeu proprement dites. De nombreux auteurs utilisent ce procédé pour améliorer l'esthétique de leurs œuvres, mais Sakaguchi s'impose rapidement comme le maître incontesté du genre à l'échelle mondiale.

Le réalisme visuel – en contraste avec des scénarios de plus en plus échevelés – devient l'objectif prioritaire de Sakaguchi : dans le jeu comme dans la vie, un rêve est d'autant plus prenant qu'il s'appuie sur des personnages et des décors vraisemblables... Pour s'assurer la suprématie dans ce domaine, Square n'hésite pas à donner à sa production des dimensions industrielles. Elle installe de vastes studios ultramodernes au sommet d'une tour de verre et d'acier dans le centre de Tokyo, et se procure les équipements les plus coûteux et les plus sophistiqués : un temps, elle sera le second acheteur mondial de stations de travail Silicon Graphics, juste derrière la NASA... L'accompa-

gnement musical, qui prend une importance croissante dans l'œuvre de Sakaguchi, est traité avec le même soin. Square construit ses propres studios d'enregistrement, comparables aux meilleures installations des majors de l'industrie du disque.

Avec la sortie, en janvier 1997, de l'épisode VII, *Final Fantasy* s'impose au Japon comme un phénomène culturel d'ampleur nationale : plus de 2,7 millions d'exemplaires sont vendus le premier mois. Sakaguchi est désormais une star dans son pays, et sa renommée s'étend à l'Occident, où le jeu se vend par millions. Tandis qu'il met en chantier l'épisode VIII, il se sent assez puissant pour convaincre les actionnaires de Square de lui donner carte blanche pour une aventure démesurée : la production d'un film en images numériques, étape essentielle dans la maîtrise des technologies qui permettront un jour de créer des jeux réalistes. Dans un premier temps, l'ampleur des investissements effraie la direction de Square, mais elle se laisse convaincre après que Sakaguchi eut obtenu le soutien

L'objectif de loin le plus ambitieux était de reproduire fidèlement l'apparence humaine... Recréer des dinosaures, c'est une chose, mais après tout, personne n'en a jamais vu

de Sony, implanté dans le cinéma depuis le rachat de la Columbia. Son argument essentiel est que, grâce à l'animation numérique, les créateurs japonais ont une chance de se faire une place à Hollywood : « Il y a de bons cinéastes au Japon, mais peu d'entre eux réussissent à obtenir une reconnaissance internationale et à toucher un public mondial. Or les Japonais sont devenus excellents en images de synthèse. Je sentais que nous avions là une carte à jouer. »

Pour se rapprocher de Hollywood, Square crée une filiale de production à Los Angeles. C'est là qu'est produit *Parasite Eve*, un jeu réaliste qui utilise largement la cinématique. Pourtant, Sakaguchi remarque que l'équipe japonaise a du mal à s'adapter à la vie californienne. Il trouve alors une solution originale, et très coûteuse : Square-USA va s'installer à Hawaï, territoire

américain au milieu de l'Océan Pacifique, à mi-chemin entre Tokyo et Hollywood. Pour 40 millions de dollars, il fait construire à Honolulu un nouveau studio de production ultra-moderne, au sommet d'un gratte-ciel futuriste. Lui-même déménage à Hawaï avec sa famille, puis entreprend de réunir à grands frais une équipe internationale d'artistes et d'informaticiens. Au total, plus de deux cent vingt personnes venues de vingt-deux pays viendront travailler sous ses ordres.

SOUS l'influence des scénaristes américains, il est décidé que l'histoire se déroulera aux Etats-Unis en l'an 2065 – une période sombre, puisque les humains sont décimés et assiégés par des fantômes sanguinaires venus d'une galaxie lointaine. La tragédie est omniprésente : Aki, à la fois scientifique et aventurière, lutte sans répit pour sauver la planète, mais elle-même est rongée par un mal incurable transmis par les fantômes... Pourtant, le vrai défi n'était pas dans le scénario : « L'objectif de loin le plus ambitieux était de reproduire fidèlement l'apparence humaine... Recréer des dinosaures, c'est une chose, mais, après tout, personne n'en a

jamais vu. Les humains représentent un défi bien plus sérieux. » Ainsi, l'une des scènes les plus complexes à réaliser fut le baiser entre Aki et son bel amoureux, l'intrépide Gray : il fallait que tout soit parfait, afin que les spectateurs oublient la prouesse technique et se laissent porter par l'émotion... Pour y parvenir, l'équipe devra inventer de nouveaux logiciels : « Pendant un an et demi, ce fut très dur, des tas de gens me disaient que je devais renoncer, car il était impossible de recréer des humains vraiment réalistes... Hawaï fut un défi beaucoup plus difficile que prévu, mais je savais que je devais le faire. » Au total, il faudra à Square quatre années de travail acharné et un budget de 100 millions de dollars pour réaliser un film d'une heure quarante-cinq.

Malgré tout, Sakaguchi trouve le temps de superviser la production du neuvième épisode du jeu, qu'il a confié à une seconde équipe d'une centaine de personnes, également installée dans ses studios de Hawaï. *Final Fantasy IX*, sorti en juillet 2000 après dix-huit mois de préparation, comporte des scènes de cinématique d'une qualité encore inégalée. En parallèle, Square a lancé dans ses studios de Tokyo la production de *Final Fantasy X*, qui sort au Japon dès juillet 2001.

Une nouvelle étape est franchie dans la marche vers le réalisme intégral, grâce à la mise en place d'un dispositif technique encore plus lourd que le précédent. On atteint les limites du raisonnable : Square a désormais du mal à gérer le gigantisme des moyens mis en œuvre sur les différents projets de Sakaguchi.

Pour l'exercice 2000-2001, la maison mère affiche une perte de plus de 3 milliards de yens (environ 3 millions d'euros). Le budget du onzième épisode, qui est déjà en route, pourrait donc être revu à la baisse, mais, comme toujours, le projet reste grandiose.

Sakaguchi s'est à nouveau lancé dans une aventure à haut risque, qui pourrait obliger Square à investir jusqu'à 10 milliards de yens (100 millions d'euros) : *Final Fantasy XI* sera un vaste jeu de rôle multi-joueurs, installé sur Internet. Malgré ce changement radical, Square veut convaincre son public qu'il ne s'agit pas d'une rupture dans la saga de *Final Fantasy*, mais simplement d'un nouvel épisode. Contrairement aux jeux de rôle en ligne américains, on ne laissera pas les joueurs libres de fabriquer leur propre histoire. Il y aura un véritable scénario, et l'on sera à nouveau plongé dans un monde fantastique conçu et réalisé par Sakaguchi.

Si tout se passe comme prévu, *Final Fantasy XI* sera lancé au printemps 2002, et Square s'attend à voir s'affronter, via Internet, des joueurs du monde entier. Pour surmonter les barrières linguistiques entre le Japon et l'Occident, l'équipe de production est en train d'inventer un nouveau langage universel à base d'icônes inspiré de l'univers graphique du jeu. Pendant ce temps, dans sa belle maison de Hawaï, Hironobu Sakaguchi imagine l'épisode XII, et rêve de son prochain long-métrage.

*Yves Eudes
et Emilie Grangeray
Dessin Zoran Janjetov*

**PROCHAIN ARTICLE :
ChMAn, les barjots du Banja**

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Macédoine : l'épreuve

L'ACCORD de « paix » paraphé, mercredi soir 8 août, en Macédoine, ne doit pas faire illusion. Ce petit pays des Balkans, de moins de deux millions d'habitants, partagé entre une majorité slavophone et une minorité albanophone, s'enfoncé dans la guerre civile. Il est au bord d'un conflit intercommunautaire qui pourrait ressembler à ce qu'on a vu en Bosnie ou ailleurs dans la région. Le pire est à craindre : transferts de populations, épuration ethnique dans les rares régions ou quartiers mixtes, destructions massives, etc.

La communauté internationale n'a épargné aucun effort pour empêcher le drame : l'Union européenne (avec François Léotard et Javier Solana notamment), l'OTAN, les Etats-Unis (avec James Pardew) et l'OSCE sont impliqués depuis le début des troubles, il y a six mois. Cette fois, l'Europe est présente. Elle fait son « travail » de puissance régionale. Elle s'efforce de prendre en charge la sécurité dans son arrière-cour balkanique. Mais, chaque fois que les médiateurs internationaux progressent vers un accord, les extrémistes, d'un camp comme de l'autre, s'emploient à le torpiller. Ils veulent la guerre.

L'accord paraphé mercredi doit être signé lundi prochain. La veille du paraphe, il était mis en péril par une opération d'une unité macédonienne contre des albanophones à Skopje. Pas par hasard. Et mercredi, au moment du paraphe, des guérilleros albanophones tuaient dix soldats dans une embuscade. Pas par hasard non plus.

L'accord vise à satisfaire certaines revendications d'une minorité albanaise qui, si elle a pu être brimée ici ou là, n'a jamais été martyrisée comme son homologue du Kosovo. La guérilla qui la soutient, l'UCK de Macédoine, veut sans doute plus qu'une amélioration de la situation des albanophones : la sécession de la région majoritairement albanaise (qui borde le Kosovo et l'Albanie). Elle entretient des liens étroits avec l'ancienne UCK du Kosovo (transformée en « corps de protection civile »). Elle est lourdement soupçonnée d'être impliquée dans le trafic de femmes en Europe. Et elle est, malheureusement, de plus en plus populaire dans la minorité albanophone de Macédoine.

Si l'accord est signé lundi, il ouvre la voie à l'entrée de 3 500 hommes de l'OTAN en Macédoine. Mission officielle : superviser, en 30 jours, le désarmement de la guérilla. Ce n'est pas très sérieux, ni très crédible. Si une pareille force – essentiellement européenne – se déploie en Macédoine, elle y jouera mécaniquement un rôle plus important, à la fois d'apaisement et de garantie de l'application de l'accord. Il s'agit de rassurer une majorité slavophone, dont les partis jouent volontiers la carte de l'ultranationalisme, et d'éloigner la minorité albanaise des tentatives de la violence. Pour qu'elle ait un sens, pareille mission dure-rait forcément plus d'un mois. Autant le dire tout de suite et éviter l'ambiguïté, avant un engagement risqué pour les Européens, mais sans doute inévitable.

Un nouvel internationalisme s'est ébauché à Gênes

par Christian Paul et Vincent Peillon

Il y aura un avant et un après-Gênes. Ce que le G 8 n'a ni su ni voulu entreprendre de façon crédible, les événements qui se sont produits autour du sommet l'ont déclenché. Dans la lutte internationale pour la régulation et la mise en ordre du monde, cette mobilisation et les réactions qu'elle engendre – « la mort politique du G 8 » – vont imposer à nos démocraties et à leurs dirigeants de mieux prendre en compte les revendications de ceux qui, de marches en contre-sommet, auront su hâter l'émergence dans le champ public de nouvelles préoccupations et exiger des réponses politiques.

La stratégie de tension du gouvernement de Silvio Berlusconi a cherché, par une mise en spectacle volontaire de la violence, à dissimuler la faiblesse flagrante des résultats du sommet officiel. Elle a cherché aussi à couvrir de la même manière la réalité des revendications des manifestants démocratiques – l'immense majorité – du contre-sommet. Peine perdue : c'est sur les violences policières que le projecteur s'est retourné. Pour la dignité même de la démocratie italienne, il faudra que des sanctions soient prises au niveau approprié, celui qui commanda la faute.

Mais Gênes ne doit pas se résumer à ces dérives impardonnables, et au tête-à-tête des policiers et des casseurs. De Gênes, il doit rester l'essentiel, à savoir l'émergence définitive auprès de l'opinion publique internationale de cette question politique majeure à laquelle les réponses manquent : quel monde voulons-nous, et comment allons-nous le faire ? Les fondateurs de notre République et des démocraties européennes se sont libérés de toute sujétion et ont invité à définir, par la libre discussion, le type de société que l'on voulait construire ensemble. Cette société s'est d'abord fondée dans le cadre national. Elle se bâtit aujourd'hui, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, à l'échelle conjuguée de la nation, de l'Europe et du monde.

Personne ne conteste la nécessité pour les grandes puissances de se retrouver afin d'échanger leurs vues, ni pour les dirigeants de se mieux connaître. Personne non plus n'a l'illusion qu'un gouvernement mondial pourrait avant longtemps se substituer aux autorités nationales. Il ne s'agit pas davantage de nier la légitimité des chefs d'Etat régulièrement élus, mais seulement de contester l'usage abusif qu'ils en font lorsqu'ils apparaissent, en l'absence des autres

nations, le pouvoir de décision, que ce soit pour outrepasser leurs mandats ou, à l'inverse, se révéler impuissants.

Ce qui est en jeu dans la contestation du G 8, de l'OMC ou des instances financières internationales, ce n'est pas moins de gouvernance, c'est davantage de régulation, et une régulation internationale mieux définie, plus transparente, plus contrôlée, plus efficace et plus démocratique. C'est pourquoi la plupart de ces mouvements ne méritent pas d'être hâtivement regroupés sous l'appellation paresseuse de l'antimondialisation. Les acteurs qui posent ces exigences sont aussi parmi ceux qui les premiers participent de plain-pied à une citoyenneté européenne en acte, comme à une conscience civique mondiale. L'une et l'autre restent les deux grands projets du siècle qui s'ouvre.

Ce qui est très remarquable dans les revendications portées par les manifestants, à Gênes et ailleurs, c'est qu'elles marquent l'émergence d'une modernité politique

fiscale dommageable mettant en question la prospérité, la stabilité et la cohésion de nos systèmes économiques et sociaux. Elles proclament que ces paradis fiscaux sont aussi souvent des paradis judiciaires, et donc des territoires non coopératifs qui favorisent la criminalité transnationale. Force est de constater que manifestants et grandes puissances partagent à la fois analyses et objectifs. Et c'est pourquoi les manifestants ont raison de s'étonner que, malgré cela, dans les faits, ces paradis fiscaux et judiciaires continuent de prospérer, et le crime avec eux.

Cette démonstration vaudrait tout aussi bien pour les autres thèmes de mobilisation forte que sont la remise de la dette des pays les plus pauvres, la dotation du fonds thérapeutique ou la lutte contre le dérèglement du climat. Nous sommes en conséquence confrontés à ce paradoxe : la légitimité, du point de vue même des valeurs affichées par les grandes puissances, est du côté des manifestants. Peu importe qu'aujourd'hui, dans ces

pays pauvres à son endroit. Lorsque Elisabeth Guigou s'est battue, dans de précédentes fonctions, pour faciliter la coopération judiciaire internationale et que le sommet de Tempere, sous présidence française, a permis d'enregistrer des résultats importants dans la lutte contre la criminalité financière et les paradis fiscaux.

Lorsque, dans la loi sur les nouvelles régulations économiques, pour la première fois un pays occidental s'est doté de l'outil législatif permettant l'interdiction des transactions financières avec les territoires non coopératifs. Lorsque, depuis 1998, la Mission antiblanchiment de l'Assemblée nationale, outil d'investigation parlementaire, souligne que partout en Europe les Etats doivent se réarmer contre les circuits de l'argent sale. La France est moteur sur des questions aussi importantes que la lutte contre les pandémies et la mise en place du fonds thérapeutique, sur le respect de la mise en œuvre du protocole de Kyoto et la nécessité d'une autorité mondiale de l'environnement.

Dès lors, on ne peut que considérer comme parfaitement cohérente l'attitude qui consiste à prolonger et soutenir cette action gouvernementale et parlementaire résolue, souvent méconnue, sur le terrain de la mobilisation citoyenne et démocratique dont elle a besoin pour remporter davantage de victoires. Les socialistes français ont donc à puiser dans l'actuel réveil des consciences de quoi faire plus et mieux. Contre la tyrannie unilatérale du profit maximum, à laquelle MM. Bush et Berlusconi apportent, en guise de réconfort, des artifices de communication politique doublés d'un minimum compassionnel. Mais aussi pour peser sur le centre de gravité de l'Internationale socialiste et du Parti des socialistes européens.

Sans filosités, nous devons donc admettre que les mobilisations d'aujourd'hui sont nos meilleures alliées pour construire de nouvelles régulations et ne pas abandonner le monde à la seule dictature des intérêts financiers de court-terme, pour convaincre alliés et partenaires de la nécessité d'un autre ordre mondial, d'une « autre mondialisation ».

Christian Paul est secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

Vincent Peillon est porte-parole du PS.

► www.lemonde.fr/genes

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Grelsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chassebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Capucines de plein été

LE CHRONIQUEUR en mal de « copie » à cette époque est en droit de déplore, au nom du prestige de l'art dramatique français, que les étrangers visitant la capitale ne puissent jouir que de spectacles le plus souvent mineurs.

En attendant septembre et que se rallument les premiers feux de rampes ou de herbes, la revue et la comédie légère, plus ou moins court vêtues, occupent encore quelques scènes. Et *Paris-frivole* aux Capucines, fantaisie bilingue, promet de salutaires moments de détente aux touristes anglo-saxons ou français que le problème de la liberté et du déterminisme ne tourmente pas exagérément.

Des hôtes de l'air, de blanc parées pour la circonstance, nous reçoivent avant de présenter, bien moins chaudement mises encore, une scène de rue à Paris « telle que l'étranger se l'imagine » et qui laisse regretter – agent en caleçon de

bain mis à part – que la réalité trahisse leur prévision.

Cas évocations de Mozart ou de Casanova nous préférons des sketches moins ambitieux et dont la seule prétention reste d'amuser, notamment la conférence d'un psychiatre fou comme le sont tous ceux des vaudevilles, la recherche à Deauville d'une chambre à louer ou le dialogue d'un Français et d'une policewoman à Londres.

Comme il se doit, on prend quelque licence avec la pudibonderie, sans qu'il y ait lieu de fouetter un chat. Certaines des « girls », que nous permet d'admirer toutes ensemble un grand-père encore très vert feuilletant son album de « vie parisienne », sont fort plaisantes à regarder. Gentil bouquet, celui de ces Capucines-là.

*Henry Magnan
(10 août 1951.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Au bout du voyage, la solidarité des territoires

Suite de la première page

Mais il peut y avoir plus que la fête distrayante au bout du voyage pour opérer une mutation temporaire et écouter les voix d'autrui, s'essayer à l'altérité. Quitter et oublier Paris ou l'agglomération lyonnaise c'est fermer quelque temps le chapitre de la civilisation hyperurbaine et par exemple s'ouvrir, par curiosité ou appétit de solidarité, sur les nouvelles campagnes, celles qui s'engourdissent et celles qui se repeuplent.

La France citadine largement dominante est-elle si différente de la France rurale, qu'il ne faut pas confondre avec la France agricole ? Installé à tous les étages des tours de la Défense, Internet ne fait pas défaut dans la Maurienne ou au pays des Chouans. On crée des entreprises dans le Massif central comme à Strasbourg, et la violence ou le crime trouvent leur terrain dans les villages comme dans les banlieues suburbaines. Pourtant, le territoire national n'est pas identique, dans ses paysages comme dans ses fonctions, sa sociologie ou son économie.

Au moment où la pensée unique progresse et où l'on glisse parfois facilement sur la pente de la généralisation, il est bon de savoir que les herbages du Cotentin et les quartiers nord de Marseille

n'obéissent pas aux mêmes mécanismes, de même que le pays du Gévaudan ou les cités ouvrières de Sochaux. Il faut que ces gens-ci rencontrent ces gens-là, en s'instruisant réciproquement, que les Parisiens sachent ce qu'inventent ou endurent les Auvergnats, que les Nordistes voient que l'aménagement du littoral méditerranéen relève souvent du non-droit, que les Lorrains, dont les forêts ont beaucoup souffert fin 1999, constatent que celles du Limousin ont été autant, voire davantage, abîmées.

Voyager c'est s'instruire aisément, connaître les différences, avoir un début de conscience relationnelle des autres et, si possible, devenir plus partageux collectivement des épreuves ici et des succès là. Le trajet Paris-Marseille par le TGV dernier cri est significatif.

SORTIR DES ROUTINES

Les excroissances sud de la capitale, avec ses entrelacs d'infrastructures et de tours qui grignotent l'agriculture et les forêts périurbaines poussent à s'interroger un instant sur les grandes questions qui, durant l'année, taraudent ceux qui nous gouvernent face au choc de deux logiques : la préservation de l'environnement et de la nature assaillie par la croissance incontrôlée des métropoles. Voilà des quartiers surdensifiés, des berges de rivières bétonnées, des lignes à haute tension. Si le crachin s'en mêle, Aragon dirait que « le jour est mal rasé » et l'architecte Roland Castro répéterait sa formule : « La banlieue, c'est l'entre-deux. »

Mais voilà déjà les terres riches

de l'Yonne où les moissons s'achèvent. Sachons que le blé aura beaucoup souffert cette année des conditions climatiques et, en pensant à Bruxelles, que, depuis un mois, les exportations de céréales ne sont plus subventionnées. Le train « de Paris » file maintenant à travers les verdoyants paysages du Morvan, terre de prédilection de la race charolaise, l'élevage bovin sans doute le plus écologique mais le plus rudement touché par la crise de mévente de la viande.

La Saône s'est assagie, cette rivière majestueuse qui, il n'y a pas si longtemps, occupait tant les journaux à cause des inondations. On passe la gare-aéroport de Lyon-Satolas qui donne à réfléchir sur le délicat débat relatif à la construction d'une nouvelle plate-forme dans le Bassin parisien ou au renforcement des aéroports – modernes – qui existent en province proche.

Une polémique agite l'opinion sur la politique énergétique ? Le long du Rhône, tous les ingrédients sont réunis pour que le voyageur essaye de se forger une opinion : raffinerie de pétrole à Feyzin, centrale nucléaire du Tricastin ou de Cruas, force hydroélectrique du fleuve, éoliennes

vers Montélimar et, près de Marseille, les vénérables Houillères de Gardanne.

Mais si le chemin des vacances part de la Lorraine et aboutit, d'est en ouest, en Bretagne, ce sont les dossiers sociaux qui à travers les vitres du train ou de la voiture occupent les esprits.

Les ouvriers de Flextronic à Lunéville seront-ils démenagés à Laval pour cause de restructuration profonde d'Alcatel ? Les ouvrières des chaussures Bata feront-elles, ne serait-ce qu'un instant par la pensée solidaire, cause commune avec celles de Moulinex en Normandie, ou d'une filiale de Valéo à Vire, également mal en point ? Mais voilà déjà Highwave (optique et électronique) à Lannion qui va licencier quelque 500 salariés et Brest où la reconversion de la Marine nationale ne porte guère à l'optimisme.

Voyager, c'est chercher des contreparties, sortir des routines, trouver des échappées, vivre autrement parce qu'ailleurs. C'est aussi essayer de comprendre que des solidarités peuvent se nouer entre territoires, entre villes et campagnes, entre ceux qui y vivent et ceux qui les font vivre.

François Grosrichard

RECTIFICATIFS

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Le rapport parlementaire de 1995, intitulé « Les sectes en France », estimait à 130 000 le nombre des Témoins de Jéhovah, et non à 150 000, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 7 août.

BRASSEURS

Le deuxième brasseur mondial de bière, derrière le hollandais Heineken, est le belge Interbrew (Stella Artois), et non l'Allemand Diebels (racheté par le premier), comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du mardi 7 août.

DISPARITIONS

Jacques Kerchache

Un grand connaisseur des arts dits primitifs

CONSEILLER scientifique du futur Musée des arts premiers du quai Branly à Paris, Jacques Kerchache est mort, mercredi 8 août, à Cancun (Mexique). Il était âgé de cinquante-huit ans.

Le grand public a découvert l'existence de Jacques Kerchache au moment de l'inauguration du pavillon des Cessions au Louvre, qui présente quelque cent vingt sculptures, venues d'Afrique, d'Océanie et des deux Amériques. Un ensemble exceptionnel qui a eu beaucoup de mal à s'installer ici. Le vieux musée a eu beau faire de la résistance, les fétiches nègres partageant désormais le même toit que la *Vénus de Milo*. Une révolution. A l'occasion de cette ouverture, les polémiques n'ont pas manqué de se déchaîner, et les téléspectateurs ont aperçu sur leur écran ce ludion au cheveu rare, cette silhouette filiforme à la voix cassée, par moment presque inaudible, ce regard brûlé abrité derrière des lunettes fumées. Jacques Kerchache défendait bec et ongles cette installation qui lui devait beaucoup, face aux conservateurs agacés d'avoir eu à plier et aux ethnologues pour qui ces objets n'avaient pas de place dans un projet esthétique.

Pourtant, Jacqueline Delange, responsable du département d'Afrique noire au Musée de l'Homme, et organisatrice d'une exposition centrée autour des « chefs-d'œuvre » de ses collections, affirmait, dès 1965 : « *Le temps est venu où [ces pièces] peuvent, semblables en cela aux chefs-d'œuvre des civilisations historiques, être admirées pour*

ce qu'elles sont, par-delà leur intérêt purement scientifique. »

Il était en revanche impossible aux spécialistes de ces arts d'ignorer le personnage – au besoin pour le dénigrer. Sa connaissance des civilisations des peuples sans écriture était considérable : Jacques Kerchache était d'ailleurs l'auteur, avec Lucien Stéphan et Jean-Louis Paudrat, d'un monumental ouvrage sur *L'Art africain* (Mazenod) ; et son œil impitoyable le faisait aller droit au but, en écartant les pièces douteuses ou de moins bonne qualité. Un regard nourri, si l'on peut dire, de la fréquentation de centaines de collections publiques et privées. « *Quand il vient ici, expliquait Ruben Morante, directeur du Musée mexicain de Jalapa consacré aux arts olmèques, j'ai l'impression qu'il connaît mieux que moi cet établissement.* »

ŒIL AIGUISÉ

Jacques Kerchache, atteint d'un cancer de la gorge contre lequel il luttait depuis des années, était venu se reposer au Mexique, mais aussi négocier le dépôt au pavillon des Cessions du Louvre d'une de ces grosses têtes énigmatiques qui font la réputation du Musée de Jalapa. Inutile de préciser que l'assurance du personnage, doublé d'une certaine faconde, a longtemps irrité lesdits spécialistes. Sa culture, glanée par des chemins buissonniers, ses opinions abruptes, ses manières parfois cassantes, n'ont jamais arrangé les relations que ces hommes de science entretenaient avec ce « monsieur-je-sais-tout ». La

légende du trafiquant et du pillard se profilait derrière celle du marchand qu'il avait été. Ces étiquettes aimablement collées sur son dos le blessaient plus qu'il ne voulait le montrer.

Jacques Kerchache n'est pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche, mais d'une famille modeste, à Rouen, en 1942. Il a dix-huit ans et tout juste son bac quand il ouvre à Paris, rue des Beaux-Arts, une minuscule galerie où il expose quelques jeunes artistes dont il a fait la connaissance à Montparnasse : Malaval, Pol Bury, Soto, Sam Szafran « *et beaucoup d'autres qui sont restés inconnus* », précisait-il. L'amitié d'un poète, Max-Pol Fouchet, est pour beaucoup dans cette aventure. « *C'est lui qui a fait mon éducation artistique* », avouait-il. Un autre marchand, Daniel Cordier, le met en relation avec une compagnie d'aviation, UTA, qui va l'envoyer aux quatre coins du monde pour collecter de l'artisanat. Jacques Kerchache va apprivoiser les fuseaux horaires et aiguïser son œil.

En 1965, il découvre l'Afrique. C'est pour lui un choc considérable. Il rapporte de ce premier voyage des reliquaires mahongwés trouvés, dit-il, au fond d'un puits où des missionnaires les avaient jetés. Il les expose en France avec un catalogue préfacé par Claude Roy. Ce qui ne l'empêche pas, de retour au Gabon, de se faire coincer à la douane : il avait « *oublié* » de déclarer les reliquaires. Il est mis à l'ombre quelques jours le temps d'acquiescer les taxes à l'exportation. Cet épiso-

de ne manquera pas d'alimenter sa légende noire. Pourtant, il retournera souvent en Afrique, notamment chez les Yorubas du Nigeria.

Mais c'est sur une plage de l'île Maurice qu'il fera la rencontre de Jacques Chirac. Jacques Kerchache venait de publier dans *Libération* un manifeste accompagné de cent cinquante signatures pour réclamer l'entrée des « primitifs » au Louvre. Sans résultat. En revanche, il semble avoir convaincu le maire de Paris, qui lui prêta le Petit-Palais pour une exposition consacrée aux Taïnos, une population qui vivait dans les Grandes Antilles avant l'arrivée de Christophe Colomb. Plus tard quand le président de la République fraîchement élu annoncera la création d'un musée dédié aux « arts premiers », on sut très vite que Jacques Kerchache était derrière le projet. Et ce dernier deviendra, pour les ethnologues du Musée de l'Homme qui se jureront dépossédés comme pour les conservateurs du Louvre, mis devant le fait accompli, une sorte d'incarnation du diable.

Kerchache, déjà atteint par la maladie, de plus en plus funambule, accuse les coups et poursuit son chemin sous le parapluie du président de la République. Et son idée fixe finit par aboutir. Le 15 avril 2000, les Africains, les Océaniens et les Amérindiens font leur entrée au Louvre : un an plus tard, 600 000 personnes sont venues les admirer. L'homme a gagné son pari.

Emmanuel de Roux

Le général Duong Van Minh

Ancien président du Vietnam du Sud

ÉPHÉMÈRE président du Vietnam du Sud à deux reprises, le général Duong Van Minh est mort, lundi 6 août, dans un hôpital de Pasadena, en Californie, des suites d'une chute à son domicile californien. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

On l'appelait « Big » Minh, le « grand » Minh, parce qu'il était d'une taille supérieure à la moyenne, et aussi pour le distinguer d'un autre officier, le général Tran Van Minh, le « petit » Minh. « *Poussé par les événements* » – formule de l'un de ses plus proches collaborateurs –, cet officier a joué un rôle crucial à deux reprises : en 1963, dans le renversement du régime Diem, et en 1975, lorsqu'il ordonna la reddition de Saigon encerclée par les divisions communistes.

Duong Van Minh était un vrai sudiste – il est né le 16 février 1916 à My-Tho, dans le delta du Mékong –, avec son allure de brave homme, bon vivant, nonchalant, peu démonstratif, mais sympathique et chaleureux. Féru de musique classique, il se passionnait également pour la collection d'orchidées que le roi de Thaïlande, pendant son long exil à Bangkok, de 1964 à 1968, l'avait aidé à constituer. En fin de journée, on le retrou-

vait assez régulièrement sur l'un des courts de tennis du Cercle sportif saïgonnais.

Ancien sous-officier des forces françaises, Duong Van Minh fait une école d'officiers à proximité de Hanoï avant d'intégrer, à l'époque de Bao Dai, la toute jeune armée de l'Etat du Vietnam. Promu commandant en 1952, il suit les cours de l'Ecole de guerre de Paris. Après les accords de Genève, déjà général de brigade, il est chargé de la lutte contre les Hoa-Hao et les Binh Xuyen, les sectes armées qui contestent l'autorité du président Ngo Dinh Diem. En 1957, il devient le premier général de division puis de corps d'armée sud-vietnamien avant de tomber en disgrâce : le régime des frères Diem et Nhu se méfie de lui. A juste titre, puisqu'en novembre 1963, en pleine crise bouddhiste, Duong Van Minh se retrouve à la tête du groupe de généraux qui, avec la complicité des Américains, renverse les deux frères.

CARTE DE RECHANGE

Alors que l'insurrection communiste bat déjà son plein, « Big » Minh se voit accoler l'étiquette de « *neutraliste* » et, un coup d'Etat en cachant un autre, les Américains

s'en débarrassent au bout de trois mois avec la complicité d'un officier ambitieux, le général Nguyen Khanh. « Big » Minh est exilé en Thaïlande, d'où il sera ramené, sous pression américaine, en 1968 – après l'offensive du Têt – comme une sorte de carte de rechange. On ne sait jamais.

Il ne se mêle guère, par tempérament, aux intrigues saïgonnaises, tout en constituant le principal point de ralliement de l'opposition. Quand, en avril 1975, arrive la débâcle et que le président Nguyen Van Thieu est contraint de se démettre

■ **LARRY ADLER**, virtuose américain de l'harmonica, est mort, mardi 7 août, dans un hôpital londonien des suites d'une pneumonie. Né le 10 février 1914, dans une famille juive d'origine russe, à Baltimore (Maryland), Larry Adler a joué avec George Gershwin, Fred Astaire, Paul Whiteman, Jack Benny, Django Reinhardt, Benny Goodman, et de nombreux compositeurs, comme Ralph Vaughan Williams, Malcolm Arnold, Darius Milhaud, Joaquín Rodrigo, ont écrit des œuvres pour lui. Également compositeur, notamment de musiques de films, il a arrangé

et, dans la foulée, de s'enfuir à Taiwan, « Big » Minh, qui prend la relève, se résout au bout de quelques jours à ordonner la reddition de l'armée du Sud pour éviter que Saïgon ne s'embrace. Il n'y a rien d'autre à faire. En 1983, les communistes le laissèrent rejoindre ses enfants installés dans la banlieue parisienne. Il y vécut très modestement, sans jamais revenir sur l'humiliation de 1975, avant de s'exiler, il y a quelques années, aux Etats-Unis.

Jean-Claude Pomonti

pour son instrument des centaines de morceaux de jazz, de variété, mais aussi de musique classique : il interprétait à l'harmonica Bach, Mozart ou Vivaldi, aussi bien que *Rhapsody in Blue* ou le *Boléro* de Ravel. Larry Adler avait dû s'installer à Londres en 1949, ne pouvant plus travailler aux Etats-Unis en raison du maccarthysme. Il avait encore vendu plus de deux millions d'exemplaires de son disque hommage à George Gershwin, sorti en 1994 pour son quatre-vingtième anniversaire, avec la participation de Sting, Elton John, Peter Gabriel et Sinéad O'Connor.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Au pied des Cévennes est né, le 30 juillet 2001,

Félix.

Félicitations à
Laure VÉZILIER
et
Frédéric RIVIÈRE !

Monique et Jean-Claude Vézilier,
ses grands-parents.

Anniversaires de mariage

Poona,

vingt-cinq ans, aujourd'hui !
et quel émerveillement quotidien !
et quel beau succès, ces derniers jours !
alors, partis encore pour vingt-cinq ans ?
avec toute ma tendresse ! Bouddha.

Décès

– Mme Désirée Bessis, née Nisard,
son épouse,
Annie Raccach et Jean-Louis Bessis,
ses enfants,
Lucien Raccach,
son gendre,
Julien, Delphine et Lola,
ses petits-enfants,
ses frères et sœurs, neveux et nièces,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Sauveur BESSIS,

avocat honoraire au barreau de Paris,
magistrat honoraire,
ancien chargé de cours
des facultés de droit,

survenu le 8 août 2001.

L'incinération aura lieu au
crématorium du cimetière du Père-
Lachaise, le vendredi 10 août, à 14 h 15.

22, rue Balard,
75015 Paris.

– Mme Maria Flandrin,
son épouse,
Mme Dorota Flandrin,
sa fille,
M. et Mme Chauveau
et leurs enfants,
Mme Bernier
et ses enfants,
M. et Mme Paul Flandrin
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Jean-Louis FLANDRIN,

survenu à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi
10 août 2001, à 16 heures, au cimetière
de Corenc-Village (Isère) et l'absoute
sera dite par l'Abbé Willer.

Sa famille tient à remercier ses
nombreux amis qui l'ont entouré jusqu'au
dernier moment.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes
études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Louis FLANDRIN,
directeur d'études,

survenu le 8 août 2001, à Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

– Alain Reyvo
et Béatrice de Sainte Marie,
Michel et Noëlle Reyvo,
Dominique et Aimée Reyvo,
Philippe et Simone Reyvo,
ses enfants,

Véronique, Christine, Marianne,
Gaëlle, Anne-Laure, Sophie et Patrick,
Antoine, Sébastien, Nicolas, Serge et
Elisabeth, Cécile, Marie-Shalini,
ses petits-enfants,
Jonathan, Jérémy, Dorian, Joris,
ses arrière-petits-enfants,
Fanny Le Chevalier,
en religion, sœur Johanna,
sa sœur,
Chakaïe Reyvo,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean REVOY,
née Elisabeth LE CHEVALIER,

survenu à Paris, le 7 août 2001.

Les obsèques seront célébrées le
vendredi 10 août, à 11 h 30, en l'église de
Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-
Haute-Provence).

Elle sera inhumée dans le caveau
familial, auprès de son époux,

Jean REVOY,
X 33,

décédé le 8 juin 1994.

Résidence Club Liberty,
64, rue des Plantes,
75014 Paris.
Alain Reyvo,
8, rue Toussaint-Féron,
75013 Paris.

Anniversaires de décès

– Mailhoc (Tarn), le 10 août 2001.

Le 10 août 1991,

Jacques PICTET

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé
se souviennent.

– Dix ans déjà que, le 10 août 1991,

Christine
PINEAU-DOMANGE,
« CRIQUET »,

était fauchée par la mort sur la route, à
l'âge de quarante-trois ans.

Ses amis ne l'oublient pas.

Nadia Hélène SCHUSTER,
28 avril 1918 - 10 août 1999.

Que ceux qui l'ont connue et aimée
aient une pensée pour elle.

– 10 août 1991 - 10 août 2001.

Il y a dix ans,

Henriette TAVIANI

nous quittait.

Pour ceux qui ont travaillé à ses côtés
au Haut-Commissariat des Nations unies
pour les réfugiés et à France Terre
d'asile, pour ses amis et tous ceux qui
l'ont aimée,

Son souvenir et celui de son
engagement auprès des réfugiés restent
vivaces.

DEBARRAS

integral, tous locaux,
récupérations.

BIGUES BENNES

01 49 95 95 42

Service rapide
tous les jours

OFFRE SPÉCIALE
ÉTÉ
1 mois
173 F*
seulement

26,37€

Les plus
belles pages
de l'été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
• des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
• des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;

• des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
• des grands solitaires de la prière ;
• de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Recevez *Le Monde*
sur le lieu de vos vacances.

Retournez-nous au moins 10 jours
à l'avance ce bulletin **

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement la durée de votre abonnement, remplissez le bulletin et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	96 F (14,64 €)
□ 3 semaines (19 n°)	139 F (21,19 €)
□ 1 mois (26 n°)	173 F (26,37 €)
□ 2 mois (52 n°)	378 F (57,63 €)
□ 3 mois (78 n°)	562 F (85,68 €)
□ 12 mois (312 n°)	1 980 F (301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

Chèque joint à l'ordre du *Monde*
 Carte bancaire

N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

CONSUMMATION De juin à août, les soldes d'été se déclinent dans tous les pays d'Europe. ● LES DIFFÉRENCES de réglementation et les spécificités culturelles ont donné

à ce rendez-vous des couleurs contrastées. ● EN FRANCE, les soldes constituent un véritable phénomène : huit consommateurs sur dix les utilisent pour faire des af-

faire. ● LA BAISSÉ du moral des ménages, confirmée le 2 août par l'Insee, ne semble pas avoir eu d'impact sur l'événement. ● LE TEXTILE demeure la vedette incontestée :

dans les grands magasins, seuls 10 % à 15 % des articles non textiles feraient l'objet de soldes, contre environ 80 % pour le textile. ● LE BAS DE LAINE des Français n'a

pas été mis à contribution. La Banque de France comptait pourtant sur cette période pour écouler une partie des 150 milliards de francs détenus dans les foyers.

L'Europe des soldes affiche ses différences

Les consommateurs européens se sont jetés en ordre dispersé sur la dernière édition avant l'avènement de la monnaie unique. Faisant fi du ralentissement de la croissance, les Français ont encore battu des records. Le textile demeure la vedette incontestée de cette frénésie d'achats

REBAJAS, sales, saldi... les soldes se déclinent dans tous les pays d'Europe. Partout, le textile en est la star incontestée. Mais les différences de réglementation et les spécificités culturelles ont donné à ce rendez-vous d'été des couleurs contrastées : véritable phénomène en France, événement banalisé au Royaume-Uni, belle pagaille en Italie... A l'aube de la monnaie unique, bilan des derniers soldes européens en monnaies locales.

● **Les Français champions d'Europe.** C'est devenu un sport national : huit Français sur dix utilisent les soldes d'hiver ou d'été pour faire des affaires, d'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). L'édition estivale 2001, terminée depuis le 6 août dans la capitale et qui se prolonge jusqu'à la fin de la semaine en région, est d'ores et déjà un succès. Après un démarrage sur les chapeaux de roue, les Français se sont donné du temps et profitent encore, ces derniers jours, des dernières remises. « *Le succès des soldes a suivi les mouvements des vacanciers*, note le distributeur Carrefour. *Les premières semaines ont été fortes dans le Nord, comme à Lille et Paris, puis ce sont les magasins du Sud qui ont connu plus d'affluence.* »

La baisse du moral des ménages, confirmée le 2 août par l'Insee, ne semble pas avoir eu d'impact sur l'événement. Les grands magasins du boulevard Haussmann, véritable mètre étalon parisien, ont connu des hausses sensibles comparées à l'édition estivale

2000 : « 10 % d'augmentation » annonce François-Xavier Dupont, directeur du Printemps Haussmann, 6 % aux Galeries Lafayette. « *Cette tendance devrait être comparable dans tous nos magasins de l'Hexagone* », commente Christophe Cann, directeur adjoint des Galeries Lafayette Haussmann. Les grands distributeurs avancent également leurs premières estimations : chez Carrefour, la période serait « *sensiblement égale* » à l'année passée alors que le grand rival Auchan annonce une « *hausse de 7 % à 8 %* » pour son département textile par rapport à l'été 2000. Chez ce distributeur, ce sont les vêtements féminins qui ont tiré la croissance des soldes, connaissant une croissance double (+10 %) à celle des vêtements masculins (+5 %).

● **Les Italiens ont du mal à s'y retrouver.** Depuis deux ans, ce sont les régions italiennes qui fixent, de façon autonome, les périodes des soldes. Résultat : une belle pagaille. La revue *Altroconsumo*, l'équivalent italien de *Que choisir*, dénonce ainsi la fâcheuse tendance des commerçants de la capitale italienne à retarder le début des soldes pour vendre plus longtemps au prix fort. Sans compter que les prix sont souvent gonflés juste avant la période en question, faute de contrôle. Les rabais deviennent ainsi pratiquement inexistantes et l'appellation « *soldes* » sert aux magasins de message promotionnel à bon compte. Autre conséquence néfaste de cette régionalisation, le casse-tête de communication qui en découle



pour les grands groupes textiles.

Malgré tout, certaines enseignes semblent tirer leur épingle du jeu. Le groupe Benetton affirme qu'il ne lui reste pratiquement plus rien, surtout dans les magasins pour enfants. Même son de cloche chez Rinascente-Upim : les soldes chez Rinascente - l'équivalent italien du Printemps - et Upim, dans le plus bas de gamme, ont très bien marché. Selon ce groupe qui appartient à Auchan, le succès de l'opération vient de la qualité de leurs produits soldés : de « *vrais produits* », récents, qui avaient été à disposition de la clientèle tout au long de la saison à un prix plus élevé. Pas comme chez certains, où la pratique courante serait de remplir les rayons de vêtements démodés ou achetés, pour l'occasion, à bas prix.

● **Les Espagnols frustrés par des stocks limités.** La période des soldes d'été, qui commence selon les régions de fin juin à la mi-juillet pour s'achever le 31 août, n'a donné lieu à aucune ruée des consommateurs en Espagne. Pourtant, la tendance est satisfaisante : les ventes en juillet ont augmenté de 5 % à 6 % par rapport à la même période de 2000, selon la Confédération du commerce de Catalogne (CCC). « *En général, les commerçants sont satisfaits*, assure son secrétaire général, Miguel Angel Fraile. *Il n'y a pas eu d'agglutination de clients comme cela se produit surtout durant les soldes d'hiver. En été, les gens disposent de plus de temps et échelonnent l'horaire de leurs courses.* »

En fait, l'industrie textile, victime du tassement du pouvoir

d'achat lié à une forte inflation ainsi que d'une météo inhabituellement irrégulière, a traversé un hiver morose. Les détaillants, s'ajustant à la demande, ont réduit leurs commandes, ce qui a fait chuter d'environ 5 % le chiffre d'affaires global de l'industrie. Les stocks à solder en fin de saison étaient donc plus limités. De 80 % à 85 % des produits soldés étant traditionnellement vendus pendant le mois de juillet, l'offre des rebajas du mois d'août s'annonce en conséquence plutôt maigrelette.

● **Les Anglais s'offrent des soldes toute l'année.** Les télévisions du monde entier se sont encore délectées cette année des images

montrant des files interminables devant le magasin de luxe britannique Harrod's lors de l'ouverture des soldes d'été le 4 juillet. Mais ces deux semaines et demie pendant lesquelles nos voisins britanniques sont pris d'une fièvre acheteuse haut de gamme ne sont absolument pas représentatives de la situation au Royaume-Uni. La distribution est totalement déréglementée et les soldes textiles s'égrènent, de fait, tout au long de l'année.

« *Un magasin planifie son chiffre d'affaires annuel en fonction des soldes qui permettent d'amortir tout ressac conjoncturel. Si les ventes baissent, on organise rapidement des promotions ciblées dont le succès populaire est garanti. Les Britanniques sont très influencés par le rapport qualité-prix* », affirme Richard Hyman, directeur de la société de conseil Verdict Research. Les journaux annoncent régulièrement les soldes dans leurs rubriques « *services aux lecteurs* ». Pour accroître l'impact promotionnel, de nombreux grands magasins distribuent des sacs en plastique spéciaux frappés du mot *sale*. Et le célèbre flegme des sujets de Sa Majesté en prend un coup : d'après une enquête de la chaîne B & Q, 20 % des clients n'hésitent pas à jouer des coudes pour s'emparer de la bonne affaire...

● **Les Allemands ne se sont pas précipités.** Les soldes d'été, organisés du 30 juillet au 11 août, ont connu un démarrage mitigé. La canicule de la semaine dernière a découragé toute sortie en ville, notamment l'après-midi. Alors

que les réductions frisent des records - jusqu'à 70 % - car les stocks sont importants, après une saison d'été peu dynamique. Le commerce de détail est un des secteurs les plus touchés par le ralentissement de la conjoncture allemande.

Grande nouveauté cette année, la loi sur les réductions de prix et les textes régissant les offres promotionnelles ont été assouplis. Grâce à ce dispositif entré en vigueur le 1^{er} août, les clients vont pouvoir marchander un produit, alors que la loi limitait auparavant les rabais - hors soldes - à 3 %. Les commerçants pourront aussi multiplier les cadeaux pour attirer la clientèle. La Fédération des commerçants de détail espérait une entrée en vigueur plus tardive des nouvelles règles du jeu pour ne pas perturber les soldes. Elle observe néanmoins que « *ce dispositif n'a pas encore d'impact, car les rabais sont déjà tellement importants que personne ne discute les prix* ». Néanmoins, la multiplication des opérations promotionnelles pendant le reste de l'année pourrait à l'avenir modifier la donne : « *Actuellement, les soldes d'été et d'hiver constituent un pic pour le commerce. Avec le nouveau cadre législatif, il se peut que ces périodes perdent de leur intérêt* », observe Georg Wübker, un consultant spécialisé. L'Allemagne prendrait-elle le chemin du Royaume-Uni ?

L. B.
(avec nos correspondants à Francfort, Londres, Madrid et Rome)

Des ventes bien encadrées dans l'Hexagone

● **Une définition stricte.** La loi qualifie de soldes les ventes accompagnées de publicité ou annonces tendant, par une réduction des prix, à l'écoulement accéléré de marchandises en stocks. Les périodes de soldes sont définies, à l'inverse des promotions qui peuvent avoir lieu toute l'année.

● **Des dates fixes.** Depuis 2000, les pouvoirs publics ont recommandé l'harmonisation des dates des soldes au niveau national. De 1996 à 1999, la loi Raffarin avait limité les soldes dans le temps en fixant deux périodes de six semaines déterminées dans chaque département par les préfets. Un des effets pervers de cette loi avait été le transfert de consommation vestimentaire vers

les départements où les soldes étaient programmés en premier.

● **Une importance croissante.** En moyenne nationale, les soldes et promotions représentent 23 % du chiffre d'affaires de l'industrie textile et habillement. Ce pourcentage est en constante augmentation. Il n'était que de 21 % en 1998.

● **La VPC en tête.** La vente par correspondance (VPC) est le canal de distribution qui utilise le plus les soldes et les promotions pour vendre : en 2000, elle a réalisé 36 % de son chiffre d'affaires grâce à ce type d'opérations contre 26 % pour les grands magasins et 25 % pour les hyper et supermarchés. Source : Centre textile de conjoncture et d'observation économique (CTCOE).

Les Français n'ont pas puisé dans leur bas de laine

CETTE ANNÉE, à Paris comme en province, les soldes avaient un parfum d'exceptionnel. Derniers à se dérouler en France, ils pouvaient être l'occasion pour les consommateurs de puiser dans leurs bas de laine - cette épargne de précaution estimée, selon des chiffres officiels mais admis par les autorités monétaires, à plus de 150 milliards de francs sur 300 milliards de francs billets en circulation - pour se débarrasser de leurs billets avant le passage à l'euro.

Toutefois, si l'on en croit les premières estimations de la Banque de France, les consommateurs n'ont pas encore puisé dans leur cagnotte. S'il est encore tôt pour dresser le bilan des soldes estivaux, l'institut d'émission « *n'a pas noté d'inflexion dans la "déthésaurisation" amorcée début 2001, dans la perspective de l'euro* ». En juillet, comme chaque mois depuis le début de l'année, 3 milliards de francs sont revenus sous forme de billets dans les coffres de la banque centrale, soit, à ce jour, un total de 30 milliards de francs. En dépit des soldes, le mois

de juillet n'a pas modifié la donne. Ce constat contrarie les pouvoirs publics, qui redoutent un engorgement des guichets bancaires en janvier et février 2002, pendant la période délicate de double circulation du franc et de l'euro. Or, la conversion rapide et complète des billets émis en France, en circulation ou oisifs, constituera un facteur-clé, pour la réussite du passage à la monnaie européenne. Trois quarts des coupures de 500 francs, et de 20 % à 30% des coupures de 200 francs, ne circulent pas.

La volonté de favoriser le succès de l'euro conduit le gouvernement à encadrer plus strictement les prochains soldes d'hiver. Une circulaire sera adressée aux préfets, par le secrétaire d'Etat à la consommation, François Patriat, pour leur recommander d'organiser ces promotions du 9 janvier au 16 février, veille du jour où le franc perdra cours légal. Bercy n'aurait en outre pas renoncé à raccourcir davantage cette période.

Anne Michel

Un phénomène difficilement exportable en dehors du textile

LE PHÉNOMÈNE des soldes touche essentiellement le secteur textile. A tel point que, des chambres de commerce aux associations professionnelles, personne ne connaît exactement la part du chiffre d'affaires généré par les soldes des produits hors textile, comme les meubles, l'électroménager, l'art de la table... « *Les soldes hors textile représentent une part si infime que nous n'avons jamais cherché à en détailler les résultats* », commente Claire Van Campo, chargée de mission au Conseil du commerce de France. Certaines enseignes, qui soldent à la fois du textile et d'autres produits, se risquent à une évaluation : seuls 10 % à 15 % des articles non textiles feraient l'objet de soldes, contre environ 80 % pour le textile.

Une insignifiance qui tient notamment à la nature des produits : meubles, électroménager, arts ménagers, articles de sport... Destinés à écouler un stock de produits dépassés, les soldes doivent, selon la réglementation, s'appliquer à tous les articles en fins de série, dont le réapprovisionnement est impossible. Or, les gammes des produits non textiles ne connaissent pas le même renouvellement que les collections

TROIS QUESTIONS À...

ROBERT ROCHFERT

1 Vous dirigez le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Les soldes d'été sont un succès en France alors que l'Insee a souligné la baisse du moral des ménages. Comment analysez-vous cette situation ?

Le moral des ménages est certes en baisse sensible, mais il ne faut pas oublier qu'il part d'un niveau record ! Leur moral est encore très bon : l'indice Insee est encore supérieur actuellement à la période de juillet 1998, où nous parlions de l'effet Coupe du monde. Fin 2000, nous avions atteint des niveaux inégalés depuis des décennies.

2 Les soldes ne sont pas un indicateur économique pertinent ?

de vêtements, orientées par la mode. Et, qu'il s'agisse de l'électroménager ou du mobilier, les stocks des magasins sont rarement pléthoriques, ne serait-ce que pour des raisons d'encroûtement. « *Il n'y a pas autant de stock de meubles que de paires de chaussettes* », s'amuse Jean-Pierre Walter, secrétaire général de la Fédération nationale du négoce de l'ameublement. Ainsi, chez Auchan, les soldes sont décidés par chaque hypermarché ; cet été, un grand nombre d'entre eux en ont profité pour écouler leur

Au milieu des années 1990, on a pensé que le succès des soldes était lié à la crise. Si l'on suit cette logique, les soldes auraient dû régresser depuis trois ans puisque la croissance était au rendez-vous. C'est pourtant l'inverse qui s'est produit. Cette année, le moral des ménages est encore bon, et les soldes attirent les consommateurs.

Les soldes sont devenus, de plus, un rite social spécifiquement français. Culturellement, nous pensons que les commerçants sont des voleurs qui vendent trop cher. C'est une croyance ancrée dans nos mentalités : regardez comment les commerçants sont dépeints dans la littérature du XIX^e siècle. Ce n'est pas un hasard si c'est en France qu'est née la grande distribution pour contrer le petit commerce.

3 Est-ce la raison pour laquelle le Français est le champion européen des soldes ?

En Allemagne, le consommateur qui veut acheter moins cher va dans des boutiques de *hard discount*, un concept qui est d'ailleurs né dans ce pays. Au Royaume-Uni, comme dans d'autres pays anglosaxons, l'univers moins réglementé a fait perdre aux soldes leur caractère de rendez-vous fixe. Aux Etats-Unis, il existe même des soldes d'avant-saison ! C'est devenu une sorte de mécanisme promotionnel. En Italie, nous sommes dans une logique de débrouille : soldes ou pas soldes, chacun cherche le meilleur prix. Le Français, lui, se veut malin : à ces deux périodes de l'année, il veut les marques aux prix des articles bas de gamme.

Propos recueillis par Laure Belot

Sur le Net, les mêmes règles que dans les magasins

Promotions, rabais, ristournes, maxi-réductions... Les sites de vente en ligne multiplient les appellations pour attirer le cyberconsommateur à longue durée. Mais les vrais soldes sont, en principe, soumis aux mêmes règles que celles en vigueur dans le domaine de la vente par correspondance et à domicile, souligne-t-on à l'Union fédérale des consommateurs (UFC). « *Nous n'avons pas de stocks, nous n'utilisons donc pas le mot "soldes"* », assure Stéphane Cantin, directeur marketing de Marcopoly. *fr*, site de vente de matériels électroménagers et informatiques. « *Nous travaillons davantage sur les bonnes affaires et les promotions, contrairement aux métiers se fondant sur les collections, comme dans le textile* », note-t-il. A l'instar de ses concurrents, le site de Kiabi, la chaîne de prêt-à-porter du groupe Auchan, informe ses clients par courrier électronique des soldes à venir. Le jour de leur lancement, « *nous avons observé une hausse de 30 % du trafic sur notre site par rapport à la veille* », indique son webmestre, Mathias Blactot.

Lafayette du boulevard Haussmann (Paris) ont connu une croissance à deux chiffres pour leurs meubles soldés, le magasin But d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a vu son chiffre baisser de 10 %.

OUTIL DE MARKETING

C'est que, s'ils permettent de se débarrasser des vieux stocks ou des produits d'exposition, les soldes constituent surtout un précieux outil de marketing. « *Ça attire du monde sur tous les rayons, précise Ghislaine Binignat au BHV Rivoli (Paris). La clientèle ne repart pas qu'avec des soldes. D'ailleurs, un rayon qui n'a pas de soldes souffre énormément, pendant la période.* »

Ikea l'a bien compris. Le distributeur suédois de meubles, qui tenait à sa spécificité en organisant jusqu'en 2000 une « fête des affaires », s'est converti cet hiver à l'appellation « *soldes* », « *beau-coup plus évocatrice pour le public* », comme le reconnaît Philippe Dubrana, directeur du magasin Ikea de Plaisir (Yvelines). « *Cet effet soldes est calculé, nous comptons dessus pour stimuler toute notre activité.* »

José Barroso

Les marchés financiers pâtissent des sombres perspectives économiques

LES MARCHÉS financiers n'ont guère le moral. La publication du Livre beige de la Réserve fédérale américaine (Fed), mercredi 8 août (lire page 2), a fait chuter les marchés d'actions aux Etats-Unis et en Europe. Le Dow Jones a cédé 1,58 %, à 10 293,50 points. Le Standard & Poor's 500, qui représente un plus large éventail de valeurs, a cédé 1,73 %, à 1 183,53 points. Le Nasdaq, l'indice des valeurs de croissance américaines, est repassé sous les 2 000 points, en cédant 3,03 %. Cette faiblesse a fait repasser la Bourse de Tokyo sous les 12 000 points. L'indice Nikkei a clôturé jeudi en recul de 3,36 %, à 11 754,56 points, son plus bas niveau depuis seize ans.

Le constat de la Fed vient semer un peu plus le doute sur les marchés, déjà affectés par les sombres perspectives dressées la veille par l'américain Cisco, qui ne voit pas de reprise de l'activité dans un avenir proche. Les marchés européens ont ouvert la séance de jeudi en repli, entraînés par la baisse des télécommunications. La banque d'affaires américaine Merrill Lynch a abaissé mercredi ses recommandations sur France Télécom et Deutsche Telekom, ce qui a fait chuter leurs actions respectivement de 5 % et 9,07 %. L'indice CAC 40 a ouvert la séance de jeudi en baisse de 1,08 %, à 4 932,60 points. Le Dax allemand était en baisse de 0,86 %, à 5 566,14 points, après avoir clôturé en baisse de 2,4 % la veille, dans le sillage de Bayer (lire page 28). Le Footsie de Londres a ouvert également en recul de 1 %.

Pascale Santi

Lucent supprime en France près de la moitié de ses effectifs

Le groupe américain a décliné en France son plan de restructuration massif. Comme Alcatel, Philips et Ericsson, il va devoir fermer des sites de production. La Seine-Maritime, l'Ille-et-Vilaine et l'activité de recherche sont concernées

PAS DE TRÈVE estivale sur le marché des télécommunications. Le verdict pour les salariés français de l'équipementier américain Lucent est tombé mercredi 8 août : 550 emplois vont être supprimés, soit 42 % des effectifs de la filiale qui compte aujourd'hui 1 300 salariés répartis sur huit sites.

Même si l'annonce du plan n'était pas en soi une surprise, son « ampleur » a étonné les salariés, comme l'a souligné Alain Portier, délégué CFDT, à l'issue du comité central d'entreprise qui s'est tenu au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). L'américain, qui traverse une crise sans précédent, accuse une perte de 3,5 milliards de dollars sur le seul dernier trimestre fiscal. La première vague de licenciements, qui a concerné 19 000 personnes au premier semestre, a touché prioritairement les Etats-Unis. En France, le site de Nice, qui employait une cinquantaine de personnes et se consacrait aux applications de messagerie, a fait les frais de ce premier plan. La seconde vague, annoncée le 24 juillet, devrait se solder par 15 000 à 20 000 suppressions d'emplois. C'est cette nouvelle vague de restructurations qui touche maintenant l'Europe et donc la France.

Le détail du plan de réorganisation de la filiale française n'a pas été précisé par la direction. Elle a toutefois expliqué dans un communiqué que les 550 suppressions de postes incluaient le transfert des salariés de l'activité WAS (solution d'accès sans fil) en cours de cession à la société canadienne SR Telecom. Elle a également souligné qu'elle envisageait « de mettre en place d'importants dispositifs

d'accompagnement, afin de favoriser le reclassement rapide de ses salariés ».

Selon M. Portier, la restructuration entraînerait « les fermetures des sites de Déville-les-Rouen (Seine-Maritime, 83 salariés) et de Cesson Sévigné (Ille-et-Vilaine, 9 salariés) », et plus généralement « l'arrêt de l'activité de recherche et développement de Lucent en France, répartie jusque-là entre les sites de

Tous les équipementiers de télécommunications ont engagé des plans de réduction d'effectifs. En France, cela s'est traduit déjà par l'arrêt par Philips de la production de téléphones mobiles au Mans, où 1 140 emplois sont supprimés ; par un plan social annoncé fin juin par le suédois Ericsson, qui envisage de réduire de 15 % ses effectifs en France (soit 191 emplois) ; et par le projet dévoilé par Alcatel de

Gateway : la stratégie internationale en question

Le constructeur américain d'ordinateurs personnels Gateway a enclenché mercredi 8 août un processus de fermeture de ses bureaux et usines en Irlande, qui toucherait aussi ses positions au Royaume-Uni. Le millier de postes menacés pourrait s'ajouter aux 3 000 licenciements décidés depuis le début de l'année par Gateway. Victime des baisses des ventes de PC, le groupe a affiché une perte nette de 20,8 millions de dollars (23,64 millions d'euros) au deuxième trimestre, après une perte de plus de 500 millions au premier. Le chiffre d'affaires a chuté d'un tiers, à 1,5 milliard de dollars. Le groupe étudie le marché par marché chacune de ses implantations hors des Etats-Unis : un retrait total de ces positions est envisageable. L'activité à l'international, qui représente 14 % du revenu total, ne cesse de se dégrader. Gateway souhaite par ailleurs se recentrer sur les services et limiter les options proposées aux clients pour configurer leur ordinateur.

Déville-les-Rouen, Cesson Sévigné, Le Plessis-Robinson et Lannion (Côtes-d'Armor) ». La direction devrait confirmer ou non ces suppositions lors de la prochaine réunion du comité central d'entreprise, fixée le 21 août. Des plans similaires devraient toucher également les autres filiales européennes, qui emploient au total près de 20 000 personnes. En Allemagne, l'équipementier serait à la recherche d'un repreneur pour son usine de Nuremberg.

Lucent ne fait pas exception.

céder la majeure partie de ses usines. Celle de Laval, qui produit des téléphones mobiles, est passée en juin sous pavillon Flextronics.

D'autres plans devraient suivre. L'américain Cisco prépare une restructuration de sa filiale française. Quant au canadien Nortel, il a jusqu'à présent favorisé les départs volontaires, mais pourrait suivre l'exemple de ses concurrents.

Laurence Girard

www.lemonde.fr/restructurations

Le groupe textile La City dépose son bilan

LE GROUPE textile français La City a déposé, mercredi 8 août, son bilan auprès du tribunal de commerce de Bobigny et a sollicité l'ouverture d'une période de redressement judiciaire. « N'étant plus en mesure de faire face à son besoin de trésorerie, La City a donc dû se résoudre à déposer le bilan », explique le groupe. Son dirigeant et fondateur, Thierry Abimelech, estime néanmoins que sa société a atteint « sa taille critique » et que les difficultés « ne sont pas structurelles ». Il espère que les administrateurs judiciaires étudieront son « plan de poursuite de l'activité », qui ne comprend aucune suppression d'emploi. Créée en 1989 sur le créneau du prêt-à-porter pour « les jeunes femmes urbaines de 18 à 35 ans », La City est composée de 44 magasins détenus en propre (dont 1 à Bruxelles), de 33 franchisés (dont 5 à l'étranger) et de 20 « corners » (stands, dont 8 au Japon, 4 en Belgique et 3 en Suisse).

Vincent Bolloré investit dans Olivetti

L'ITALIE est actuellement le champ de manœuvres préféré de Vincent Bolloré. L'homme d'affaires, après être entré, à hauteur de 2 %, dans le capital de Mediobanca, pilier du capitalisme transalpin, vient d'acquiescer moins de 2 % d'Olivetti. « Un simple placement financier », assure son entourage, qui souligne que le groupe Olivetti est totalement contrôlé depuis leur récent assaut par Pirelli et Benetton (Le Monde du 1^{er} août). Au total, M. Bolloré a investi en quelques mois 300 millions d'euros en Italie. Anticipant une réorganisation profonde du monde des affaires italien, Vincent Bolloré, qui s'est rangé définitivement dans le camp de Mediobanca, reste à l'affût d'autres occasions. Son mentor, Antoine Berheim, associé commanditaire de Lazard, lui sert de guide. L'affaire Montedison lui a déjà permis de voir valoriser sa participation dans Mediobanca. Mais le dossier qui semble le plus passionner M. Bolloré est l'évolution de l'assureur Generali.

ABN Amro envisage de céder ses activités de gestion de flottes automobiles

LA BANQUE NÉERLANDAISE ABN Amro étudie la cession de ses activités de gestion de flottes automobiles (leasing), selon notre confrère Les Echos du jeudi 9 août. Citant des sources concordantes, le quotidien indique que, voilà plusieurs semaines, un mandat a été confié à la banque d'affaires Credit Suisse First Boston (CSFB), en vue de chercher un partenaire pour sa filiale ABN Amro Leasing Holding, numéro un mondial du secteur. Une telle cession rapporterait deux milliards d'euros à la banque présidée par Rijk Groenink, qui n'a pas souhaité commenter ces informations.

Les activités de leasing du groupe néerlandais pourraient intéresser des établissements financiers tels que GE Capital ou BNP Paribas, ou des constructeurs automobiles, l'allemand Volkswagen étant cité. Ce projet de cession s'inscrit dans le programme de restructuration engagé en novembre 2000 par l'établissement, qui a vendu, le mois dernier, à l'américain Citibank, sa filiale bancaire new-yorkaise (European American Bank) pour 1,8 milliard d'euros.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

L'Argentine espère du FMI une aide supplémentaire de 6 à 9 milliards de dollars

LE GOUVERNEMENT argentin a annoncé, mercredi 8 août, qu'il négociera avec le Fonds monétaire international (FMI) l'octroi d'une aide additionnelle de 6 à 9 milliards de dollars (6,8 à 10,2 milliards d'euros) pour redonner confiance aux marchés et aux investisseurs. Ces fonds supplémentaires « seront destinés à donner plus d'assurance au programme économique » du gouvernement « et plus de solidité au système financier », a indiqué le secrétaire d'Etat aux finances, Jorge Baldrich, alors que les réserves internationales et les dépôts en dollars en Argentine continuent de fondre. Depuis décembre 2000, le pays a reçu 7,3 milliards de dollars d'un crédit stand-by de 13,4 milliards octroyés par le FMI, dans le cadre d'un très important prêt de « blindage » financier de quelque 40 milliards de dollars.

■ ÉTATS-UNIS : la faiblesse de la croissance en juin et juillet a été exacerbée par la mollesse des ventes de détail, selon le dernier bilan de l'économie, dit Livre beige, publié mercredi par la Réserve fédérale (FED) (lire page 2).

■ JAPON : les commandes de biens d'équipement du secteur privé ont reculé de 6,6 % en juin par rapport à mai, mois où elles avaient déjà reculé de 2,1 %, a annoncé le gouvernement jeudi. Par ailleurs, la confiance des investisseurs a reculé pour le troisième trimestre d'affilée en avril-juin, atteignant son plus bas niveau en deux ans et demi.

■ SINGAPOUR : le premier ministre, Goh Chok Tong, a exhorté mercredi les Singapouriens à se préparer à « une période difficile » alors qu'une récession touche le pays.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● PEPSICO : le numéro deux américain des boissons sans alcool a annoncé mercredi 8 août sa réorganisation pour permettre l'intégration de Quaker Oats, récemment racheté. PepsiCo va regrouper ses trois filiales internationales de boissons dans une nouvelle société, PepsiCo Beverages International.

SERVICES

● TRANSPORT AÉRIEN : le trafic passagers a augmenté d'un peu moins de 3 %, et le fret a diminué de 3 % au premier semestre 2001, a indiqué l'Association internationale du transport aérien (IATA). Son président estime que si les compagnies ne réduisent pas leurs capacités de production, « toutes les perspectives de rentabilité pour 2001 vont rapidement disparaître ».

● SAS : déjà ébranlée par sa condamnation par Bruxelles à une amende de 39,37 millions d'euros pour violation des règles de la concurrence, la compagnie scandinave a annoncé mercredi un bénéfice net trimestriel en recul de 83 %, à 128 millions de couronnes (13,9 millions d'euros).

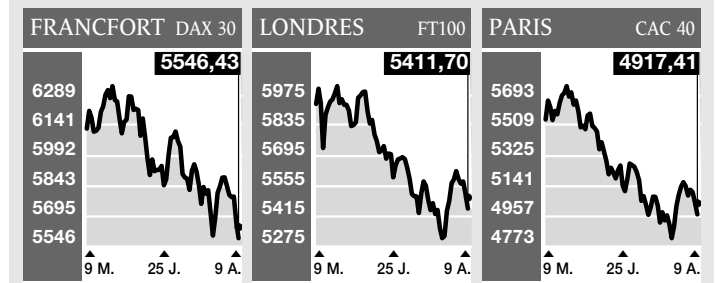
FINANCE

● CITIBANK : l'autorité de régulation du secteur financier japonais, l'Agence des services financiers (FSA) a ordonné jeudi à une succursale du groupe Citibank à Tokyo de fermer ses portes pendant une semaine pour avoir violé la législation boursière et bancaire.

RÉSULTATS

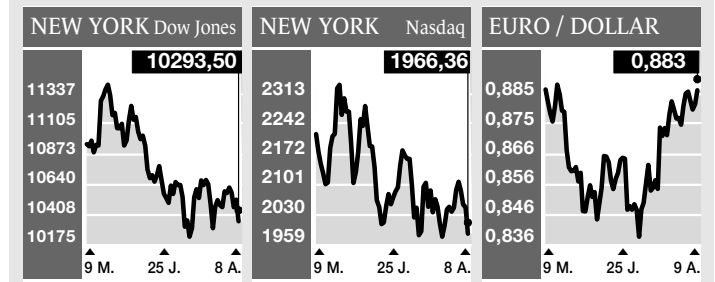
● COMMERZBANK : la troisième banque allemande a annoncé jeudi une chute de 76 % de son bénéfice net, à 262 millions d'euros au premier semestre, légèrement en-deçà des prévisions des analystes.

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 09/08	Var. % 08/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3928,27	- 1,13	- 17,69
EUROPE	STOXX 50	3786,70	- 1,38	- 16,91
EUROPE	EURO STOXX 324	329,26	- 0,95	- 15,96
EUROPE	STOXX 653	307,79	- 1,18	- 14,45
PARIS	CAC 40	4917,41	- 1,38	- 17,03
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3369,63	- 1,30	- 16,23
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	534,10	- 1,20	- 16,23
BRUXELLES	BEL 20	2914,87	- 0,33	- 3,62
FRANCFORT	DAX 30	5546,43	- 1,21	- 13,79
LONDRES	FTSE 100	5411,70	- 1,18	- 13,03
MADRID	STOCK EXCHANGE	8342,10	- 1,15	- 8,43
MILAN	MIBTEL 30	36457,00	- 1,07	- 16,61
ZURICH	SPI	6787,40	- 1,28	- 16,57

AMÉRIQUES

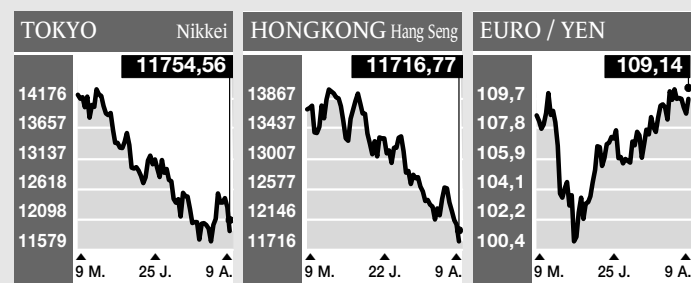


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10293,50	- 1,58	- 4,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1183,53	- 1,73	- 10,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1966,36	- 3,03	- 20,41
TORONTO	TSE INDEX	7654,16	- 1,52	- 14,32
SAO PAULO	BOVESPA	13919,18	- 8,78
MEXICO	BOLSA	374,37	0,36	18,47
BUENOS AIRES	MERVAL	319,14	3,88	- 23,43
SANTIAGO	IPSA GENERAL	111,87	0,87	16,53
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7258	- 0,39	6,34

Cours de change croisés

09/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80978	0,88385	0,13474	1,41635	0,58720
YEN	123,49000	109,14000	16,63500	174,87000	72,47500
EURO	1,13141	0,91625	0,15245	1,60280	0,66410
FRANC	7,42160	6,00985	6,55957	10,51010	4,35640
LIVRE	0,70604	0,57185	0,62390	0,09515	0,41450
FRANC SUISSE	1,70300	1,37965	1,50580	0,22945	2,41270

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 09/08	Var. % 08/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11754,56	- 3,36	- 14,73
HONGKONG	HANG SENG	11716,77	- 2,02	- 22,38
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1641,91	- 0,92	- 14,79
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,73	- 3,09	6,91
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3358,20	0,42	6,45
BANGKOK	SET	20,90	- 2,20	12,18
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3312,43	0,31	- 16,61
WELLINGTON	NZSE-40	2040,71	0,17	7,31

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	08/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4432
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9580
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,1509
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	33,8050
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7010
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3441
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,82894	DOLLAR HONGKONG	6,8346
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0822
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	246,9500
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	26078
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,6966

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,34	5,02	5,59
ALLEMAGNE	4,49	4,43	4,90	5,50
GDE-BRETAG.	4,38	4,86	4,92	4,63
ITALIE	4,49	4,38	5,29	5,88
JAPON	0,04	0,03	1,37	2,45
ÉTATS-UNIS	3,72	3,52	5,16	5,59
SUISSE	3,05	3,08	3,29	3,96
PAYS-BAS	4,44	4,38	5,05	5,55

Matif

Cours 9 h 57	Volume 09/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	2537	89,81	89,52
DÉCEMBRE 2001
Euribor 3 mois
JANVIER 2001

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

À NEW YORK, le Dow Jones a cédé mercredi 8 août 1,58 % à 10 293,50 points, et le Nasdaq 3,03 %, à 1 966,36 points. A Paris, le CAC 40 a ouvert, jeudi 9 août, à 4 932,60 points (- 1,08 %), contre 4 986,23 points (- 1,29 %) mercredi en clôture. A Francfort, le DAX ouvrait à 5 566,14 points (- 0,86 %) après avoir terminé, mercredi, à 5 614,51 points (- 2,40 %). A Londres, le Footsie a ouvert à 5 421 points (- 1,01 %), contre 5 476,5 points (- 1,09 %) en clôture mercredi. A Tokyo, l'indice Nikkei a fini jeudi 9 août en recul de 3,36 %, à 11 754,56, son plus bas en clôture depuis seize ans.

CHANGES-TAUX

L'EURO se renforçait au-dessus de 0,88 dollar, jeudi 9 août en début de matinée, tirant parti de la défiance des investisseurs consécutive à la publication du rapport pessimiste de la Réserve fédérale, la veille, sur l'économie américaine. Le monnaie européenne s'échangeait contre 0,88325 dollar et 109,23 yens. Au même moment, le dollar se maintenait face au yen, à 123,67 yens, contre 123,56 yens mercredi soir. Les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à dix ans se situaient jeudi matin à 4,969 % pour l'OAT français et à 4,849 % pour son homologue, le bund allemand.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Bayer**, qui a plongé de 17,64 % mercredi à la suite du retrait de son médicament anticholestérol (lire page 28), reculait à nouveau jeudi 9 août, après l'annonce d'une baisse de 44,8 % de son résultat d'exploitation. A l'ouverture de la Bourse de Francfort, l'action du groupe pharmaceutique s'échangeait à 36,22 euros, en baisse de 1,13 %.

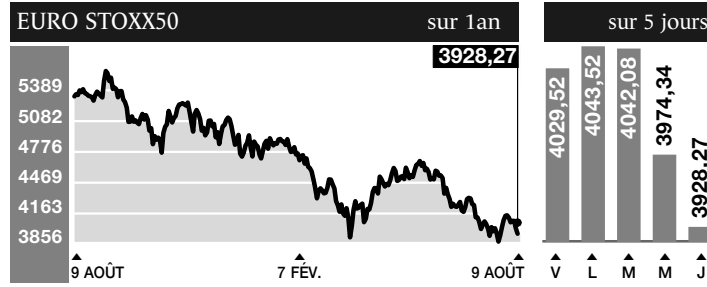
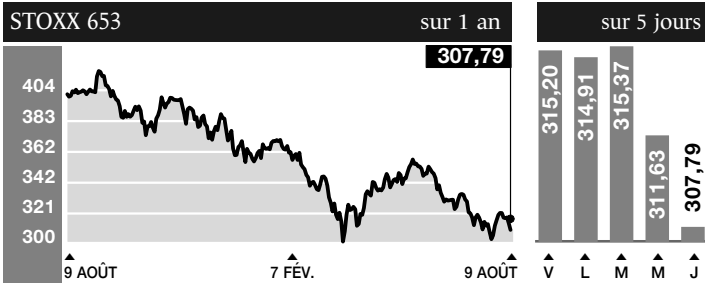
● La valeur **Deutsche Telekom**, au plus bas depuis dix-huit mois, reculait encore de 3,15 %, jeudi matin, à 20,58 euros, en raison d'un placement massif d'actions.

● L'action **Commerzbank**, durement sanctionnée ces dernières semaines (-10,5 % depuis juin),

gagnait 0,7 %, à 26,86 euros, en début de séance jeudi à Francfort, alors que la banque avait annoncé un résultat net en baisse de 76 % à 262 millions d'euros.

● L'équipementier de télécommunications finlandais **Nokia** continue de subir les arbitrages en défaveur du secteur des nouvelles technologies. L'action, qui a perdu 7,4 % depuis le début de la semaine, s'inscrivait en recul de 0,85 %, à 22,85 euros, en début de séance de la bourse finlandaise.

● L'action **Pearson**, qui a perdu 11,4 % depuis le début du mois d'août, était à nouveau en recul de 0,27 % à 991 pence, lors des premiers échanges jeudi à Londres.



09/08 10h07

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/08
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 23,22	...
BASF AG	DE 43,85	-0,90
BMW	DE 38,50	-1,16
CONTINENTAL AG	DE 15,40	-1,28
DAIMLERCHRYSLER	DE 53,45	-0,47
FIAT	IT 26,25	-0,34
FIAT PRIV.	IT 17,35	-1,36
MICHELIN	FR 34,10	-2,38
PEUGEOT	FR 53,40	-0,56
PIRELLI SPA	IT 2,51	-1,18
DR ING PORSCHE	DE 407	+0,25
RENAULT	FR 50,65	-1,84
VALEO	FR 51	-0,20
VOLKSWAGEN	DE 53,30	-0,19
DJ E STOXX AUTO P	234,31	-0,61

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/08
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB 18,36	...
ABN AMRO HOLDIN	NL 19,79	-0,90
ALL & LEICS	GB 13,01	-3,13
ALLIED IRISH BA	GB 20,53	-0,94
ALPHA BANK	GR 23,58	-2,96
B.P.SONDRIO	IT 11,10	...
B.P.VERONA E.S.	IT 11,10	-0,18
BANK OF IRELAND	GB 18,96	...
BANK OF PARISEUR	GR 11,54	-2,86
BANKINTER R	ES 38,94	-0,18
BARCLAYS PLC	GB 34,75	-1,38
BAYR.HYPO-UVVER	DE 50,80	+0,79
BBVA R	ES 13,70	-1,86
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,20	-0,29
BCA FIDEURAM	IT 10,99	-2,14
INTESAIBAN	IT 3,50	-1,13
BCA LOMBARDA	IT 10,11	-0,88
BCA P.BERG.-CV	IT 19,64	-0,66
BCA P.MILANO	IT 4,64	-0,22
B.P.EMILIA ROMA	IT 33,30	...
B.P.NOVARA	IT 7,47	-0,40
B.P.LODI	IT 10,89	...
BCA ROMA	IT 4,42	...
BCO POPULAR ESP	ES 40,61	-0,25
BCP R	PT 4,44	...
BIPOP CARIRE	IT 3,46	-0,57
BK OF SCOTLAND	GB 13,11	-1,46
BNL	IT 3,34	-1,47
BNP PARIBAS	FR 99,65	-0,94
BSCH R	ES 9,90	-0,20
COMIT	IT 6,18	...
COMM.BANK OF GR	GR 36,26	-2,32
COMMERZBANK	DE 26,60	+1,33
CREDIT LYONNAIS	FR 43,54	-0,82
CS GROUP N	CH 191,25	-1,37
DANSKE BANK	DK 18,67	-0,71
DEUTSCHE BANK N	DE 77,45	-0,13
DEXIA	BE 17,44	-0,40
DNB HOLDING	NO 5,05	...
DRESDNER BANK N	DE 45,20	-0,22
EFG EUROBK ERGA	GR 14,38	-3,10
ERSTE BANK	AT 58,85	-0,91
ESPIRITO SANTO	PT 13,80	...
FOERENINGSSB A	SE 12,95	...
HALIFAX GROUP	GB 13,17	+1,09
HSCB HLDG	GB 13,25	-2,38
IKB	DE 15,50	+0,19
KBC BANCASSURAN	BE 44,15	-0,50
LLOYDS TSB	GB 11,52	-0,70
MONTI PASCHI SI	IT 3,64	-1,09
NAT BANK GREECE	GR 30,16	-3,40
NATEXIS BQ POP.	FR 101,10	+0,10
NORDEA	SE 6,56	...
ROYAL BANCA 1473	IT 17,88	-0,45
ROYAL BK SCOTL	GB 27,51	-0,18
S-E-BANKEN -A-	SE 10,33	...
STAN PAOLO IMI	IT 14,05	-0,28
STANDARD CHARTE	GB 13,53	...
STE GENERAL-A	FR 63,20	-0,63
SVENSKA HANDELS	SE 16,56	...
SWEDISH MATCH	SE 5,74	...
UBS N	CH 161,37	...
UNICREDITO ITAL	IT 4,80	-0,21
DJ E STOXX BANK P	293,37	-0,72

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/08
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES 13,51	...
ACERINOX R	ES 32,66	-0,55
ALUMINIUM GREEK	GR 33,32	-1,42
ANGLO AMERICAN	GB 14,55	-1,21
ASSIDOMAEAN AB	SE 25,68	...
BEKAERT	BE 41,75	...
BHP BILLITON	GB 5,24	-0,61
BOEHLER-UDDEHOL	AT 46,20	...
BUNZL PLC	GB 7,21	+0,45
CORUS GROUP	GB 0,99	-1,61
ELVAL	GR 4,06	-0,98
HOLMEN -B-	SE 22,18	...
ISPAT INTERNATI	NL 3,50	...
JOHNSON MATTHEY	GB 16,26	...
MAYR-MELNHOF KA	AT 54,05	-0,92
M-REAL -B-	FI 6,55	...
OUTOKUMPU	FI 9,50	...
PECHINEY-A	FR 55,85	-0,36
RAUTARUKKI K	FI 3,95	...
RIO TINTO	GB 18,86	-0,85
SIDENOR	GR 4,16	-2,35
SILVER & BARYTE	GR 21	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,34	+1,40
STORA ENSO -A-	FI 12	...
STORA ENSO -R-	FI 12,20	-0,81
SVENSKA CELLULO	SE 26,12	...
THYSSENKRUPP	DE 15,82	+1,02
UNION MINIERE	BE 44,85	-0,33
UPM-KYMMENE COR	FI 34,99	-0,06
USINOR	FR 13,15	-0,08
VIOHALCO	GR 9,48	-3,66
VOEST-ALPINE ST	AT 33,93	+0,09
WORMS N	FR 19,50	...
DJ E STOXX BASI P	181,10	-0,18

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/08
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR 43,84	-0,61
ADIDAS-SALOMON	DE 75,30	-0,26
AGFA-GEVAERT	BE 15,58	+0,78
AIR FRANCE	FR 18,90	-2,02
AIRTOURS PLC	GB 4,01	+0,40
ALITALIA	IT 1,19	-0,83
AUSTRIAN AIRLIN	AT 11,35	+0,27
AUTOGRILL	IT 12,50	-0,40
BANC & OLUFSEN	DK 27,54	-1,44
SIX CONTINENTS	GB 11,48	-0,70
BENETTON GROUP	IT 16,55	...
BERKELEY GROUP	GB 12,06	-0,80
BRITISH AIRWAYS	GB 5,33	-0,30
BULGARIA	IT 13,07	-0,46
CHRISTIAN DIOR	FR 40,60	-1,58
CLUB MED.	FR 66,10	-0,08
COMPASS GROUP	GB 8,84	-1,26
DT.LUFTHANS A	DE 19,10	+0,53
ELECTROLUX -B-	SE 17,10	...
EM.TV & MERCHAN	DE 9,15	+0,64
EMI GROUP	GB 6,71	-3,49
EURO DISNEY	FR 1,02	+0,99
HERMES INTL	FR 163	-1,45
HILTON GROUP	GB 3,90	-2,03
HDP	IT 4,66	-0,64
HUNTER DOUGLAS	NL 29,05	-0,68
KLM	NL 18,40	-1,08
LVMH	FR 56,80	-1,22
MEDION	DE 79,89	-1,73
MOULINEX	FR 2,63	+0,38
NH HOTELES	ES 12,97	-0,15
NXT	GB 3,18	-11,66
P & O PRINCESS	GB 6,03	-2,86
PERSIMMON PLC	GB 5,54	+1,48
PREUSSAG AG	DE 35,80	...
RANK GROUP	GB 3,86	-1,24
RICHMOND UNITS	CH 2755,63	-2,26
ROY.PHILIPS ELE	NL 30,44	-2,90
RYANAIR HLDGS	IR 11,92	...
SAIRGROUP N	CH 85	-0,78
SAS DANMARK A/S	DK 10,08	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 08/08
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 154,60	-0,64
AKZO NOBEL NV	NL 45,95	-1,08
BASF AG	DE 43,85	-0,90
BAYER AG	DE 36,28	-3,38
BOC GROUP PLC	GB 16,05	-1
CELANESE N	DE 24,90	-0,80
CIBA SPEC CHIMI	CH 71,22	-0,23
CLARIANT N	CH 27,53	-1,31
DSM	NL 39,82	-0,15
EMS-CHEM HOLD A	CH 4847,80	...
ICI	GB 6,80	-1,86
KEMIRA	FI 6,80	...
KON. VOPAK NV	NL 22,35	+0,68
LAPORTE	GB 11,22	...
LONZA GRP N	CH 691,95	-0,57
NORSK HYDRO	NO 48	...

SEB	FR	51,25	-0,29
SODEXHO ALLIANC	FR	57,60	-0,69
TELE PIZZA	ES	1,97	-0,51
THE SWATCH GRP	CH	1127,56	-2,41
THE SWATCH GRP	CH	236,40	-1,79
THOMSON MULTIME	PA	34,70	-4,04
J D WETHERSPOON	GB	5,58	...
WILSON BOWDEN	GB	12,04	...
WM-DATA -B-	SE	2,74	...
WOLFORD AG	AT	18,05	...
WWWUK UNITS	IR	1,06	+0,95
DJ E STOXX CYC GO P		131,91	-1,59

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	27,89	-7,39
ALTANA AG	DE	42,90	...
AMERSHAM	GB	9,62	-2,14
ASTRAZENECA	GB	55,08	-1,45
AVENTIS	FR	84,35	-1,35
BB BIOTECH	CH	71,05	-3,82
CELLTECH GROUP	GB	16,08	-2,16
ELAN CORP	IR	39,28	...
ESSILOR INTL	FR	334,50	-0,15
FRESENIUS MED C	DE	89,99	-0,45
GALEN HOLDINGS	DE	12,12	...
GAMBRO -A-	SE	7,32	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	31,10	-0,31
H. LUNDBECK	DK	27,36	...
NOVARTIS N	CH	39,54	-1,08
NOVO-NORDISK B	DK	216,30	...
NOVOZYMES -B-	DK	24,18	+0,28
ORION B	FI	18,50	+1,54
OXFORD GLYCOSCI	GB	14,55	-5,96
PHONAK HLDG N	CH	3320,27	-1,96
QIAGEN NV	NL	21,40	-4,25
ROCHE HLDG C	CH	86,49	-0,95
SANOFI SYNTHELA	FR	66,55	-0,89
SCHERING AG	DE	59,30	-0,17
SERONO -B-	CH	1056,51	-0,93
SHIRE PHARMA GR	GB	18,09	-1,84
SMITH & NEPHEW	GB	5,75	-1,39
SSL INTL	GB	8,78	+0,93
SULZER AG 100N	CH	226,44	...
SYNTHES-STRATEC	CH	710,54	-0,93
UCB	BE	43,35	-0,34
WILLIAM DEMANT	DK	33,59	...
WS ATKINS	GB	12,30	-0,52
ZELTIA	ES	9,66	-3,30
DJ E STOXX HEAL		542,56	-1,01

BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB N	CH	12,68	-1,55
ADECO N	CH	57,18	-1,03
AEROPORT DI RO	IT	9,14	...
AGGREGO	FR	7,77	...
ALSTOM	FR	32,82	-0,52
ALTRAN TECHNO	FR	57	-1,89
ALUSIUS GRP N	CH	896,71	...
ASSA ABLOY-B	SE	16,06	...
ASSOC BR PORTS	GB	6,40	...
ATLAS COPCO -A-	SE	24,86	...
ATLAS COPCO -B-	SE	23,71	...
ATTICA ENTR SA	GR	7,18	...
BAA	GB	10,62	-0,90
BBA GROUP PLC	GB	4,41	...
BTG	GB	20,37	...
CAPITA GRP	GB	7,36	-2,29
CDB WEB TECH IN	IT	3,85	-1,79
CGIP	FR	36,90	-1,73
CIK	IT	1,38	-3,50
COOKSON GROUP P	DK	2,13	-2,22
COPENHAGEN AIRP	DK	84,64	...
DAMPSKIBS -A-	DK	8128,22	...
DAMPSKIBS -B-	DK	9135,86	...
DAMPSKIBS SVEND	DK	12091,57	-0,33
E.ON AG	DE	61,80	+0,49
EADS SICO	FR	21,42	+1,52
ELECTROCOMPONEN	GB	8,57	-2,57

ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	4,44	-2,14
BP	GB	9,60	-1,16
CEPSA	ES	12,76	-0,31

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro

0825 022 021

(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

COFLEXIP	FR	183,50	-0,27
DORTSCH PETRO	NL	2,42	+0,41
ENI	IT	7,76	...
ENTERPRISE OIL	GB	9,62	-2,30
HELLENIC PETROL	GR	6,50	-5,25
LASMO	GB</		

ATHLÉTISME Le Kenyan Charles Kamathi a remporté le 10 000 m devant l'Éthiopien Assefa Mezgebu. Haïlé Gebreselassié, autre athlète éthiopien, qui régnait sans partage

sur la discipline depuis huit ans, obtient la médaille de bronze. ● « C'EST GÉNIAL, je suis sur un nuage » : à vingt-deux ans, le Français Bouabdellah Tahri a obtenu la cin-



quième place du 3 000 mètres steeple. ● À L'INSTAR de la Suède, qui, en 1995, accueillait les championnats du monde, le Canada risque de ne récolter aucune médaille à

l'issue des épreuves, dimanche 12 août. La ville hôte des 8^{es} championnats du monde a été ironiquement baptisée « Deadmonton » par un journaliste britannique.

Un jeune policier kenyan met fin à l'invincibilité d'Haïlé Gebreselassié

10 000 m. Un sprint échevelé a permis à Charles Kamathi, un Kenyan de vingt-trois ans, de battre le petit Éthiopien, qui n'avait plus disputé de compétition depuis les Jeux de Sydney et restait vaincu sur la distance depuis juin 1993

EDMONTON

de notre envoyé spécial

L'homme qui a fait « tomber » Haïlé Gebreselassié ne paie pas de mine. Le Kenyan Charles Kamathi, avec ses airs d'adolescent timide et ses mots à peine audibles, paraît presque frêle. Il n'est pas bien vieux, tout juste vingt-trois ans, mais a inscrit son nom dans l'histoire de l'athlétisme, mercredi 8 août, en détrônant celui qui régnait sans partage sur le 10 000 m depuis huit années. En 1993, Haïlé Gebreselassié, petit Éthiopien au torse conquérant, avait remporté son premier titre mondial sur la distance. Il l'avait conservé à trois reprises, en 1995, 1997 et 1999, et y avait ajouté deux titres olympiques, en 1996 et en 2000.

La communauté éthiopienne d'Edmonton, estimée à un millier de personnes, espérait fort que la série n'allait pas s'arrêter sur sa terre d'adoption. Elle avait pavé l'une des tribunes du Commonwealth Stadium aux couleurs du drapeau éthiopien – vert, jaune, rouge – et a longtemps cru que son rêve allait se réaliser. Avant même le départ, Haïlé Gebreselassié, qui disputait, après une opération du tendon d'Achille en novembre, son premier 10 000 m depuis celui des Jeux de Sydney, possédait un réel avantage : celui de pouvoir compter sur trois équipiers parfaitement dévoués, lui-même étant qualifié d'office en tant que champion sortant.

Assefa Mezgebu, Habte Jifar, deux anciens « lièvres » de « Gebre », et Ybaltal Admassu, un gamin de vingt et un ans, se sont donc placés d'entrée au service du héros national. Ils ont d'abord imprimé à la course un rythme modéré, mais ont bientôt vu leurs plans contrariés par les attaques répétées de leurs adversaires. Petit à petit, les Kenyans ont imposé le rythme plus saccadé qu'ils affectionnent. Dans le cœur du peloton, Haïlé Gebreselassié encaissait les à-coups. « La course n'était pas très rapide, mais compliquée, avec des tours lents et des tours rapides, dira-t-il. Je pensais que je pourrais m'en sortir quel que soit le déroulement de la course, mais il semblerait que je me sois trompé. » Dans le 6^e kilomètre, il montait cependant aux avant-postes pour annihiler une attaque suicidaire de l'Espagnol Fabian Roncero. Le travail de sappe se poursuivait.

C'est un peloton amaigri, compo-



Le Kenyan Charles Kamathi (à gauche) observe l'Éthiopien Haïlé Gebreselassié (à droite) avant de porter son attaque décisive.

sé de quatre Éthiopiens, trois Kenyans et deux Espagnols, qui attaquaient les derniers tours de piste. C'est alors que Charles Kamathi, agent de police dans le « civil », se portait au commandement. La menace kenyane se précisait. Il en aurait pourtant fallu plus, encore à cet instant, pour semer le doute dans l'esprit d'Haïlé Gebreselassié : en septembre 2000, il avait bien devancé Paul Tergat de 9 centièmes sur la ligne d'arrivée du 10 000 m des Jeux de Sydney, au terme d'un sprint inoubliable.

Il s'installait donc en tête de la petite troupe, calé à la corde, à l'entrée de l'avant-dernier tour. Une accélération de Paul Kosgei, ancien spécialiste du 3 000 m steeple, appelait une réaction immédiate des Éthiopiens,

qui venaient encadrer le Kenyan. Dans l'avant-dernière ligne droite, Haïlé Gebreselassié donnait le signal de l'emballage final. Mais l'attaque manquait de percussivité. L'usure du pouvoir ? Le manque de réactivité après plus de dix mois sans compétition ? La conséquence d'une méchante fièvre qui l'avait saisi peu après son arrivée à Edmonton ? Un empire se fissurait.

« VRAIMENT SURPRIS »

Charles Kamathi, d'une foulée allègre et légère, s'engouffrait dans la brèche. Les Éthiopiens occupaient la corde ? Il les débordait dans le dernier virage, avalé à l'allure d'un cheval emballé. Pour le champion sortant, il était déjà trop tard. L'homme

qui avait pris l'habitude de voir un à un s'asphyxier ses adversaires se trouvait à son tour impuissant, désarmé. « Dans les 200 derniers mètres, mon corps ne répondait plus. Je ne m'attendais pas à une fin de course aussi rapide, le Kenyan m'a vraiment surpris. »

Charles Kamathi n'en revenait pas vraiment non plus. Détaché à l'entrée de la ligne droite d'arrivée, le médaillé de bronze des derniers Mondiaux de cross-country, qui disputait à Edmonton ses premiers grands championnats sur piste, se retournait à maintes reprises pour surveiller ses arrières. Mais Haïlé Gebreselassié était battu et bien battu, y compris par son compatriote Assefa Mezgebu. « Nous avons mis sur pied une tactique pour battre les Kenyans,

mais le rythme trop lent de la course et la rapidité du dernier tour ne nous ont pas permis de l'appliquer », déclarait celui-ci.

Charles Kamathi n'a pas dit autre chose : « Nous avons imposé notre rythme, ce qui a fini par payer. Je savais qu'Haïlé n'avait pas couru de l'année, mais je ne m'attendais pas à le battre. J'étais venu pour terminer dans les cinq premiers. » Ce compagnon d'entraînement de Paul Tergat avait fait parler de lui en 1999. Totale-ment inconnu à l'époque, il avait établi la meilleure performance de la saison au meeting de Bruxelles – sa première compétition en Europe – en courant le 10 000 m en 26 min 51 s 49, alors qu'il n'était jamais descendu auparavant sous

les 28 minutes. La défaite n'a pas semblé entamer l'éternel sourire d'Haïlé Gebreselassié. C'est un champion déchu mais hilare qui s'est présenté à la traditionnelle conférence de presse.

« Que voulez-vous que je fasse d'autre, s'est exclamé l'Éthiopien. Kamathi est un gentleman, et je me suis beaucoup amusé pendant cette course. » Cette défaite risque cependant de remettre en question les plans du champion éthiopien, qui avait déjà repoussé à l'après-Edmon-

Olga Iegorova : résultats du test anti-EPO connus avant le début du 5 000 m

La Russe Olga Iegorova connaîtra les résultats du test antidopage qu'elle a subi à Edmonton, quelques heures avant les séries du 5 000 m, jeudi 9 août. Championne du monde de 3 000 m en salle, elle avait été contrôlée positive à l'EPO à l'issue du meeting de Paris, le 6 juillet. Après avoir décidé de sanctionner l'athlète, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) est revenue en arrière et l'a autorisée à prendre le départ du 5 000 m des Mondiaux. La Russe, qui a nié toute prise d'EPO, fait actuellement partie d'un groupe de onze athlètes dont les analyses sanguines réalisées à Edmonton ont montré des valeurs « déviant des normes » ou « à la limite », et dont les échantillons urinaires ont été expédiés au laboratoire de Lausanne pour confirmer ou infirmer la présence d'EPO exogène. Quatre résultats étaient déjà connus mercredi 8 août au matin : tous sont négatifs.

ton – après son opération – son projet d'abandonner le 10 000 m pour se consacrer au marathon. « Je me vois mal quitter le 10 000 m là-dessus », a-t-il reconnu. A son arrivée au Canada, il avait déclaré se sentir capable de s'entraîner parallèlement pour les deux distances. L'idée peut paraître folle. Mais sait-on vraiment de quoi est capable un Gebreselassié piqué par la défaite ?

Gilles van Kote

Les résultats

FEMMES

● 400 m haies

1. Nezha Bidouane (MAR), 53 s 34 ; 2. Nosova (RUS), 54 s 27 ; 3. Pernia (CUB), 54 s 51 ; 4. Buford-Bailey (USA), 54 s 55 ; 5. Parris (JAM), 54 s 68 ; 6. Tirlea (ROU), 55 s 36 ; 7. Hemmings (JAM), 55 s 83 ; 8. Glover (USA), 57 s 42.

Les Françaises : Sylvanie Morandais, éliminée en séries (56 s 85).

HOMMES

● 10 000 m

1. Charles Kamathi (KEN), 27 min 53 s 25 ; 2. Mezgebu (ETH), 27 min 53 s 97 ; 3. Gebreselassié (ETH), 27 min 54 s 41 ; 4. Admassu (ETH), 27 min 55 s 24 ; 5. Roncero (ESP), 27 min 56 s 07 ; 6. Rios (ESP), 27 min 56 s 58 ; 7. Kosgei (KEN), 27 min 57 s 56 ; 8. Cheruiyot Korir (KEN), 27 min 58 s 06.

Pas de Français engagé.

● 3 000 m steeple

1. Reuben Kosgei (KEN), 8 min 15 s 16 ; 2. Ezzine (MAR), 8 min 16 s 21 ; 3. Barmasai (KEN), 8 min 16 s 59 ; 4. Martin (ESP), 8 min 18 s 87 ; 5. Bouabdellah Tahri (Fra), 8 min 19 s 56 ; 6. Jimenez (ESP), 8 min 19 s 82 ; 7. Saïfeldin (QAT), 8 min 20 s 01 ; 8. Yator (KEN), 8 min 20 s 87. Les autres Français : Gaël Pencreach, 15^e, en 8 min 41 s 51.

Frédéric Denis, éliminé en séries (8 min 41 s 66).

● Hauteur

1. Martin Buss (ALL), 2,36 m ; 2. Ribakov (RUS) et Voronin (RUS), 2,33 m ; 4. Sotomayor (Cub), 2,33 m ; 5. Holm (SUE), 2,30 m ; 5. Klyugin (RUS), 2,30 m ; 7. Boswell (CAN), 2,25 m ; 7. Strand (SUE), 2,25 m.

Pas de Français engagé.

● Disque

1. Lars Riedel (ALL), 69,72 m ; 2. Alekna (LIT), 69,40 m ; 3. Mollenbeck (ALL), 67,61 m ; 4. Chevtchenko (RUS), 67,57 m ; 5. Setliff (USA), 66,55 m ; 6. Kaptyukh (BLR), 66,25 m ; 7. Varga (HON), 65,86 m ; 8. Kruger (AFS), 65,27 m.

Pas de Français engagé.

Le programme

● Jeudi 9 août

Finales perche H (2 h 10, heure française), 20 km marche F (3 h 15), 110 m haies H (5 h 15), 200 m H (5 h 40).

● Vendredi 10 août

Finales triple saut F (4 heures), 800 m fauteuil roulant F (4 h 30), 1 500 m fauteuil roulant H (4 h 45), 400 m haies H (5 h 5), 200 m F (5 h 30), 5 000 m H (6 h 25).

Dans la foulée des spécialistes africains, Bouabdellah Tahri a fait bonne figure

3 000 m steeple. Le Français a terminé cinquième d'une course remportée par le Kenyan Ruben Kosgei

son aîné de cinq ans, actuel recordman du monde, a osé un mot pour l'en empêcher, avant de s'effacer et, surprise, d'abandonner la deuxième place au Marocain Ali Ezzine. Raymond Yator, le troisième Kenyan, a commis une faute de jeunesse au franchissement de la dernière rivière. Il a trébuché sur l'obstacle, perdu son rythme, puis terminé au petit trot. Pour se classer huitième, presque honteux d'un résultat indigne de son maillot national.

Un scénario presque trop convenu, vu et revu sur tous les stades de la planète depuis les années 1960. Les habitués de la chose en ont presque baillé d'ennui. La course ne manquait pourtant pas de distraction. Mais il fallait, pour le savoir, promener ses regards vers l'arrière-scène, loin des Kenyans, des Marocains et des trois Espagnols. Un Français s'y était installé dès le coup de pistolet du starter, immense silhouette habillée de bleu, presque voûtée par une taille hors de proportions (1,91 m). Puis il a entrepris de remonter pied à pied jusqu'aux postes les plus avancés. Huitième dans l'avant-dernier tour, septième à la cloche, cinquième à l'arrivée. Un spectacle à lui tout seul. Une pointe de fantaisie dans un décor presque figé.

Son nom : Bouabdellah Tahri. Un modeste, un vrai, tellement hanté par un souci d'humilité qu'il avait

poussé la porte du stade, plus tôt dans la journée, en se répétant que la course ne pouvait pas lui sourire. « Je visais une place entre la huitième et la douzième, confiera-t-il après l'arrivée. Avec les gars présents au départ, je me voyais mal faire beaucoup mieux. » Les premiers tours, il a entraîné loin de la tête, les genoux bas, le regard droit. Une marque de faiblesse ? « Je ne voulais pas me brûler par un départ trop rapide », répondra-t-il.

« JE SUIS SUR UN NUAGE »

A 600 mètres de l'arrivée, l'envie lui est soudainement venue de se dépouiller de ses habits de servent. Il a forcé l'allure. « J'ai souffert, raconte-t-il. Mais je me répétais que 600 mètres, ce n'est finalement pas grand-chose dans toute une existence. » Il a terminé en serrant fort les poings sur ses échecs passés, sur-tout le pire, son élimination en séries des Jeux olympiques de Sydney. Puis il a couvert sa nuque d'un fin drapeau français. Avant de répéter, la voix presque chargée de larmes : « Cinquième aux championnats du monde, c'est génial. Je suis sur un nuage. »

Curieux bonhomme. Fils aîné d'une famille de sept enfants, il en supporte seul la charge depuis le décès de son père. Et avoue comme une banale évidence que la force de courir lui est toujours venue des

siens. « Quand j'ai eu des problèmes, raconte-t-il, je me suis accroché, car je ne voulais pas donner le mauvais exemple à tous mes petits frères. » En franchissant la ligne d'arrivée, il a eu un regard vers le tableau d'affichage. Puis ses pensées, dit-il, sont allées pour sa mère et l'un des frères. « Ils ont veillé toute la nuit pour me regarder courir. » Enfin, il a quitté la piste en insistant auprès des journalistes pour qu'ils écrivent bien que cette cinquième place revenait à José Marajo, le responsable national du demi-fond français, dont la fonction prendra fin le 31 août. « Un grand monsieur, je veux lui offrir ma course de ce soir. »

En 2000, son échec des Jeux de Sydney avait failli le pousser à jeter au panier ses illusions d'athlète. « Si j'ai continué, avoue-t-il aujourd'hui, c'était avec l'espoir de prendre ma revanche. » Et, pour ne jamais l'oublier, il s'est forcé à revoir tous les matins, avant de prendre le chemin du stade d'entraînement, les images de la dernière ligne droite de sa course olympique. On lui parle d'avenir, des championnats d'Europe, en 2002, où il n'aura pas devant ses pas un trio de Kenyans et une paire de Marocains. « Je ne veux pas y penser, abrège-t-il. Je suis tout à mon bonheur. » A vingt-deux ans, il en connaît d'autres.

Alain Mercier



Rivière sans retour

Le Kenyan Raymond Yator a commis une faute de jeunesse au franchissement de la dernière rivière du 3000 m steeple. Après cette chute qui lui fit perdre le rythme et une probable place sur le podium, il s'est classé huitième de l'épreuve, terminant sa course au petit trot. Deux autres Kenyans sont montés sur le podium : Reuben Kosgei (dossard 671) pour l'or et Bernard Barmasai pour le bronze. Entre les deux s'est glissé le Marocain Ali Ezzine (dossard 763).



Premier envol

Médaillé de bronze aux Mondiaux de Séville, Martin Buss a remporté son premier titre mondial du saut en hauteur en devançant les deux Russes Iaroslav Rybakov et Viatcheslav Voronin (tous les deux à 2,33 m). Avec un saut à 2,36 m, l'Allemand de vingt-cinq ans réalise la meilleure performance mondiale de l'année et éclipse le Cubain Javier Sotomayor (5' avec 2,33 m), recordman du monde et double champion du monde de la discipline en 1993 et 1997.



Nezha se rit des haies

La Marocaine Nezha Bidouane, victorieuse à Athènes en 1997, s'enveloppe du drapeau national après avoir remporté la finale du 400 m haies, mercredi 8 août, et réalisé la meilleure performance de l'année. « J'ai juste suivi les conseils de mon entraîneur, a déclaré la championne. Partir prudemment et accélérer vers la fin ». La Cubaine Daimi Pernía, sa principale rivale, termine troisième, derrière la Russe Yuliya Nosova.

(Photos AP et Reuters.)



Disque d'or

L'Allemand Lars Riedel s'est imposé pour la 5^e fois (après ses titres de 1991, 1993, 1995 et 1997) dans le lancer de disque. Il envisage de poursuivre sa carrière jusqu'aux JO d'Athènes en 2004 afin de récupérer son titre olympique perdu en 2002 à Sydney face au Lituanien Virgilijus Alekna. Avec un lancer à 69,72 m, Riedel, trente-quatre ans, a devancé Alekna (69,40 m) et se rapproche de Sergueï Bubka, seul détenteur de six titres mondiaux dans la même discipline (perche).

Sevré de médailles, le Canada redoute un fiasco général

Tout comme la France, le pays organisateur a peu de chances de placer au moins un athlète sur un podium

EDMONTON

de notre envoyé spécial

Jusqu'à là, tout va mal. Six jours après le début des 8^es championnats du monde d'athlétisme, le Canada affiche un palmarès aussi réjouissant que celui de la France : zéro médaille, et peu de chances d'inverser la tendance avant dimanche 12 août au soir. Pour la délégation canadienne, la perspective - vraisemblable - d'un zéro pointé a quelque chose de peu reluisant : à part la Suède en 1995, les pays organisateurs des championnats du monde d'athlétisme n'ont jamais poussé l'hospitalité aussi loin que laisser leurs hôtes se partager la récolte des médailles. Pour les spectateurs du Commonwealth Stadium d'Edmonton, le désastre annoncé est déjà indigeste. Il n'est pas sûr qu'ils aient la patience de suivre les conseils du capitaine de l'équipe canadienne, Les Gramantik : « J'espère que les gens ne vont pas se défouler sur le dos de nos athlètes. »

« Laissez-nous gagner ! », ont lancé deux jeunes hommes, excédés de voir l'Allemand Martin Buss parader avec les couleurs allemandes autour des épaules pour fêter son titre de champion du monde de saut en hauteur, grâce à un bond de 2,36 m, mercredi 8 août. « On en a marre de voir tous ces gens qui font des tours d'honneur avec des drapeaux de toutes les couleurs, sauf celles du

Canada. » Le Canadien Mark Boswell, vice-champion du monde de la discipline en 1999, venait de laisser filer l'une des dernières chances de médaille du pays hôte. Il n'avait pas pu se hisser au-dessus de 2,25 m, pour prendre la septième place du concours. « C'était juste l'une de ces mauvaises journées, vous savez », a-t-il tenté d'expliquer à ses supporteurs dépités.

Avant de quitter le sautoir, Mark Boswell a eu le temps de glisser quelques mots d'encouragement au dernier Canadien susceptible de gagner une médaille : « Vas-y, Jason ! Donne tout ce que tu as ! », a-t-il hurlé au lanceur de disque Jason Tunks.

« JE ME SUIS LAISSÉ TOMBER »

Ce dernier, un solide gaillard de l'Ontario, se sentait tout à fait prêt à assumer le poids de la responsabilité qui lui incombait : apporter enfin une médaille à la foule d'Edmonton, à son pays. Lui aussi s'est loupé. En trois essais, il n'a pu expédier son engin plus loin que 63,79 m. Cela ne lui a pas suffi pour rejoindre la finale de l'épreuve, remportée par l'Allemand Lars Riedel pour la cinquième fois d'affilée, grâce à un jet de 69,72 m. « C'est mon plus mauvais concours de l'année, a déploré Jason Tunks. Je me suis laissé tomber. J'ai laissé tomber ma famille. »

Les « Jeux », comme disent souvent les habitants d'Edmonton pour parler des cham-

pionnats du monde d'athlétisme, n'avaient pas très bien commencé pour les athlètes canadiens. Après avoir laissé entrevoir un retour de flamme lors des séries de 100 m, le vétéran du sprint Donovan Bailey avait échoué en demi-finale, dimanche 5 août. Son tour d'honneur sur la piste du Stadium fut sa tournée d'adieu.

UNE SÉRIE DE BÉVUES

Son pays, qui ne lui avait jamais témoigné la plus grande affection en dépit de ses titres de champion du monde et de champion olympique, ne pourra plus compter sur lui pour les épreuves de sprint individuel ou les relais. Pas plus que sur son compatriote Bruny Surin, qui a fini sa demi-finale du 100 m sur une jambe, et qui ne conduira pas la jeune équipe de relais 4 x 100 m du Canada dimanche 12 août.

Pour ne rien arranger à ce bilan sportif décevant, le pays organisateur a dû faire face, mardi 7 août, à la première affaire de dopage des championnats du monde (Le Monde du 8 août). La sprinteuse Venolyn Clarke, convaincue d'avoir absorbé du stanozolol (un stéroïde), est non seulement championne du Canada du 100 m, mais aussi professeur. La Fédération canadienne d'athlétisme et ses collègues enseignants auraient préféré un autre exemple de sa part.

Par ailleurs, une série de bévues est venue affecter le bon déroulement des épreuves. Les chronos réalisés lors des quarts de finale du 100 m hommes ont dû être annulés, samedi 4 août, à cause du dysfonctionnement d'un anémomètre. Ce contretemps a notamment empêché les autorités de l'athlétisme de valider le nouveau record du monde juniors (9 s 97) du jeune Britannique Mark Lewis-Francis, dix-huit ans. Depuis, une polémique a agité le concours féminin de saut à la perche. Les perchistes, avec à leur tête la championne du monde, l'Américaine Stacy Dragila, ont protesté à plusieurs reprises contre le mauvais réglage du placement de la barre ou des poteaux qui la soutiennent. Enfin, lors du concours du lancer du poids du décathlon, les officiels ont invalidé un jet du recordman du monde de la discipline, le Tchèque Roman Sebrle, avant de le déclarer valable, mais trop tard pour pouvoir le mesurer.

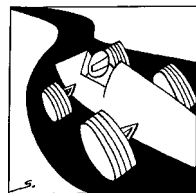
Les organisateurs canadiens ne sauraient être tenus pour les uniques responsables de ces péripéties. Elles les embarrassent, bien sûr, mais pas autant que cette pique d'un journaliste du quotidien britannique The Daily Telegraph, qui a fait mouche en surnommant la ville hôte des 8^es championnats du monde « Deadmonton ».

Eric Collier

Jean Alesi claque la porte de l'écurie Prost Grand Prix

En rejoignant l'équipe Jordan, il échange sa place avec l'Allemand Heinz-Harald Frentzen

LE FRANÇAIS Jean Alesi, trente-sept ans et doyen des pilotes de formule 1, a quitté « par agrément mutuel » l'écurie Prost Grand Prix. Il conduira une Jordan-Honda dès le dimanche 19 août, pour le Grand Prix de Hongrie, à Budapest, a annoncé sur son site Internet l'équipe irlandaise,



FORMULE 1

mercredi 8 août. Les baquets de formule 1 ne restant pas longtemps vacants, on apprendait dans le même temps que l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, limogé de chez Jordan le 25 juillet, juste avant le Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim, officiellement pour une saison « désastreuse », allait intégrer l'écurie française, et serait également présent dans sa nouvelle monoplace au côté du Brésilien Luciano Burti pour le Grand Prix de Hongrie.

« Compte tenu de la large contribution de Jean Alesi aux progrès de l'écurie depuis bientôt deux ans et de sa relation de longue date avec Alain Prost, ce dernier a accepté la décision de son pilote et lui souhaite tout le succès qu'il mérite dans sa nouvelle équipe », explique avec une neutralité toute diplomatique le communiqué diffusé par Prost Grand Prix peu après celui de Jordan.

Pourtant, les relations entre l'Avignonnais et le patron d'écurie

s'étaient considérablement détériorées ces dernières semaines.

Lundi 16 juillet, alors que venait tout juste de s'achever le Grand Prix de Grande-Bretagne, Jean Alesi recevait une lettre adressée par l'avocat d'Alain Prost. Il contestait notamment des déclarations faites au journal L'Equipe, le 11 juillet, après le Grand Prix de France, ce qui a provoqué la rupture.

CHANGER DE CONDUITE

Selon Alesi, la direction technique de l'écurie lui reprochait son incapacité à tirer profit des nouvelles améliorations aérodynamiques de sa voiture et lui enjoignait de changer sa manière de conduire s'il voulait améliorer la performance de sa monoplace. Finalement, un défaut d'une partie du fond plat de la voiture expliquait la piè-

tre prestation des voitures bleues sur le circuit de Magny-Cours. Cette lettre « m'accusant de mille maux et m'infligeant une amende m'a poussé à partir », a expliqué Alesi à l'AFP.

Alain Prost, lui, estime logique ce courrier : « Un pilote se doit de respecter son contrat, a indiqué mercredi 8 août sur les ondes de Radio France le patron de l'écurie française. Et l'amende est une possibilité. Ce n'est pas la première lettre que Jean reçoit. Cela a déjà été le cas chez Benetton et Sauber. Ce qui est illogique, c'est de parler des problèmes internes sur la place publique. »

« J'étais désormais considéré comme étant en dehors de Prost Grand Prix, a confié à L'Equipe du jeudi 9 août Jean Alesi, mais, si j'acceptais une grosse pénalité, l'équipe -

Un retour aux sources chez Jordan

Jean Alesi et Eddie Jordan sont des amis de longue date. Il y a douze ans, l'Avignonnais remportait le championnat de formule 3000 au volant d'une Jordan, un succès qui devait d'ailleurs lui ouvrir les portes de la formule 1, discipline reine du sport mécanique. « Depuis ce temps-là, tous les ans ou presque, rappelle le patron de l'écurie irlandaise, Jean et moi avons évoqué l'hypothèse de travailler de nouveau ensemble en F1. »

Doté d'un bouillant caractère mais également d'une grande amabilité, Jean Alesi jouit d'une forte popularité grâce à son spectaculaire style de conduite, malgré un palmarès resté un peu terne : 196 Grand Prix disputés, deux pole positions et une seule victoire, obtenue au Grand Prix du Canada à Montréal, en 1995 sur Ferrari. En Italie notamment, ses origines siciliennes et son passage à la Scuderia expliquent l'enthousiasme qu'il suscite encore chez de nombreux tifosi.

par ailleurs déjà pas mal en retard sur ce qu'elle me devait - voulait bien me reprendre. »

Un accord a donc été trouvé, qui prive Jean Alesi de 3,75 millions de francs de gains (environ 570 000 euros). Le Bureau de reconnaissance des contrats n'ayant rien eu à redire au changement qui s'opérait, Jean Alesi pouvait sans crainte revêtir la combinaison jaune de l'écurie anglaise pour la photo officielle et faire mouler son corps pour son nouveau baquet : une nouvelle page de sa longue carrière était tournée.

Du côté de Prost, l'arrivée de Heinz-Harald Frentzen est plutôt vécue comme une bonne nouvelle. « Je suis particulièrement heureux de l'arrivée de Heinz-Harald Frentzen dans notre écurie, précise le communiqué officiel. C'est un pilote de premier ordre, au palmarès éloquent, et sa longue expérience acquise au sein d'écuries de pointe sera un atout déterminant pour notre fin de saison. » Malgré tout, le départ de Jean Alesi ne pouvait pas laisser indifférent le patron de Prost Grand Prix : « C'est une escroquerie à l'amitié, mais je m'en remettraï. » Le quadruple champion du monde a toutefois précisé au micro de Radio France qu'il serait bien à la tête de son équipe en 2002. « Je suis en train de trouver une solution me permettant de débloquer la situation. C'est une question de jours », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Larrochelle

Vainqueur à Parme (0-2), Lille prolonge son euphorie en Coupe d'Europe

LE LILLE Olympique Sporting Club (LOSC) a étendu aux frontières européennes sa réputation d'équipe « difficile à jouer ». Le club nordiste a réalisé un exploit retentissant en s'im-



FOOTBALL

posant, mercredi 8 août, sur le terrain du Parme AC (0-2) dans le cadre du troisième tour préliminaire de la Ligue des champions. Avant même le match retour, qui aura lieu mercredi 22 août au stade Grimonprez-Jooris, les Lillois ont pris une très sérieuse option en vue d'une qualification pour la plus prestigieuse (et la plus rémunératrice) des coupes européennes. Le LOSC rejoindrait ainsi le FC Nantes et l'Olympique lyonnais, qualifiés d'office en tant que champion et vice-champion de France.

Fidèles à leurs vertus défensives, les hommes de l'entraîneur Vahid Halilhodzic ont disputé un match plein d'engagement et de pugnacité sur la pelouse du stade Tardini. Parfaitement organisés autour d'une défense exceptionnellement composée de cinq joueurs, ils ont exercé sur leurs adversaires un pressing permanent, profitant, en cela, de la différence de condition physique entre les deux équipes. Le Calcio ne reprenant que le 26 août, Parme est actuellement, comme tous les clubs italiens, dans une phase de préparation. Après s'être créé plusieurs occasions en première mi-temps, les Lillois ont logi-

quement ouvert le score au retour des vestiaires à la faveur d'un centre-tir - chanceux - du milieu de terrain Christophe Landrin, repris de volée par l'attaquant marocain Salaheddine Bassir, l'une des rares recrues. A dix minutes de la fin, une frappe violente sur coup franc du défenseur Johnny Ecker parachevait la supériorité des joueurs au maillot blanc.

« Le 0-0 ou même une défaite 2-1 auraient déjà été très satisfaisants. On a profité de la baisse de régime physique des Italiens en seconde mi-temps. On s'attendait à une tempête en début de match et, au fil des minutes, on s'est rendu compte que c'est nous qui avions des occasions », a déclaré le capitaine lillois, Pascal Cygan. Le jeune gardien de but français de Parme, Sébastien Frey, vingt ans, prenait rendez-vous pour le match retour : « J'ai déjà vécu cette expérience [une élimination lors du tour préliminaire] avec l'Inter l'an passé. Je ne veux pas la répéter. Dans le vestiaire, je suis allé des joueurs révoltés. Je sens que nous avons fait un exploit. »

■ Parmi les autres résultats du 3^e tour préliminaire de la Ligue des champions : FC Porto(POR)-Grasshoppers Zurich (SUI) 2-2 ; Glasgow Rangers (ECO)-Fenerbahce Istanbul (TUR) 0-0 ; Etoile rouge Belgrade (YOU)-Leverkusen (ALL) 0-0 ; Ajax Amsterdam (PB)-Celtic Glasgow (ECO) 1-3 ; Haka Valkeakoski (FIN)-FC Liverpool (ANG) 0-5 ; FC Copenhague (DAN)-Lazio Rome (ITA) 2-1 ; Wisla Cracovie (POL)-FC Barcelone (ESP) 3-4.

TEMPS LIBRE 2.

Découvrir son corps

Longtemps jugée ringarde, la randonnée pédestre s'impose comme le symbole d'un nouveau style de vie

EN DIX ANNÉES, la randonnée est devenue la « rando ». Les grosses chaussures de marche – qui l'aurait cru ? – sont devenues très tendance (près d'un million de paires vendues tous les ans) et les fabricants de sacs à dos (environ 850 000 unités) ont vu naître un marché quasiment sinistré. Hier hors du coup, voire considérée comme ouvertement ringarde, la randonnée pédestre s'est imposée comme le symbole d'un nouveau style de vie.

Fondée sur une redécouverte en douceur de l'effort physique et la recherche de proximité avec la nature mais éloignée de tout esprit de compétition, la rando est

La randonnée, mais aussi la natation et le vélo

D'après l'enquête « Pratiques sportives 2000 » réalisée pour le ministère de la jeunesse et des sports, 36 millions de Français déclarent avoir des activités physiques et sportives. Un peu plus de 26 millions assurent pratiquer une fois par semaine, et 10 millions sont adhérents d'un club ou association. L'activité la plus fréquemment citée est la marche, pratiquée selon l'enquête par 18 millions de personnes dont 3,2 millions de « marcheurs sportifs ». Suivent la natation (14,5 millions) et le vélo (12,8 millions) devant le footing (6,6 millions), les jeux de boule et la gymnastique (6 millions chacun). Selon les sports pratiqués, on se sent plus ou moins « sportif ». Ainsi, « lorsqu'il s'agit de roller, de planche à voile ou d'escalade, la relance de l'enquêteur est souvent nécessaire pour obtenir l'information », soulignent les auteurs de l'étude. Enfin, les lieux de pratique reflètent « une recherche de contact avec la nature ». Ainsi, 63 % des activités pratiquées ont lieu « en pleine nature ».

une véritable locomotive de l'économie des loisirs. Elle inspire les fabricants de vêtements qui ignorent la randonnée mais ne jurent que par le sportswear et intéresse les voyageurs qui proposent d'associer dépaysement et marche-découverte. D'après les experts, les congés supplémentaires liés aux accords de réduction du temps de travail devraient accélérer le succès déjà perceptible des formules « voyage + activités de plein air ».

« D'après nos études, la randonnée n'est pas vraiment considérée comme un divertissement ni une passion, ni même une façon de retrouver des amis, mais plutôt comme une façon de sortir du quotidien et, surtout, un moyen de communiquer avec la nature », estime Damien Cucumel, directeur des études chez Carat-Sport, société de conseil spécialisée dans le sponsoring sportif. Comparés à l'ensemble de la population française, les marcheurs sont plus féminins, un peu plus âgés (l'engouement commence en général à partir de trente-cinq ans) et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles un peu plus favorisées que la moyenne.

« EN BAVER, J'AIME ÇA »,

Pas toujours très éloignée de la banale notion de promenade, la rando se pratique pour l'essentiel hors des structures organisées. Bien que les effectifs de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) – 130 000 licenciés, 2 300 associations affiliées – progressent régulièrement, ils restent sans commune mesure avec le nombre de pratiquants, évalué entre 7 et 18 millions de personnes selon la définition retenue. Pourtant, même si un après-midi de balade en montagne ne se compare pas avec une expédition-trekking de plusieurs jours autour du Mont-Blanc, les randonneurs évoquent toujours leur « voyage intérieur », l'expérience physique mais aussi cérébrale que constitue le simple fait de marcher.



DESSIN JAMES KING

« Finalement, en baver, j'aime ça », constate sereinement Catherine qui, avec sa copine Sylvia, quadrera comme elle, s'est échappée mi-juillet pour une petite semaine de rando sur le causse Méjean. « On a le sentiment d'utiliser ses vraies ressources, de partager des moments forts. On peut même s'engueuler franchement ; ça rapproche. » « Pendant tout le reste de l'année, on passe son temps à courir vite, la tête baissée, ajoute Sylvia. Ici, c'est l'itinéraire qui occupe, pas la destination. Le rythme de la marche, régulier fait vite oublier ses pieds et le sac à dos. On entre dans une démarche de pensée à la fois libre et

cadencée, solitaire et calme. » Pour Maurice Bruzek, président de la Fédération française de randonnée pédestre, « marcher, c'est écouter son corps ». « Et, se presse-t-il d'ajouter, beaucoup de gens, des

citadins en particulier, ont le sentiment de l'avoir rendu muet. »

Il ne faudrait pourtant pas croire que le néo-randonneur, canne en main et rangers aux pieds, se destine à endurer joyeusement des kilomètres de marche avant de s'extasier devant un panorama, d'avaler un vague casse-croûte puis de s'endormir enroulé dans un duvet. « La randonnée en montagne, pure et dure, est en recul. Les gens préfèrent des balades de trois ou quatre heures. Techniquement, ils n'ont pas toujours besoin de s'équiper, mais ils veulent ressembler à un randonneur », estime Ludovic De Rorthays, directeur des achats de l'enseigne Au Vieux Campeur, haut lieu parisien du tourisme de plein air. « La randonnée, glisse-t-il, c'est un état d'esprit avant d'être une pratique. » Quant au voyageur Allibert, fondé par des guides de montagne et devenu spécialiste du trekking, il a décidé d'élargir ses activités à des expéditions moins extrêmes. Voire carrément soft. Au programme : quatre ou cinq heures de balade-découverte pendant la journée à travers les vertes montagnes ou la beauté aride du désert mais, une fois arrivé à l'hôtel, place à la remise en forme avec des bains, des massages, une bonne bouffe et un lit douillet avec oreiller en plume d'oie.

« RANDO CULTURELLE »

Le néo-randonneur tient à son petit confort, mais il sait faire preuve de curiosité. On se balade en Normandie sur les traces de Maupassant, en Puisaye sur celles de Colette. La rando culturelle, nouveau produit de vacances, se prend même de passion pour la ville. On ne compte plus les randonnées urbaines, et le guide *Paris à pied* (99 F, 15 €), réalisé par la FFRP (www.ffrp.asso.fr) en forme d'errance à travers la capitale, a été diffusé à quelque 150 000 exemplaires. Quant à ceux qui préfèrent la découverte au long cours et ne redoutent pas d'être trahis par leurs mollets, ils peuvent se lancer dans des marches – parfaitement laïques – sur les traces des grands pèlerinages du Moyen Âge, vers Le Puy ou Saint-Jacques-de-Compostelle. Les chemins de grande randonnée (GR, pour les intimes) les plus prisés, assure la Fédération, sont ceux qui rayonnent autour de sites culturels ou historiques. On peut bronzer idiot mais randonner idiot, c'est plus difficile.

J.-M. N.

Tout est suspect sauf le corps et ses sensations

par Valérie Lemerrier

OÙ ES-TU, MON CORPS, que je te consacre un peu de temps ? Je te perds, te retrouve, t'abîme, te restructure car, la plupart du temps, tu n'es pas moi.

Tu es un corps étranger que je passe mon temps à abandonner puis récupérer.

Je t'ai laissé à la DDASS et n'ai rien compris quand à l'âge adulte tu as eu besoin d'affection. Je t'ai infligé des restrictions, des soumissions sans penser, c'est vrai, que tu allais finir comme tout le monde par te venger des mauvais traitements.

Pourtant j'avais lu *Ecoute mon ami* de Louis Jouvet et j'avais, comme une amie, bien écouté cette phrase : Tout est suspect sauf le corps et ses sensations.

C'est vrai qu'il a raison. A force de le dissocier de soi le corps devient une charge et du temps pour son corps devient finalement du temps contre son corps. Notre corps est une grosse valise qu'on range bien en prévision des baignades ou d'éventuels projets d'attouchements, puis qu'on laisse se détériorer dans les chariots chauds d'Orly, poussée par les autres, éventrée avec des grosses taches d'huile malheureusement pas toujours détachables.

Tout ce qu'on fait pour lui souvent est honteux, sinon on ne dormirait pas sur soixante centimètres de rameurs de vélos d'appartement. C'est d'ailleurs ce qui fait pencher la balance quand on veut acheter ces structures, c'est qu'on peut les plier et les cacher sous son lit. La vie devrait être une salle de gym, marcher et danser le samedi soir pourrait remplacer la ferraille.

A force de faire ou de ne pas faire des sacrifices, nous nous divisons, maintenant en deux catégories distinctes et opposées.

Il y a maintenant les corps de ceux qui passent leur temps pour leur corps et ceux de ceux qui n'ont pas que ça à faire. Soit on fait profiter tout le monde de son ventre creux et bronzé, soit on comprime son « blanc manger » sous des grosses culottes spécial ventre plat.

C'est comme ça que, depuis un petit moment, aux terrasses des glaciers, on ne voit plus passer que des corps de Loana ou des silhouettes à la Dominique Voynet. Entre Lolo et Dodo, la France est divisée.

Entre le string et la gaine, plus rien, entre les cheveux longs et les cheveux courts non plus.

On essaie bien sûr de faire de nos visages des publicités pour nos corps, mais c'est peine perdue, nos corps parlent pour nous, nous trahissent, balancent tout avec un sourire idiot. Le petit épeautre de sainte Hildegarde, le mouvement libre et naturel d'Isadora Duncan, les bains dérivatifs du docteur Kuhne, toutes ces choses pourtant faciles et gratuites qu'on a du mal à comprendre, car, comme à un enfant mal aimé à qui on offre un gros cadeau, on écoute si peu son corps qu'on lui offre une chose de marque pour qu'il se taise quand il veut parler ou on lui met un bon coup sur la tronche comme un régime ou des baskets pour courir.

Soyons pourtant gentils avec notre petit cocorps qui n'a que nous dans la vie.

Lavons-le bien comme il faut sans oublier qu'il est le seul à nous parler, que c'est lui qui sait à notre place qui aimer, de quoi avoir peur, où s'en aller, quand revenir et consacrons-lui non pas du temps mais tout parce qu'au fond, ne l'oublions pas, on a deux fesses mais on n'a qu'un seul corps.

★ Valérie Lemerrier est comédienne.

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES-HENRI EYRAUD

1 Directeur général du groupe Sporever, vous avez lancé en juin sur sporever.fr un service payant d'entraînement à la course à pied (50 F, 7,62 € par mois). Peut-on vraiment aider un sportif à distance, sur Internet ?

Le plan d'entraînement que nous proposons s'élabore en fonction de l'objectif fixé par le sportif : courir 5 ou 10 kilomètres voire un marathon ou, tout simplement, renouer avec la pratique d'un sport. En fonction des paramètres individuels (âge, poids, etc.) et de la base de données dont nous disposons, des moteurs de calculs mettent au point un programme de préparation individualisé, susceptible le cas échéant d'être adapté selon le niveau de fatigue, notamment. Un dialogue direct peut aussi se

renouer avec nos conseillers qui sont des professionnels de l'entraînement dont plusieurs athlètes de haut niveau. Ils apportent leurs conseils techniques mais savent aussi soutenir le moral du sportif. Aujourd'hui, on ne parle plus d'entraîneur mais de « coach » !

2 Comment s'organise la pratique des amateurs de course à pied ?

La Fédération d'athlétisme compte 178 000 licenciés mais 1,6 million de personnes courent chaque semaine. Avec plus de dix millions de fidèles, le jogging est le sport le plus pratiqué des Français. De toute évidence, les sportifs acceptent de plus en plus difficilement de se plier aux contraintes des structures officielles et aux entraînements en groupe, à heure fixe. La demande de liberté et d'autonomie est très forte mais, en parallèle, la demande de conseils pour progresser ou, plus simplement, pour courir « intelligemment » est importante.

3 Observez-vous un phénomène de « zapping » sportif ?

Oui, et il est très perceptible. Sur Internet, les amateurs naviguent souvent entre plusieurs univers exprimant leurs préférences sportives. On retrouve ce phénomène au niveau de la pratique elle-même. Chez nous, 65 % des 1 200 personnes qui ont souscrit un plan d'entraînement à la course à pied pratiquent par ailleurs le football, la natation, le tennis ou le cyclisme. Les sportifs d'aujourd'hui font preuve de curiosité et ils savent aussi que chaque sport procure quelque chose de différent, sur le plan physique comme au niveau des sensations.

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

PROCHAIN ARTICLE
Du temps pour soi...
au travail

J.-M. N.

Le « sportif en charentaises » n'est plus ce qu'il était

ÉTUDES témoignant d'une progression des pratiques sportives, succès grandissant des courses à pied, regain de la natation, salles de fitness remplies à craquer, rassemblements de rollers, grappes de randonneurs pédestres ou cyclistes à travers les chemins forestiers... les Français seraient-ils devenus sportifs ? « Globalement, on peut dire oui », répond, après un léger temps d'hésitation, Olivier Bischoff, directeur de Carat-Sport, conscient de l'importance du mythe qu'il est en train de fouler aux pieds. « En fait, précise-t-il, les pratiquants réguliers d'un sport n'augmentent pas, mais les effectifs des pratiquants occasionnels progressent sensiblement. Dans les prochaines années, le mouvement devrait se poursuivre. » Tenons-le nous pour dit : la figure tutélaire de l'athlète en charentaises, c'est du passé.

Si les activités sportives trouvent

– ou retrouvent – leurs lettres de noblesse dans la vie quotidienne, c'est aussi parce qu'elles ne correspondent plus tout à fait à la notion de sport, dans le sens traditionnel du terme. « Le rapport au corps s'est inversé », assure Philippe Freychat, directeur des études de Décathlon. *Auparavant, le corps était mis au service du sport. Désormais, c'est le contraire : on fait de l'exercice pour disposer d'une belle vitrine, se sentir bien et se faire plaisir. Le reste ne compte guère.* « L'important n'est plus de participer ou de gagner, mais de s'éprouver soi-même et entretenir son « capital santé », en solitaire ou en petit groupe.

RASSEMBLEMENTS FESTIFS

Les disciplines les plus en vogue (sports de glisse en pleine nature, roller, randonnée, vélo-tourisme) se situent clairement en marge des us et coutumes de la performance

sportive avec classements et médailles, maillots réglementaires et champions consacrés. Chronos et podiums sont réservés aux sports-spectacles médiatiques ; ils sont incongrus dans le folklore des nouveaux sports-loisirs. Trop pointus, les VTT s'effacent devant les VTC (vélos tout-chemin), plus confortables. Aujourd'hui, une bonne raquette de tennis ne doit plus vanter sa rigidité, propre à expédier des retours de service-canon, mais être capable d'amortir les vibrations pour éviter le spectre du tennis-elbow. Bref, la sacrosainte « perf » n'a plus la cote. Un dirigeant sportif se souvient avoir vu plusieurs fois des parents dont l'enfant était prometteur dissuader celui-ci de s'engager dans des compétitions de haut niveau, de crainte qu'un entraînement intensif nuise, à long terme, à sa santé. Quant aux très médiatiques sports dits « extrêmes » (surf sous toutes

ses formes ou escalade), ils restent, en réalité, confidentiels. « Il n'existe pas de boom. Un petit noyau de pratiquants passe d'une spécialité à l'autre, c'est tout », explique-t-on chez Carat-Sport. En revanche, le badminton – dont certains douaient autrefois qu'il puisse s'agir d'un sport – est en plein essor.

Sport-nature, voire sport-culture, les pratiques les mieux inscrites dans l'air du temps concernent des spécialités qui donnent lieu à des rassemblements festifs où la séparation public-participants n'a plus lieu d'être. Si 150 personnes se retrouvent régulièrement pour une séance de danse africaine, c'est aussi parce que l'ambiance y est « d'enfer ». L'instinct grégaire des citadins en roller et d'amateurs de *fun board* dans les stations de ski n'est pas éloigné de l'esprit des raves. Parmi les valeurs montantes figure aussi le butinage, autrement dit la capacité de passer d'une disci-

pline à l'autre sans se fixer sur un choix exclusif ou saisonnier. Les jeunes, en particulier, n'hésitent pas à s'épanouir en s'adonnant à plusieurs spécialités. Pourquoi chercher à briller dans une discipline de prédilection lorsque l'on peut « s'éclater » sur plusieurs terrains différents ?

Libertaires, ces nouvelles valeurs ne s'accommodent pas toujours très bien des règles strictes qui encadrent les sports établis. « Une discipline strictement normée par la compétition finit par devenir moins attractive, car le règlement ralentit l'arrivée de nouveautés technologiques qu'apprécient les pratiquants », affirme Philippe Freychat. *Ces dernières années, les grandes innovations du vélo (position couchée, roues à bâtons, selle à appui lombaire) sont venues du triathlon, pas du cyclisme.* »

Amélioration par l'ouest

VENDREDI. Les champs de pressions sont en hausse progressive sur l'Ouest. L'Est est soumis à un ciel de traîne avec quelques précipitations. Températures toujours fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Journée agréable avec alternance de passages nuageux et de belles éclaircies. Températures maximales : entre 18 et 20 degrés près des côtes et de 20 à 22 degrés à l'intérieur des terres.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Le ciel est très nuageux sur le Nord-Picardie et les Ardennes, avec quelques averses. Ailleurs, ciel variable, avec nuages et éclaircies. Vent de nord-ouest à 50 km/h en matinée près des côtes. Températures maximales : de 17 à 20 degrés de la Flandre au Bassin parisien et aux Ardennes et de 20 à 22 degrés sur le Centre.

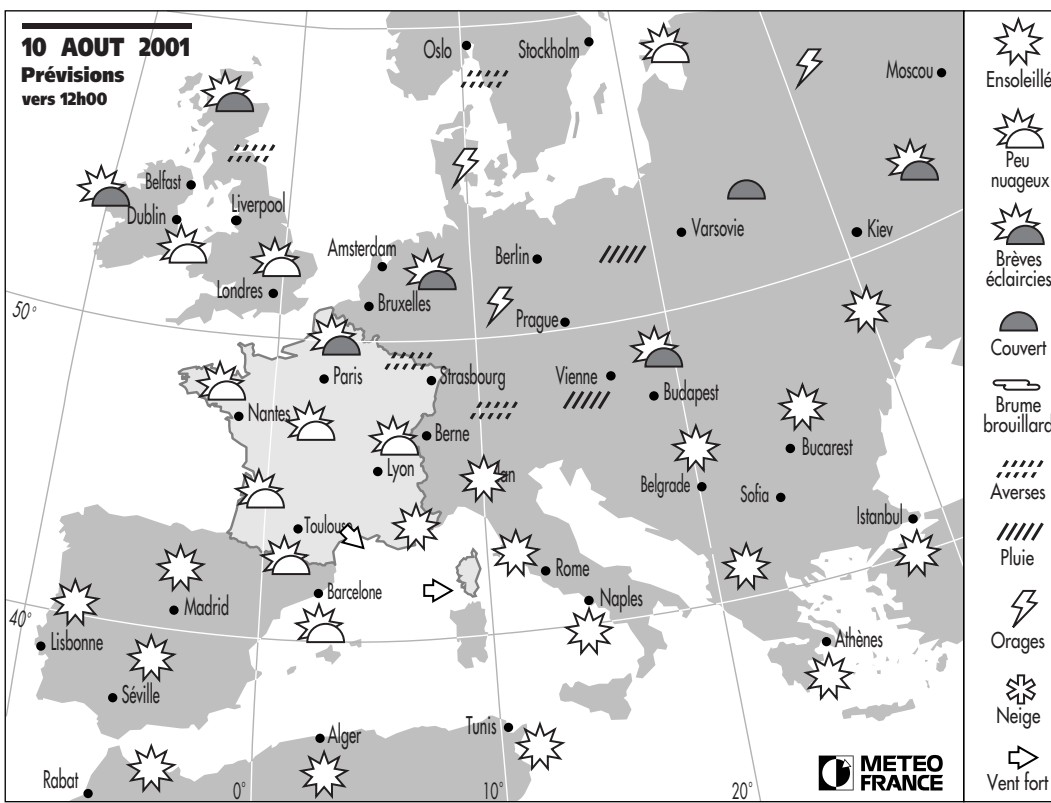
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel nuageux avec quelques averses près des frontières. Températures maximales : entre 17 et 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. Journée assez agréable avec des éclaircies. Nuages plus nombreux en matinée sur les Pyrénées et le piémont. Quelques brumes se forment au lever du jour sur le Sud-Ouest. Températures maximales : de 20 à 23 degrés sur le Poitou-Charentes et de 23 à 26 degrés sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Ciel chargé en matinée sur le Lyonnais, le Dauphiné et les Alpes du Nord, où une ondée est possible. Ailleurs, ciel variable avec alternance de nuages et d'éclaircies. Températures maximales : 17 à 21 degrés sur le Limousin et l'Auvergne, 22 à 25 degrés en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Il fait très beau autour de la Méditerranée. Quelques nuages se forment sur le relief corse. Vent soutenu, avec mistral et tramontane jusqu'à 70 km/h, et vent d'ouest jusqu'à 80 km/h près des côtes varoises et en Corse. Températures maximales jusqu'à 29 degrés, localement 30 à 32 degrés en Provence et sur l'île de Beauté.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ASTRONOMIE. L'Association française d'astronomie (AFA) met en place des stations de nuit consacrées au tourisme scientifique. Il s'agit de six centres permanents d'animation ouverts au grand public pour observer le ciel, seul ou en famille, à l'œil nu ou avec télescopes. Sont également proposées des soirées, spectacles, formules « week-end », stages, etc. Renseignements sur Internet (www.cieletespace.fr).

■ GUATEMALA. La prudence est plus que jamais de rigueur pour les voyageurs dans ce pays d'Amérique centrale, avertit le Quai d'Orsay. Le tourisme est à éviter dans les régions de Totonicapan, où le gouvernement a proclamé l'état de siège pour une durée de trente jours, et de Coban. Ces deux villes, situées respectivement à 200 km à l'ouest et à 200 km au nord de la capitale, ont été le théâtre, en début de mois, de très violentes manifestations.

PRÉVISIONS POUR LE 10 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole

AJACCIO	19/28 S	NANCY	12/19 N
BIARRITZ	17/23 S	NANTES	10/20 S
BORDEAUX	13/23 S	NICE	21/30 S
BOURGES	12/21 S	PARIS	11/19 N
BREST	11/19 S	PAU	13/23 S
CAEN	13/18 N	PERPIGNAN	18/29 S
CHERBOURG	11/19 N	RENNES	11/21 S
CLERMONT-F.	13/22 S	ST-ETIENNE	12/21 S
DIJON	12/21 S	STRASBOURG	14/20 P
GRENOBLE	14/22 S	TOULOUSE	15/25 S
LILLE	11/18 N	TOURS	11/20 S
LIMOGES	11/20 S	YENNE	23/31 P
LYON	15/23 S	FORT-DE-FR.	26/31 P
MARSEILLE	18/28 S	NOUMEA	18/21 S

EUROPE

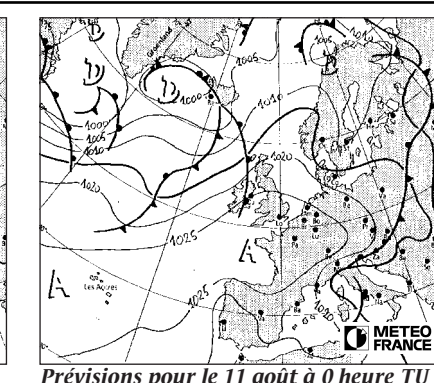
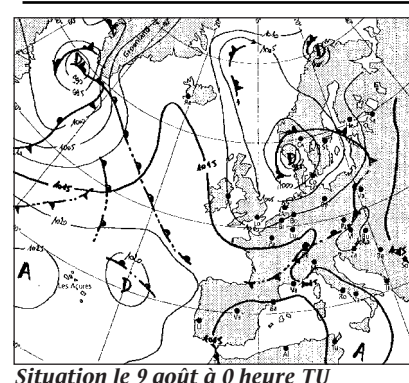
AMSTERDAM	12/16 S	ATHENES	26/37 S
BARCELONE	20/25 S	MILAN	20/28 S
BELFAST	9/16 S	MOSCOW	17/28 C
BELGRADE	20/36 S	MUNICH	14/20 P
BERLIN	12/20 P	NAPLES	23/32 S
BERNE	12/20 S	OSLO	9/16 P
BRUXELLES	12/17 S	PALMA DE M.	23/30 S
BUCAREST	17/39 S	PRAGUE	11/17 P
BUDAPEST	16/30 S	ROME	21/29 S
COPENHAGUE	12/16 P	SEVILLE	23/38 S
DUBLIN	9/16 S	SOFIA	19/35 S
FRANCFORT	13/20 S	ST-PETERSB.	15/22 C
GENEVE	15/24 S	STOCKHOLM	15/18 S
HELSINKI	14/21 S	TENERIFE	24/29 S
ISTANBUL	25/34 S	VARSOVIE	13/21 P

AMÉRIQUES

BRASILIA	16/25 S	LOS ANGELES	17/22 S
BUENOS AIR.	8/15 C	MEXICO	10/24 S
CARACAS	23/28 S	MONTREAL	20/28 P
CHICAGO	18/25 S	NEW YORK	25/33 S
LIMA	15/18 C	SAN FRANCIS.	14/21 S
LOS ANGELES	17/22 S	SANTIAGO/CHI	7/21 S
MEXICO	10/24 S	TORONTO	20/28 S
MONTREAL	20/28 P	WASHINGTON	26/33 P
NEW YORK	25/33 S	AFRIQUE	
SAN FRANCIS.	14/21 S	ALGER	22/33 S
SANTIAGO/CHI	7/21 S	DAKAR	27/29 C
TORONTO	20/28 S	KINSHASA	19/31 S
WASHINGTON	26/33 P		

ASIE-Océanie

BANGKOK	24/33 P	NEW DELHI	22/29 S
BEYROUTH	26/30 S	SEKUL	23/28 C
BOMBAY	27/29 P	SINGAPOUR	26/30 P
DJAKARTA	26/29 S	SYDNEY	10/20 S
DUBAI	30/41 S	TOKYO	26/31 C
HANOI	26/33 S		
HONGKONG	26/30 S		
JERUSALEM	24/32 S		
NEW DELHI	22/29 S		
SEKUL	23/28 C		
SINGAPOUR	26/30 P		
SYDNEY	10/20 S		
TOKYO	26/31 C		

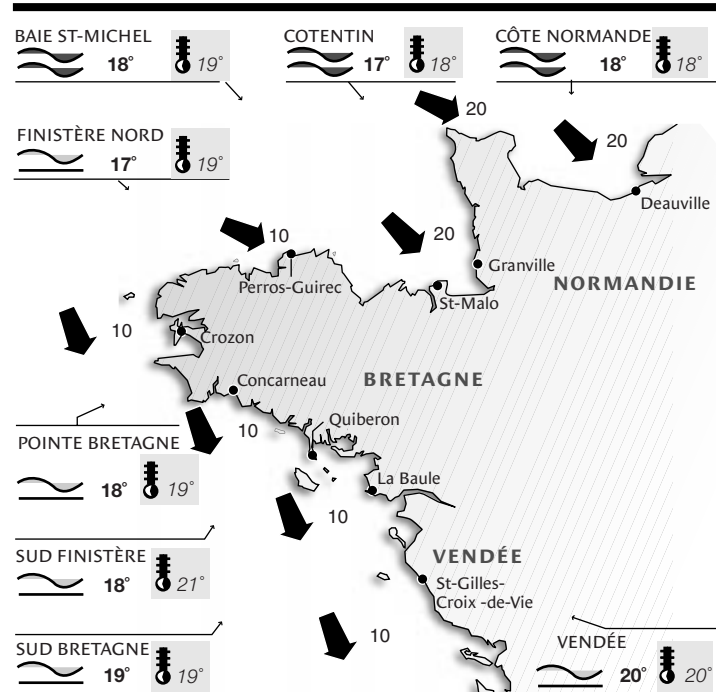


Sur les plages

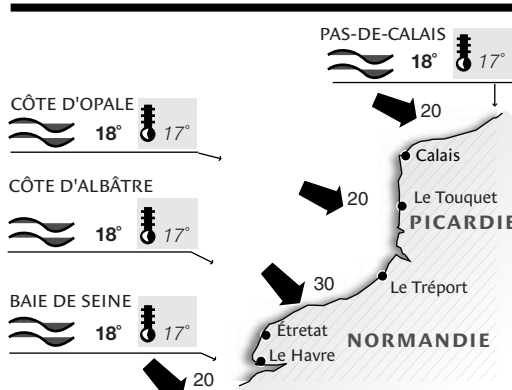
Le 10 AOÛT 2001 vers 12 heures

Les champs de pression sont en hausse progressive sur l'ouest du pays. Les régions de l'Est sont encore soumises à un ciel de traîne avec quelques précipitations. Les températures sont toujours fraîches pour la saison.

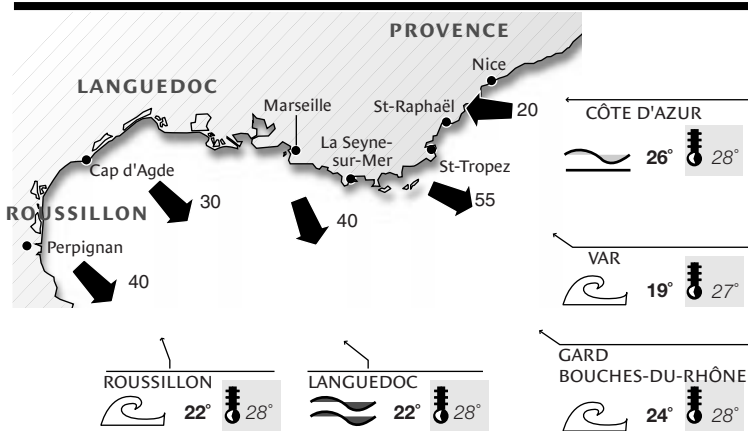
Ouest



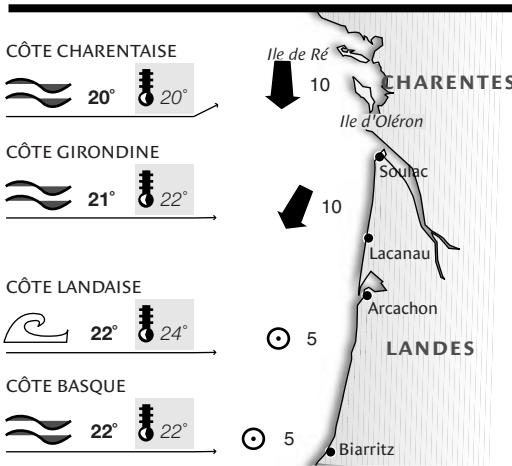
Nord



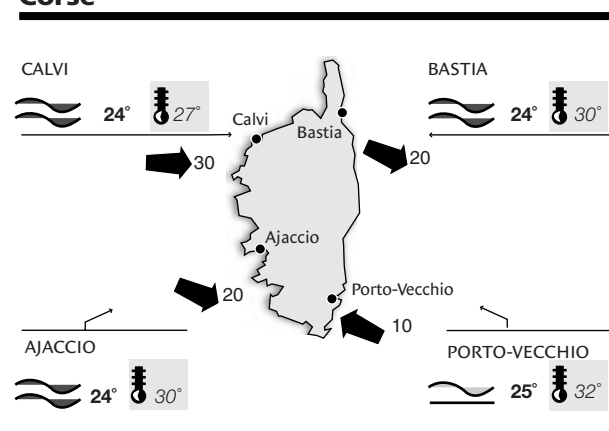
Sud



Sud-Ouest



Corse



MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 186

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Apporte la vérité dès le lendemain. - II. Prend la forme. Attachement et plus si affinités. - III. A moitié dingue. Faire la doublure en douceur. - IV. Porteurs de sabots. Filtre naturel. - V. Haricot africain. Jaccassent tout le temps. - VI. Lancé en piste. Servir en gelée. Remarqué. - VII. Palmier d'Asie. Beau parleur. Dame ou demoiselle assez fortes. - VIII. Sur une carte asiatique. Nous met la puce à l'oreille. - IX. En révolte avec le

reste des poils. Un non pour Vladimir. - X. Fait l'égalité de tous les côtés.

VERTICALEMENT

1. Un exercice chez Queneau... pesant chez les autres. - 2. Comme une moelle. - 3. Pris en partant. Court plus vite qu'il ne vole. - 4. Personnel. A l'ombre dans la montagne. D'un bon rapport. - 5. Mets hors circuit. Relève les plats plats. - 6. Elle vient de partir. Partage l'écu verticalement. - 7. Espère arriver à

de nouvelles fonctions. - 8. En location. Un plongeur involontaire lui a donné son nom. - 9. Difficiles à avaler. Grande inspiratrice, de Debussy à Trenet. - 10. Grosses moulures. Augmenta la cadence. - 11. Dans la sciure. Dévoile la vérité en latin seulement. - 12. Elle est toujours bonne entre amis.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 185

Horizontalement

I. Accélérateur. - II. Naïve. Alerte. - III. Intentionnel. - IV. Mua. Tamisera. - V. Alto. Ru. Ut. - VI. Laisse. Rossi. - VII. Croco. Aune. - VIII. Naïade. Uni. - IX. Lô. Rêve. Flet. - X. Ecussonnasse.

Verticalement

1. Animalcule. - 2. Canular. Oc. - 3. Citation. - 4. Eve. Oscars. - 5. Lent. Soies. - 6. Tare. Avo. - 7. Raimu. Aden. - 8. Aloï. Rue. - 9. Tension. Fa. - 10. Erne. Seuls. - 11. Utérus. Nés. - 12. Relativité.

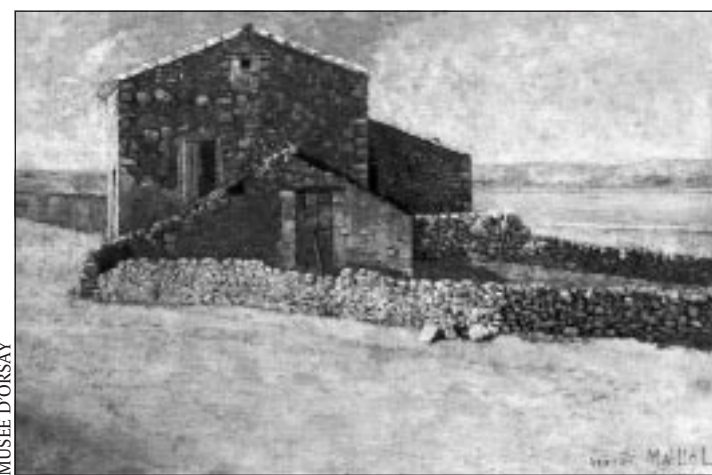
L'ART EN QUESTION

N° 234

En collaboration avec la



Le côté de l'ombre



Aristide Maillol (1861-1944), « Maison en Roussillon », 1889. Huile sur toile, 54 x 73 cm, Paris, Musée d'Orsay. Au Musée Maillol, Fondation Dina Vierny, pour l'exposition « Maillol peintre », jusqu'au 20 octobre.

toile : « Pour me reposer du soleil, je fais des baraques où l'on compte toutes les pierres sur le bord de la mer. (...) Je fais le côté de l'ombre. C'est très difficile, mais cela me repose tout de même du grand éclat du soleil... »

Réponse dans Le Monde du 17 août.

Réponse du jeu n° 233 paru dans Le Monde du 3 août.

Georges-Henri Rivière (1897-1985), auteur d'Henri Rivière lithographe, consacré à son grand-oncle, est le fondateur du Musée des arts et traditions populaires (en 1937) et l'inventeur de la notion d'« écomusée ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corré 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

● LA FONDATION Pierre Gianadda, dans la ville suisse de Martigny, présente, jusqu'au 4 novembre, une exposition intitulée « Picasso sous le soleil de Mithra ». Il s'agit d'examiner l'œu-

vre du peintre dans ses relations avec le culte du taureau, tel que la religion mithraïque, par exemple, l'a développé dans l'Antiquité. ● UN THÈME qui s'impose pour l'artiste espagnol, pas-

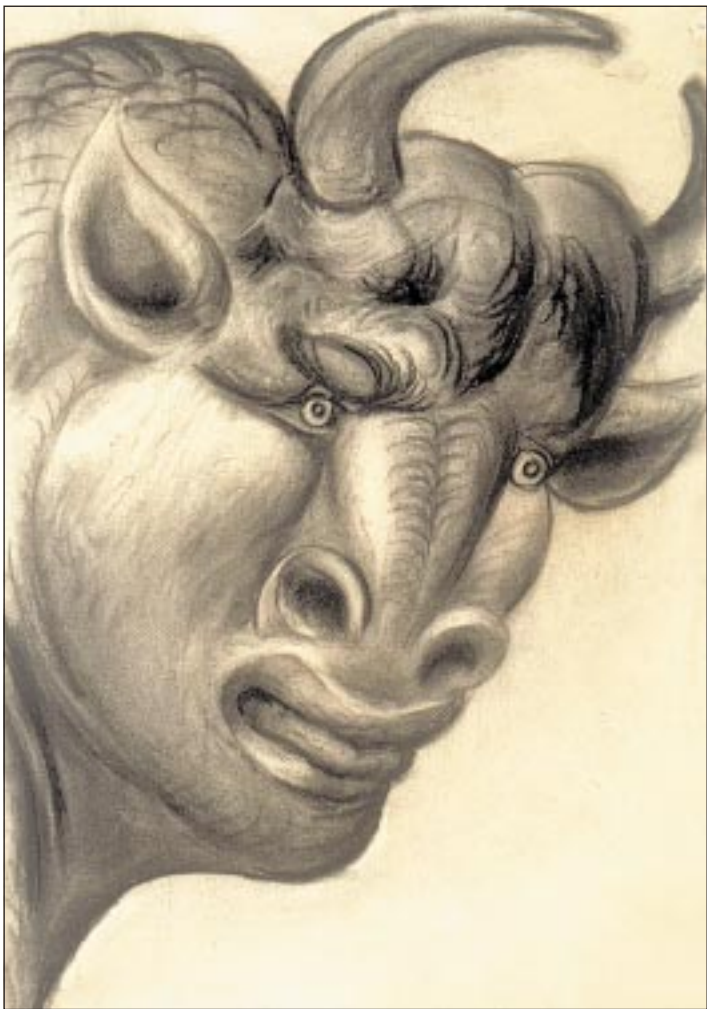
FESTIVAL S
été 2001

sionné par cet animal, par la symbolique sexuelle qu'il représente et la violence qu'il peut exprimer. ● MAIS LE LIEN entre les deux collections, celle du maître et celle composée d'œuvres

antiques admirables prêtées par le Louvre et des fonds privés, n'est qu'icongraphique et néglige dans sa comparaison les éléments historiques ou psychologiques de la vie du peintre.

Portrait de Picasso en taureau furieux

Martigny/Arts. Une exposition esquisse l'inventaire des œuvres où l'artiste espagnol a figuré cette bête à cornes. Elle tente aussi leur interprétation en les rapprochant des cultes antiques. L'inventaire est splendide, mais la vision d'un peintre mithraïque n'emporte pas la conviction



« Minotaure » (1933), de Picasso, fusain, 51 x 34 cm. A droite, « Minotaure blessé, cheval et personnage » (10 mai 1936), gouache, crayon et encre de chine, 50 x 65 cm.



RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX / SUCCESSION PICASSO / PROLITTERIS

PICASSO SOUS LE SOLEIL DE MITHRA. Fondation Pierre Gianadda, Martigny, Suisse. Tél. : 00-41-027-722-39-78. Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. 14 FS (9 €). Jusqu'au 4 novembre.

MARTIGNY

de notre envoyé spécial

Comment faire aujourd'hui une exposition Picasso ? Une rétrospective ? A moins d'être l'un des plus grands musées internationaux, autant n'y pas songer : il faudrait trop de prêts trop difficiles à obtenir de trop d'œuvres trop chères et trop célèbres. Plus raisonnablement, il faut découper, isoler une technique, une période, un thème. Ainsi a-t-on vu, dans un passé récent, « Picasso et les enfants » à Düsseldorf, « La sculpture de Picasso » au Centre Pompidou, « Picasso portraitiste » au Grand-Palais.

L'exposition que présente la Fondation Gianadda, et dont le commissaire est Gérard Régner, actuel directeur du Musée Picasso, relève de la même politique, ce que suggère son titre, « Picasso sous le soleil de Mithra ». L'œuvre est examinée dans ses relations avec le culte du taureau, tel que la religion mithraïque, parmi d'autres, l'a développé dans l'Antiquité. Le taureau a été l'un des animaux préférés de Picasso, qui l'a dessiné, peint, gravé et sculpté tout au long de sa vie, et, avec une intensité plus particulière, dans l'entre-deux-guerres. L'observation n'est vraiment pas nouvelle. Taureaux de corridas, Minotaures, bucranes funèbres, taureau symbolique de Guernica, taureau réduit à une selle de vélo en guise de mufler et à un guidon en guise de cornes : l'inventaire serait interminable et, pour être montré *in extenso*, exige-

rait un espace plus vaste encore que celui de Martigny, qui n'est pourtant pas exigü. Donc, le taureau s'impose, comme le cheval, auquel Picasso l'associe souvent : ils meurent l'un après l'autre dans l'arène, l'un éventré, l'autre égorgé.

Il s'impose pour d'innombrables raisons. La plus simple est biographique : le goût de Picasso pour les corridas, leur faste et leurs drames, est connu de tous. Il n'est pas même utile d'évoquer les témoignages de Cocteau ou de Leiris, ni les reportages photographiques pris à Nîmes ou Arles pour affirmer que Picasso était un aficionado acharné. Autre raison, qui touche à la précédente : le taureau est un symbole sexuel. Or la sexualité n'est pas une donnée mineure de l'œuvre, ni de la vie de Picasso.

De cette symbolique aux mythes et religions antiques, peu de distance : le Minotaure, produit d'une union bestiale, dévore jeunes gens et jeunes filles avant d'être vaincu par Thésée, lui-même aidé par l'Amour d'Ariane. Les taureaux et les bisons des grottes – associés sou-

vent à des chevaux – servaient-ils des cultes de la fécondité ? Des préhistoriens l'ont avancé. Des taureaux de pierre, de bronze ou de mosaïque ont été découverts en Mésopotamie, en Crète, à Chypre, en Iran, et, évidemment, en Grèce, en Italie et partout où les légions et les colons romains ont diffusé le culte de Mithra, y compris à Martigny. Là, en 1993, au cours de travaux que réalisait l'entreprise de Léonard Gianadda, fondateur et patron de la Fondation, un mithraeum a été mis à jour et fouillé. La coïncidence, si elle n'a pas été décisive, a eu son influence.

UNE LEÇON D'ICONOGRAPHIE

Le résultat est une exposition séduisante et peu convaincante à la fois. Elle séduit, elle enchante de temps en temps, parce qu'elle met en scène la réunion de deux collections, l'une de Picasso, l'autre d'œuvres antiques. La seconde est plus réduite, mais, par la grâce de prêts consentis par le Louvre et des privés, elle compte plusieurs objets admirables : askos (outre) de

bronze nougarique, rhyton à tête de vache du IV^e siècle avant J.-C. trouvé en Italie méridionale, tête de taureau tricorne de Martigny et, merveille, un relief de marbre provenant de Sidon. Mithra, jeune, charmant, la cape soulevée par le vent, plante son poignard dans le flanc du taureau. Grosses bêtes de calcaire, petits bronzes aux stylisations filiformes, vases à figures noires ou rouges : on s'attendait à une exposition Picasso, voici une leçon d'icongraphie et de mythologie des civilisations antiques.

Tout autour courent les Picasso. Peu de peintures, mais de premier ordre : *La Crucifixion* de 1930, *La Mort du torero* de 1933, des vanités. Beaucoup de dessins et de gravures, parmi lesquels des corridas et les épisodes des aventures érotiques et tragiques que Picasso fait vivre au Minotaure dans les années 1930. Il allie alors un dessin plutôt classicisant – mais avec des disproportions flagrantes – à un autre, méchant, qui change hommes et bêtes en agrégats de sphères et de courbes définies par un contour. Il peut en

introduire un troisième, en zigzags et bifurques à l'encre de Chine et, parfois, des rehauts de couleurs. Le taureau encorne, mord, ricane, viole, piétine, hurle. Un dessin du 24 juillet 1934 le change en dragon, pattes antérieures et mufler plongés dans les entrailles d'un cheval à l'agonie. La violence de ces œuvres est impitoyable.

Le Minotaure lui-même meurt, une lance dans le dos. Voici le Picasso le plus cruel : celui d'une destruction sans limite, sans fin, sans sauveur. Ces sacrifices ne rétabliront aucun ordre, ils n'apaiseront aucun dieu, puisqu'il n'y a plus, de par le monde, ni ordre, ni dieu. Du Christ sur sa croix ne restent que des ossements en forme de faux, de flèches et de fourches. Ainsi, la présence dans une salle des *Crucifixions* de septembre 1932 se justifie-t-elle : parce qu'elles sont autant de scènes de sacrilège et de déréliction.

Mais – et c'est la faiblesse de l'exposition –, le lien entre les Picasso et les œuvres antiques n'est qu'icongraphique. Des taureaux y figurent de part et d'autre, certes. De là

à croire à des relations plus serrées, de là à prétendre reconnaître dans les Picasso des allusions au culte mithraïque, il y a une distance à ne pas franchir. Sans doute, à propos de Picasso, Georges Bataille a-t-il, une seule fois, fait allusion à Mithra, mais, dans le même « Soleil pourri », il évoque aussi Prométhée et Icare. Non point pour eux-mêmes de surcroît, mais pour comprendre « les mouvements psychologiques » de l'homme contemporain. Or c'est ce qui manque à cette exposition : s'enfermant dans un rapprochement, elle veut prendre l'artiste dans une interprétation réductrice et rigide, négligeant tout autre élément historique ou psychologique.

Naturellement, ce n'est pas grave : Picasso s'échappe de ce petit filet instantanément. Reste, pour chacun, la jubilation d'étudier encore une fois son œuvre, d'en jouir à sa guise longuement et librement et d'ajouter à ce plaisir celui qui versent les antiques qui accompagnent ses œuvres.

Philippe Dagen

Gino Severini, l'acrobate bondissant du futurisme

Venise/Arts. Le parcours fulgurant du peintre italien inspiré par la danse et son dynamisme géométrique

GINO SEVERINI, LA DANSE, 1909-1916. The Peggy Guggenheim Collection, Palazzo Venier dei Leoni, 701 Dorsoduro, Venise. Tél. : 00-41-240-54-11. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures ; samedi, de 10 heures à 22 heures. 30 000 lire (15,49 €). Jusqu'au 28 octobre.

VENISE

de notre envoyé spécial

C'est un tableau bizarre avec un titre banal : *Souvenirs de voyage*. Dans le coin supérieur gauche, des montagnes et des maisons tordues aux façades roses et jaunes. Dans le coin supérieur droit, non moins tordu, le Sacré-Cœur. Au centre, une collision de véhicules et d'objets : une locomotive, un fiacre, une calèche, un puits, l'Arc de triomphe. Un couple s'embrasse dans la fumée du train. Le buste d'une jeune femme vêtue d'un corsage à carreaux s'élève au-dessus d'un pin et du toit d'un immeuble. Tout cela est peint

dans des couleurs très vives, par touches divisées, par formes brisées, hors de toute perspective. Quoique de format moyen, la toile exerce sur le regard une attraction durable.

C'est un tableau à l'histoire bizarre. Gino Severini l'a peint à Paris en 1911 et le voyage qu'il raconte est le sien, d'Italie en France. En 1911, Severini se déclare futuriste, ayant, l'année précédente, contresigné le *Manifeste technique du futurisme*, de Marinetti, que Boccioni lui a envoyé. En février, les futuristes exposent à la galerie Bernheim Jeune, exposition à scandale et à succès. *Souvenirs de voyage* y figure. Très vite vendue, l'œuvre disparaît. Jusqu'à sa mort, le peintre a cru qu'elle avait été détruite pendant la première guerre mondiale. Il s'y référait dans ses écrits comme à la toile qui serait « à la base de tout [son] art ». Il se souvenait que Picasso, en visite dans son atelier, en avait fait l'éloge en présence de Braque. *Souvenirs de voyage* a réapparu en France en 1994, intact. Severini

avait raison : il y a là l'essentiel de son œuvre, non seulement d'un point de vue technique, mais pour la tonalité générale. Picasso avait raison lui aussi : c'est un chef-d'œuvre de figuration fragmentée, simultanée, dynamique. Un chef-d'œuvre du futurisme donc, puisque celui-ci est la variante mouvementée du cubisme.

VITESSE DE LA LUMIÈRE

L'exposition « La danse », consacrée aux années futuristes de Severini, commence sur cette découverte et le plus remarquable est que son rythme ne faiblit pas ensuite, parce que la peinture ne perd pas de son intensité. De 1911 à 1915, elle ne ralentit jamais. Elle chercherait même plutôt à accélérer, jusqu'à égaler la vitesse de la lumière. Elle file à l'allure excessive des danses à la mode : la polka qui secoue le bal Tabarin, les rondes qui s'organisent autour des orgues de Barbarie, les danses exotiques des Espagnoles à sequins et foulards fleuris, la danse

dite « de Pours » qui exige déhanchements et pantomimes, le tango argentin et d'autres, que l'on ne peut identifier parce que Severini les signifie avec des entrecroisements de triangles, des tourbillons de cercles concentriques, des éparpillements de touches colorées en arcs, en prismes, en zigzags.

Il n'a pas inventé le motif : Degas, Lautrec, Seurat, Picasso l'ont traité avant lui, au Bal des Ambassadeurs ou au Moulin-Rouge. Mais il le renouvelle par la méthode du « hiéroglyphe dynamique ». Entendez par là qu'il n'est plus question de figurer la danseuse à l'arrêt, dans la position où le dessin de ses membres et de son corps l'aurait fixé, mais de suggérer les pas, les sauts, l'envol des robes, les gesticulations excessives qui s'entremêlent si bien que l'œil ne perçoit qu'un effet d'ensemble, mouvant et désordonné. La toile sera cet effet, cette agitation, ce chaos. Comme la scène est nocturne, dans un cabaret ou un nightclub éclairé à l'électricité, les cou-

leurs doivent être vives, acides, blanches par la lumière artificielle et brillantes de reflets. Severini colle donc des sequins sur la toile, tout en perfectionnant une gamme à base de bleu clair ou turquoise, d'orange, de vert pâle, de violet et de jaune paille, avec de nombreux rehauts de blanc. De temps en temps, il réalise des analyses quasi spectrographiques de l'électricité qui supporteraient d'être comparées aux Delaunay contemporains.

Ce pourrait être un sujet d'exposition pour un musée français. Severini n'a-t-il pas peint toutes ces œuvres dans son atelier de l'impasse Guelma, à Paris ? N'appartenait-il pas à l'avant-garde artistique et littéraire parisienne, lui qui épousa la fille du poète Paul Fort ? Depuis une décennie, les musées italiens l'ont largement redécouvert et défendu, suivis par les britanniques. La conclusion s'impose d'elle-même.

Ph. D.

MAILLOL PEINTRE



6 juin au 20 octobre 2001
MUSÉE MAILLOL
59-61 rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél. : 01 42 22 59 58



Martha Argerich et son jeune compatriote argentin, Horacio Lavandera, le même jour au Festival de La Roque-d'Anthéron.



PATRICK VILLANOVA

Pianos siamois et enchanteurs

La Roque-d'Anthéron/Musique. Martha Argerich et Nelson Freire au meilleur de leur talent

MARTHA ARGERICH, NELSON FREIRE ET LEURS AMIS... : *Sonate pour piano à quatre mains K. 381, de Mozart, Danses symphoniques opus 45, transcription pour deux pianos, de Rachmaninov, Sonate pour deux pianos et percussion Sz. 110, de Bartok. Avec Martha Argerich et Nelson Freire (piano), Christophe Bredeloup et Cyril Hernandez (percussion). Parc du château de Florans, le 8 août, à 21 h 30.*

Prochains concerts : « *Nuit du piano autour de Jacob Milstein* », le 18 août à 16 heures, avec Igor Blagodatov et Larissa Chilovskaja, à 20 heures, avec Sergueï Milstein, à 21 h 45 avec Vadim Sakharov, à 23 heures avec Lisa Leonskaja et Vladimir Skanavi. Tél. : 04-42-50-51-15. Places de 285 F (43,44 €) à 60 F (9,14 €).

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

Le bruit courait qu'ils seraient bien là, le 6 août, au Festival de Menton. Ils y furent. Les plus tenaces auraient volontiers mis une balise Argos dans les valises de Martha Argerich, mais Nelson Freire y était déjà. Les défaitistes se défendaient de trop espérer, les croyants de trop douter.

Le 7, on franchit une étape décisive : ils avaient été aperçus déjeunant chez Rachid, le restaurant marocain de La Roque. Le soir

même, au concert de Leif Ove Andsnes, entre deux mouvements, les plus exaltés affirmaient qu'à l'instant ils étaient en train de répéter. Sans doute dans la salle des fêtes ou les Algecos. Au matin du 8, il y eut bien quelques fâcheux pour pointer du doigt le ciel enchaîné, mais l'après-midi allait dissiper les craintes et l'on se dirigea d'un pas léger pour écouter Horacio Lavandera, le jeune prodige argentin. On l'eut en affection tout de suite, malgré la touffeur du Théâtre Forbin et l'exiguïté à hurler des sièges.

Malgré cette douceur lénifiante tombée au creux de la première *Sonate* de Berg, l'indolence veloutée de la 18^e *Sonate en mi bémol majeur* d'un Beethoven de sieste. On se dit qu'il fallait maintenir le cap de la mansuétude jusqu'aux *Danzas Argentinas* de Ginastera, que le vent finirait bien par se lever sur ce piano invariablement félin et sensuel, doux et un peu triste. Bien nous en prit : le tempérament commença à pointer son nez. Il fut là tout à fait dans la *Sonate en si bémol majeur op. 83* de Prokofiev, révélant au grand jour, outre une technique accomplie, de belles qualités de couleur et de dynamique. Une victoire aux points, mais on avait eu chaud.

Enfin le soir vint. Pas une place vacante et nulle commisération pour les quémanteurs longenant les cohortes de fidèles en procession.

A 21 h 15, Nelson Freire et sa chemise d'un orange éclatant entraient dans une des loges. Martha Argerich était toujours introuvable. Elle arriva enfin, crinière de cavale et démarche de chaloupe. Cette fois, en toute logique, ça y était. On l'avait vue : les saint Thomas pouvaient aller s'asseoir.

Ce qui suit relève maintenant de la gageure et nécessite un avertissement : toute ressemblance avec ce que vous avez vu ou entendu ne

Fabrice Luchini, qui vient d'assister à son premier concert de musique classique, n'aura qu'un mot : « C'est hallucinant ! »

sera que bienheureuse coïncidence.

D'abord, il y a lui, Nelson Freire, son petit pas cassé, ses allures de vice-consul durassien. Et puis, il y a elle, qui entre comme par mégarde, un peu de biais, un peu en retrait. Accordés déjà. Installés, pas tout à fait. On les regarde avec des yeux d'enfant faire ces choses naturelles de tous les pianistes du

monde, comme rehausser le tabouret d'un piano. Les voilà assis, un Mozart frais et beau jaillit comme par enchantement, souple, délié du jarret. La musique coule d'eux comme un lait nourricier. Impossible les yeux fermés de distinguer les touchers. Ils sont côte à côte, incroyablement princiers. Elle, pourtant, se bat encore contre la matière. Rajuste son siège, lisse vivement du plat de la main le pli de la partition, relit avec incrédulité la fin du second mouvement qu'ils viennent pourtant d'achever bercés dans les bras l'un de l'autre. Le regard lui, si apparemment sûr, avant d'attaquer l'*Allegro molto* final. Terminé. Ils se lèvent et sortent en papotant avec l'amble de ceux qui partent en balade. D'ailleurs, n'est-ce pas réellement ce qu'ils font ?

Maintenant, les *Dances symphoniques* de Rachmaninov. Pas de régie. Martha soulève vaillamment son tabouret (toujours lui) et le porte comme un trophée jusqu'au second piano. Ce qu'ils vont faire de cette œuvre magnifique est confondant, car ces puissances ne s'additionnent ni ne s'opposent, elles se confondent en un piano siamois. Ainsi la première danse, entre exultation sauvage et choral dépressif, ne nous lâchera pas d'une haleine. Suivie d'un *Tempo di valse* charriant les bribes de toutes les valse, de la camburée d'une taille viennoise aux cernes expressionnistes les plus éreintés. La dernière sera tout simplement magistrale, danse païenne broyeuse de morts et salvation finale intercédée par la petite voix d'une simple mélodie russe.

« *Quel son, quelle intelligence, quelle invention !* », dira le pianiste Georges Pludermacher après une *Sonate* de Bartok particulièrement électrique et jubilatoire jusque dans le thrène étrange d'un *Lento ma non troppo* entrecoupé de sanglots percussifs. Difficile de reconnaître, au milieu d'un public massé avec ferveur autour du bassin, les nombreux musiciens présents ce soir à La Roque, tant ils ont le visage incrédule, médusé au sens premier du terme. Fabrice Luchini, qui vient d'assister à son premier concert de musique classique, n'aura qu'un mot : « *C'est hallucinant !* ».

M.-A. R.

Marie-Aude Roux

Dans la chaleur de la Galice

Musique/Lorient. A l'Interceltique, deux groupes galiciens électrisent et mettent aux sons du jour les sources traditionnelles

BANDA DE GAITAS AIRINOS DE FENE, LUAR NA LUBRE, XOSE MANUEL BUDINO, mercredi 8 août, 31^e Festival interceltique de Lorient. Prochains concerts : championnat international de pipe bands et ensembles de batterie, Xacaramaina, « The Pilgrim » de Shaun Davey, soirée Asturies, nuit du port de pêche, Denez Prigent et le Bagad de Locol Mendon, jusqu'au 12. Tél. : 02-97-21-24-29 ; Internet : www.festival-interceltique.com/ De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €).

LORIENT

de notre envoyée spéciale

Il fait toujours frisquet mais le soleil a fini par percer. Dans les rues de Lorient les flâneurs, les familles et les amateurs très pointus du Festival interceltique. Au moindre son de cornemuse ou de bombarde, on se presse vers un bagad en grande tenue, une troupe d'Ecosse rigolards, ou bien ces groupes de rock qui mettent un peu de « celtitude » sur leurs trois accords. Dans la nuit, passé 1 heure, alors qu'explorent les feux d'artifice qui concluent le spectacle Nuit magique au stade du parc du Moustoir, il y a de quoi se remplir les oreilles, tous les vingt mètres, le long des quais de Rohan et des Indes. Le Festival interceltique de Lorient (FIL) se vit ainsi au contact spontané, dans le tutoiement et l'envie de rencontres et de discussions jusqu'au petit jour.

Cette année, les responsables du FIL ont mis la Galice à l'honneur. Cette région atlantique du nord-ouest de l'Espagne a conservé vives ses traditions de chants et de danses. Sur la place Glotin, une maison de la Galice accueille les curieux. Vin blanc, jambonneau ou poule. Des documentaires sur les arts et artisanats du pays sont diffusés. Lundi 6 août, le ballet Galego Rey de Viana a fait grosse impression à l'espace Kergroise. Les troupes galiciennes sont de tous les défilés, certaines participent aux Nuits magiques. Ainsi la Banda de Gaitas Airinos de Fene, qui vient refaire, peu ou prou, ses tableaux mouvants sur la scène du Cabaret, place Nayel, dans l'après-midi du 8 août.

D'abord les femmes. Robes longues, cheveux serrés par un tissu. Elles sont assises en rond, un panier

ou de grands récipients au côté, comme dans les villages en plaine ou perchés dans les montagnes verdoyantes du pays. En Galice, la musique traduit le passage des saisons, le travail des éleveurs de chevaux, le passage des Romains ou des Goths, les pèlerinages dans ce pays qui a pour capitale Saint-Jacques-de-Compostelle. Le rythme est marqué par des tambourins. Une femme lance les premiers mots, repris et complétés par ses compagnes. Les hommes arrivent pour des pas de danse qui prennent la forme d'une charge marquée par le bruit des pieds frappant le sol. On est dans une vision un rien païenne de l'existence. Rire, manger, aimer. Le programme est attirant.

LA TERRE IDENTITAIRE

Dans la soirée, sous le chapiteau de Kergroise, deux groupes galiciens électrisent et mettent aux sons du jour les sources traditionnelles. Luar Na Lubre est l'un des plus anciens. Formé en 1986, le groupe est venu à Lorient deux ans après, témoignage de l'esprit fouineur du FIL. Les cordes ont la part belle : violoncelle, violon, guitares, bouzouki. Deux percussionnistes, qui ne nous font pas échapper au rituel inutile du solo, un flûtiste et un joueur de gaita, la cornemuse galicienne à deux tuyaux complètent l'ensemble. Ils chantent *Terra*, la terre identitaire, expriment, sans militantisme débordant, le ressort que la musique peut amener dans la revendication d'une appartenance. Enjouée, déliée, appliquée à ne pas trahir les sources sans les figer, leur interprétation de la *celta* passe avec une belle énergie.

Plus problématique est la prestation du groupe mené par Xose Manuel Budino. Queue de cheval, attitude de star, le joueur de gaita est entouré d'un groupe un peu pataud. Les synthétiseurs, le saxophone amplifié, l'accordéon et ses propres instruments finissent par se mêler en un son uniforme alors qu'il serait nécessaire de les distinguer. La rythmique a l'anonymat des musiques prises au piège de la world music dans tous ses travers. Lorsque, pour plaire, on perd une spécificité instrumentale, un son, pour se fondre dans la marmite du tout-venant.

Sylvain Siclier

HORS CHAMP

■ **MUSIQUE** : à la Cité de la musique, à Paris, Jean-Philippe Billarant a été nommé au conseil d'administration, à compter du 1^{er} septembre, par un arrêté de la ministre de la culture publié au *Journal officiel* du mercredi 8 août. Il devrait en assurer la présidence, à la suite de André Larquie, ancien président de l'Opéra de Paris et de RFI, qui a été nommé en mai chef du service de l'Inspection générale de l'administration des Affaires culturelles. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Billarant, cinquante-neuf ans, a fait toute sa carrière, à partir de 1969, dans le groupe Saint-Gobain, où il est, depuis 1974, président-directeur général de la société Aplix. M. Billarant est aussi administrateur de la Société des amis du Musée d'art moderne et membre de la commission d'acquisition du Fonds national d'art contemporain.

■ **CINÉMA** : le réalisateur et scénariste Franck Pierson a été élu à la présidence de l'Académie des arts et des sciences cinématographiques, l'institution hollywoodienne qui organise la cérémonie annuelle des Oscars. Franck Pierson, qui a dirigé pendant huit ans la section des scénaristes de l'Académie, succède à Robert Rehme. Franck Pierson avait été nommé pour l'Oscar du meilleur scénario en 1965 avec *Cat Ballou* et en 1967 avec *Cool Hand Luke*. En 1975, il avait enfin obtenu cette récompense pour le scénario d'*Un après-midi de chien*. - (AFP.)

■ **ART** : un important vol de tableaux a eu lieu dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 août, à Madrid, au domicile de la riche femme d'affaires Esther Koplowitz, cinquante-deux ans, patronne du premier groupe de construction espagnol FCC (Fomento de Construcciones y Contratas). Après avoir passé à tabac le gardien de la demeure, située dans le quartier de Chamartin au nord de la capitale, les voleurs se sont emparés de quatorze toiles de grande valeur, parmi lesquelles des Goya. - (AFP.)

PROFIL

LES MAINS D'OR D'UN JEUNE PRODIGE

Argentin, né en 1984 à Buenos Aires, le pianiste Horacio Lavandera n'en revient pas. Non seulement il fait ses débuts au prestigieux Festival de La Roque-d'Anthéron, mais, qui plus est, le jour même où s'y produit sa grande compatriote Martha Argerich. « *Je suis très ému et heureux car j'y vois un signe, comme une transmission. Je l'ai déjà rencontrée, et elle m'a donné bien sûr de précieux conseils, mais je n'ai jamais vraiment travaillé avec elle.* »

On ne pouvait rêver meilleure introduction en France pour l'ancien élève de Marta Freigido, lau-

réat de plusieurs concours, déjà considéré dans son pays comme un jeune prodige.

C'est au côté de son professeur Antonio de Raco qu'il répète ce matin dans le parc du château de Florans. Il est 11 heures et il pleut. Une pluie gentille qui mouchette l'eau du bassin mais n'atteint pas le pianiste abrité sous la coque. D'ailleurs, rien ne paraît devoir troubler ce visage lisse, encore gonflé d'enfance, cheveux mi-longs et voix haut perchée. Si jeune et déjà si fort, avec des mains petites mais dont on devine qu'elles pourraient bien avoir de l'or dans les doigts. Il est devant son piano comme devant un gros Big Mac, mais il ne dévore pas, il goûte. Une cuillère pour Beethoven, une pour Ginastera, reprend telle attaque, tel ornement, se pen-

che pour écouter le monsieur d'un certain âge qui est assis contre le piano.

Plus tard, il précisera qu'il revient de Sienne où il a travaillé avec Maurizio Pollini, qu'il s'est déjà produit en Espagne, en Belgique, en Angleterre, et surtout dans son pays, au Théâtre Colon de Buenos Aires. Son père est là, mince et souriant, qui précise que le 6 septembre, Horacio jouera le 21^e *Concerto* de Mozart au Mozarteum de Salzbourg sous la direction de Leopold Hager. Assis, en bermuda bleu, Horacio ne dit rien. Quand on lui demande s'il aime le football, il sourit et répond que oui mais qu'en ce moment il n'a pas le temps ni d'amis sous la main pour une partie.

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UN VERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA Rhapsodie 9

Haendel | Rinaldo | Bartoli

LES CROISÉS À LONDRES. Deux semaines suffirent à Haendel pour composer *Rinaldo*. Nous sommes en 1710 et le musicien allemand vient de s'installer à Londres. Il lui faut séduire dans les plus brefs délais le public et la cour. Ce sera *Rinaldo*, un triomphe porté par l'air *Lascia ch'io pianga* (laisse moi pleurer) d'Almirena. Dans ces actions à rebondissement qui se situent au cours des guerres en Terre Sainte, le rôle d'Almirena, tenu par Cecilia Bartoli se joue des monstres et des flammes, des sorcières et des traîtres. Tout finira pour le mieux. La magnificence des instruments anciens de l'Academy of Ancient Music offre un écrin à l'une des plus grandes mezzo-soprano de notre époque. On sort subjugué de ce voyage musical où les mélodies les plus belles sont aussi bien servies.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter

fnac.com

La leçon d'histoire de Sigmar Polke

Vizille/Exposition. D'une intelligence plastique et historique rare, les tableaux inspirés à Polke par le bicentenaire de la Révolution française sont rassemblés pour la première fois

SIGMAR POLKE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, Musée de la Révolution française, Château de Vizille, 38220 Vizille. Tél. : 04-76-68-07-35. Du mercredi au lundi de 10 heures à 18 heures. Entrée : 21 F (3,20 €). Jusqu'au 24 septembre.

VIZILLE

de notre envoyé spécial

En 1988, la France s'apprêtait à fêter, l'année suivante, le bicentenaire de la Révolution française. Peut-être se souvient-on encore de ces cérémonies, qui durèrent longtemps. En 1988, Sigmar Polke, déjà immense artiste, mais point encore internationalement reconnu comme il l'est aujourd'hui, exposait à Paris, à l'ARC. Au cours de son séjour parisien, il s'intéressa à ces commémorations à venir, à l'histoire et aux mythes de la Révolution française. Il commença à garder des prospectus, à sélectionner des gravures du temps. Puis à en extraire des parties, à les photocopier, à composer des montages, à les rehausser à l'encre ou à l'aquarelle.

De cette masse de dessins préparatoires est sortie une suite de tableaux. Exposés, ils ont presque tous été vendus immédiatement à des collectionneurs privés et à des musées. Quelques-uns sont réapparus ensuite, à la faveur de rétrospectives, mais l'ensemble n'avait été jamais reconstitué.

Il l'est au château de Vizille. Il l'est pour ce qui est l'une des plus remarquables expositions que l'on puisse voir en France cet été – avec Kandinsky à Saint-Paul-de-Vence et Dietman à Tanlay. On pourrait multiplier les adjectifs : la peinture est éblouissante, l'invention incessante, l'intelligence du sujet incisive. La peinture serait désormais un art obsolète et inutile ? Voyez Polke. Il n'est plus question de faire de la peinture d'histoire ? Voyez Polke.

Il commence donc par trafiquer des bouts d'images et de textes. Il les tourne et retourne dans tous les sens, les superpose, les articule. Dans cette première phase, la sélection de ces fragments est déjà décisive. Elle suppose de la curiosité et du temps. Exemple : dans une gravure contre-révolutionnaire viennoise intitulée *D'autres cruautés à Paris le 2 sept. 1792*, des révolutionnaires massacrèrent des prêtres, des messieurs bien habillés et une dame, qu'ils



Sigmar Polke : « La Famille royale » (1988), 180 x 200 cm.

ont dénudée, décapitée et éventrée. Aucune de ces scènes n'est retenue par Polke. Il ne garde de la planche qu'un détail, à peine visible d'abord : deux enfants jouent près d'un escalier. Ils jouent au ballon, si ce n'est qu'en guise de ballon ils se lancent une tête masculine coupée. Polke isole leurs figures et cherche dans une dizaine d'études comment enrichir le motif en l'associant à un étendard ou à une tauromachie. Dans le même temps, il réduit le dessin de la gravure à une trame de points, du type de celles qui servent pour imprimer des images.

Après ces exercices, il reprend le travail sur une très vaste toile. Il prend alors la décision d'associer au motif des enfants un grand motif végétal et floral. L'un est traité à l'encre d'imprimerie noire selon le système de la trame, l'autre dans un style mi-gestuel mi-figuratif, à l'acrylique, avec des couleurs exquises et des transparences d'une grande volupté

visuelle. De loin, on ne voit que leur splendeur et deux silhouettes. De près, la cruauté de ce qui se passe réellement apparaît quand l'œil, qui ne s'y attend pas, reconnaît le profil de la tête tranchée. A l'instant, tout bascule : d'un plaisir intense à un stupeur non moins intense. Le titre dit seulement *Jeux d'enfants*. La scène est supposée avoir eu lieu à Paris en septembre 1792. Elle serait presque identique aujourd'hui dans l'un des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Europe où l'on massacre chaque jour. Avant la Révolution française, Polke a traité avec la même rigueur les totalitarismes du XX^e siècle : il y a, dans sa peinture, de nombreux miradors, des policiers à mitraillettes, des réfugiés entre des barbelés.

Polke donne sa version, au moins désillusionnée, au pire sacrilège, dans lesquels il reconnaît les signes de l'éternelle sauvagerie

Ici, ce sont des piques dressées vers le ciel, des pendus accrochés à des lanternes, le schéma de la bataille de Valmy ou le tableau de Pils montrant Rouget de Lisle chantant la Marseillaise. Ce sont aussi des pages d'un catalogue qui proposait, à « des prix à vous faire perdre la tête », des papiers peints à motifs révolutionnaires, coqs, cocardes, autographes de Robespierre et de Louis XVI. Polke agit en effet sur deux plans. Il donne sa version, au moins désillusionnée, au pire sacrilège, dans lesquels il reconnaît les signes de l'éternelle sauvagerie et du non moins éternel besoin de croire – de croire à un dieu, un principe, une loi, un Etat, peu importe. Que la Terreur offre des arguments à son scepticisme ne peut surprendre

que ceux qui préfèrent les légendes à la vérité : la Révolution française, ce fut, aussi, une tuerie.

En utilisant des images postérieures à l'événement – le Pils date de 1849, les papiers peints de 1895 –, il suggère comment de telles légendes se sont constituées, par oublis et simplifications successives. L'image de Rouget de Lisle est devenue un symbole patriotique banal, qu'il est particulièrement cruel de reproduire, comme le fait Polke, sur des tissus décoratifs d'une vulgarité affligeante. Autre ironie qui déplaira : de Napoléon ne reste que le fantôme du bicorne, des dégoulinures de blanc qui ressemblent à des griffes et des taches rouges qui ressemblent à du sang frais – le tout sur un fond noir tramé qui rappelle que le « grand homme » est une créature de papier, pas plus.

Ces démonstrations exigent, pour être entendues, une force de percussion visuelle extrême. Cette violence, Polke l'accumule dans les tableaux en multipliant les audaces. Il peint souvent sur des toiles translucides qui laissent voir la géométrie du châssis, ce dont il tire parti. Il peint aussi sur des tissus à impressions de losanges, de bandes ou de coeurs. Il emploie l'acrylique, l'encre, des vernis, des mélanges rebelles à l'analyse. « *Mixed medias* », écrit prudemment le catalogue. Le geste peut être d'une précision impeccable ou jouer du flou, de la dissolution ou de l'encroûtement. Toutes les couleurs sont autorisées, mais sa prédilection va vers celles qui hurlent ou grincent, jaune soufre, rose violacé, vert chimique.

De temps en temps, la tension s'apaise et, avec une élégance confondante, Polke introduit un motif décoratif dix-huitième et une harmonie chromatique – ce qui donne l'admirable *Forêt nationale*. Puis le combat reprend, combat contre la matière, contre les mythes, comme les mensonges pieux. C'est à nouveau le temps des déchirures, des éclaboussures et de la cruauté. Pourquoi ? Parce qu'il ne peut en être autrement. Parce que l'histoire, comme chacun sait, est faite de ces déchirures, de ces éclaboussures et de cette cruauté.

Ph. D.

SORTIR

PARIS

Cinéma au clair de lune

Paris Ciné, Paris immortalisé. La capitale française en a séduit plus d'un : Cédric Klapisch (*Chacun cherche son chat*, 1996), Christian Vincent (*La Discrète*, 1990), Jean-Pierre Melville (*Bob le flambeur*, 1956), Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*, 1959), Federico Fellini (*Les Clowns*, 1970) et tant d'autres... Vingt chefs-d'œuvre du cinéma français et italien des années 1940 aux années 1990 seront projetés en plein air, à deux pas, parfois, du quartier parisien qu'ils évoquent. *Les Quatre cents coups*, de Truffaut, *Hôtel du Nord*, de Carné, *La Folle de Chaillot*, de Brian Forbes ou *Sous le ciel de Paris*, de Julien Duvivier sortiront des cinémathèques et retrouveront, le temps d'une soirée, leurs « plateaux de tournage ». Deux camions chargés de matériel permettront d'accueillir 300 à 500 cinéphiles selon les lieux. Ils pourront découvrir ou redécouvrir de grands classiques marquant à la fois l'histoire d'une ville et l'histoire du cinéma.

Paris Ciné l'été, 21 h 30, du 10 au 28 ; le 10, projection avenue des Champs-Élysées dans le jardin situé entre le pavillon Ledoyen et la place de la Concorde.

M^e Champs-Élysées - Clemenceau. Tél. numéro vert : 08-20-00-75-75 (programme complet). Projections gratuites.

FINISTÈRE

Festival du bout du monde

Si ce n'est le bout du monde, c'est le bout de la Bretagne, sauvage, encore livrée aux seules forces océanes, aux oiseaux, à la lande et

aux dunes. La presqu'île de Crozon, « joyau du Parc naturel régional d'Armorique », n'entend pas vivre son été bêtement, mais en s'ouvrant sur le monde : Kassav', Manu Dibango, Ray Léma (avec des gnaoua marocains), les Tambours de Brazza, Touré Kunda, Régis Gizavo défendent les couleurs de l'Afrique en France, la Familia Valera Miranda celles de Cuba, l'ONB celles du Maghreb. Et bien sûr, la Bretagne n'est pas en reste : Denez Prigent y vient flanqué du Bagad Kemper, et Matmatah y joue son rock popu. Presqu'île de Crozon (Finistère). Les 11 et 12 août. Tél. : 02-98-27-00-32. 140 F (forfait 1 jour) ; 240 F (forfait 2 jours) ; gratuit pour les moins de 12 ans.

LOIRE-ATLANTIQUE

Festival Les Escales

Programmation particulièrement alléchante pour la dixième édition de ce festival citoyen où se côtoient esprit – joyeuses libations incluses – des fêtes populaires et intérêt artistique, décliné autour du concept rassembleur des musiques du monde. Cette année, les îles serviront de fil conducteur au voyage qui passera par la Jamaïque, Cuba, Madagascar, Réunion et Martinique, Porto Rico, Trinidad et Tobago. Avec Jimmy Bosch, Danyèl Waro, Max Roméo, René Lacaille, Manolito y su Trabuco, Grammoun Lélé, Brother Resistance, Dédé Saint-Prix, Maria Ochoa, Geo-Gasy, Lego, Salem Tradition, Tam Tam des Cool, Tiken Jah Fakoly. Port de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). A partir de 17 h 30, les 10 et 11 août. 40 et 50 F par jour (forfait deux jours : 80 F). Tél. : 02-51-10-00-00.

(Publicité)

EURYDICE EN ENFER !
MAIS QUE FAIT ORPHÉE À SINFONIA EN PÉRIGORD LE 25 AOÛT ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS

GUIDE

CINÉMA - REPRISE

Familles, clans, tribus

Hannah et ses sœurs, de Woody Allen (Ets-Unis, 1986). Projection en plein air.

Prairie du Triangle, parc de La Villette. M^e Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 10. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Christian Escoudé & Pierre Boussaguet Trio *Sunside*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 01-40-26-21-25.

The Underground Sound of The Aoteoroa

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. 22 heures, le 10. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.

Kalifa, Patrick Picquet, Christophe Gracien

Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9^e. M^e Grands-Boulevards. 21 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-45-23-33-33.

RÉGIONS

Beaucoup de bruit pour rien

de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Claude Berutti.

Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 15 heures, les 11, 12, 15, 17, 18, 19. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F. Jusqu'au 26 août.

Don Juan revient de guerre

de Ödön von Horvath, mise en scène de Richard Brunel.

Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 20 h 30, les 11, 14, 17, 18. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F. Jusqu'au 25 août.

Ensemble vocal et instrumental de Lausanne

Œuvres de Buxtehude, Monteverdi. Michel Corboz (direction).

Bruère-Allichamps (Cher). Abbaye de Noirlac. 21 heures, le 11. Tél. : 02-48-96-16-86. 150 F.

Hommage à Casals

Œuvres de Fauré, Mahler, Janacek, Dutilleul.

Codalet (Pyrénées-Orientales). Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. 21 heures, le 11.

Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.

Marc (flûte), Jérôme (viole de gambe) et Pierre Hantai (clavecin)

Œuvres de Bach, Rameau, Marais.

Lourmarin (Vaucluse). Temple protestant. 18 heures, le 11. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

Don Carlo

de Verdi. Chœur de l'Opéra de Nantes, Orchestre national de France, Pinchas Steinberg (direction), Charles Roubaud (mise en scène).

Orange (Vaucluse). Théâtre antique, place Frères-Mounet. 21 h 30, les 11 et 14. Tél. : 04-90-34-24-24. De 100 F à 990 F.

Lang Lang (piano)

Œuvres de Haydn, Rachmaninov, Balakirev.

La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 18 h 30, le 11. Tél. : 04-42-50-51-15.

De 60 F à 285 F.

Lars Vogt (piano)

Œuvres de Brahms, Janacek, Suk, Schumann.

La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 21 h 30, le 11. Tél. : 04-42-50-51-15.

De 60 F à 285 F.

Alexandre Tharaud (piano)

Œuvres de Rameau, Schubert, Chopin. Saillant (Puy-de-Dôme). Château. 20 heures, le 11. Tél. : 05-55-23-25-09. 150 F.



Sigmar Polke : « Piques » (1988), techniques mixtes sur tissu, 180 x 150 cm.

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

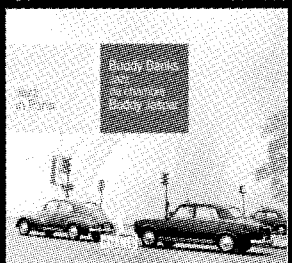
Jazz in Paris

18

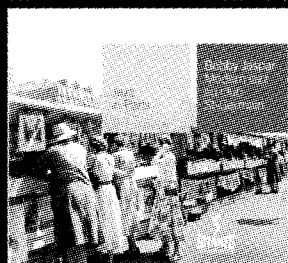
013 034-2

27

159 941-2



Buddy Banks / Bobby Jaspar : Jazz de chambre



Bobby Jaspar : Modern jazz au club St-Germain

Paris by nights

Si le nom du contrebassiste Buddy Banks s'est effacé dans la nuit des temps germanopratins, reste cette trace de son œuvre de catalyseur, dont une "Night in Tunisia" réunissant, sous les couleurs d'un bebop "rafraîchi", de jeunes et prometteurs Américains à Paris. Tandis qu'à la flûte ou au sax le Belge Bobby Jaspar dessinait d'autres voies "cool" en compagnie d'un guitariste de 22 ans (et déjà de charme) nommé Sacha Distel.



JEUDI 9 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Faisons vivre les « natures mortes ». Forum
 22.00 Peindre l'abstrait. Forum
 23.00 La Restauration des tableaux anciens. Forum

MAGAZINES

- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Afrique. La danse du diable. Mama Daktari. Madagascar, l'or bleu. L'économie de la débrouille. France 2
 23.05 La Onzième Nuit des étoiles. De la terre à l'espace : le grand voyage. France 2
 23.20 Courts particuliers. Dominique Blanc. Paris Première
 0.30 Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Champions par tradition. [3/6]. A la pointe de l'épée. Arte
 20.35 Histoires secrètes. La stratégie de l'ombre. La Chaîne Histoire
 21.05 Le Ciel passionnément. La folle histoire des dirigeables. TV 5
 21.25 Les Mystères de la Bible. Abraham, un homme de Dieu. La Chaîne Histoire
 21.25 Nature morte. Planète

Le Monde TELEVISION

Radio Classique

20.40 Les Rendez-vous du soir
 Selon Berlioz, *Lélio ou le Retour à la vie* « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

- 21.40 Du Cap au Caire. Tribus, délinquants et millionnaires. Odyssee
 22.10 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. Odyssee
 22.15 Leclerc le libérateur. [1/2]. La Chaîne Histoire
 22.15 Thema. Doubles vies. Je est un autre. Les Aveux de Wagner. Talons aiguilles et vie secrète. Arte
 22.25 Voyages dans le Sud-Ouest. Planète
 22.25 Norma Jean, dite Marilyn Monroe. Paris Première
 22.35 Chroniques d'Hollywood. Rue de la misère. Histoire
 23.00 Hutans. [4/6]. La fête des fruits. Odyssee
 23.00 Croisière à la découverte de l'Égypte des pharaons à bord du « Sun Boat 2 ». Voyage
 23.00 Biographie. Charles Darwin, la voix de l'évolution. Chaîne Histoire
 23.25 Le Lynx disparu. Odyssee
 23.55 Noirs dans les camps nazis. Histoire
 0.25 La Forêt des poètes. Les Landes. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (4^e jour). Pathé Sport
 1.50 Athlétisme. Championnats du monde (7^e jour). France 2

MUSIQUE

- 20.15 Bach. *Sonate pour viole de gambe et basse continue*. Avec E. Guigues ; A.-C. Vinay, clavecin. Mezzo
 21.00 Soirée Beethoven à La Roque-d'Anthéron. La *Symphonie* « héroïque ». Par la Beethoven Academie, dir. Jean Caeyers. 21.50 *Concerto pour piano n° 5*. Par la Beethoven Academie, dir. Jean Caeyers. Mezzo
 22.30 Herbie Hancock et Bobbie McFerrin. Mezzo
 22.55 Marciac Sweet 99. Muzzik
 23.45 La Walkyrie. Opéra de Wagner. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.45 Parents éloignés. Giles Foster. [1/2]. Arte
 22.05 Le Dernier Chant. C. Goretta. TV 5
 22.10 Secrets de famille. Hervé Baslé. [1/3]. Festival
 22.45 Dangereuse révélation. Dick Lowry O. TF 1

SÉRIES

- 20.05 Madame est servie. Les cloches du mariage O. M 6
 22.00 Lain. Infornography O. Canal +
 22.50 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé O. M 6
 0.30 That '70s Show. Eric se lâche O. Canal Jimmy
 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Les aigles. Série Club

FILMS

- 14.35 **Complot de famille** ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 17.30 **Un homme est passé** ■■ John Sturges (EU, 1955, 90 min). TCM
 17.50 **L'Incompris** ■■■■ Luigi Comencini (Italie, 1966, v.o., 105 min) O. Cinétoile
 18.00 **Une nuit sur Terre** ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
 19.00 **Sergent la terreur** ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, 105 min). TCM
- 
- 20.30 **Les Îles** ■■ Iraj Azimi. Avec Maximilien Schell, Marie Trintignant (France, 1982, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
 20.30 **La Fracture du myocarde** ■■ Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
 20.35 **Pecker** ■■ John Waters (EU, 1998, 85 min) O. Canal +
 21.00 **Buffalo Bill** ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1944, v.o., 85 min) O. Paris Première
 22.00 **Hors d'atteinte** ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 22.20 **Chantage** ■ H.C. Potter (EU, 1939, v.o., 85 min).TCM
 22.40 **Tintin et les oranges bleues** ■■ Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 95 min) O. Cinétoile
 23.45 **L'Esclave du gang** ■■ Vincent Sherman (Etats-Unis, 1950, v.o., 105 min). TCM
 0.45 **Le Cœur fantôme** ■■ Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O. Ciné Cinémas 3
 1.30 **L'autre nuit** ■■ Jean-Pierre Limosin (France, 1988, 85 min) O. Cinéstar 2
 1.30 **La Cible hurlante** ■■ Douglas Hickox (GB, 1972, 100 min).TCM
 1.40 **Coup de foudre** ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
 17.10 Passions.
 18.00 Sous le soleil.
 19.00 et 0.30 Le Maillon faible.
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 20.50 Une femme d'honneur. Téléfilm. Marion Sarraut.
 22.45 Dangereuse révélation. Téléfilm. Dick Lowry O.

FRANCE 2

- 17.25 Friends.
 17.50 Hartley, cœurs à vif O.
 18.35 Nash Bridges O.
 19.20 Secrets d'été.
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 et 1.25 Journal, Météo.
 20.50 L'Été d'Envoyé spécial.
 23.00 et 1.45 L'Artiste de l'été. De la terre à l'espace : le grand voyage.

FRANCE 3

- 16.40 C'est toujours l'été.
 18.25 Questions pour un champion.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.10 Consomag.
 20.15 Tout le sport.
 20.25 C'est mon choix ce soir.
 20.50 Le gendarme se marie. Film. Jean Girault.
 22.20 Météo, Soir 3.
 22.45 La Métamorphose des cloportes. Film. Pierre Granier-Deferre O.
 0.25 La Forêt des poètes. Les Landes.

CANAL +

- 16.50 Les Muppets dans l'espace ■ Film. Tim Hill O.
 ► En clair jusqu'à 20.10
 18.15 Animasia O.
 18.40 Spin City O.
 19.05 Le Journal.
 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
 20.05 Le Zapping.
 20.10 Daria O.
 20.35 Pecker ■■ Film. John Waters O.
 22.00 Lain. Infornography O.
 22.25 Flic de haut vol ■■ Film. Les Mayfield (v.o.) O.
 23.55 Seinfeld. Le show de Merry Griffin O.
 0.15 Spin City. L'ex-mari de Caitlin O.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Le Shanxi.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Reportage.
 20.45 Thema. Doubles vies. 20.45 Parents éloignés. Téléfilm. Giles Foster. [1/2].
 22.15 Je est un autre.
 23.00 Les Aveux de Wagner.
 23.45 Talons aiguille et vie secrète. Les travestis.
 0.30 Arte info.
 0.45 Dune ■ Film. David Lynch (v.o.).

M 6

- 17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
 18.55 Le Caméléon O.
 19.50 L'Été de Loana.
 19.54 Le six Minutes, Météo.
 20.05 Madame est servie O.
 20.40 Passé simple.
 20.50 Les Trois Mousquetaires : Les Ferrets de la reine. Film. Bernard Borderie. [1/2] O.
 22.50 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé O.
 23.40 Le fils perdu O.

RADIO

- FRANCE-CULTURE**
 20.00 Route 66, l'Amérique en diagonale.
 21.00 Microfilms (rediff.).
 21.40 Amtrack, la piste américaine.
 22.10 Carnet de notes (rediff.).
 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
 23.30 A voix nue (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival d'Aix-en-Provence. Camilla Tilling, soprano, Roger Vignoles, piano. Œuvres de Grieg, Stenhammar, Sibelius, R. Strauss.
 21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Yefim Bronfman, piano. Œuvres de R. Schumann, Salonen, Prokofiev, Brahms.
 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Par l'Orchestre de Paris, dir. Michael Gielen. Œuvres de Beethoven, Berlioz.
 23.55 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Wolf, R. Strauss, Elgar, Dvorak.

VENDREDI 10 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Félines. Forum
 22.00 Bêtes de concours. Forum
 23.00 Le Retour du loup. Forum

MAGAZINES

- 16.35 Les Lumières du music-hall. Lucky Blondo. Bruno Coqatrix. Mireille Mathieu. Paris Première
 17.10 Ecolo Mag. Comment se porte le littoral français. Invités : François Letourneux ; Noël Mamère. LCI
 19.00 Tracks. Dream : Fatboy Slim ; Tribal : Caddie club ; Backstage : MTV Machine ; Vibration : Mad Max Show ; Backstage : Brésil en zonzon ; Live : Lina. Arte
 19.15 Best of Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
 19.30 et 1.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 21.00 Recto Verso. Bernard Giraudeau. Paris Première
 21.00 Top bab. Placebo. Canal Jimmy
 22.50 Paris dernière. Paris Première
 22.50 ONPP vu de la loge. France 3
 0.35 Fréquentar du rire. Laurent Gerra. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.00 100 ans / 100 films. [6/10]. CinéCinémas
 18.05 A la recherche des animaux perdus. [2/6]. Sur les traces du léopard d'Arabie. La Cinquième
 18.25 L'Actors Studio. Shelley Winters. Paris Première
 18.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Qu'est-ce qu'un mode ? Mezzo
 20.00 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. Odyssee
 20.15 La Croisade du Dr « Limule ». Arte
 20.25 Les Mystères de la Bible. La Bible et ses mystères. La Chaîne Histoire
 20.30 Sur les traces de Robert Frank. Planète
 21.00 Surdes « Cités danses ». Mezzo
 21.00 Civilisations. Les Grandes Batailles du passé. La bataille de Québec, 1759. Histoire
 21.15 Civilisations. Les anciennes prophéties. La Chaîne Histoire
 21.55 Dancing in the Street. [10/10]. Planet Rock. Canal Jimmy
 22.00 Sous la mer. Les requins dormeurs géants du Mozambique. Voyage
 22.00 Les Grandes Batailles. Flodden. La Chaîne Histoire
 22.05 Félines, secrets de famille. Planète

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

21.45 **Pacific Express** ■■ Cecil B. De Mille en a fait une épopée à la gloire des pionniers, avec une multitude de figurants et des séquences très spectaculaires : bagarres contre les saboteurs, déraillement, attaque du train par les Indiens. Joel McCrea se trouve en rivalité amoureuse auprès de Barbara Stanwyck avec Robert Preston, qui, lui, se comporte en traître. Il n'y a pas un temps mort dans ce film d'action, le dernier de la cinéaste tourna (1939) en noir et blanc. L'imagerie séduit toujours.

- 22.15 Grand format. Architectes de la consommation. Arte
 22.20 L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Odyssee
 22.30 Tueurs en série. Harvey Carignan, « Harvey le marteau ». 13^{me} RUE
 22.50 Les Enfants de l'an 2000. L'île des Pins. Canal J
 23.00 Enquêtes médico-légales. Une étrange disparition. 13^{me} RUE
 23.00 A la recherche du rythme parfait. Mezzo
 23.05 Le Ramayana, un voyage. [6/6]. La victoire. Planète
 23.05 Biographie. Bonnie et Clyde, amour et mort. La Chaîne Histoire
 23.35 Histoires d'avions. Planète
 23.45 Une histoire de la médecine. [4/8]. De l'anatomie à la chirurgie, à corps ouvert. Histoire
 23.50 Les Mystères de l'histoire. Hannibal, le souffle du génie. La Chaîne Histoire
 23.55 Dar Es Salam. Odyssee
 0.00 Pilot Guides. Spécial pages. Voyage
 0.25 Nature morte. Planète
 0.50 Hutans. [4/6]. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 16.00 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (6^e étape) : La Roche-sur-Yon - Bressuire. Pathé Sport
 17.00 Boxe. Poids lourds - légers : Alain Simon - Valery Semishkru. Eurosport
 19.00 et 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati. Les deux premiers quarts de finale. Pathé Sport
 21.00 Football. D 2 (3^e journée) : Le Havre - Nancy. Eurosport
 3.00 Athlétisme. Championnats du monde (8^e jour). France 2 - Eurosport

DANSE

- 22.15 Récital. Musique de Frank II Louise. Par la Compagnie Käfig. Avec Yann Abidi, Brahim Bouchelaguem, Rachid Hamchaoui, Najib Guerfi, Mourad Merzouki, Chaouki Said, Frank II Louise. Réalisation de Valérie Urréa. Mezzo
 21.00 Herbie Hancock Trio. Avec Ron Carter, basse ; Billy Cobham, percussions. Muzzik
 23.05 Jazz Box. Concert enregistré à Montréal, en 1998, lors du Festival international de jazz. Muzzik
 23.50 1^{er} et 3^e mouvements du « Trio n° 3 », de Kagel. Avec Catherine Jacquet, violon ; Mathieu Lejeune, violoncelle ; Emmanuelle Le Cann, piano. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 Herbie Hancock Trio. Avec Ron Carter, basse ; Billy Cobham, percussions. Muzzik
 23.05 Jazz Box. Concert enregistré à Montréal, en 1998, lors du Festival international de jazz. Muzzik
 23.50 1^{er} et 3^e mouvements du « Trio n° 3 », de Kagel. Avec Catherine Jacquet, violon ; Mathieu Lejeune, violoncelle ; Emmanuelle Le Cann, piano. Mezzo

- 0.05 Guitares en fête avec John McLaughlin. Concert enregistré à la Cité de la musique, le 29 avril 2000. Muzzik
 0.05 Perry Blake. A la Maison de la Radio, à Paris. Paris Première
 0.30 Le Trouvère. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Reynald Giovaninetti. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 18.15 Le Dernier Chant. Claude Goretta. TV 5
 18.50 Complot meurtrier contre une pom-pom girl. Michael Ritchie O. CinéCinémas
 19.00 Démon et merveilles. Randall Miller. Disney Channel
 19.25 La Petite Fadette. Lazare Iglesis O. Histoire
 19.30 Le Système du docteur Goudron et du professeur Plume. Claude Chabrol. Festival
 20.35 Les Dancseurs du Mozambique. P. Lefebvre O. Monte-Carlo TMC
 20.35 L'Ainé des Ferchaux. Bernard Stora. [1 et 2/2]. TSR
 20.45 Mortelles illusions. John Korty O. RTL 9
 20.45 Parents éloignés. Giles Foster. [2/2]. Arte
 20.50 La Maison sur la côte. Dieter Kehler O. France 3
 22.55 L'Enfer du ring. Ivan Dixon. Festival
 0.25 Deux femmes à Paris. Caroline Huppert. Festival

SÉRIES

- 17.25 Friends. Celui qui singeait O. France 2
 18.20 Hill Street Blues. Samourai O. Monte-Carlo TMC
 18.50 H. Une histoire de croyance. TSR
 18.55 Le Caméléon. Mensonges O. M 6
 19.10 La Vie à cinq. Disparition O. Téva
 19.55 Homicide. Heure de pointe. Série Club
 20.00 L'Autobus à impériale. Une partie de campagne. Canal J
 20.05 Madame est servie. C'est chouette la gym O. M 6
 20.50 P.J. Légitime défense O. Non-assistance à personne en danger O. France 2
 20.50 Le Clown. Amnésie. Pie voleuse. M 6
 22.25 Dharma & Greg. The Story of K (v.o.) O. Téva
 22.50 Ally McBeal. Queen Bee (v.o.) O. Téva
 23.25 A la Maison Blanche. Lord John Marbury O. La maladie du président. France 2
 0.20 Les Envahisseurs. Un curieux voyage. France 3
 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Cœur à cœur. Série Club

Planète

- 0.25 **Nature morte**
 La peinture flamande du XVII^e siècle signe l'apogée de la nature morte au moment même où naissent les sciences modernes de la nature. L'inanimé devient le sujet principal, reléguant en marge scènes religieuses et représentations humaines. Voilà la matière de l'essai d'Harun Farocki, cinéaste berlinois réputé pour ses réflexions critiques sur le statut de l'image et son art d'explorer les convergences entre social et esthétique.

FILMS

- 13.40 **Le peuple accuse O'Hara** ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1951, v.o., 100 min). TCM
 14.05 **Le Destin** ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
 14.40 **Tintin et les oranges bleues** ■■ Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 95 min) O. Cinétoile
 15.05 **L'autre nuit** ■■ Jean-Pierre Limosin (France, 1988, 85 min) O. Cinéstar 1
 15.20 **Histoire de trois amours** ■■ Vincente Minnelli et Gottfried Reinhardt (Etats-Unis, 1953, 130 min). TCM
 15.50 **Une nuit sur Terre** ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 1
 18.50 **Kim** ■■ Victor Saville (EU, 1950, 115 min).TCM
 20.30 **L'Étrange Incident** ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
 21.00 **Cérémonie secrète** ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 21.00 **Debout les crabes, la mer monte !** ■■ Jean-Jacques Grand-Jouan (France, 1983, 90 min) O. Cinéfaz
 21.00 **Comme un voleur** ■■ Scott Sanders (Etats-Unis, 1999, 90 min) O. Canal +
- 
- 21.45 **Pacific Express** ■■ Cecil B. DeMille. Avec Barbara Stanwyck, Joel McCrea (Etats-Unis, 1939, v.o., 135 min) O. Ciné Classics
 22.40 **Les Femmes préhistoriques** ■■ Michael Carreras (EU, 1967, 100 min). TCM

- 22.40 **Cinéma Paradiso** ■■ Giuseppe Tornatore. Avec Philippe Noiret, Salvatore Cascio (France - Italie, 1989, 120 min) O. Cinétoile
 22.45 **Complot de famille** ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
 23.05 **Coup de foudre** ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. Ciné Cinémas 2

- 0.00 **Le Fantôme de l'opéra** ■■ Rupert Julian (Etats-Unis, 1925, v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 0.40 **L'Incompris** ■■ Luigi Comencini (Italie, 1966, v.o., 105 min) O. Cinétoile
 1.20 **Steamboat Round the Bend** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
 13.50 Les Feux de l'amour.
 14.40 Perry Mason.
 16.20 Beverly Hills.
 17.10 Passions.
 18.00 Sous le soleil.
 19.00 Le Maillon faible.
 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
 20.50 Sagas.
 22.45 Le Bestopie O.
 0.05 Les Aventuriers de Koh-Lanta.

FRANCE 2

- 13.50 Maigret O.
 15.30 Planque et caméra.
 15.45 L'As des privés O.
 16.35 La Famille Green.
 17.25 Friends O.
 17.50 Hartley, cœurs à vif O.
 18.35 Nash Bridges O.
 19.20 Secrets d'été.
 19.45 et 1.53 L'Artiste de l'été.
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 et 0.50 Journal, Météo.
 20.45 Point route.
 20.50 Une soirée de polars. P.J. *Légitime défense* O.
 21.40 *Non-assistance à personne en danger* O.
 22.30 *La Crim' - La part du feu* O.
 23.25 A la Maison Blanche. Lord John Marbury O.
 0.05 La maladie du président.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix.
 14.25 L'Île Épreuve. Téléfilm. James A. Contner.
 15.55 L'Île fantastique.
 16.45 C'est toujours l'été.
 18.25 Questions pour un champion.
 20.10 Tout le sport.
 20.20 C'est mon choix ce soir.
 20.50 Romances d'été. La Maison sur la côte. Téléfilm. Dieter Kehler O.
 22.20 Météo, Soir 3.
 22.50 ONPP vu de la loge.
 0.20 Les Envahisseurs. Un curieux voyage.

CANAL +

- 13.35 L'Été des docs O.
 16.00 Surprises.
 16.25 Bowfinger, roi d'Hollywood ■ Film. Frank Oz O.
 18.00 La Cape et l'Épée. ► En clair jusqu'à 20.35
 18.15 Animasia O.
 18.40 Spin City O.
 19.05 Le Journal.
 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
 20.05 Le Zapping.
 20.09 Rien que des monstres O.
 20.10 Daria O.
 20.35 Rions un peu en attendant la rentrée.
 21.00 Comme un voleur ■ Film. Scott Sanders O.
 22.30 *Hantise* Film. Jan de Bont O.
 0.20 *Seinfeld*. Tranches de cake O.
 0.45 *Spin City*. Le vote du troisième âge O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
 14.05 Repérages.
 15.00 Navires de légende.
 15.55 Cirque.
 16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. 17.00 Alf.
 17.30 100 % question 2^e génération.
 18.05 A la recherche des animaux perdus.
 18.55 Je suis un citoyen du monde.
 18.57 Météo.
 19.00 Tracks.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Croisade du Dr « Limule ».
 20.45 Parents éloignés. Téléfilm. Giles Foster. [2/2].
 22.15 Grand format. Architectes de la consommation.
 23.15 *Paddy* Film. Gérard Mordillat O.
 0.50 Arte info.

M 6

- 13.35 L'Ombre de la mort. Téléfilm. Richard Engel O.
 15.20 Demain à la une O.
 16.10 M comme musique.
 17.30 L'Étalon noir O.
 17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
 18.55 Le Caméléon O.
 19.50 L'Été de Loana.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Madame est servie O.
 20.40 Politiquement rock.
 20.50 Le Clown. Amnésie.
 21.55 Pie voleuse.
 22.50 Sliders, les mondes parallèles. Un monde en déroute O.
 23.40 Un monde d'illusions O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.00 Festival de Radio France et Montpellier.
 20.00 Route 66, l'Amérique en diagonale.
 21.00 Microfilms (rediff.). Dalida.
 21.40 Amtrack, la piste américaine.
 22.10 Carnet de notes (rediff.).
 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
 23.30 A voix nue (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.07 Sur tous les tons.
 20.00 Rencontres de musique médiévale. Par l'Ensemble Gilles Binchois, dir. Dominique Vellard. Œuvres de Binchois, Dufay.
 21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Nikolai Lugansky, piano. Œuvres de Chopin, Mendelssohn, Schumann.
 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Joseph Martin Kraus. Œuvres de Kraus, Haydn, Kraus, Gluck, Mozart.
 22.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Brahms.

SIGNIFICATION DES

La compagne de Stéphane Krauth l'accuse d'avoir étranglé Karine après l'accident

Elle a affirmé aux gendarmes que son ami lui avait « tout raconté »

METZ

de notre correspondant

La compagne de Stéphane Krauth, mis en examen pour « enlèvement et séquestration suivie de mort » et écroué le 2 août à Sarreguemines (Moselle), devait être entendue, jeudi matin 9 août, en urgence, par le juge Vincent Raffray, chargé d'instruire l'affaire de la disparition de Karine, dont la dépouille en partie calcinée avait été retrouvée une semaine plus tôt, en forêt de Mouterhouse, non loin de Bitche.

Entendue pour la quatrième fois comme témoin par les gendarmes, mercredi 8 août dans la soirée, Péroline G. a fait subitement volte-face et dénoncé son concubin, contredisant la thèse de l'accident qu'elle s'était employée à défendre, avec lui, depuis le début de l'affaire. Vingt-quatre heures plus tôt, alors qu'elle venait d'être placée en garde à vue pour la troisième fois et durant sept heures dans les locaux de la gendarmerie de Mulhouse, Péroline était restée encore très évasive.

EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES

Mais en arrivant à Bitche, mercredi après-midi, la jeune femme de 19 ans, interrogée par *Le Monde* et *Le Républicain lorrain*, avait laissé entendre qu'elle souhaitait « soulager sa conscience ». « Stéphane m'a tout raconté, je connais l'histoire de A à Z. Entre le moment où il l'a percutée [Karine] et brûlée, je sais exactement ce qu'il a fait, où il est allé, l'endroit où il a enterré ses affaires [celles de Karine]. S'il ne se décide pas à tout dire au juge, c'est moi qui le ferai à sa place », déclarait-elle alors.

Trois heures plus tard, la compa-

gne de Stéphane Krauth ressortait libre de la gendarmerie de Bitche, déclarant se sentir « mieux », « heureuse d'avoir peut-être contribué à soulager la détresse des parents de Karine ». Les obsèques de la lycéenne avaient été célébrées trois jours plus tôt, à la veille de son dix-septième anniversaire, en présence d'un millier de personnes. « Je leur ai dit que je pensais que Stéphane avait étranglé et peut-être violé Karine. Je crois qu'ils m'ont crue. De toute façon, maintenant, je ne peux plus faire marche arrière », devait déclarer la jeune femme, jeudi matin, quelques minutes avant son arrivée au palais de justice de Sarreguemines.

Les enquêteurs, qui avaient de quoi être sceptiques après les contradictions et changements de version qui avaient émaillé les précédentes déclarations de ce témoin versatile, estimaient quelques heures plus tôt que cette déposition « tenait la route, au vu des éléments dont [ils] disposaient déjà », notamment le rapport d'autopsie pour lequel des expertises complémentaires sont en cours.

A l'issue de son audition, les gendarmes se sont transportés avec Péroline dans la forêt, là où le corps de la lycéenne avait été découvert six jours plus tôt, sur les indications de Krauth. « Elle nous a indiqué exactement le bon endroit, lequel n'a jamais été localisé avec précision par les médias. Elle connaissait les lieux pour y être allée souvent avec son concubin. Cette précision donne de la force à son témoignage », ajoutait une source proche de l'enquête. Construit à partir du récit des faits que Krauth aurait livré « peu à peu » à

son amie, dans les jours qui ont précédé son arrestation, ce témoignage serait « accablant », selon la même source. Sitôt l'audition terminée, le juge d'instruction a ordonné que la jeune fille soit amenée à son cabinet dès le lendemain matin, jeudi 9 août. Un nouveau transport en forêt de Mouterhouse devait être organisé simultanément, afin de tenter de retrouver les effets de Karine.

« DES TRUCS NOUVEAUX »

Durant son audition, Péroline G. aurait, par ailleurs, totalement disculpé le meilleur ami de son compagnon, lequel avait chargé son camarade durant sa garde à vue, l'accusant d'avoir « gazé » Karine avec du gaz lacrymogène, assis à la place du passager avant. « Seb' n'a rien à voir là-dedans, Stéphane a voulu se venger en apprenant que c'est lui qui avait raconté qu'il était venu à Bitche avec sa Mazda, le 22 juillet [jour de la disparition] », a précisé la jeune fille au *Monde*.

Placé en garde à vue au soir du jeudi 2 août, ledit Sébastien avait quitté la même gendarmerie vingt-quatre heures plus tard, mis totalement hors de cause après avoir fourni un alibi que le procureur adjoint de Sarreguemines, Roger Marot, devait qualifier de « béton ». Aujourd'hui, les enquêteurs sont « à peu près convaincus » qu'il n'y avait qu'un homme à bord de la Mazda 323, lorsque celle-ci percuta le vélo de Karine.

Quelques heures avant de se rendre chez le juge, Péroline relatait les circonstances dans lesquelles son ami se serait, peu à peu, confié à elle : « Le soir de la disparition de Karine, lorsqu'il est rentré

à la maison, Stéphane avait l'air très stressé. Au début, je n'y ai pas prêté attention. Puis il m'a dit qu'il avait eu accident avec un vélo, sans plus. Plus tard dans la soirée, je suis allée voir la voiture, un cli-gnotant était cassé. Le lendemain, il a fait changer les quatre pneus, j'ai trouvé ça bizarre. Lorsque les journaux ont commencé à parler de l'affaire, j'ai tout de suite fait le rapprochement. Je lui ai dit qu'il pouvait tout me dire, que je préférais l'entendre de sa bouche. Il s'est tu. Mais au fur et à mesure que les jours passaient, il me disait des trucs nouveaux. Peu avant que les gendarmes ne viennent le chercher chez nous, le mardi soir, il m'a dit qu'il allait tout me sortir. »

Karine évoque au passage sa vie avec Stéphane, les « violences » et les « rapports sous la contrainte » qu'il lui aurait fait « subir », quelques mois après qu'elle se fut installée avec lui. « Avec moi, il faisait pareil, pour quoi ne l'aurait-il pas fait avec Karine ? », accusait-elle encore, avant de se rendre à la gendarmerie.

« Nous avions les principaux éléments du puzzle, manquait ce témoignage », déclarait un gendarme quelques heures plus tard, alors que Péroline venait de quitter la brigade. Interrogé jeudi matin par *Le Monde*, M^e Martial Gagneux, avocat de Stéphane Krauth, a indiqué vouloir attendre la fin de l'audition de Péroline et avoir pu rencontrer son client « avant tout commentaire ». Une confrontation entre les deux jeunes concubins devrait être organisée rapidement.

Nicolas Bastuck

Le groupe pharmaceutique Bayer retire l'anticholestérol Staltor

500 000 personnes concernées en France

LE GROUPE pharmaceutique allemand Bayer a annoncé, mercredi 8 août, sa décision de retirer du marché mondial – à l'exception du Japon – le Staltor (ou cérvastatine), l'un de ses médicaments vedettes, utilisé pour lutter contre certaines des concentrations sanguines anormalement élevées en cholestérol. Le même jour, les autorités sanitaires fédérales américaines de la Food and Drug Administration (FDA) avaient annoncé avoir reçu des informations sur 31 décès a priori liés à la consommation de cet anticholestérolémiant. Près de six millions de personnes à travers le monde – dont 500 000 en France – sont directement concernées par cette décision.

Le groupe Bayer a indiqué que cette mesure entamerait son bénéfice de 600 à 650 millions d'euros en 2001 et l'empêcherait d'atteindre ses objectifs financiers qui avaient déjà été revus à la baisse. L'entreprise allemande a précisé que son bénéfice dans les soins médicaux serait également inférieur de 40 % à 50 % aux prévisions. Une annonce qui a été immédiatement et lourdement sanctionnée par les marchés financiers. L'action du groupe a chuté de 17,64 % sur la seule journée de mercredi. Jeudi, en milieu de matinée, le titre cédaient encore près de 5 %. Cette molécule, qui est aussi commercialisée en France sous le nom de Cholstat par les laboratoires Fournier, générerait à elle seule un chiffre d'affaires annuel de plus de 600 millions d'euros.

Une première alerte internationale avait été lancée en juillet. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) avait ainsi mis en garde, lundi 16 juillet, contre la consommation

conjointe de la cérvastatine et d'un autre anticholestérolémiant : le gemfibrozil (ou *Lipur* des laboratoires Parke Davis). Il était alors apparu que l'association de ces deux médicaments augmentait de manière significative le risque de survenue de rhabdomyolyse, une affection caractérisée par de graves lésions musculaires aux conséquences parfois mortelles (*Le Monde* du 19 juillet). Selon les données de la FDA, 12 des 31 décès suspects qui ont recensés (aux Etats-Unis et en Espagne) sont survenus chez des patients consommant ces deux médicaments. Selon Bayer, le Japon n'est pas concerné par cette décision parce que le gemfibrozil n'est pas commercialisé dans ce pays.

Dans un communiqué daté du 8 août, l'Afssaps recommande aux médecins français de ne plus instaurer de nouveaux traitements par Staltor et Cholstat. Elle indique aussi aux personnes soignées par l'un ou l'autre de ces médicaments d'interrompre leur traitement et de consulter leur médecin tout en sachant que, les hypercholestérolémie étant des affections au long cours, cette consultation n'a aucun caractère d'urgence. On précise auprès du ministère français de la santé que c'est sous la menace d'une décision de retrait autoritaire de la FDA que le groupe allemand a été conduit à prendre cette spectaculaire décision. On ne cache pas non plus que les autorités européennes en charge du médicament sont aujourd'hui quelque peu irritées de ne pas avoir été informées suffisamment tôt de cette décision et d'avoir, en pratique, été mise devant le fait accompli.

Jean-Yves Nau

Les vins français sous la menace de ceux du Nouveau Monde

IL FAUT que les Français en vacances donnent un coup de main solidaire, par un coup de gosier volontaire, aux viticulteurs en détresse. Les chais et les cuves croulent en effet sous les stocks de vin de la récolte 2000 (et l'on s'attend encore à des vendanges abondantes en septembre avec quelque 59 millions d'hectolitres), surtout du vin de table, l'ancien gros rouge qui, après plusieurs années d'efforts méritoires des professionnels, n'a plus grand-chose à voir (sauf exception) avec les piquettes de funeste mémoire.

Un accord qualifié d'« historique » par François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, et élu de la très vineuse Côte-d'Or, vient d'être conclu entre les professionnels de la filière viticole et les entreprises du commerce et de la distribution. Objectif : améliorer les conditions de présentation, et donc le pouvoir de séduction, des vins français dans les grandes surfaces, notamment tous ces petits breuvages de pays, pas toujours bien identifiés, qui traversent depuis quelques mois une crise de mévente. « Nous sommes prêts à faire un effort pour le positionnement privilégié des vins français dans nos linéaires, mais nous ne prendrons pas d'engagements précis sur les quantités garanties que nous pourrions acheter et encore moins sur les marges », indique Jérôme Bédier, le puissant patron de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution.

Cet accord coïncide avec la publication, fin juillet, d'un rapport rédigé par Jacques Berthomeau, contrôleur général des offices agricoles, à la demande du ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, qui souligne

les contre-performances des vins français à l'exportation, notamment dans les pays nord-européens, et la place de plus en plus grande prise par ceux du Nouveau Monde, originaires du Chili, d'Australie, d'Afrique du Sud ou de Californie. « Il faut que les entreprises renforcent leurs moyens de marketing, affirment une stratégie de marques », estime-t-il.

L'exportation est une chose, mais il faut aussi penser à la reconquête du marché intérieur. Dès le 17 août et jusqu'au 9 septembre, les grandes enseignes vont, « par esprit de responsabilité », faire un effort d'animation commerciale de leurs stands « Vins ». Une campagne d'« information et d'alerte » est programmée sur le thème : « Vins de table, vins de vacances. » Des promotions estivales qui pourraient concerner près de 1 million d'hectolitres. Mais il y a un « hic ». Comment éviter l'accusation de concurrence déloyale ? Privilégier ostensiblement un produit qui émane d'un terroir français et non toscan ou catalan ne revient-il pas à organiser une « opération de préférence nationale, anticom-munautaire et illégale », comme le soupçonne FO-con-sommateurs ? Comment respecter la loi Evin de 1991 qui interdit la publicité pour les boissons alcoolisées ? L'Association de prévention de l'alcoolisme s'est indignée d'une campagne « irresponsable ». François Patriat reste catégorique : « Je suis en faveur d'une dose de consommation de vin quotidienne pour toutes les tranches d'âge, tous les publics, tous les sexes. Le vin est une civilisation. La France ne doit pas se mutiler. »

François Grosrichard

DÉPÊCHE

■ **PRESE** : un conseil d'administration extraordinaire est convoqué, jeudi, par la direction du quotidien *France Soir*, qui souhaite accélérer la mise en place du plan social. Les syndicats redoutent un dépôt de bilan.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 63 effectués le 8 août 2001. Premier tirage : 7, 13, 15, 20, 24, 27 ; numéro complémentaire : 6. Rappports pour 6 numéros : 1 354 675 F (206 519 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 22 595 F (3 445 €) ; 5 numéros : 3 095 F (472 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 160 F (24,40 €) ; 4 numéros : 80 F (12,10 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3 €) ; 3 numéros : 10 F (1,50 €). Second tirage : 6, 18, 27, 38, 46, 49 ; numéro complémentaire : 21. Rappports pour 6 numéros : 2 900 940 F (442 245 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 181 695 F (27 700 €) ; 5 numéros : 6 355 F (969 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 282 F (43 €) ; 4 numéros : 141 F (21,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,60 €) ; 3 numéros : 15 F (2,30 €).

Jean-Paul Belmondo est hospitalisé à Paris

JEAN-PAUL BELMONDO, victime d'un malaise vasculaire cérébral dans la matinée du mercredi 8 août à Lumio (Haute-Corse), où il était en vacances avec sa famille, a été transporté dans la soirée à Paris par avion sanitaire et admis à l'hôpital Saint-Joseph. L'acteur, âgé de 68 ans, avait été pris en charge par les pompiers le matin et soigné à l'hôpital de Bastia. Il souffre d'une paralysie du côté droit et d'aphasie à la suite d'un malaise ischémique. Antoine Tardi, responsable de l'établissement, a indiqué que l'état du comédien était « jugé sérieux » mais « stationnaire » et il a précisé que son transfert, souhaité par ses proches, était possible.

En décembre 1999, Jean-Paul Belmondo avait été hospitalisé quelques jours à Brest à la suite d'un accident vasculaire, alors qu'il était en tournée théâtrale. Le héros d'*A bout de souffle* et de *Pierrot le Fou* (de Jean-Luc Godard), qui fut le partenaire de Charles Vanel dans *L'Ainé des Ferchaux* (de Jean-Pierre Melville, 1963), doit apparaître à la rentrée dans un feuilleton pour la télévision intitulé *Ferchaux*, d'après le roman de Georges Simenon, avait annoncé dans la matinée, avant que l'incident de santé soit connu, Etienne Mougeotte, vice-président de TF1. Ses rôles les plus récents l'ont fait apparaître dans *Peut-être*, de Cédric Klapisch, *Les Acteurs*, de Bertrand Blier, et *Amazone*, de Philippe de Broca.

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 août 2001 : 478 672 exemplaires.

1-3

Vendredi 10 août
avec *Le Monde* daté samedi 11 août

EVA ALMASSY

LUCIFER BOX

GALLIMARD - *Le Monde*

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES



AU RAYON POCHE
Henry J.-M. Levet
et Sainte-Croix-Loyseau
page 24



VOLKER BRAUN
page 25

LE CRÉPUSCULE DU GAULLISME

L'historien Serge Berstein et l'ancien préfet Paul Feuilloley analysent la fin de ce mélange inédit entre Etat fort et esprit républicain incarné par le général page 25



PROMENADE À PRAGUE
page 26

Meurtres dans la campagne anglaise

Je suis constamment divisée, écrivait Mary Elizabeth Braddon (1835-1915) à son ami, l'écrivain Edward Bulwer Lytton, entre le très noble désir d'atteindre à l'excellence et un désir ignoble de gagner énormément d'argent. En fait, elle aimait écrire, raconter des histoires, mais elle avait absolument besoin d'argent pour des raisons bien terre à terre qu'on ne saurait lui reprocher. Et pour en gagner, elle manifestait un professionnalisme admirable. Très attentive à ce que l'on appellerait aujourd'hui le marché, elle était toujours à l'écoute des critiques et de ses lecteurs, précédant leurs attentes, changeant de ton, de style, de genre.

Elle écrivait pour vendre. Ce qui ne l'empêchait pas de considérer la littérature comme un art. Mais au rythme de trois romans par an, elle n'avait pas le temps de mieux travailler et s'en plaignait. A vrai dire, elle n'avait guère le choix : dès sa jeunesse, elle avait été comédienne pour s'occuper de sa mère, abandonnée sans un sou vaillant par son père. C'est aussi à

Pionnière du roman policier britannique, Mary Elizabeth Braddon, femme libre et indépendante dans une société corsetée, a tissé ses intrigues pleines de secrets inavouables avec toutes les hypocrisies de son temps

of sensation, le roman à suspense, qui contient tous les éléments du mélodrame à la française (« une histoire avec péripéties et reconnaissances ») mais est aussi la première expression de ce qui va devenir le roman policier à l'anglaise. Et si elle est assez peu connue en France aujourd'hui, elle a été immensément célèbre en son temps : dans les années 1880, ses éditeurs pouvaient se targuer d'avoir en circulation quarante-trois titres de leur romancière préférée, et elle comptait parmi ses admirateurs Lord Tennyson, Thomas Hardy, Henry James, Robert Stevenson et

William Thackeray... Plus tard, elle fut l'un des modèles des romancières de l'âge d'or du *Whodunit* comme Agatha Christie, bien sûr, mais aussi Dorothy Sayers ou Ngaio Marsh, qui n'hésitent pas à lui rendre hommage. *Le Secret de Lady Audley* (1) lui apporta le succès en 1862 : huit réimpressions en trois mois ! La réussite du livre fut amplifiée par les réactions choquées et horribles de la critique. L'héroïne, fragile, aux beaux yeux bleus, à la magnifique chevelure blonde, s'avérait une meurtrière bigame ! Mary Elizabeth Braddon avait créé l'archétype de la femme à l'âme démoniaque sous un visage angélique..., ce qui n'était pas du goût de tout le monde, certains messieurs se refusant à croire qu'une femme fût capable de tels actes.

Pis encore, elle donnait à son héroïne toutes sortes de circonstances atténuantes : abandonnée avec un enfant par son mari, elle sait qu'elle n'a d'autres ressources que de se placer comme gouvernante, laissant à son père le soin d'élever son petit garçon avec l'ardeur qu'elle lui fait parvenir. La

perspective d'un beau mariage renverse celle de la pauvreté, des vexations et des privations en tous genres : c'est l'assurance d'une vie financièrement stable. Bien entendu, elle est aussi suffisamment méchante et perverse pour que le châtiment soit justifié. Une astuce de traduction vaut d'être signalée : l'héroïne est désignée dans la version française par le titre de *Milady*, évoquant ainsi pour les lecteurs d'Alexandre Dumas – que Mary Elizabeth Braddon admirait – la femme fatale du pauvre et digne Athos.

C'est encore une femme qui donne son titre à *Lady Lisle* (2), mais une femme sans grande personnalité cette fois, victime d'une machination terrible qui s'étend sur plusieurs années. Le premier chapitre s'intitule « Après huit ans », le deuxième « Coup d'œil rétrospectif », un flash-back en quelque sorte. Car il y a presque toujours un secret bien gardé dans les romans de Mary Elizabeth Braddon. Le lecteur, s'il ne peut en être certain, en a au moins une vague intuition, le suspense n'étant pas le secret en lui-même mais plutôt de savoir s'il va être révélé, avec ce qui s'ensuivra...

Péripéties, coups de théâtre, rebondissements sont à ce prix. *Lady Lisle*, comme *Lady Audley*, a épousé un homme riche : une jeune femme de condition modeste n'ayant à cette époque absolument aucune autre solution pour s'en sortir. Pour ce faire, elle a refusé le prétendant qu'elle aimait mais qui n'était pas un beau parti et n'avait donc pas l'assentiment de ses parents. A la mort du mari, le fiancé revient en lui cachant un lourd secret. Ils se marient, mais la menace gronde et la pauvre *Lady Lisle* en fera les frais. Jusqu'au moment où la vérité éclatera et où justice sera rendue. Mais il faudra attendre un certain temps : l'époque était alors aux grands, gros, longs romans à épisodes et en trois volumes.

Avec *Aurora Floyd*, publié en 1863, on retrouve une héroïne formidable : brune, grande, élancée, une « Cléopâtre » qui aime les chevaux et les chiens, regarde les gens droit dans les yeux et ne se laisse intimider par personne. Fille de banquier, elle n'a pas besoin d'argent, ce qui est assez exceptionnel dans l'univers de sa créatrice. En revanche, il y a quelque chose d'inavouable dans son passé – sinon, pas d'histoire ! Tôt dans le récit, elle va être courtisée par deux amis présentés dans ces termes : « Je suis fier des deux jeunes gens qui agissent dans ce récit,



Mary Elizabeth Braddon en 1865, portrait par William Powell Frith

pour la simple raison que, dans l'histoire de l'un ou de l'autre, je n'ai à cautionner aucun fait douteux. Je peux ne pas réussir à vous les faire aimer, mais je peux vous promettre que vous n'aurez pas à rougir d'eux. Peut-être que Talbot Bulstrode vous déplaîra à cause de sa fierté hautaine. Vous aurez peut-être simplement l'impression que John Mullish est un provincial ignorant et maladroit. Mais ni l'un ni l'autre ne vous choquera par une parole déplacée ou par une pensée indigne. »

Autrement dit, eux sont insoupçonnables, mais il y aura des paroles déplacées et des pensées indignes. Ajoutons des personnages déplorables, bizarres, inquiétants, sordides et, bien sûr, un véritable assassinat avec enquête policière à la clé. Mais l'amour, et l'amitié, feront justice bien plus que le coroner ! On notera au passage que les temps et les mauvaises mœurs ont bien changé, car l'autorité d'alors n'avait qu'à se montrer pour en imposer aux vilains : « Le constable replia le papier et le plaça dans un imposant portefeuille en cuir, dont le

seul aspect devait frapper de terreur les délinquants du coin. »

Mary Elizabeth Braddon situe presque toutes ses histoires dans la campagne anglaise, avec château ou manoir comme cadre principal. Autrement dit chez des gens aisés, voire très riches. Un gentilhomme au grand cœur comme John Mellish, qui frappe « volontiers sur l'épaule des pauvres gens », reste conservateur et « quoiqu'il fût prêt à parler à son bon ami le sellier (...), il aurait opposé toute la force de son influence contre le sellier, si cet honnête commerçant eût essayé de se présenter aux électeurs de sa ville natale ». La société anglaise est une société de classes et gare à qui déroge... Si l'on sent bien une condamnation de cette attitude sociale chez Braddon, il est évident aussi qu'elle s'y contraignit ou du moins en fait un ressort de son intrigue. Noblesse oblige. Certains secrets sont plus du domaine des convenances que de la morale véritable. Sauver les apparences peut et doit conduire à des actions extrêmes, car sinon pas d'intrigue, donc pas d'histoire. Il faut par conséquent des dettes, des adultères, de la biga-

mie, des trahisons, des enlèvements, des usurpations d'identité, des vengeance, des crimes, des pulsions inavouables...

Une scène d'*Aurora Floyd* a ainsi marqué les esprits : rentrant d'une promenade à cheval, l'héroïne surprend un garçon d'écurie qui vient de donner un coup de pied à un pauvre vieux chien. Folle de colère, elle le cravache, « les joues pâles de fureur, les yeux étincelants de rage, son chapeau tombé à terre, ses cheveux noirs épars sur ses épaules, sublime dans son courroux ». On y vit bien sûr une métaphore pleine de sensualité, qui fit frissonner ses lectrices. Car l'amour est bien entendu indissociable de n'importe quelle histoire. Hors de l'amour point de chute en enfer, point de salut non plus.

AURORA FLOYD
de Mary Elizabeth Braddon.
Traduction de l'anglais revue
et corrigée par Madeleine Jodel.
Ed. Joëlle Losfeld, 418 p.,
120 F (18,50 €).

(1) Rivages/poche.
(2) Ed. Joëlle Losfeld, « Arcanes ».

Martine Silber

Voyageurs en leurs lointains intérieurs

CARTES POSTALES et autres textes

de Henry J.-M. Levet. Précédés d'une conversation entre Léon-Paul Fargue et Valéry Larbaud. Édition établie par Bernard Delvaile. Poésie/Gallimard, 164 p., 34 F (5,18 €).

DÉPÊCHES AU CERF-VOLANT Œuvres complètes de Sainte-Croix-Loyseau. Édition établie et présentée par Eric Dussert. Ed. Le Dilettante, 316 p., 135,75 F (21 €).

Il s'appelaient pour l'état civil Henri Jean-Marie Etienne Levet et était né le 13 janvier 1874 à Montbrison dans la Loire, d'un père député républicain et conseiller général de ce même département. Au cours de sa brève existence, il avait eu le temps de se faire remarquer, à Montmartre, par son esprit et sa mise, d'écrire quelques poèmes dans des revues comme *La Vogue* ou *La Grande France (Le Pavillon ou La Saison de Thomas W. Lance, en 1897, et surtout Cartes postales, en 1902),* des chroniques pour *Le Courrier français*, sans doute un roman, *L'Express de Bénarès*, dont la trace s'est perdue – ce qui laisse toute latitude à l'imagination ! En 1900, Levet participa à la souscription pour l'érection du monument Rimbaud à Charleville ; il fut même l'un des trois secrétaires du comité.

Parallèlement au métier des lettres, Levet, amateur d'horizons lointains, mena une modeste carrière de diplomate qui le conduisit en Indochine, à Calcutta, Colombo, Manille et se termina, fin 1905, aux Canaries, à Las Palmas, où on lui avait confié la gérance du consulat. Ses voyages réels, et quelques autres imaginaires, fournissent la matière première de ses vers. Au

cours de l'été 1906, malade, il revient en France pour une cure à La Bourboule, puis est signalé à Paris où il dîne avec Léon-Paul Fargue. Il obtient un congé de longue maladie. Elle sera brève : il meurt le 14 décembre de cette même année, à Menton, « dans une villa à Perron donnant sur le boulevard du Midi », veillé par sa mère.

Le 2 mars 1911, Léon-Paul Fargue et Valéry Larbaud – qui nourrissait une grande admiration pour son œuvre très mince –, se rendent à Montbrison, auprès des parents accablés par le deuil. Leur espoir, qui sera déçu, est d'obtenir des inédits du défunt. Larbaud racontera quelques années plus tard cette triste visite au cours de laquelle madame Levet fit le récit de la mort de son fils. Outre ce texte, Larbaud et Fargue rédigeront une « conversation » d'une vingtaine de pages qui figurera en préface de la première



D.R.

édition posthume des poèmes de Levet, en 1921. Il faut préciser que cet échange entre les deux écrivains est un petit chef-d'œuvre de délicatesse attentive, de charme et de nostalgie, qui ne peut plus être dissocié des pages signées par Levet lui-même.

Car Henry J.-M. Levet (son nom de plume) appartient à cette catégorie d'écrivains presque mythiques, ou du moins entourés d'un halo légendaire. Ils sont fragiles, font peu de bruit. Ils traversent furtivement, sans la marquer de tout leur poids, l'histoire littéraire. Ils

Henry Levet et Sainte-Croix-Loyseau, deux poètes-diplomates qui ont conjugué exotisme et mélancolie

semblent voués à tomber dans le puits de l'oubli alors qu'ils enrôlent en secret une troupe fidèle de fervents amateurs qui se passent leur nom, ou encore quelque vers, tel un signe de reconnaissance. Après Fargue et Larbaud, Paul Morand retiendra au bord du puits le nom de Levet.

Autour de ce nom une légende s'est donc constituée. Autant que l'œuvre elle-même, les quelques traces ou témoignages qui subsistent y ont contribué. Il faut savoir

Afrique occidentale

Dans la véranda de sa case, à Brazzaville, Par un torride clair de lune congolais Un sous-administrateur des colonies Feuillette les « Poésies » d'Alfred de Musset...

Car il pense encore à cette jolie Chilienne Qu'il dut quitter en débarquant, à Loango... – C'est pourtant vrai qu'elle lui dit

[« Paul je vous aime »,

A bord de la « Ville de Pernambuco ».

Cartes postales, de Henry J.-M. Levet, p. 97

gré à Bernard Delvaile (1) du soin qu'il a pris à établir cette édition, augmentée des renseignements, souvenirs et variantes disponibles. Une silhouette est ainsi recomposée : une mélancolie poignante proche de Laforgue, de Toulet, une fantaisie de funambule sans attache, un côté grand ténébreux qui promène son spleen (le Barnabooth de Larbaud s'en souviendra), un exotisme à la fois daté et singulier, une musique précieuse des mots, une prosodie faussement nonchalante, un appel, un désir enfin de cette vie « autre »

que la poésie, en ses meilleurs instants, invente...

Autre poète-diplomate, autres lointains, autre destin. Sainte-Croix-Loyseau était le nom de plume très exotique de Christian Belle, né dans un château de Seine-et-Marne en 1901 et mort en 1987. Il entra dans la carrière en 1927 comme attaché de chancellerie à Alexandrie, continua par des postes à Nuremberg, Bogota, New York et Copenhague. En 1939, il est consul à Buenos Aires, et se lie d'amitié avec Roger Caillois et Victoria Ocampo, avant de terminer sa carrière en Asie où il étudie les travaux d'Alain Danérou. Tous ses livres – proses, nouvelles et poésies – paraissent entre 1935 et 1945, principalement chez Guy Lévis-Mano. En 1937, *Points morts* porte un bandeau avec cette citation de Levet : « Dans un naufrage où Dieu reconnaîtra les siens. »

« Avec la poésie, la grande affaire de Sainte-Croix fut le voyage et la mer, leur mystère, leurs mirages », écrit, dans la préface de ce volume, Eric Dussert, qui, dans le même sillage, cite Louis Brauer, Louis Chardonne et même Joseph Conrad ; et Patrice de La Tour du Pin. Max Jacob et Jean Cocteau d'abord, puis Joë Bousquet, et plus près de nous Yves Martin, se sont intéressés à l'œuvre riche et mystérieuse de celui que Robert Ganzo avait nommé « l'ordonnateur d'un langage d'eau, de brise et de palmes ». Du surréalisme au mysticisme, l'écriture de Sainte-Croix-Loyseau rend un son particulier, étrange : « Ne faites pas mon portrait/ vous cherchiez en vain/ d'où me vient ce regard... » Le « lointain », ici, est d'abord intérieur : « Vois, de ton tenter je n'écoute que la nuit et c'est grâce à ta nuit que je vois déjà les feux d'un autre continent. »

Patrick Kéchichian

★ (1) Signaux les deux volumes parus du *Journal* (1949-1962 et 1963-1977) de Bernard Delvaile (La Table ronde, 424 p. et 448 p., 145 F [22,11 €] chaque volume).

Le poème de l'absente

André Velter clôt sa trilogie du deuil dédiée à l'alpiniste Chantal Mauduit

UNE AUTRE ALTITUDE Poèmes pour Chantal Mauduit d'André Velter. Gallimard, 80 p., 70 F (10,67 €).

Le recueil *Une autre altitude* de met un terme à une trilogie de « poèmes pour Chantal Mauduit », après *Le Septième Sommet* et *L'Amour extrême*, mais il ne signifie pas pour autant la fin d'un deuil. L'alpiniste Chantal Mauduit est morte en mai 1998 sur les pentes du Dhaulagiri, dans l'Himalaya, tuée par une avalanche. Ce jour-là, André Velter a entrepris un long et périlleux chemin, ni descente aux enfers, ni escalade vers un hypothétique sommet. Il n'a cherché à se dire ni maudit ni sauvé. Ces trois livres, qu'il faudrait maintenant réunir en un volume unique, sont une tentative de continuer à vivre, à aimer une disparue, sans se perdre dans son absence et sans chercher à oublier, à masquer la douleur par des formes variées de « divertissement ».

« J'ai pour te bâtir un tombeau/ des mots du soleil et des rêves./ rien qui appartienne au poids du monde./ rien qui t'impose une mort enchaînée./ rien qui ralentisse ta course plus haut/ que tous les sommets », écrivait-il au tout début du *Septième Sommet*, comme préambule à cette « course d'amour pendant le deuil » (pour reprendre le titre d'un très beau roman de Florence Delay). « Je n'accepte pas », rappelle André Velter à la fin d'*Une autre altitude*, « Mais j'entre dans ta mort/ Comme un enfant/ Qui n'a pas dit son premier mot/ Je n'accepte pas/ Mais je porte hors du fleuve/ La barque bleue/ De ta seconde naissance/ Je n'accepte pas/ Mais je trouve en moi/ La part divine/ Qui ne vit que de toi ».

Les textes d'André Velter à propos de Chantal Mauduit viennent heureusement contredire les phrases toutes faites qu'on prononce,

depuis toujours et trop souvent – parce que le silence fait peur – devant ceux que frappe un deuil terrible : « la vie continue », « il faut aller de l'avant, penser à ceux qui restent », etc. Non, la vie ne « continue » pas, elle se tord, se convulse, « Il n'y a plus de seuil/ Plus de maison/ Plus de camp/ Plus de feu ». On se révolte, on ne peut se retenir parfois d'un certain ressentiment, ou au moins de dire à l'absente : « Tu as volé mon rire d'enfant... » On sait que l'insouciance perdue ne reviendra pas, qu'une certaine enfance, précieusement gardée, a été soudainement engloutie, et pour toujours.

Le temps, bien sûr, est le troisième personnage de l'affaire. Non pour effacer, atténuer, amoindrir, comme le montre au plus juste la poésie d'André Velter, mais pour que « Se cherche entre nous un accord/ Aux échos d'un monde dispersé/ Offrande que je te fais/ Jour après jour assez fervente/ Pour tenir à l'aplomb de midi/ Et toutes normes inversées/ Dans un surlomb du ciel ». L'espace est un autre partenaire/ennemi : « Mon amour est partout/ Il est inaccessible/ Et pourtant/ Ensemble c'est pour brûler/ Au-dessus de nous-mêmes. » Est-ce le lieu où il faut arriver, « au-dessus de soi-même », pour être enfin en paix avec le deuil ? Peut-être. André Velter ne cherche pas à donner de solutions miracles. Jamais il ne se vante d'avoir trouvé la bonne porte, de connaître des mots plus forts que la mort. Et c'est pour cela que ses poèmes peuvent, sans lourdeur, accompagner le deuil singulier de chacun.

Josyane Savigneau

★ Un précédent recueil d'André Velter, *L'Arbre-Seul*, paraît dans la collection de poche Poésie/Gallimard, avec une préface d'Alain Borer et une bio-bibliographie dont on peut trouver une version plus détaillée sur le site www.andrevelter.com (240 p., 40 F [6,1 €]).

Mémoire d'hommes

LES ROSES D'ATACAMA (Historias marginales)

de Luis Sepulveda. Traduit de l'espagnol (Chili) par François Gaudry, éd. Métailié, 300 p., 98 F (14,94 €).

Désir d'écriture et devoir de mémoire se mêlent dans ce recueil de trente-quatre courts récits, et avec eux réalité et invention. A l'origine, une lecture, bouleversante : « J'étais ici et personne ne racontera mon histoire. » Au cours d'une visite du camp de concentration de Bergen-Belsen, en Allemagne, Sepulveda tombait sur cette phrase gravée dans la pierre et décidait de « raconter l'histoire de chacune des victimes, de s'accrocher à la parole comme unique conjuration contre l'oubli ».

C'est à un tour du monde, à la découverte de quelques-unes des faces occultées de l'histoire des hommes que nous invite l'écrivain chilien. De son pays à l'Inde, de la Russie à l'Italie, de l'Argentine à l'Allemagne où il vécut plusieurs années de son exil, de l'Equateur aux Asturies où il vit aujourd'hui, se succèdent histoires exemplaires, à la mémoire des humbles, et odes élémentaires célébrant la « dignité des gens qui gagnent vraiment le pain qu'ils mangent ». L'écriture est simple, directe ; les souvenirs, propres, confiés ou recréés, s'ajustent naturellement au rythme des rencontres, des retrouvailles, ou parfois de l'implication d'autres écrivains, tel Mempo Giardinelli. Sous la mémoire ravivée affluent les romans en latence où « les blessures du héros sont guéries par le baume de la lecture ».

Témoignage ou fable ? Dans *Le Monde du bout du monde* (1), Sepulveda avertissait : « Je raconterai une histoire et vous déciderez si vous la croyez ou non. »

Jean-Louis Aragon

(1) Métailié, 1993.

Singer, le passeur

L'héritage du judaïsme polonais dans le roman américain contemporain, par Henri Lewi

ISAAC BASHEVIS SINGER La génération du déluge

de Henri Lewi. Cerf, « Histoires-Judaïsmes », 352 p., 200 F (30,48 €).

C'est un essai ample et stimulant, un parcours littéraire qui mène des sources du judaïsme – textes médiévaux, récits hassidiques... – aux grandes figures du roman juif américain, de Saul Bellow à Philip Roth ou à Paul Auster. Comme fil conducteur ou plutôt comme trait d'union entre tous ces mondes, l'auteur, Henri Lewi, professeur de lettres classiques et auteur d'un ouvrage sur Bruno Schulz (1), a choisi Isaac Bashevis Singer, Prix Nobel 1978, dont l'œuvre apparaît comme une sorte de chaînon manquant entre l'Ancien et le Nouveau Monde, entre le religieux et le profane, entre la tradition et la tentation radicale de la modernité.

Lorsqu'il quitte Varsovie pour les Etats-Unis en 1935, Singer laisse derrière lui une culture au bord de l'anéantissement, mais aussi un pays, une mère et un frère qu'il ne reverra jamais. La seule chose qu'il n'abandonne pas, c'est le yiddish, comme si renoncer à sa langue maternelle eût symbolisé, pour l'écrivain qu'il s'appropriait à devenir, une ultime trahison. C'est pourquoi Henri Lewi plaide pour une lecture de son œuvre en « version originale ». Car, dit-il, « seul le texte yiddish en restitue les concepts fondamentaux, généralement hébraïques, fondements du dialogue mental d'une société ».

Soit. Les non yiddishophones, pour autant, ne devraient pas se sentir exclus des analyses d'Henri Lewi. D'abord parce que l'auteur, le premier, reconnaît que Singer lui-même a exigé que l'intégralité de ses livres soient traduits de l'anglais. Ensuite, et peut-être surtout, parce que cette réflexion contient beaucoup d'autres facettes passionnantes à méditer. Celle des « vraies

sources » tout d'abord : on trouvera ici plusieurs textes hassidiques anciens où Singer a délibérément puisé, ce qui ne l'empêche pas de se tenir à l'écart du judaïsme orthodoxe comme de la raison au sens occidental du terme. Participant de ce double refus, son œuvre se situe, explique très bien Henri Lewi, dans « un perpétuel entre-deux » où le recours au mythe exprime notamment « la certitude d'une continuation (...), et même d'une éternité ».

Cette continuation, l'auteur la voit aussi dans la manière dont ce terreau d'origine – le judaïsme polonais – a irrigué la production romanesque aux Etats-Unis. A titre d'exemple, il analyse longuement le « cousinage » qui apparente Herzog, le personnage de Saul Bellow, à Herman, le héros d'*Ennemis*, voire à Singer lui-même ; il montre également ce qui, malgré les apparences, relie soudainement Philip Roth (dans *Patrimoine*) et Paul Auster (dans *L'Invention de la solitude*) au « monde des pères » en général, à commencer, dit-il, par « une pensée du salut niant toute raison (...) ; pensée qui mine le bon sens sans qu'on voie jamais l'auteur renoncer à celui-ci ». Il établit enfin des « généalogies modernes » entre la « galaxie Singer » et des créateurs qui s'expriment en anglais (Cynthia Ozick, Woody Allen...) mais « font le pont » avec ceux qui n'auront jamais connu le yiddish.

Coupure, déracinement, exil... : ce que montre Henri Lewi c'est comment, même si les langues meurent, si les populations migrent, la transmission, l'héritage s'effectuent malgré tout, y compris selon des voies silencieuses, dissimulées, improbables. Comme des ruisseaux minuscules qui s'écoulent d'une source vive et finissent par se rejoindre pour constituer un vrai cours d'eau.

Florence Noiville

(1) Bruno Schulz ou les stratégies messianiques, éd. La Table ronde, 1989.

L'essence de New York

UN AIR DE NEW YORK (Here is New York)

de E. B. White. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Martine Leroy-Batistelli, Buchet-Chastel, 76 p., 75 F (11,43 €).

E. B. White (1899-1985), connu en France pour ses récits pour la jeunesse, tel *Stuart Little* (1), n'a que vingt ans lorsqu'il débarque à New York pour tenter sa chance et approcher de ses modèles (critiques, chroniqueurs ou poètes) que sont Don Marquis, Heywood Broun, Christopher Morley, Dorothy Parker... « Je brûlais d'une petite fièvre permanente du seul fait de me trouver sur cette même île (...) Cette excitation qu'engendre le voisinage des géants persiste encore aujourd'hui (...) New York présente non seulement des sources d'excitation continue mais aussi un spectacle permanent. Je me promène çà et là pour voir ce spectacle, dans l'espoir de pouvoir le coucher sur le papier. » Nous sommes en 1948 et celui qui est devenu l'un des grands noms du *New Yorker* revient, le temps d'un article pour la jeune revue *Holiday*, dans la ville de ses débuts.

De l'Algonquin, où il s'est installé, à un ancien speakeasy de la 53^e Rue ; du Mall de Central Park, où l'on vient écouter l'orchestre Goldman entrecoupé par la corne du *Queen Mary*, en passant par la « rue des âmes perdues » dans le Bowery et les quartiers pittoresques de l'East Side, White sillonne petits et grands quartiers de Manhattan. Au gré de ses souvenirs teintés de nostalgie douce-amère mais aussi de ses réflexions sur cette cité à l'étrange magnétisme, il capte en quelques pages, en quelques mots, l'essence même de son mouvement perpétuel, vertical, « immuable » et « changeant ».

Christine Rousseau

(1) L'Ecole des loisirs, 1980.

Féerie khazare

Sur la trame d'un « thriller », Marek Halter ressuscite le mythique royaume juif disparu au milieu du XI^e siècle

LE VENT DES KHAZARS

de Marek Halter. Robert Laffont, 360 p., 139 F (21,19 €).

Vers la fin du premier millénaire, l'Europe, qui trouve un certain équilibre suite au règne de Charlemagne, ne connaît pas encore les fièvres mortelles des Croisades. Sur son flanc méridional, en Espagne, le califat de Cordoue brille d'un éclat mémorable. Mollahs et rabbins, savants, juifs et arabes, tissent une civilisation à laquelle répond, en Asie, celle de la Perse des Sassanides et des Seldjuqides ; s'y ajoutent les splendeurs byzantines et la propagation du christianisme oriental grâce aux missionnaires Cyrille et Méthode.

Coincés entre les barbares du nord et, au sud, les empires islamique et byzantin, Alains et Bulgares, Huns et Khazars venus de l'Asie intérieure se disputent un territoire étendu, depuis le Caucase et la Caspienne jusqu'au Pont-Euxin (mer Noire) et aux confins occidentaux de l'Ukraine d'aujourd'hui. Parmi ces migrants turco-mongols, seuls les Khazars restent en place en y fondant un Etat, qui durera du VIII^e au XI^e siècle. Cette configuration historique et la conversion au judaïsme des élites khazares vers 740 inspirent à Marek Halter un roman féérique, où le cliquetis des armes, le vent brûlant et le galop des montures sur les steppes herbeuses accompagnent amours contrariées et sombres intrigues byzantines.

Sarkel et Itil, Tmurtorokan et Samander, fabuleuses cités des Khazars situées sur le Donetz, aux embouchures de la Volga, au bord de la Caspienne et de la mer d'Azov, auraient vraiment existé ? Certainement, comme le prouvent les fouilles archéologiques de Bela Vejha, anciennement Sarkel ! Les juifs de l'Est seraient-ils les descen-

dants directs des habitants de ces cités éparpillées après la fin de leur royaume, comme Arthur Koestler le laissait entendre ? Rien n'est moins sûr. Halter signale simplement la présence d'autres juifs dans les vallées du Caucase, « juifs des montagnes », seuls véritables descendants des Hébreux chassés de leur pays par les légions de Titus. Se fondant sur la *Correspondance khazare*, échange de lettres (découvert en 1890 et conservé au Caire) datant du IX^e siècle entre Hazdaï ibn Shaprut, sage de Cordoue, et Joseph, roi des Khazars, ainsi que sur les travaux des historiens, Marek Halter laisse aller son imagination avec intelligence et bonheur.

Il retrace les aventures du voyageur Isaac ben Eliezzer, messager porteur d'une lettre de ce rabbin de Cordoue, qui tente d'obtenir des renseignements sur le mystérieux royaume juif. Tandis qu'un diplomate grec retors venu de Byzance tente de convaincre le roi des Khazars d'aligner sa politique sur celle de Constantinople, le messager, après avoir parcouru les routes infestées de fauves et de brigands, tombe amoureux de la sœur du roi, la Khatoum Attex. De cet amour brisé, Isaac ne se consolera pas. Dans son roman construit en torsade – les chapitres consacrés au passé historique alternent avec ceux qui lui font écho de nos jours –, l'auteur se met lui-même en scène sous les traits de Marc Sofer, un écrivain amoureux d'une héritière des Khazars, Sonja, lointaine incarnation de la princesse Attex. Avec son sens de l'auto-ironie, Marek Halter ne tardera pas à lui dévoiler ses projets : « Romains en tout genre, écriture et humeur sur l'état du monde. » Finalement, Sofer se retrouvera au centre d'un inextricable imbroglio politico-policière, où les milieux mafieux, ceux du pouvoir et des groupes pétroliers importants, tentent d'assassiner la mémoire des derniers descendants des Khazars.

Edgar Reichmann

Volker Braun, un poète dans les déchirures de l'Allemagne

Le lauréat 2000 du prix Büchner est un rebelle qui ne s'est jamais plié à un système : ni en RDA, qu'il a toujours refusé de quitter sans cesser d'en critiquer le régime, ni dans son nouveau pays réunifié, menacé par le conformisme et la léthargie. Rencontre avec un éternel résistant à la voix singulière

La première chose qui frappe quand on le voit arriver, manteau au vent, c'est sa jeunesse. A soixante et un ans passés, Volker Braun, poète et dramaturge, a des allures d'étudiant pressé. C'est à lui que l'Académie des arts a décerné en 2000 la plus prestigieuse distinction littéraire allemande : le prix Büchner. Et il existe plus d'une analogie entre l'auteur de *Lenz* et de *Woyzeck* et ce rebelle qui ne s'est jamais plié à un système.

Né à Dresde en 1939, Volker Braun a toujours refusé de quitter la RDA dont il n'a pourtant cessé de critiquer le système politique : « *Partir, ce serait trop facile* », disait-il en dépit des poursuites de la Stasi. Au cœur de la réalité de son pays, il dénonçait les contradictions entre les prétentions d'un régime qui se disait démocratique et la réalité sociale. Il voulait y voir une transition vers la réalisation d'une société vraiment faite pour l'homme. Cela nourrissait son œuvre. En 1965, l'année où il s'installe à Berlin, paraît son premier livre, *Provocation pour moi*, un recueil de quarante poèmes où il incitait la jeunesse à faire usage de sa liberté : « *Nous sommes sans mesure*. » Marxiste, il se réservait le droit d'ingérence : « *Je porte la résistance dans mes fibres*. » La chute de la RDA, il l'a sentie venir dès les années 1980 : « *Le socialisme n'est plus qu'une métaphore/Mais de quoi ?* », écrit-il dans un poème de 1987, « *Conversation dans le jardin du chef*. » Il y met dans la bouche de ses deux personnages, Hinze et Kunze, qui ont donné matière à un roman et une pièce de théâtre, ce dialogue prémonitoire : « *Alors, il arrive quand, ton communisme ?... Il ne viendra jamais. Peut-être qu'il nous faudra partir* », donnant ainsi raison à Peter Weiss qui disait que le futur peut être décrypté par une analyse très serrée du présent ou une mise en forme visionnaire de l'expérience.

Volker Braun réunit les deux qualités ; il a collaboré activement à l'es-

sai de son ami Rudolph Bahro paru en 1980, *L'Alternative*, qui vaudra aux deux hommes de sérieux démêlés avec la police d'Etat. Il se défend pourtant d'avoir travaillé à une utopie : « *Nous ne voulions pas un idéal. Les livres véritablement sérieux ne parlent pas d'avenir mais de la façon dont les gens vivent, comment ils sentent. C'est la différence avec l'idéologie qui construit des systèmes. Or la littérature est constructive parce qu'elle met en relief les contradictions et non pas des idéaux. Elle est pleine de déchirures*. » Ses poèmes, comme ceux de Brecht au temps de l'exil, parlent du quotidien, de l'amitié, des paysages, du moi pris dans une réalité concrète dont beaucoup préfèrent ignorer les crevasses. Et s'ils recèlent presque tous des références à d'autres auteurs, Rimbaud, Hölderlin, Goethe, Walt Whitman, ce n'est pas pour en faire des textes à clefs mais pour mieux mettre la permanence de l'homme au cœur de ses écrits.

PARADOXES DE L'HISTOIRE

Même s'il regrette qu'on ait bradé le pays et certaines conquêtes sociales, Volker Braun est loin de considérer la disparition de la RDA comme une catastrophe : « *C'est un événement fantastique que les pays allemands, qui n'ont vécu que très peu de temps ensemble - l'Allemagne a toujours été une nébuleuse d'Etats -, que ces deux Etats se rapprochent*. » Il souligne certes l'incurie de dirigeants bornés, mais, en dialecticien intègre, il ne rejette pas toute la faute sur le sommet de la hiérarchie : « *En se mettant à la remorque de l'Ouest, on était sûr de perdre. L'Est a manqué de courage et de clairvoyance, d'autonomie, d'élan. C'étaient les mêmes produits, les mêmes activités que dans le capitalisme. On aurait dû définir une autre forme de travail qui, à l'Est, était tout aussi aliénant qu'à l'Ouest. C'est là la grande erreur et c'est de là que vient la honte : celle de ne pas avoir assez fait, assez osé. Nous nous sommes précipités dans cet engrenage de réunification sans hésiter, sans poser de ques-*



Volker Braun à Berlin, octobre 2000

tions ; nous avons même réclamé tout cela, justifiant du même coup ce modèle. Pourtant nous n'étions pas les plus pauvres, ni les plus bêtes, nous n'avons pas agi poussés par une misère absolue. Et pourtant nous l'avons fait. » Honte aussi de s'être commis avec des autocrates dépravés : « *J'ai honte d'avoir lutté contre des porcs* », écrit-il dans un poème de 1998.

A dix ans de distance, il prend aussi toute la mesure de la puissance capitaliste et de l'avancée de la globalisation : « *Aurait-on tenu le coup, même avec des alternatives plus audacieuses, face au grand marché mondial ? En tout cas, le soulagement ne*

fut pas le sentiment le plus durable ; on se retrouve dans une situation archaïque. » Et de souligner au passage l'un des paradoxes de l'Histoire : « *Pour les ouvriers, la vraie révolution ne s'est pas faite là où on l'attendait ; elle a eu lieu en Suède par exemple, mais pas en Union soviétique*. » La nouvelle donne a laissé Volker Braun comme les autres écrivains de l'ex-RDA face à une situation qu'ils ne connaissaient pas ; il a fallu le temps de l'adaptation et de la découverte : « *Beaucoup de choses sont plus faciles : faire des courses, circuler, demander des autorisations, attendre un passeport, etc. Du reste, je m'aperçois que la bureaucratie n'est pas*

moins importante ici, et ce ne doit guère être différent en France. Ce sont les surprises ; on ne s'attendait pas à ça. »

Au début des années 1990, la production littéraire de Volker Braun a été mince mais incisive, posant des questions que presque plus personne n'osait ou ne pensait poser. « *On est submergé par les informations, mais on cache les vraies questions. Il n'y a pas d'objectif, pas de vision à long terme. Les vraies discussions sur la propriété, le travail sont passées sous silence. La raison du capitalisme qui remplace la raison d'Etat bloque la pensée alternative, comme si l'on était soumis à une sorte de fatalisme. Certes, toute action suppose que l'on con-*

naisse la fatalité des enchaînements ; mais le fatalisme, c'est laisser faire et considérer que le monde est en ordre. »

Lors d'une précédente entrevue en 1995, il déclarait déjà : « *Il faut juger des rapports sociaux en se demandant comment va celui qui est tout en bas de l'échelle. Je crois que ce sont ces questions qui rendent pour nous un homme comme Georg Büchner aussi essentiel, lui qui tournait le regard vers la dernière créature, alors nous sommes toujours portés à regarder vers le haut, vers la fine fleur de la société, à nous délecter des performances de l'humanité*. » Et d'ajouter aujourd'hui : « *Combien de temps la terre va-t-elle nous supporter encore ?* »

Poursuivant dans une Allemagne réunifiée son examen critique de la société, il fait ce que faisaient H. M. Enzensberger ou Martin Walser dans les années 1970. « *Il y a toujours une autre voie possible même s'il elle n'est qu'esquisse*. » Modifiant une phrase de Brecht (Braun a travaillé au Berliner Ensemble, appelé par Hélène Weigel), il déclare qu'il faut « *montrer impitoyablement* » non ce qui est « *juste* » mais « *ce qui est incertain*. » « *Mon discours de réception au prix Büchner n'est d'ailleurs fait d'une certaine façon que de questions*. » Qu'elle prenne la forme de la prose, du théâtre ou de la poésie, l'écriture de Braun est toujours une écriture de l'investigation qu'il compare à un sport extrême, celui de l'escalade : « *Seul le bout des doigts est en contact, on n'agrippe que les détails. C'est ainsi qu'il faut gravir la paroi*. »

Pierre Deshusses

★ Signalons la parution récente de *L'Histoire inachevée et sa fin, roman écrit en 1975 et traduit peu après en France ; la présente édition est revue et augmentée (traduit par Vincent Jazewski, éd. L'Inventaire, 112 p., 89 F [13,57 €]). Des poèmes de V. Braun viennent également d'être traduits dans un ouvrage collectif, Après l'Est et l'Ouest (éd. Textuel, 192 p., 135 F [20,58 €]).*

e s s a i s

Le crépuscule du gaullisme

Serge Berstein et Paul Feuilloley analysent, chacun à sa manière, la fin de ce mélange inédit entre Etat fort et esprit républicain incarné par le général

HISTOIRE DU GAULLISME
de Serge Berstein.
Perrin, 570 p., 149 F (22,71 €).

LA FRANCE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, 1958-1969
De l'acte de foi à l'ingratitude
de Paul Feuilloley.
L'Harmattan, 512 p., 270 F (41,16 €).

Quelle reste-t-il du gaullisme un demi-siècle après le geste d'« *indiscipline patriotique* » qui lui a donné naissance le 18 juin 1940 ? Hormis le souvenir de quelques grands moments de l'histoire de France, il n'en reste pas grand-chose, estime Serge Berstein. Si la « *culture politique* » du gaullisme était sans doute adaptée à la France des années 1960, elle est apparue, selon l'auteur, « *en discordance* » avec les réalités de la fin du XX^e siècle.

Comment définir le gaullisme ? Comme un « *syncrétisme* » original et souvent fragile entre le nationalisme et l'esprit républicain. Le nationalisme est la conviction profonde du général de Gaulle, un nationalisme qui s'exprime par « *le primat absolu accordé à la nation française sur toutes les autres* » et qui est aux antipodes de « *l'universalisme pacifiste de la gauche républicaine*. »

Pourtant de Gaulle ne se laisse pas réduire au nationalisme. Peu à peu, sans renoncer à ses idées, il se rapproche de la République. Une République assez différente du modèle dominant mais fidèle aux principes démocratiques et à la souveraineté du peuple. Une République qui s'organise autour de « *deux idées simples* » : « *la grandeur comme but et l'Etat fort comme moyen*. »

Le gaullisme est d'abord l'acte d'un homme qui n'accepte pas la défaite. La tonalité de la France libre, explique Serge Berstein, est

celle « *d'un nationalisme peu attaché au modèle républicain auquel on reproche d'être responsable de la défaite* ». D'où la méfiance que suscite chez les républicains ce général engagé en politique. Mais bientôt celui-ci donne des gages de son attachement à la démocratie. Ainsi, pendant les années 1940-1944, passera-t-il « *d'un nationalisme "apolitique" à une acception originale de la République*. »

La deuxième période-clé est la fondation de la V^e République, après « *l'échec de la greffe gaulliste sur le modèle républicain* » au lendemain de la guerre. En 1958 se met en place un système de pouvoir qui rompt avec la logique des régimes précédents. La synthèse voulue par le général de Gaulle peut enfin voir le jour. « *Pour la première fois dans l'histoire française*, écrit l'auteur, « *un régime politique conjugue République et Etat fort, deux termes qui paraissaient jusque-là totalement antinomiques*. » Certes il existe plusieurs versions du gaullisme mais, pour l'essentiel, il apparaît comme le système qui répond le mieux « *aux problèmes complexes qui se posent à l'Etat et à la société dans le second XX^e siècle*. »

LE TOURNANT DU CHIRAQUISME

Le général disparu, ce système peut-il lui survivre ? Georges Pompidou en maintient, à sa manière, la double dimension : le souci de la grandeur française et l'affirmation d'un Etat fort. Mais c'est un gaullisme « *amoindri et divisé* » qu'il laisse en héritage. Avec Jacques Chirac vient, selon Serge Berstein, « *le crépuscule du gaullisme* ». Si celui-ci se définit par le rôle du président de la République comme « *clé de voûte* » et la grandeur de la France comme objectif prioritaire, le chiraquisme s'en éloigne : face à Valéry Giscard d'Estaing d'abord, sous la cohabitation ensuite, Jacques Chirac a voulu ou accepté l'abaissement de la présidence ;

quant à la grandeur, elle a cédé le pas à la construction européenne. Bref, conclut l'auteur, « *le gaullisme comme formule politique paraît avoir épuisé ses vertus pour répondre aux problèmes de la France à la fin du XX^e siècle*. »

Ancien préfet, Paul Feuilloley a choisi de raconter les onze années de la République gaullienne en prenant pour angle d'observation non les sommets du pouvoir, mais les « *réactions de la base* ». Il a donné priorité non aux événements vus de Paris mais à leur « *impact sur le terrain* » afin de tenter d'apporter « *un éclairage nouveau et complémentaire* », comme il l'avait fait dans son précédent livre, consacré à la Quatrième République. Il a donc consulté les archives locales et nationales, en privilégiant les rapports préfectoraux, auxquels il a joint le récit de sa propre expérience, qui l'a conduit aux quatre coins du pays.

Comme l'indique le sous-titre de son ouvrage, par cette longue plongée au cœur de la France profonde, il a cherché à comprendre comment, à partir de « *l'acte de foi* » de 1958, on en est arrivé au « *désaveu* » de 1969. Aussi met-il en parallèle les « *temps forts* » de l'époque – de la guerre d'Algérie à mai 1968 – et les « *crispations, inquiétudes, mécontentements, oppositions* » que celle-ci a générés. Aujourd'hui le gaullisme s'éloigne, la cohabitation puis le quinquennat en ont trahi l'esprit. Resté « *fidèle à la pensée du général de Gaulle* », Paul Feuilloley, pour sa part, le regrette.

Thomas Ferenczi

★ A signaler aussi sur le gaullisme : *De Gaulle, l'exil intérieur*, de Jacques Baumel (Albin Michel, 304 p., 120 F [18,29 €]) ; *Les Gaullistes et l'argent*, de Philippe Madelin (L'Archipel, 475 p., 129 F [19,66 €]) ; *Charles de Gaulle, la jeunesse et la guerre, 1890-1920*, Fondation Charles-de-Gaulle (Plon, 336 p., 149 F [22,71 €]).

Un passé national

Intégrant les apports de différents courants de pensée, l'« *Histoire de France* » de Marc Ferro offre une bonne synthèse des événements et de leurs interprétations

HISTOIRE DE FRANCE
de Marc Ferro.
Ed. Odile Jacob, 764 p., 189 F (28,81 €).

Une *Histoire de France* digne de ce nom ne paraît pas tous les jours, ni même chaque année. Disons que ce serait plutôt tous les dix ans. Dans ce domaine, la référence reste les manuels scolaires d'Albert Malet et Jules Isaac, rédigés avant 1914 par ce célèbre tandem (on connaît assez bien Isaac, mais on oublie toujours Malet, mort au champ d'honneur et dont le corps n'a jamais été retrouvé) et publiés dans les années 1920, ou, mieux encore, les admirables seize volumes, composés de 1833 à 1867, par Jules Michelet. Incidemment, on remarquera que l'histoire républicaine a été faite par des Jules, comme la Troisième République elle-même.

De toute façon, on comparera fatalement à ces ouvrages cultes l'audacieux assez téméraire pour se lancer dans l'aventure. Celle-ci ne peut être la simple relation de faits établis. Elle implique, avec tous les dangers que cela comporte pour un historien, la synthèse de la pensée d'une époque concernant son propre passé collectif. D'emblée, il sera dit ici que l'entreprise de Marc Ferro est à la hauteur de son ambition et que cette *Histoire de France* mérite amplement qu'on se plonge dans ces 764 pages. Un conseil : ne pas tenter de lire cette somme d'une traite. Il est nettement préférable de butiner, de feuilleter au hasard des chapitres qui attirent l'œil ou réveillent d'anciennes connaissances, et puis, le moment venu (les vacances ?), de se lancer définitivement et de lire du début à la fin.

Chaque période a sa façon de se pencher sur le passé national. Jadis, on faisait dans la grandiose, voire le religieux. La tradition his-

torique française n'est pas matérialiste (elle a même un goût prononcé pour les querelles théologiques, fussent-elles marxistes), mais plutôt littéraire. De ce côté-là, Ferro est dans une très honnête moyenne, avec des pointes vers l'excellence, et des retours plus terre à terre. Mais on ne s'ennuie pas une seconde.

Revenons à nos moutons, historiens en l'espèce. Il n'est plus question aujourd'hui de se rattacher ouvertement à un grand courant de pensée : idéaliste (platonicien), chrétien, athée, marxiste, matérialiste ou autre. Ce n'est plus de saison. Et c'est d'ailleurs très bien. Désormais, on fait son marché. On glane un peu dans le marxisme traditionnel (qui fit les grands jours de l'Université française au temps des Soboul et autres), on tâte de la sociologie, on garde présent à l'esprit le temps long cher à Marc Bloch et aux Annales (dont Marc Ferro est l'héritier), on fait, le moment venu, un peu d'histoire des religions et des idéologies. Bref, comme on ne croit plus soi-même à grand-chose, on choisit des bribes des grands corps de doctrine existants (eux-mêmes à peu près morts, cliniquement) pour se pencher sur le passé de la nation. L'éclectisme, doctrine des périodes de décadence (et de tolérance) est la mère nourricière de notre postmodernisme. Cela vaut aussi pour l'histoire.

QUERELLES DOCTRINALES

Marc Ferro a raison, dans son chapitre introductif, de rappeler que l'histoire de France a longtemps été marquée de querelles doctrinales, pour lesquelles nombre de nos ancêtres étaient prêts à donner leur intelligence, leur temps et même parfois leur vie. Il s'agit d'abord, depuis le XVI^e siècle, de la grande ligne de fracture théologique entre catholiques et protestants. Depuis la Révolution, s'est ajouté le fossé mental sépa-

rant les républicains des monarchistes. Michelet, républicain lyrique, ne raconte pas la même histoire de France que Maurras. Ce sont des évidences. Ferro les signale et nous invite tous à nous déprendre du « *roman national* » que nous pouvons avoir dans notre tête.

Le décryptage des images (de film et de télévision) auquel se livre Marc Ferro depuis 1989 sur Arte (*Histoire parallèle*), avec une très constante honnêteté intellectuelle, peut donner une idée du travail qu'il a accompli dans cette *Histoire de France*. On sera très favorablement impressionné par le chapitre concernant les sources de la révolution protestante. C'est enlevé, c'est précis, et ça ne manque pas d'allure. Tout commence par l'affaire des indulgences, qui suscite la colère de Luther, et qui coïncide avec le développement foudroyant de l'imprimerie. « *On a estimé que quelque trente publications de Luther entre 1517 et 1520 dépassèrent trente mille exemplaires en allemand mais bientôt en français également. Ainsi le luthéranisme a bien été l'enfant du livre imprimé* », écrit Ferro.

Pas de fausses notes dans ce vaste concert, qui nous entraîne de Vercingétorix à Charles de Gaulle (mais justement, il faut choisir, pour l'origine, entre Vercingétorix et Clovis, entre le guerrier gaulois récupéré par la République et le guerrier franc, baptisé par saint Remi et revendiqué par l'Eglise catholique). Pas de préjugés ni de méchanceté gratuite. Seul l'attachement de Marc Ferro à l'Europe et à la laïcité est tranquille et posé. On peut lui tirer son chapeau. Il a réussi cette œuvre de longue haleine sans jamais déroger à quelques principes. En histoire, cela s'appelle une méthodologie. Comme le résultat est très excitant, intellectuellement, cela s'appelle, au total, une grande réussite.

Dominique Dhombres

Les cercles magiques de Prague

De la rue des alchimistes à la maison du docteur Faust, la capitale bohême déploie, autour de son château millénaire, ses sortilèges littéraires. Sous l'ombre immense de Kafka, qui réussit à la rendre célèbre sans jamais la décrire ni la nommer...

C'est une maison de poupée vert jade. Elle niche dans la muraille, parmi une douzaine d'autres, le long du « fossé aux Cerfs », l'ancien chemin de ronde. Elle abrite une minuscule librairie, au n° 22 de cette « ruelle d'Or » où vivaient les alchimistes, au temps de l'empereur allemand Rodolphe II (1576-1612), le seul Habsbourg qui fit de Prague sa capitale. C'est ici, dans le calme refuge où s'épanche sa fièvre littéraire, que Franz Kafka écrit en 1916 et 1917 son recueil de nouvelles *Un médecin de campagne*.

On imagine cet employé modèle gravissant, sa journée accomplie, l'interminable escalier de granit, foulant la neige, les soirs d'hiver, sur la « voie Royale » qui mène au Hradshchin, le château millénaire des souverains de Bohême. Moins d'un siècle plus tôt, par une nuit de printemps, Chateaubriand, en mission secrète auprès de Charles X, « son » roi en exil, avait suivi les mêmes rues sombres et silencieuses, contraint de reprendre son souffle par intervalles, « tant la pente était rapide ».

Admirant Prague, sa ville natale, depuis ces hauteurs, l'écrivain autrichien Rainer Maria Rilke – contemporain de Kafka – la décrit comme « un gigantesque poème épique de l'architecture ». Et le conteur tchèque Jan Neruda, à qui le grand poète chilien Ricardo Reyes empruntera son nom de plume, s'exclame, lyrique : « Oh, que c'était beau ! Prague baignée de lumière, les collines tout



RITA MERCEDES

autour, jonchées d'émeraudes et de saphirs. » Imaginant, comme tant d'autres, les palais baroques de Prague sous un ciel d'Italie, Chateaubriand s'était ému de « l'idée du froid qu'ils devaient avoir la nuit, pendant les hivers de Bohême », et rêvait de les mettre « en serre chaude, avec les palmiers ». Le Hradshchin fut le lieu de nombreux drames, dont le plus funeste, la « Défenestration de Prague » (23 mai 1618), déclencha la guerre de Trente Ans et entraîna l'exécution publique de vingt-sept nobles protestants. Douze de leurs têtes restèrent exposées pendant dix ans. Les deux gouverneurs catholiques et leur secrétaire, précipités par la fenêtre, en avaient pourtant réchappé, un bienveillant tas de fumier ayant amorti leur chute : « Le secrétaire, en homme bien appris, raconte Chateaubriand, demanda mille pardons à l'un des seigneurs d'être tombé malhonnêtement sur lui. » Et, constatant qu'on n'a plus aujourd'hui la même politesse, il ajoute, avec un brin d'humour : « Je ne sais trop ce que je dirais en pareil cas, moi qui ai cependant été secrétaire d'Etat. »

Héros malheureux d'un opéra de Smetana qui porte son nom, le chevalier Dalibor attend la mort, affamé, dans un cul-de-basse-fosse où des passants, émus par le chant triste de son violon, lui glissent quelque nourriture. Le 16 mars 1939, rappelle l'écrivain Josef Skvorecky,

Hitler apparaît au balcon du château pour, « dans une grimace, donner à Prague l'ordre de s'agenouiller ». Le 8 mai 1945, au dernier jour du nazisme, des étudiants tentent d'éteindre l'incendie allumé au château par les Allemands qui leur crèvent les yeux et leur tranchent les membres. « Pendant des jours et des jours, relate la romancière Daniela Hodrova, leurs torsos restèrent là, entassés les uns sur les autres et recouverts de chaux. » A partir des années 1950, une salle du château abritera les sessions du Comité central du Parti communiste au pouvoir.

Jean-Pierre Langellier

Le Château a donné son titre à l'un des livres majeurs de Kafka. Ce château qui l'obsède et auquel il voudrait justement mettre le feu – écrit-il en 1902 – pour pouvoir enfin échapper à Prague. Une ville qu'il ne décrit ni ne nomme jamais dans son œuvre, qu'il aime et qu'il déteste, qui le protège et l'étouffe, à la fois patrie et prison : « Prague ne nous lâche pas. Cette petite mère a des griffes. » Elle le maintient dans un triple ghetto, religieux, national, social. Juif dans un monde chrétien – et souvent antisémite –, intellectuel dans une famille commerçante, écrivain en allemand au milieu d'un peuple tchèque dont le nationalisme bientôt triomphant – la Première

République indépendante naîtra en 1918 – attise la phobie antigermanique. Il rêve de quitter sa ville natale, mais s'en éloigne rarement, et pour peu de temps.

A deux pas du Château, dans la cathédrale Saint-Guy (ou Saint-Vit), se déroule l'une des scènes clés du Procès, celle où un prédicateur raconte à Joseph K. la parabole de l'homme qui attend toute sa vie devant la porte de la Loi, sans jamais en franchir le seuil. « Dans la littérature pragoise, observe Daniela Hodrova, l'église est le lieu des rencontres surnaturelles, des visions. » Guillaume Apollinaire, tout jeune homme, est « épouvané » de voir son visage « dessiné dans les agates de Saint-Vit ». Grand écrivain de l'entre-deux-guerres et créateur du mot « robot », Karel Capek se serait, dit la légende, laissé enfermer dans la cathédrale, où il venait d'avoir une vision, pour y contracter une pneumonie, dont il mourut le jour de Noël 1938.

Avec ses seize piliers de grès et son « enfilade de pierre », mêlant statues gothiques et baroques, au dépit de Rodin, le pont Charles est l'une des merveilles de Prague. Angelino Ripellino, qui fut secrétaire du sculpteur français, aimait inventorier ce « répertoire ornemental » – « mitres, crosses, chasubles, chapes, draperies flottantes, cascades de plis, soutanes pareilles à des flots en furie » – auquel s'ajoutent un « étalage de chérubins » et un « arsenal d'objets » : « croix, évangiles, chaînes, rosaires, livres, vases, et fioles ». Kafka admirait particulièrement le bas-relief de la statue de saint Procope, où ce dernier laboure un champ derrière une charrue attelée d'un diable.

En 1393, Jean Népomucène – futur saint patron de la Bohême – est jeté dans la rivière Vltava – la Moldau germanique – sur ordre du roi Venceslas IV, pour avoir refusé de trahir le secret de la confession de la reine. Quatre siècles plus tard, en ouvrant sa tombe, on retrouvera sa langue intacte. Dans la lumière de mai, Paul Claudel croit apercevoir le corps de « Jean l'entêté » : « Les bras en croix, retenu par le surplus sacerdotal, il roule sur le dos, tout brillant dans l'eau rapide. » Certains jours, Jaroslav Hasek, le créateur du *Brave*

Soldat Chvejk, enjambait le parapet, faisant mine de vouloir sauter à l'eau. Cette « eau triste et sombre » que Tereza, une héroïne de Milan Kundera, fixe longuement avant d'y voir flotter « un objet étrange, un objet rouge, un banc de bois aux pieds métalliques comme il y en avait tant dans les jardins de Prague ».

« Toute ma vie est inscrite dans ce petit cercle », note Kafka. Ce « petit cercle » qui entoure la place de la vieille ville, ce superbe décor de théâtre, où bat le cœur de Prague, et sur lequel veillent les deux flèches de l'église Notre-Dame-du-Tyn, à traverser les siècles, presque inchangé. Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, le jeune Franz voit détruire Josef, le ghetto pauvre et insalubre, avec ses impasses et ses recoins où le *golem*, la créature légendaire qui donnera son nom au roman de Gustav Meyrink, et que le rabbin Löw avait fait surgir de la glaise, terrorisait les passants tous les trente-trois ans. Il en reste quelques vestiges : l'hôtel de ville juif, construit par Mordechaj Maisel – un rabbin si riche, dit-on, « qu'il saupoudrait de sucre sa tartine de miel » – avec son cadran en hébreu, dont les aiguilles marquent l'heure à l'envers, comme si elles remontaient le temps ; le vieux cimetière, dont les 12 000 pierres tombales jaillissent du sol en un émouvant désordre ; les six synagogues, dont la plus ancienne d'Europe.

Une autre horloge – astronomique –, celle de l'hôtel de ville baroque, est un lieu d'attroupement des touristes. A chaque heure, ils admirent les mouvements d'un petit théâtre allégorique : la Mort, squelettique, tire la corde de la cloche, les

bibliographie

Pour découvrir la capitale tchèque telle que les auteurs du cru et les écrivains étrangers l'ont vue et sentie, quartier par quartier, un livre s'impose, le *Guide littéraire de Prague*, par Patrick Bourdichon (Hermé, 1999). La romancière pragoise Daniela Hodrova nous convie à une *Visite privée*, illustrée par les photographies d'Anne Garde et traduite par Catherine Servant (Chêne, 1991). Parmi des dizaines d'ouvrages non cités dans l'article ci-contre, on retiendra : *Le Banquet des Anges*, de Dominique Fernandez (Plon, 1984) ; *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, de Milan Kundera (Gallimard, traduction de François Kerel, édition revue par l'auteur, 1989) ; *Vends maison où je ne veux plus vivre*, de Bohumil Hrabal (Robert Laffont, traduction de Claudia Ancelot, 1989) ; *La Nuit sous le pont de pierre*, de Leo Perutz (Fayard, traduction de Jean-Claude Capèle, 1987) ; *Praga Magica*, d'Angelo Ripellino (Plon, traduction de Jacques Michault-Paterno, 1993) ; *Traité des courtes merveilles*, de Vaclav Jarmek (Grasset, 1989) ; *Utz*, de Bruce Chatwin (Grasset, 1989).

doize apôtres apparaissent aux deux fenêtres, un coq doré chante en battant des ailes. Au milieu de la place, Kafka vit élever – c'était en 1915 – la haute statue de bronze de l'hérétique et martyr tchèque Jean Hus, mort au bûcher cinq siècles plus tôt, ce vieillard « de qui le poil a donné lustre au sang », célébré par Agrippa d'Aubigné, poète calviniste et rescapé de la Saint-Barthélemy.

Dans la Prague effervescente du début de XX^e siècle, les écrivains transformaient les tavernes en foyers culturels où ils menaient une vie de Bohême haut de gamme, arrosée de bière « noire » ou d'absinthe. Kafka aimait le Café Louvre, sur la rue Ferdinand, l'une des avenues de la ville nouvelle aux superbes façades de style Sécession, cet « art nouveau » où s'illustra le Morave Alfons Mucha. Hasek préférait Au Calice, la brasserie où Chvejk, son facétieux « bidasse », est arrêté puis entraîné dans la Grande Guerre. Au cœur de la ville nouvelle – qui remonte tout de même au XIV^e siècle –, au bout de la place Wenceslas, la légende situe la vraie maison du docteur Faust, celle où, selon l'écrivain tchèque de langue allemande Johannes Urzidil, le célèbre magicien commit l'erreur de ne faire alliance qu'avec l'un des neuf diables : « Un diable ne suffit pas en ce cas-là. Il faut avoir avec soi toute la confrérie. »

Dans les ruelles voisines, Daniela Hodrova rencontre plusieurs fois une vieille folle qui pousse devant elle un landau usé où dort, sous des chiffons, une poupée au visage vert olive, en laquelle elle finira par reconnaître le Petit Jésus de Prague, une statuette vénérée de tous les Hispaniques qui resplendit sur un autel de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, à Mala Strana, sur l'autre rive de la Vltava. Lorsque l'église fermait, la folle promenait l'enfant de cire... Aujourd'hui, dans ce quartier entièrement baroque, qui n'a pourtant, note Dominique Fernandez, « rien de triomphal » ni « rien d'orgueilleux », un seul décor incongru vient rompre l'harmonie des façades : c'est un long mur, recouvert de graffitis fleuris, dans le plus pur style hippie, devant le palais qui abrite l'ambassade de France. Les fans de John Lennon y ajoutent quelques messages d'amour et de paix, chaque 8 décembre, jour anniversaire de la mort du chanteur.

À NOS LECTEURS

● Depuis le 16 juillet, chaque jour, le site du « Monde des livres » (www.lemonde.fr) publie la critique d'un ouvrage non chroniqué dans ses colonnes. Sont notamment parus depuis le 16 juillet (et consultables) : *Le Japonais cannibale*, de Patrick Duval (Stock), *Le Martyre des moines de Tibhirine*, de René Guittou (Calmann-Lévy), *Machine-esprit*, d'Alain Prochiantz (éd. Odile Jacob), *Les Entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, de Sandrine Kott (éd. Belin), *Une certaine idée du monde*, d'Edgard Pisani (Seuil), *La Caméleon*, d'Andreï Kourkov (Liana Lévi), *Le Catastrophiste*, de Roman Bennett (Phébus), *Religion et piété à Rome*, de John Scheid (Albin Michel), *La Belle Créole*, de Maryse Condé (Mercure de France) ; *Ils étaient tous à mon mariage*, de Soledad Puertolas (Mercure de France) ; *Le Phénomène de la vie*, de Hans Jonas (De Boeck) ; *L'Arbre du prince*, de Torgny Lindgren (Actes Sud)...

A venir du 10 au 17 août : *La Guerre sainte*, de Jean Flori (Aubier) ; *La Nuit d'amour des autres*, de Guyette Lyr (Actes Sud) ; *Une cause nationale : l'orthographe française*, de Bernard Traïmond (PUF) ; *Marche dans les ténèbres*, de Paul Lepin (Phébus), et *Morphine*, de Friedrich Glauser (Le Promeneur) ; *Hjelmeslev* (Belles Lettres) et *Sausure : la langue et sa représentation* (L'Harmattan), de Semir Badir ; *Les Soleils révolus*, de Gabriel Matzneff (Gallimard)

Des Français sous le charme

Peu de villes ont, autant que Prague, attiré et séduit les écrivains français. Chateaubriand s'y rend par deux fois, en 1833, pour plaider auprès de Charles X en exil la cause de la belle-fille du roi, la duchesse de Berry. Il tombe sous le charme de cette « cité riante » qui lui rappelle l'Italie et rêve qu'un bateau, partant de Prague, le débarquerait au Pont-Royal à Paris. Apollinaire y arrive en 1902. Il en tirera *Le Passant de Prague*, un récit fantastique où il visite la ville en compagnie du « Juif errant », Isaac Laquedem. Paul Claudel, diplomate rentrant de Chine, s'installe comme consul de France à Prague en 1909. Il y restera deux ans et y croquera Kafka. André Gide, qui séjourne à Prague en 1934, adaptera *Le Procès* pour le théâtre. En 1936, Albert Camus passe quelques jours à Prague, malade et déprimé. Il évoquera cette « expérience désespérée » dans *L'Envers et l'Endroit*, paru l'année suivante. Marguerite Yourcenar emprunte le titre de sa trilogie romanesque *Le Labyrinthe du monde* à l'ouvrage de l'humaniste morave du XVII^e siècle, Comenius, que son père avait traduit. Quant à George Sand, elle situe à Prague son récit *Consuelo* mais ne s'y est jamais rendue. J.-P. L.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

En voyageant,
en écrivant